No 32771 — 104e année — J.A.

Fr. 1.—

Vendredi 9 novembre 1984

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

Genève: 18 ans de réclusion pour le ravisseur de Joséphine Dard

Une juste et logique sévérité

«Il faudra avoir du courage, Bois-de-Chesne», a dit le président Kaempf au ravisseur de Joséphine Dard avant de lire le jugement de ce procès de neuf jours jeudi à Genève. Les jurés de la Cour d'assises ont en effet condamné ce cambrioleur solitaire de 47 ans, devenu voleur d'enfant, à 18 ans de réclusion pour rapt d'enfant avec circonstances aggravantes, escroquerie et vol par métier.

Le 23 mars 1983, Edouard Bois-de-Chesne avait enlevé Joséphine Dard, âgée de 12 ans à l'époque, au domicile de ses parents à Vandœuvres (GE). Après avoir obtenu une rançon de deux millions de francs suisses de la part de Frédéric Dard, le ravisseur avait été arrêté une semaine après.

Le bandit Edouard Bois-de-Chesne entre deux policiers dans la salle du tribunal. (Bélino AP)

Le défenseur du ravisseur, ne cachait pas sa déception face à la sévérité des 12 membres du jury populaire. Le jugement correspond en effet au réquisitoire du Ministère public. Les jurés n'ont pas tenu compte des arguments de l'avocat du ravisseur qui constatait que Bois-de-Chesne «n'avait tué personne». Deux ans de plus et la condamnation atteignait le maximum prévu par la loi, soit 20 ans de réclusion.

ÉMOUVANTS TÉMOIGNAGES

Si les débats du procès vedette de la saison judiciaire genevoise n'ont pas apporté d'éléments nouveaux dans le domaine des faits bruts, d'ailleurs reconnus intégralement par l'accusé, en revanche, les moments forts n'auront pas manqué pendant les huit jours d'audience.

Parmi les dizaines de témoignages, ceux de Frédéric Dard et de Joëlle Bois-de-Chesne, la femme du ravisseur, resteront dans les mémoires. L'écrivain français a trouvé les mots pour évoquer l'indicible, le cauchemar de parents à qui on vole un enfant. La cassure irrémédiable dans l'esprit de sa fille qui avait alors 12 ans. Mme Bois-de-Chesne, avec une émouvante dignité, a parlé elle d'une autre souffrance: la sienne et celle de ses trois enfants qui ont découvert l'autre visage d'un «mari charmant» et d'un «père attentif». C'est à son insu que le ravisseur menait depuis plus de dix ans une double vie durant laquelle il a perpétré avec une diabolique habileté quelque 35 cambriolages.

► Page 2

RFA: don de six millions de DM au parti libéral

Le bienfaiteur vit en Suisse

Le don anonyme de 6 millions de marks inscrit au budget 1983 du parti libéral (FDP, coalition gouvernementale), a été versé par le riche industriel allemand Helmut Horten, a affirmé hier le président du FDP Hans-Dietrich Genscher devant la Commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Flick.

Cette révélation met donc fin à cette affaire de don anonyme qui préoccupait les milieux politiques de RFA presque autant que l'affaire Flick elle-même, estiment les observateurs.

M. H.-D. Genscher témoignant devant la Commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Flick. (Bélino AP).

Le FDP, rappelle-t-on, s'était vu contraint mercredi de démentir une rumeur selon laquelle cette somme d'argent aurait été versée par le chef de l'Etat libyen, le colonel Mouammar Kadhafi. M. Genscher avait d'autre part déclaré «tout ignorer» au sujet des affirmations du journal «Bild», selon lequel les dons provenaient de l'ancien trésorier du FDP, M. Heinz Herbert Karry, assassiné en 1981 dans des circonstances non élucidées.

M. Genscher a indiqué que M. Horten, 75 ans, demeurant en Suisse, avait lui-même fait part hier matin aux dirigeants du FDP qu'il avait fait ce don en décembre 1983, «car il estimait important que le parti FDP continue d'exister».

M. Horten était à la tête de la quatrième plus grande chaîne de grands magasins de RFA (après Karstadt, Hertie et Kauhof) avant qu'il ne se retire en Suisse avec une somme de 1,5 milliard de marks, produit de la vente de ses firmes.

(ats, afp)

Racisme à Chicago

Une famille noire, qui sans le savoir avait déménagé dans un quartier exclusivement blanc de Chicago, a été assiégée durant deux nuits consécutives par une foule en colère, criant des injures racistes et jetant des briques et des pierres dans les fenêtres. (ats, afp)

Chili: Pinochet frappe dur

Le gouvernement chilien a interdit hier par décret la parution de six publications, et établi la censure sur toutes les informations concernant la politique et le terrorisme. Il a en outre décidé de soumettre les rassemblements à autorisation.

Ces mesures suivent l'état de siège décrété mardi au Chili, après plusieurs attaques de la guérilla contre les quartiers généraux de la police. Le couvre-feu est imposé de minuit à 5 heures dans les grandes villes.

Par décret, les magazines de l'opposition «Cauce», «Analisis» et «Apsi», ainsi que l'hebdomadaire «Fortin Mapocho» et la revue littéraire «La bicicleta y pluma y pincel», ont été interdits. Quant au magazine d'opposition «Hoy», il doit désormais soumettre tous ses articles à la censure.

De plus, toutes les publications, les stations de radio et la télévision doivent s'abstenir de donner des informations et des photos sur le terrorisme et sur tout ce qui «peut susciter directement ou indirectement la peur dans la population, perturber la paix civile ou le cours normal des activités du pays».

Multiples arrestations

D'autre part, 150 personnes ont été arrêtées hier à Santiago pour avoir enfreint le couvre-feu, a-t-on appris de source policière. Mercredi, jour de l'entrée en vigueur de cette mesure, la police avait arrêté 107 habitants de Santiago. On ignore le nombre de contrevenants arrêtés dans les autres villes.

Mercredi également, a annoncé un communiqué officiel, la police a arrêté dans des bidonvilles proches de Santiago 214 individus qualifiés d'«anti-sociaux».

(ats, afp, reuter)

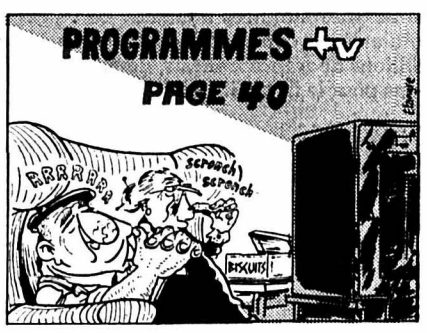

opinion

Vincent et Joséphine

Alors que l'on retrouvait enfin Vincent, le petit Biennois, s'ouvrait à Genève le procès du kidnappeur de Joséphine, fillette du célèbre écrivain Frédéric Dard.

Dans les deux cas il y a eu rapt, menaces de mort et sévices.

Vincent a été séquestré durant 12 jours, Joséphine a été retrouvée au bout de deux jours. Motifs sexuels dans un cas, demande de rançon dans l'autre.

Le verdict de la Cour d'assises de Genève est tombé hier: 18 ans de réclusion. L'importance de cette peine qualifie la gravité de l'acte qu'elle sanctionne.

En marge de ces événements nous voudrions mettre en opposition deux témoignages importants dont l'un est très révélateur d'une attitude qui, malheureusement, a encore largement cours. Elle consiste à minimiser les conséquences d'un rapt, d'un enlèvement, d'une séquestration pour l'enfant qui en est la victime, sans même prendre en compte les sévices divers dont il peut être l'objet.

C'est précisément cette attitude irresponsable qui a incité le kidnappeur à enlever Joséphine, 12 ans. Il pensait qu'elle était âgée de 14 ans «et qu'une enfant de cet âge est en mesure de supporter un enlèvement sans choc particulier».

Et pourquoi ne le penserait-il pas?

Dans «L'Illustré» qui consacre un long reportage à l'enlèvement de Vincent, 11 ans, la parole est donnée à une représentante du «Centre médico-pédagogique vaudois» à Lausanne: *Les effets d'un tel événement – enlèvement, séquestration, menaces de mort – sont sans aucun doute moins marquants chez un enfant de 11 ans que chez un petit de quatre ou cinq ans. A l'âge de Vincent un enfant est capable de comprendre, de réaliser, de relativiser. Il n'en reste pas moins que des effets peuvent exister – cauchemars, angoisses, peur de sortir, crainte de rencontres inconnues - mais ils devraient se résorber assez rapidement et complètement. Surtout si l'enfant est équilibré et qu'il vit dans un milieu familial stable et sécurisant; ce qui semble être le cas pour Vincent.*

Au procès du rapt de Joséphine, on a pu constater que la fillette vivait «dans un milieu familial stable et sécurisant». La Cour a entendu à la barre des témoins l'avis du professeur Pierre Ferrier, directeur de la Policlinique de pédiatrie, de Genève, qui a examiné Joséphine dès sa libération.

► Page 2 *Gil BAILLOD*

PAJERO 4x4
103 CV dès Fr. 26.400.–
NOUVEAU GARAGE DU JURA SA
Léopold-Robert 117
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23.45.50 25332

météo

Ouest et Valais: le ciel sera souvent très nuageux en haute altitude. Le risque de pluies locales est assez faible.

Sud des Alpes et Engadine: demain, pluies abondantes.

Evolution probable jusqu'à mardi: au nord, temps brumeux, en partie ensoleillé, brouillards sur le Plateau puis, en début de semaine, stratus. Au sud, très nuageux.

Vendredi 9 novembre 1984
45e semaine, 314e jour
Fêtes à souhaiter: Théodore, Dora, Teddy

	Vendredi	Samedi
Lever du soleil	7 h. 27	7 h. 28
Coucher du soleil	17 h. 04	17 h. 03
Lever de la lune	17 h. 29	17 h. 59
Coucher de la lune	8 h. 05	9 h. 14

	Mercredi	Jeudi
Lac des Brenets	750,15 m.	750,12 m.
Lac de Neuchâtel	429,06 m.	429,05 m.

sommaire

Nuage toxique sur Genève
SUISSE Page 4

Nouvelle «bête» électronique à Hauterive
ECONOMIE Page 7

région 2e cahier

Ratification du partage des biens
Berne: sans enthousiasme
Jura: satisfaction
PAGE 13

3e cahier

Grand écran
MAGAZINE Page 25

Notre poster couleurs du CP Fleurier
Page 27

MONDE

entre autres

Pari au Proche-Orient

Début officiel des négociations israélo-libanaises sur le retrait des forces de l'Etat hébreu hors du Sud-Liban.

En fait, depuis longtemps, les discussions ont commencé. Entre Beyrouth, Damas et Tel-Aviv, les contacts directs ou indirects n'ont pas manqué.

Plus important encore, au début d'octobre le premier ministre israélien, M. Shimon Peres, s'est rendu à Washington pour parler de la question.

Le moment n'était pas favorable, M. Peres le savait mieux que personne. Ce n'est pas en pleine campagne électorale qu'on va déranger un candidat à la Maison-Blanche!

Mais le problème était si pressant et la réélection de M. Reagan paraissait si assurée que le premier ministre israélien a passé outre aux objections. Il s'agit, en effet, d'un sujet vital pour son pays dans le but de rétablir son économie chancelante.

L'aventure de l'intervention au Liban a coûté, en effet, au bas mot «l'équivalent d'une année d'aide américaine militaire et économique» et Washington doit absolument résorber ses déficits. Il se fait, dès lors, tirer l'oreille pour accorder de nouveaux crédits.

Personnellement, Shimon Peres comprend l'impatience des Etats-Unis face aux atermoiements israéliens quand on parle du retrait du Sud-Liban.

Durant son séjour outre-Atlantique, il aurait même affirmé que son pays était prêt à considérer un retrait partiel unilatéral de ses forces.

Mais de retour en Terre sainte, M. Shimon Peres a dû faire machine arrière devant les réticences de ses pairs, MM. Shamir et Sharon et même de son camarade Rabin.

L'opposition est basée essentiellement sur deux points: elle veut que la Syrie s'engage à ne pas occuper les zones évacuées et à ne pas y favoriser les infiltrations terroristes. Elle ne fait pas confiance aux soldats de l'ONU (FINUL) pour contrôler les territoires dont Israël se retirerait.

Quoi qu'il en soit, il apparaît déjà que Tel-Aviv ne présentera pas un front très solide lors des négociations en raison des oppositions internes de ses dirigeants.

Mais durant le temps qui s'est écoulé pendant la mise en marche des pourparlers avec Beyrouth, Israël s'est efforcé de construire une armée sud-libanaise (ALS) efficace, où les éléments shiites seraient nombreux.

Cette armée devrait pouvoir maintenir la paix dans la région et s'intégrer peu à peu dans l'Armée nationale libanaise.

Lui faire confiance, c'est un pari.

Israël finira-t-il par l'accepter? Séduira-t-il Beyrouth? Damas l'acceptera-t-il?

Les pronostics sont ouverts.

Willy BRANDT

Retrait israélien du Liban du Sud

Négociations dans un climat détendu

Les délégations israéliennes et libanaises aux négociations sur le retrait israélien du Sud-Liban, commencées hier matin au quartier général de la FINUL (Force intérimaire des Nations Unies au Sud-Liban), à Nakoura, à la frontière entre les deux pays, ont décidé d'entrer dans le vif du sujet lundi prochain malgré leur désaccord sur la formule des discussions.

Sous la protection des soldats de la FINUL et des vedettes de la marine israélienne, six oficiers de chaque pays et une délégation des Nations Unies ont siégé autour d'une table triangulaire pour débattre des questions de procédure, indique-t-on de source autorisée proche des Nations Unies. L'entretien s'est déroulé dans une atmosphère détendue, et les deux parties se sont adressées la parole directement, ajoute-t-on de même source.

La délégation israélienne était conduite par le général Amos Gilboa, et celle du Liban par le général Mohamed el Hadj. Le commandant de la FINUL, le général irlandais William Callaghan, présidait la séance. Les deux parties ont campé sur leurs positions quant au déroulement des négociations, Beyrouth réclamant le respect de la Commission d'armistice de 1949 qui prévoit la médiation de l'ONU, tandis que Tel-Aviv voudrait négocier directement entre militaires des deux pays.

Un communiqué commun, publié à l'issue de quatre heures d'entretiens, indique simplement que les généraux William Callaghan de la FINUL, Amos Gilboa de l'armée israélienne et Mohamed el Hadj du Liban, ont fait chacun une déclaration, et sont convenus de reprendre leurs entretiens lundi prochain.

De source proche des Nations Unies, on précise que les délégations ont décidé d'entrer dans le vif du sujet dès lundi, en ignorant les querelles de procédure, tout en estimant que les discussions, prévues trois fois par semaine, seront sans doute longues et difficiles.

Les discussions devraient achopper principalement sur le rôle donné à l'armée du Liban-Sud (ALS) soutenue par Israël. Tel-Aviv insiste pour que les 2000 miliciens qui la composent servent de force-tampon le long de sa frontière septentrionale. Israël voudrait également avoir le droit de faire des incursions au Sud-Liban si cela se révélait nécessaire. Beyrouth et Damas ont rejeté ces propositions.

De source autorisée à Tel-Aviv, on indique que le gouvernement voudrait changer la nature et le nom de l'ALS pour en faire une brigade de l'armée libanaise.

A Beyrouth, des correspondants anonymes, parlant au nom de la «Jihad islamique» qui a déjà revendiqué de nombreux attentats contre des intérêts israéliens, français et américains au Liban, ont menacé par téléphone de lancer une attaque pour perturber les négociations.

Par ailleurs, des coups de feu isolés et des tirs de roquettes ont provoqué hier la fermeture d'un des points de passage entre les quartiers est et ouest de Beyrouth, ont annoncé les services de sécurité. Aucune victime n'a cependant été signalée. Les milices musulmanes et phalangistes se sont accusées mutuellement d'avoir déclenché les hostilités.

(ats, reuter)

Trafic de drogue en Thaïlande

Françaises arrêtées

Deux Françaises ainsi que leur compagnon australien ont été arrêtés par la police thaïlandaise qui les a trouvés en possession de 540 grammes d'héroïne.

Selon la police, Anabel de Bailly, 26 ans, et sa sœur Mathilde, 22 ans, toutes deux originaires de Paris, ont été interpellées lundi en même temps que Owen Jones, 30 ans, au terminus d'autobus de Chiang Mai, à 700 km. au nord de Bangkok. La drogue était dissimulée dans un sachet collé à même la peau par du ruban adhésif, dans le dos d'Anabel de Bailly.

D'après un responsable de la police, le capitaine Weerawut Neamnoi, la jeune femme a reconnu qu'elle avait acheté la drogue à un Thaïlandais pour 100.000 bahts (2800 francs suisses environ) et qu'elle comptait la ramener clandestinement en France.

Ses deux compagnons ne transportaient pas d'héroïne, mais les autorités ont retenu leur complicité.

Les trois jeunes gens, qui possédaient des visas touristiques, s'apprêtaient à prendre un car pour Bangkok lorsqu'ils ont été interceptés. (ap)

Danemark: afflux de réfugiés inhabituel

Plus de 500 réfugiés arrivent au Danemark tous les mois, a annoncé jeudi à Copenhague le Ministère de l'Intérieur précisant qu'il s'agissait là d'un afflux record.

Sur les 631 réfugiés arrivés au Danemark en octobre dernier, plus de la moitié venaient d'Iran, a-t-on ajouté de même source en indiquant en substance que les autorités danoises chargées de l'immigration et les organismes d'aide aux réfugiés avaient des difficultés à faire face à toutes les demandes qui leur étaient faites.

Le nombre de réfugiés – notamment d'Iran, d'Irak, de Sri Lanka et du Liban – a augmenté considérablement depuis que le Danemark a libéralisé sa législation sur l'immigration, il y a un an. Depuis cette date, les officiers chargés de contrôler les identités aux frontières n'ont plus le droit de refuser l'entrée au Danemark aux personnes qui demandent à s'y réfugier. Quant à celles-ci, elles ont le droit de rester au Danemark jusqu'à ce que les autorités chargées de l'immigration aient statué sur leur cas.

(ats, afp)

Poitiers: anesthésistes diaboliques

Deux médecins anesthésistes d'un hôpital de Poitiers ont été inculpés et écroués pour l'assassinat d'une de leur patiente, décédée à l'issue d'une opération chirurgicale bénigne.

L'inculpation d'assassinat contre des médecins anesthésistes est sans précédent en France. Selon certaines informations, les deux hommes auraient voulu se venger de leur chef de service, qui avait lui-même procédé à l'anesthésie précédant l'opération, avec lequel ils étaient notoirement en conflit.

La patiente, une jeune femme de 33 ans, mère de deux fillettes, était morte le 30 octobre, au cours de la phase de réanimation suivant l'intervention d'une tumeur bénigne derrière l'oreille, les deux tuyaux de l'appareil fournissant oxygène et protoxyde d'azote ayant été «apparemment délibérement» inversés, selon les médecins de l'hôpital.

Une plainte contre X avait alors été déposée par la direction de l'hôpital et la famille de la victime.

Le procureur de la République de Poitiers a estimé, mercredi soir, que la jeune femme était morte «dans des conditions faisant apparaître l'existence d'un acte criminel» et que «des présomptions graves» pesaient sur les deux anesthésistes chargés de la réanimation de la patiente.

Dans les milieux médicaux, l'inculpation d'assassinat a suscité l'effarement.

(ats)

Cap Canaveral

Lancement de «Discovery»

La navette spatiale «Discovery» a été lancée hier à 7 h. 15 locales (13 h. 15 HEC) du Cap Canaveral (Floride), pour une mission de huit jours autour de la terre.

L'équipage se compose de cinq astronautes: Frederik Hauck, le commandant de bord, David Walker, le co-pilote, Anna Fisher, la première mère de famille à participer à une mission spatiale, Joseph Allen et Dale Gardner.

Le lancement de «Discovery» était à l'origine prévu mercredi à 13 h. 17 HEC; mais la présence de vents violents en altitude avait contraint la NASA à reporter ce tir de 24 heures.

Au cours de cette mission de huit jours (l'atterrissage est prévu à Cap Canaveral vendredi 16 novembre), le dernier-né des «cargos de l'espace» de la NASA doit déployer deux satellites de télécommunications – le canadien «Anik-D2» de Telesat-Canada, et l'américain «Leasat /Syncom IV-1», qui sera loué à l'US Navy – et en «cueillir» deux autres – «Palapa B2» et «Westar-6» – qui avaient été placés sur de mauvaises orbites en février dernier.

Ces deux derniers satellites seront ramenés à terre dans la soute de «Discovery» pour y être réparés, une opération encore jamais tentée.

Une expérience visant à produire des cristaux organiques en apesanteur doit également avoir lieu pendant ce vol, le quatorzième d'une navette. (ats, afp)

Election présidentielle américaine

Résultats définitifs

Le président Ronald Reagan a obtenu 53.428.357 voix, soit 59% des suffrages, selon les résultats définitifs de l'élection présidentielle américaine.

Il a emporté 49 des cinquante Etats américains avec 525 de leurs 538 votes électoraux.

M. Walter Mondale a obtenu 41% des suffrages, soit 36.930.923 voix. Il n'a emporté que son seul Etat natal, le Minnesota, ainsi que le district de Columbia (la capitale fédérale, qui n'a pas le statut d'Etat), ce qui représente 13 votes électoraux.

Le taux de participation a été de 52,9%, selon une étude d'un institut spécialisé. Cela représente une légère augmentation par rapport à l'élection précédente, où le taux avait été de 52,6%. Mais c'est néanmoins la première fois que la participation s'accroit depuis 1960. Cette année-là, elle avait été de 62,8%. (ats, afp)

En Union soviétique

Mort d'un poète

Le poète dissident soviétique Valentin Sokolov est mort. Son décès est survenu au début de ce mois dans un établissement psychiatrique, situé près de Kaliningrad (ancienne province de Prusse orientale). Il avait été interné sous l'étiquette «d'élément dangereux» depuis plusieurs années. Sokolov avait reçu le «Prix de la liberté» du Pen Club de France, en 1983, club qui l'avait proposé pour le Prix Nobel de la Paix.

Il est le cinquième dissident soviétique mort cette année, après Alexi Nikitine, Olekas Tichij, Youri Litvine et Valeri Marchenko. (ats)

En bref

● **MADRID.** – La dixième conférence parlementaire euro-arabe, qui s'est achevée jeudi à Madrid, a réclamé dans une déclaration commune la suppression des accords économiques entre la Communauté économique européenne et Israël.

● **OSLO.** – Un nouveau gisement pétrolifère au large du centre de la Norvège est le plus prometteur depuis la découverte des gisements de la mer du Nord et pourrait assurer une production continue tout au long du siècle prochain.

● **BONN.** – Le gouvernement ouest-allemand a décidé d'étendre les eaux territoriales de la RFA en mer du Nord à l'ouest et au sud de l'île de Helgoland au large de l'estuaire de l'Elbe de 3 miles marins actuellement à 12 milles.

● **MADRID.** – L'Espagne et la Grande-Bretagne pourraient signer prochainement un accord levant certaines restrictions à la circulation et au commerce entre le territoire espagnol et Gibraltar, possession britannique.

● **SAINT-SEBASTIEN.** – Des bandits se réclamant de l'organisation séparatiste basque espagnole ETA ont abattu un électricien âgé de 39 ans, parce que son père était suspect de collaboration avec la police.

● **HANOI.** – La Cour populaire suprême du Vietnam a prononcé deux condamnations à mort, dont celle d'un chef de la police, et plusieurs peines de prison dans la plus spectaculaire affaire de corruption signalée au Vietnam depuis de nombreuses années.

● **SCHWEINFURT.** – Un «Tornado» de l'armée de l'air britannique s'est écrasé jeudi matin en Bavière tout près d'un couvent.

● **PARIS.** – Le Ministère français de la santé a décidé de partir en guerre contre les nombreux et fructueux abus qui accompagnent la vente des stimulateurs cardiaques en France: pratiques commerciales douteuses, implantation abusive de ces appareils et incompétence de certains praticiens.

Une juste et logique sévérité

Page 1 ◄

Les plaidoiries de l'avocat, représentant le couple Dard et de l'avocat défendant le bandit, resteront aussi dans les annales. La partie civile a décrit l'accusé comme une «crapule machiavélique» pleinement consciente de ses actes, un homme qui n'a droit à aucune compassion, car il a «touché un enfant au sacré». La défense a évoqué le destin d'un fils de famille torturé, plongé dans une paranoïaque confusion intérieure. Un père de famille qui, en prison, a trouvé la voie de la foi et celle du «repentir sincère».

«VOIX MALÉFIQUES»

Entre ces deux portraits contradictoires, les jurés ont donc choisi le premier. Mais Edouard Bois-de-Chesne restera, si ce n'est une énigme, du moins l'insaisissable héros d'un dramatique polar. «Tenter de comprendre l'incompréhensible», tel a été la divise de ce procès. Comment un homme intelligent, aimé et repecté de ses proches, peut en arriver à plonger dans la délinquance, puis à commettre un rapt odieux? Malgré les lumières du psychiatre qui a parlé de «constitution paranoïaque», la question reste ouverte. Dans sa cellule, Edouard Bois-de-Chesne aura le temps de se remémorer les trois jours de fin mars 1983 durant lesquels il a enlevé Joséphine et touché une rançon de deux millions de francs. Il réentendra peut-être inlassablement les «voix maléfiques» qui, selon lui, l'ont poussé à commettre ce forfait. (ap, Imp)

Dans le désert libyen

Une rivière artificielle

Le groupe Usinor a annoncé hier qu'il venait de «conclure avec le groupe sud-coréen Dong-Ah un important contrat de fourniture de produits sidérurgiques pour la construction d'une véritable rivière artificielle à travers le désert libien».

Selon le communiqué d'Usinor, «cette rivière, désignée sous le nom de "Great Man Made River", reliera les énormes réserves d'eau situées en plein cœur du désert libyen aux régions arides de la côte et aux principales villes du nord du pays (Benghazi, Syrte et Tripoli). Ce projet grandiose est le plus ambitieux jamais lancé par le gouvernement libyen».

Dans une première étape, le contrat portera sur la livraison de 40.800 tonnes de fil tréfilé pour précontrainte (fournies par les sociétés Fical et Tecnor, filiales du groupe Usinor), et de 60.000 tonnes de bobines laminées à chaud. La valeur totale de ces exportations s'élèvera à 450 millions de francs français, dont 250 millions pour le fil tréfilé.

Le réseau, dont la construction sera assurée par le groupe Dong-Ah, sera constitué de plus de 2000 kilomètres de tubes de 3 m. 60 de diamètre, enterrés à près de deux mètres de profondeur dans le sable.

(ap)

opinion

Page 1 ◄

Vincent et Joséphine

Il est catégorique: TOUT ENLÈVEMENT LAISSE DES TRACES POUR LA VIE.

Et que dit le père de Joséphine, du criminel, un an après le drame: J'avais trouvé l'équilibre, le bonheur de vivre. Il a fichu en l'air ce bonheur. Depuis, quelque chose s'est modifié chez ma fille, elle a mûri... Il m'a rendu une fille grave qui a perdu ce bien inestimable qu'est l'insouciance.

Voilà qui contraste avec l'insouciance journalistique qui propage cette idée monstrueuse parce que réconfortante pour les criminels que dans le fond, s'en prendre aux enfants, ce n'est pas grave puisqu'ils oublient tout, ces chers petits!

«Ça» peut coûter quand même 18 ans de réclusion...

Gil BAILLOD

Grand match au loto
Musique de la Croix-Bleue

Samedi 10 novembre, 20 heures, Salle de la Croix-Bleue, Progrès 48

Abonnement: Fr. 16.- pour 40 tours

6 cartons et de magnifiques quines:
pendules neuchâteloises, bons d'achat, lapins, fours à raclette, machines à café, corbeilles garnies

28946

marché Diga DISCOUNT ALIMENTAIRE

HIT DE LA SEMAINE

Coca-Cola litre -.75

Gruyère suisse 1er choix kg 12.50

Dessert Tam Tam (vanille-chocolat-caramel) duo 250 g -.70

Côtes du Ventoux AC 82 bout. 7 dl 2.70

Lenor flacon 1 litre 4.20

Tahiti douche flacon 250 ml 2.75

Protector box 4 kg 10.90

Dish Lav box 4 kg 11.90

Planta DUO paquet 2 × 250 g 3.60

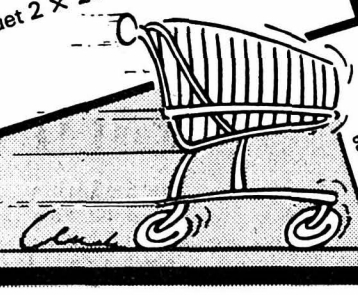

BOUCHERIE CERNIER LE LANDERON

Côtelettes de porc fraîches kg 11.50

Rôti de porc cou kg 16.–

Softlan bidon 4 litres 5.40

Nouillettes aux œufs La Chinoise paquet 500 g 1.60

Jumilla Bléda litre 1.70

Pampers jumbo 21.50

87-629

87-628

marché Diga CERNIER MARIN-CENTRE LE LANDERON

GRANDS LOTOS

Hôtel Bellevue Saignelégier

Samedi 10 novembre à 20 h - Dimanche 11 novembre à 15 h

Riche pavillon: **Jambons - Porcs fumés - Paniers garnis - Filets garnis - Tête de moine - Skis - Luges - Vins** - Organisation **Ski-Club Saignelégier**

14-8089

BARTO meubles
Serre 65 Tél. 23 14 60
LA CHAUX-DE-FONDS

RESTAURANT au britchon
L'arrivée de la chasse...
Rue de la Serre 68,
La Chaux-de-Fonds,
✆ 039/23 10 88
Il est recommandé de réserver votre table

Boulangerie-Pâtisserie
Pierre Butty
Rue Neuve 5,
✆ 039/28 71 14,
2300 La Chaux-de-Fonds

Maison du Peuple

Samedi 10 novembre, dès 21 heures

BAL

Organisé par le **Custom Van Club Littoral neuchâtelois** de Cortaillod

Avec le grand orchestre **Pléiade**

et sa chanteuse Agnès

Invitée spéciale: la chanteuse

Betty Chrys

(alias Brigitte Chatelard)

Black & Decker
Outillage électrique
Le plus grand choix chez
Toulefer SA
Place Hôtel-de-Ville
Et toujours des offres spéciales
Black & Decker

Librairie La Plume
Balance 3, 2300 La Chaux-de-Fonds,
✆ 039/28 62 20

Boucheries Chevalines Schneider
La Chaux-de-Fonds
Place Neuve 8
De la qualité à l'année nous vient notre renommée

Chrys
LA BOUTIQUE JEUNE SPÉCIALISÉE EN TAILLES
40 à 60
Av. Léopold-Robert 4
✆ 039/28 57 81

paci
Construction
Génie civil
La Chaux-de-Fonds
Rue du Commerce 83
✆ 039/26 40 40

Restaurant Elite
Cheminée
Feu de bois
Viandes et poissons
+ chasse
2300 La Chaux-de-Fonds,
rue de la Serre 45,
✆ 039/23 94 33

Oberli OPTICIEN
votre opticien conseil
J.-L. Gonzales succ.
15, av. Léopold-Robert

Toute la mode automne-hiver
BOUTIQUE COQUELINE
AV. L.-ROBERT 11 TEL. 039/23 15 62

SUISSE

A la suite de la rupture d'une conduite dans une usine

Un nuage toxique se déplace au-dessus de Genève

Un nuage toxique s'est déplacé au-dessus de Genève hier matin, à la suite de la rupture d'une conduite à l'usine Firmenich, établie dans le quartier populeux de la Jonction. Cette rupture a provoqué une émanation de brome, un gaz brun-rouge, qui s'est répandu de la Jonction au centre de la ville, pour ensuite gagner le lac et prendre la direction de Coppet et se diluer peu à peu.

Les habitants des quartiers touchés ont été invités à regagner leur domicile ou un établissement public, en prenant la précaution de fermer portes et fenêtres. La population a été informée que le brome pouvait provoquer des irritations des yeux et de la gorge.

Quatre employés de Firmenich qui travaillaient à proximité du lieu de l'émanation ont été admis à l'Hôpital Cantonal, mais en sont ressortis avant midi, à l'exception de l'un d'entre eux qui était encore en observation dans l'après-midi. A 11 h. 50, «plus aucun danger ne planait sur Genève», a indiqué devant la presse le président du Conseil d'Etat, M. Alain Borner.

L'alerte a été donnée à 09 h. 57 et quelques minutes plus tard les sapeurs-pompiers étaient sur place. Une demi-heure plus tard, toute émanation du gaz, très irritant, était stoppée.

Le Service de toxicologie avait entretemps déterminé le degré de concentration du gaz. Des milliers de passants se sont retrouvés soudain avec des picotements dans les yeux – semblables à ceux provoqués par le gaz lacrymogène – et la gorge irritée.

Des voitures de police, munies de hauts-parleurs, parcouraient les rues des quartiers au-dessus desquels planait le nuage toxique et invitaient la population à se mettre à l'abri. Si la question de l'évacuation d'un quartier ou d'un autre s'est posée à un moment, il est finalement apparu que cela n'était pas nécessaire. Les gendarmes qui suivaient le nuage et qui interdisaient au fur et à mesure la circulation étaient munis de masques à gaz.

«Aucun mouvement de panique» ne s'est produit, a souligné M. Borner, mais une certaine inquiétude s'est manifestée.

Le conseiller d'Etat Christian Grobet, chef du Département des travaux publics, a ordonné la désaffection de l'usine et va maintenant déterminer avec les responsables de cette entreprise et divers services officiels dans quelle mesure cette décision pourra être levée. Il a ordonné, d'autre part, un contrôle de toutes les installations de l'usine et un contrôle des eaux, notamment celles du lac. «En l'état actuel, aucune inquiétude n'est à éprouver», a-t-il indiqué. Pour sa part, le procureur général a ouvert une information pour déterminer s'il y a eu délit ou crime par négligence.

Un représentant de la direction de Firmenich s'est déclaré «très peiné» par les difficultés occasionnées à la population par l'émanation de brome. Il a d'autre part indiqué qu'il était prévu, déjà avant l'incident, de déménager «dans les plus brefs délais» les activités chimiques déployées à la Jonction dans l'établissement dont dispose Firmenich à La Plaine, à une quinzaine de kilomètres du centre de Genève.

«C'est avec révolte et consternation que nous avons subi l'accident» a déclaré jeudi après-midi l'Association des habitants de la Jonction qui estime que «la population a été réellement mise en danger pendant plusieurs heures». L'Association demande «la fermeture immédiate de l'usine» en soulignant que les habitants de la Jonction ont «toujours été incommodés et inquiétés par les émanations» provenant de cette usine de Firmenich (production de parfums et arômes naturels).

Firmenich précise

La concentration du gaz de brome qui s'est échappé à 10 h., «pour une raison encore indéterminée», d'une conduite de l'usine de la Jonction, «ne représente pas de danger pour la santé», a indiqué hier en fin d'après-midi le service de presse de Firmenich. Mais il reste que «ce gaz à l'odeur extrêmement puissante, est irritant pour les yeux». La direction de Firmenich «regrette vivement la nuisance» ainsi «causée à la population avoisinante».

«La quantité de gaz nocif qui s'est échappée est faible et s'est dissipée dans l'atmosphère», a précisé Firmenich. 5 opérateurs qui se trouvaient dans l'atelier ont subi une irritation des yeux, ont été évacués à la Permanence et l'ont quittée peu de temps après. «Aucun autre blessé n'est à déplorer», a indiqué l'entreprise.

«Pour une raison encore indéterminée, à précisé Firmenich, du brome s'est échappé d'une conduite menant du réservoir de contenance à l'appareil de réaction, et le liquide s'est vaporisé dans l'atelier». L'accident a été «spectaculaire en raison de la couleur orange du gaz et de son odeur désagréable». (ats)

Coût de la vie

+ 0,6% en octobre

Pour la première fois depuis avril dernier, le renchérissement en octobre par rapport au même mois de 1983 a dépassé 3%. Il s'inscrit à 3,1%, contre 2,7% en septembre, traduisant une progression de l'indice des prix à la consommation calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) de 0,6% en octobre par rapport au mois précédent.

L'augmentation la plus forte d'un mois à l'autre s'est produite dans le groupe chauffage et éclairage (+3,2%), principalement du fait de l'évolution des prix du mazout qui a sensiblement renchéri durant la première quinzaine d'octobre. Ont également avancé les indices des groupes alimentation (+1%), transports et communications (+1,2%), et santé et soins personnels (+1,1%). Cette dernière hausse résulte de majorations tarifaires pour des prestations médico-dentaires. (ats)

Impôt fédéral direct et deuxième pilier

La Commission des Etats pense aux couples mariés

Point central de l'adaptation de l'arrêté sur l'Impôt fédéral direct au deuxième pilier (prévoyance professionnelle), le principe de la déductibilité totale des cotisations a été approuvé à l'unanimité par la commission du Conseil des Etats, qui a terminé ses travaux jeudi. Elle a par ailleurs proposé un système de déductions qui avantage les couples mariés par rapport au projet original du Conseil fédéral.

Présidée par le radical zurichois Ricardo Jagmetti, la commission a approuvé dans son ensemble le projet de loi fédérale visant à adapter l'arrêté du Conseil fédéral sur la perception d'un impôt fédéral direct à la loi sur la prévoyance professionnelle, par laquelle le second pilier devient obligatoire dès le 1er janvier prochain.

Deux nouveautés essentielles sont introduites par cette nouvelle réglementation. D'une part, les cotisations versées par les salariés et indépendants à des institutions de prévoyance sont totalement déductibles de l'impôt fédéral direct (ex-impôt dit de défense nationale), alors que jusqu'ici elles ne l'étaient que dans une certaine mesure. D'autre part, les futures prestations fournies par les institutions de prévoyance seront entièrement imposables, alors que jusqu'ici leur imposition s'échelonne entre 60 et 100% selon l'importance du financement accordé par la personne qui cotise.

La commission ne propose en fait qu'une modification importante du projet gouvernemental, qui vise à améliorer la position des couples mariés. Le montant maximal déductible pour toutes les autres assurances (maladie, primes d'assurance-vie, cotisations AVS, etc.) et intérêts des capitaux d'épargne est porté de 1800 à 2000 francs pour les couples mariés, mais abaissé de 1500 à 1000 francs pour les personnes seules (célibataires, veufs, divorcés). Actuellement, ces montants maximums sont de 3000 et 2500 francs respectivement, les cotisations du deuxième pilier étant comprises dans ces chiffres contrairement à ce qui se produira à l'avenir. Par la même occasion, la commission propose d'augmenter de 200 à 300 francs la somme déductible pour chaque enfant.

(ats)

Exercice de défense général

Gouvernement et armée préparent leur collaboration

L'exercice de défense générale 1984, combiné avec un exercice opératif, (ex dg/ex op 84) aura lieu du 12 au 16 novembre 1984 sous la direction du commandant de corps Eugen Luethy. Il a pour but d'entraîner la collaboration entre les organes civils et militaires suprêmes de notre pays dans des situations extraordinaires, et d'examiner les structures du commandement, les circuits de l'information et les transmissions, a indiqué jeudi la direction de l'exercice.

Un gouvernement, nommé pour les besoins de l'exercice par le Conseil fédéral, ainsi que l'état-major du Conseil fédéral dirigé par le chancelier de la Confédération, M. Walter Buser, les états-majors des départements et de leurs offices et services constitueront les participants civils à l'exercice. Les organes suprêmes du commandement militaire seront les états-majors de l'armée sous les ordres du chef de l'état-major général, le commandant de corps Joerg Zumstein, ainsi que des parties des états-majors des corps d'armée et des zones territoriales.

Il est prévu également de mettre à l'étude la collaboration entre Confédération et cantons en matière de défense générale: à cet effet, les états-majors de conduite de six cantons (ZH, LU, SH, GR, TI, VD) participeront pour la première fois à un tel exercice. Au total, l'exercice aura environ 3000 participants, sans compter les troupes de transmission, les troupes du quartier général de l'armée et les formations de protection de l'infrastructure des organes civils.

L'exercice a pour objectif d'analyser les problèmes de nature politique, militaire et civile qui se posent dans des situations extraordinaires, notamment dans des cas de crise, de protection de la neutralité et de défense. Il s'agit de préparer les organes de conduite civiles et militaires à agir dans de telles circonstances: une telle préparaton est en effet la condition même du maintien de notre indépendance. (ats)

Fermeture d'Hispano-Oerlikon

Cent licenciements à Genève

Tous les efforts entrepris en vue de trouver un partenaire pour que Hispano-Oerlikon puisse continuer son activité en tant que société indépendante sont restés sans succès, a déclaré hier le groupe Oerlikon-Bührle, Zurich, dont l'entreprise genevoise est une filiale. Il n'est pas non plus prévisible que cette situation se modifie jusqu'à la fin de l'année en cours, a-t-il ajouté. C'est pourquoi l'entreprise terminera ses activités industrielles durant le premier semestre de 1985. Cette situation entraînera la mise à la retraite anticipée ou le licenciement d'environ 100 personnes.

Près de 100 employés pourront cependant poursuivre une activité professionnelle à Genève, sur la base d'un contrat de travail direct avec Oerlikon-Bührle, a indiqué le groupe. Il s'agit principalement de collaborateurs des secteurs développement et services techniques d'Hispano-Suiza ainsi que d'une petite équipe administrative.

Avec la collaboration du Département genevois de l'économie publique, divers contacts ont été établis avec d'autres entreprises industrielles genevoises. Ceux-ci n'ont cependant pas abouti à des résultats permettant de maintenir les emplois. En revanche, une liaison avec des entreprises spécialisées de la région genevoise s'est dessinée pour la fabrication de pièces destinées à des nouveaux produits d'Oerlikon-Bührle. (ats)

● **Le groupe d'actionnaires «dissidents» de la société Parkhotel Giessbach a finalement accepté l'offre du président du Conseil d'administration Franz Weber de lui revendre leurs actions à leur valeur nominale de 500 francs chacune.** «Nous abandonnons le royaume de Weber et partons en exil», ont écrit les actionnaires dans un communiqué.

● **Pour participer à l'augmentation du capital des banques régionales de développement interaméricaine (BID), asiatique (ADB) et africaine (BAD),** le Conseil fédéral propose aux Chambres de voter un crédit additionnel de 120 millions de francs, qui viendraient s'ajouter aux 300 millions acceptés en 1979. Le message destiné au Parlement a été publié hier.

Avant l'élection à la vice-présidence du Conseil national

Mise au point socialiste

Le groupe socialiste des Chambres fédérales estime que c'est le candidat qu'il choisira qui devra être élu à la vice-présidence du Conseil national pour 1985. Dans un communiqué publié hier, il déclare que, quel que soit son choix, il sera fait démocratiquement le 15 novembre. Cette mise au point vise certains commentaires de presse qui avaient fait état de luttes internes.

Le communiqué officiel affirme que le groupe n'a pour l'instant pas encore discuté concrètement d'une candidature. Du moment qu'un certain nombre de candidats valables – dans la presse, il a été question de Mme Lilian Uchtenhagen et de MM. Walter Renschler, Fred Rubi et Martin Bundi – sont à disposition pour cette fonction, le groupe socialiste trouve adéquat d'examiner les candidatures avec soin en donnant la préférence à des critères de qualité plutôt que d'opportunité.

Le traditionnel système de rotation à la présidence de la Chambre du peuple donne cette année aux socialistes la possibilité de mettre l'un ou l'une des leurs à la vice-présidence, qui deviendra président en 1986. (ats)

● ***Le Conseil fédéral a approuvé le supplément de 129,5 millions de francs au budget financier 1984 des PTT demandé par son Conseil d'administration.***

PUBLICITÉ

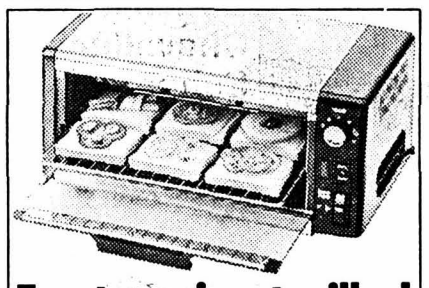

Toaster, cuire et griller!

SIGG TOASTER MULTI-FOUR

Ce merveilleux petit four consomme très peu d'électricité et se contente de la moitié du temps habituel pour préparer de croustillants toasts pour le petit déjeuner, un en-cas délicieux ou le repas de toute la famille – en un tournemain!

Dans tous les commerces spécialisés et les grands magasins. fr. 199.–

44-6210

FAITS DIVERS

A l'aéroport de Genève-Cointrin

Grosse prise de marihuana

Plus de 63 kilos de marihuana ont été découverts mercredi en fin de journée dans les bagages de deux Zaïrois, à leur arrivée à l'aéroport intercontinental de Genève-Cointrin, a révélé jeudi le porte-parole de la police genevoise.

Venant du Zaïre, les deux voyageurs avaient plusieurs bagages et c'est dans deux valises que la drogue a été découverte. Un troisième homme, un Angolais, établi à Genève, les attendait. L'arrestation du trio a été réalisée grâce à une concertation des services de police et de douanes.

MATRICIDE ACQUITTÉ À SCHAFFHOUSE

Le Tribunal cantonal schaffhousois a aquitté un homme de 35 ans prévenu de matricide. L'accusé avait tué le dimanche de Pentecôte sa mère, âgée de 68 ans, en l'étranglant avec une ceinture. Pour les juges, l'accusé est totalement irresponsable puisqu'il souffre d'une grave dépression. Il devra donc être interné dans une clinique psychiatrique.

Avant le meurtre, l'accusé avait commis plusieurs tentatives de suicide et a fait de longs séjours dans des établissements psychiatriques. Au moment du crime, il avait pris la décision de mettre fin à ses jours et de tuer sa mère, une femme extrêmement tyranique selon la déposition des experts psychiatriques. Ceux-ci ont relevé l'influence néfaste que la victime a exercé sur le développement mental de son fils qui l'a soignée de longues années alors qu'elle souffrait d'arthrose.

ZURICH: AGRESSION

Un jeune homme masqué et armé a agressé le pompiste d'une station située dans un quartier industriel de Zurich. Il a menacé sa victime avec une arme de poing et a pris la fuite en emportant 9000 francs.

LUGANO: UN VOILE DE MYSTÈRE

Un voile de mystère entoure un fonds d'environ 5 millions de francs provenant de l'héritage d'Edmondo de Amicis, auteur du célèbre livre italien pour enfants «Cuore», publié pour la première fois en 1892.

La ville de Turin tente actuellement de savoir si, effectivement, pareille somme est déposée auprès de la filiale de Lugano de la «Banco di Roma» et qui peut en disposer. L'auteur de «Cuore» avait en effet légué les droits du livre à sa ville natale afin qu'elle institue un fonds en faveur des étudiants nécessiteux.

(ap, ats)

Activités de développement de l'ONU

Contributions helvétiques

Une contribution globale de plus de 70 millions de francs a été annoncée mercredi à New York par la Suisse en faveur des différentes activités de développement du système des Nations Unies pour 1985, a indiqué hier un communiqué du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE).

C'est à l'occasion de la réunion annuelle des Nations Unies dite «Conférence des annonces» que Mme Francesca Pometta, observateur permanent de la Suisse auprès de l'ONU, a fait part de cette contribution.

La plus grande part de ce montant est destinée au programme des Nations Unies pour le développement (PNUD): 43,2 millions (40 millions en 1984). Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) recevra 12 millions (9 millions en 1984), le Fonds pour les pays les moins avancés 6 millions, le Fonds pour les activités en matière de population (FNUAP) 5 millions, le Fonds d'équipement (FENU) 4,235 millions, tandis que des contributions de moindre importance sont réservées à plusieurs autres institutions, précise le DFAE. (ats)

UN SACRÉ NUMÉRO, BRANCHÉ!

Branchée, la nouvelle Peugeot 205 3 portes!
Trois versions au choix, moteurs de 1124 ou 1360 cm³. Peugeot 205 trois portes.
Un look GTI fulminant et un charme...Testez-la!
Son prix vous aguichera autant que son look: à partir de **Fr. 10 995.–**

NOUVEAU: version 3 portes!

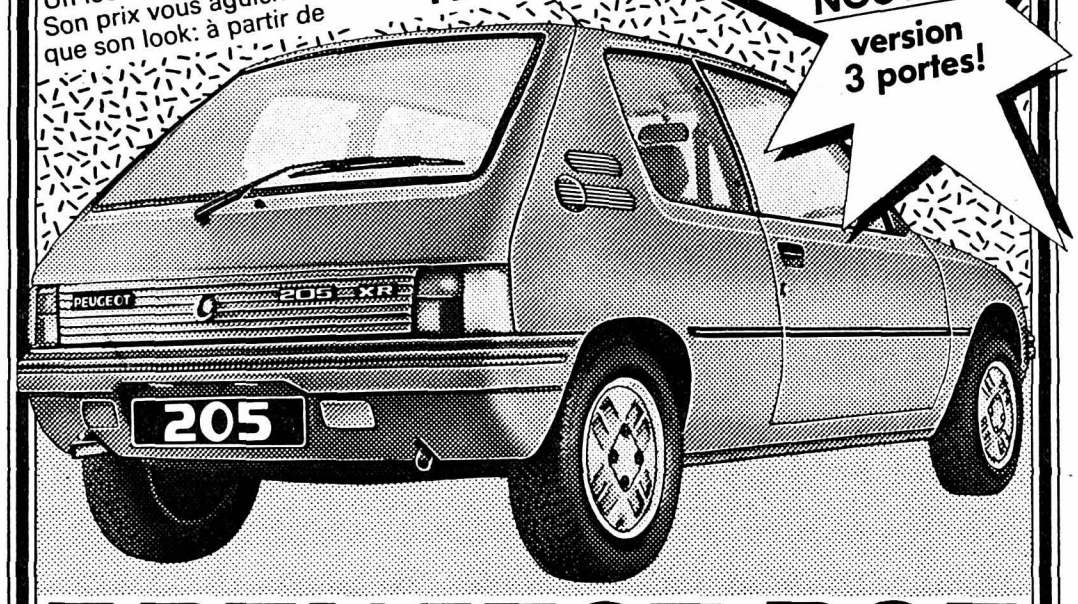

PEUGEOT 205
ENTILLES SA

Garage et Carrosserie

La Chaux-de-Fonds ✆ 039/26 42 42
Le Locle ✆ 039/31 37 37

PEUGEOT TALBOT
VOILÀ DES AUTOMOBILES

L'annonce, reflet vivant du marché

Chambre à coucher «Avignon»

rustique, bois noyer
lit 160 × 200 cm

comme photo
Fr. 2680.-

Autres chambres rustiques. **UNIQUE** dans la **RÉGION !** Une visite s'impose.

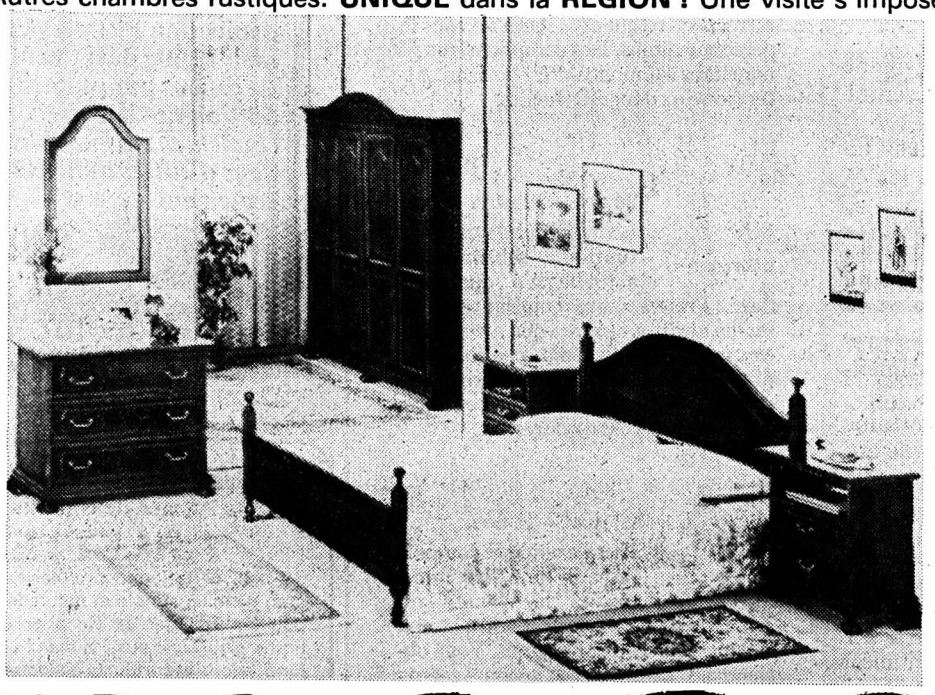

moco
meubles · Cernier

80-722

Le grossiste qui détaille

OPN 904/84 He McConn

Faites la nique à l'hiver!

Avec le différentiel autobloquant ZF, les Opel **Manta, Rekord, Senator** et **Monza** sont encore

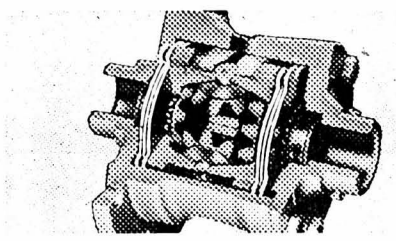

mieux à même d'affronter l'hiver. Pour certaines exécutions de ces modèles comme équipement de série, pour d'autres, en option.

L'avantage: le différentiel autobloquant ZF empêche les roues motrices de patiner. Le blocage s'opère automatiquement et progressivement, et la force de traction est transmise en permanence sur la roue qui adhère le mieux à la route.
Le résultat: vous passez là où d'autres ne passent pas.
Pour tout savoir sur le différentiel autobloquant ZF et ses avantages, il suffit de vous adresser à votre distributeur Opel.

OPEL
FIABILITÉ ET PROGRÈS

LA NOUVELLE GENERATION OPEL. LE Nº 1 EN SUISSE

La Chaux-de-Fonds Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; **Le Locle** Garage du Rallye, W. Dumont; **Saint-Imier et Villeret** Garage R. Gerster; **Les Verrières** Garage et Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit;
et les distributeurs locaux à: Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; **La Sagne** Pierre Benoit Automobiles; **Sonceboz** Garage P. Hürzeler. 06-595

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

UNIPHOT SA

LA CHAUX-DE-FONDS: Photo-Ciné **Nicolet**
SAINT-IMIER: **Photo-Ciné Moret**
LE LOCLE: Photo-Ciné **Curchod**
CERNIER: **Photo-Ciné Schneider**

Suggestion de cadeaux
UN POSTER de votre meilleur négatif
ACTION jusqu'au 30 novembre

24 × 35	Fr. 7.50
35 × 50	Fr. 12.50
50 × 70	Fr. 17.50

87-445

Rôtisserie AU FIN BEC
Etablissement Moreau
M. et Mme M.D. Moretti
✆ 039/23 64 65
Dès ce soir et tous les vendredis soir
Tripes à la neuchâteloise
ainsi que notre nouvelle carte
Salles pour banquets
28998

On cherche
PERSONNE
pour aider dans un restaurant entre 11 h. 30 et 13 h. 30.
Ecrire sous chiffre KW 29028 au bureau de L'Impartial.

Prix choc
pour duvets nordiques
238
Grâce à notre propre fabrication et vente directe:
grandeur 160x210,
tissu percale 100% coton,
confection PRIMAVERA
avec 1200g duvet neuf
de canard pur plumeux
55% gris-clair
(également disponibles dans d'autres dimensions)
seulement
300 fr.
032 53 14 14
HILTBRUNNER
FABRIQUE DE LITERIE SA
A CÔTE DU CAFE FLORIDA
2557 STUDEN
118-385459

HOROSCOPE-IMPAR du 9 au 15 nov.

Si vous êtes né le

9 Des difficultés financières vous inciteront à modifier vos projets. sur le plan sentimental, rien ne semble s'opposer à une entente solide.
10 De nouvelles responsabilités vous seront vraisemblablement confiées. Vos relations avec vos supérieurs et vos collègues seront sous une bonne étoile.
11 Vous recevrez des marques de sympathie et d'affection, mais ne précipitez rien dans votre vie sentimentale. Prudence dans le domaine financier.
12 Divers succès vous attendent. Contrôlez toutefois vos possibilités avant de réaliser vos projets. Chance dans les relations amicales.
13 Les initiatives que vous prendrez pour améliorer vos conditions de travail ou pour agrémenter votre bien-être seront favorisées.
14 Soyez ferme sur des questions de principe pendant les trois premiers mois si vous voulez atteindre votre but. Votre vie sentimentale ne vous posera pas de problème.
15 Mettez vos ambitions au premier plan. Vous enregistrerez certains succès professionnels, mais c'est surtout votre vie sentimentale qui sera favorisée.

Verseau — **21 janv. – 19 février**
Cultivez votre bonheur et ne le laissez pas s'enfuir faute de soins. Montrez-vous plus tendre et plus généreux avec l'être aimé et vous pourrez envisager un avenir serein. Vos projets seront favorisées. Une satisfaction d'ordre professionnel vous mettra d'excellente humeur.

Poissons — **20 février – 20 mars**
Vous rencontrerez une personne que vous aviez perdu de vue. Ne refusez pas l'amitié sincère qui s'offre à vous. Quelqu'un vous fera probablement un petit cadeau qui vous fera grand plaisir. Des influences astrales bénéfiques vont vous aider dans le règlement d'un problème délicat.

Bélier — **21 mars – 20 avril**
Votre vie sentimentale sera calme. Vous aurez cependant l'occasion de faire une rencontre intéressante, mais il ne faudra rien en attendre de sérieux. Bonne prériode pour le travail, les entreprises nouvelles et les décisions qui engagent votre avenir.

Taureau — **21 avril – 20 mai**
Quelques petits nuages vont planer sur votre vie affective. Surveillez vos gestes et vos paroles. Avec un peu de diplomatie, vous pourrez éviter la mésentente et tout rentrera dans l'ordre vers la fin de la semaine. Vous accomplirez la tâche qui vous est confiée avec brio.

Gémeaux — **21 mai – 21 juin**
Grande satisfaction sentimentale au cours d'un déplacement pendant le week-end. Vos succès en société vous flatteront. Si vous persévérez dans votre travail, vous finirez par atteindre votre but. Vous pourrez vous libérer d'une préoccupation qui vous pesait depuis un certain temps.

Cancer — **22 juin – 22 juillet**
La semaine vous apportera probablement de bonnes nouvelles. Si vous savez saisir la balle au bond, une aventure intéressante s'offrira à vous. Prenez les dispositions qui vous permettront de vous libérer d'une obligation désagréable et de vous consacrer à des activitées plus plaisantes.

Lion — **23 juillet – 23 août**
Le jeu que mènent vos relations à votre égard peut vous inciter à remettre en question vos sentiments. Attendez votre heure pour dévoiler vos intentions. Les circonstances vous obligeront à modifier certains de vos projets ou à en retarder la réalisation. Ne perdez pas courage, tout s'arrangera.

Vierge — **24 août – 23 sept.**
Attention aux passions soudaines et aux conflits de caractère qui risquent de provoquer des brouilles sérieuses. Attendez des jours meilleurs et modérez vos ambitions. Dans votre travail, documentez-vous sur les sujets que vous devrez traiter. Vous aurez l'occasion d'accéder à un poste plus important.

Balance — **24 sept. – 23 oct.**
Ne cédez pas à un soudain besoin de confidences que vous pourriez ressentir. En évoquant un passé révolu, vous risquez de susciter une jalousie rétrospective qui détachera de vous la personne aimée. Des complications financières s'annoncent à l'horizon. Attention aux dépenses futiles.

Scorpion — **24 oct. – 22 nov.**
L'ambiguité de votre situation sentimentale actuelle n'a que trop duré. Prenez votre courage à deux mains et dites ce que vous avez sur le cœur. Ne vous dispersez pas en entreprenant une activité secondaire même si elle vous permettrait peut-être d'augmenter vos ressources.

Sagittaire — **23 nov. – 21 déc.**
Etudiez bien le comportement de l'être aimé. Suivez le chemin du bonheur tel qu'il vous est tracé et non tel que vous vous l'imaginez. Vous obtiendrez des succès encourageants dans vos activités professionnelles. Expliquez vos projets aux personnes de votre entourage qui peuvent vous aider.

Capricorne — **22 déc. – 20 janvier**
Vous reprendrez confiance en vos pouvoirs séducteurs. La vie de famille sera heureuse, mais elle demandera que vous lui consacriez plus de temps. Vous vous sentirez stimulé dans votre travail. Profitez-en pour liquider un tas de petites corvées avant de commencer autre chose.

Copyright by Cosmopress)

PARTENAIRE
Agence de contacts

ARLETTE
32 ans, cette jeune secrétaire, dynamique, gentille, simple et naturelle aimerait pouvoir partager sa vie avec un jeune homme qui aime aussi la marche, le ski de fond, sports et surtout le dialogue.
Réf. 32143

YVES
40 ans, divorcé, de profession monteur, sportif, actif, d'un caractère gai et agréable, il aime aussi la marche, la cuisine et surtout la musique qu'il pratique en amateur avec ses amis. Réf. 41136

VEUF
du troisième âge, d'un caractère très gentil, compréhensif, aimable et distingué. Il souffre de sa solitude et aimerait retrouver une vie de famille harmonieuse avec une dame gentille, simple, âge sans importance. Réf. 86146

Rue Jaquet-Droz 12
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 98 61 (de 15 h. à 19 h.)
28-1148

ECONOMIE

Nouvelle «bête» électronique à Hauterive: Multitime

La précision du quartz horloger alliée à la souplesse de l'ordinateur

L'électronique de haute précision est infiniment plus délicate que l'organisme humain. Surtout en cours de fabrication où sa sensibilité est parfois supérieure à celle du champ où opère un chirurgien. Le produit électronique n'a aucune défense immunitaire. Il ne supporte aucune pollution avant d'être terminé et de ce fait protégé. C'est pourquoi, plus l'on avance dans la technologie électronique et plus l'on se rend compte qu'à certains stades de production particulièrement délicats il s'agit de limiter les interventions humaines directes, afin de diminuer les risques.

Un exemple? Mille et une précautions doivent être prises dans la fabrication des fameuses «puces savantes» les microcircuits à hautes performances. Il suffit pourtant d'une travailleuse à peine enrhumée, ou même ayant fumé une cigarette à l'heure de la pause et émettant d'infimes particules de goudrons, pour polluer un bain. On s'est aperçu que même des robots étaient polluants – ou pouvaient l'être – dans le champ des opérations, en libérant diverses particules, aussi minuscules soient-elles.

C'est dire que si la robotique entraîne une diminution des travaux répétitifs, elle n'est pas seule responsable de la perte de postes de travail: la technologie elle-même possède des spécificités d'une exigence extrême. Même la robotique réclame une mise au point très soigneuse afin d'éviter au maximum le nombre d'éléments en mouvement sur des pièces à traiter et surtout au-dessus, ou à l'intérieur de bains. D'où étude de systèmes spéciaux.

Une entreprise d'Hauterive «Mobatec» qui est en fait un bureau de recherches, avec à sa tête un jeune électronicien-informaticien, M. Jean-Jacques Blaser, s'est spécialisée dans l'étude de ces systèmes.

Rubrique économique:
Roland CARRERA

«La plupart des industriels n'ont même pas l'idée des développements spécifiques possibles susceptibles de les intéresser directement et parfois déjà appliqués en chimie ou en pharmacie...» explique M. Blaser. Sauf bien sûr lorsqu'un problème surgit.

Et c'est précisément l'un de ces problèmes rencontrés au sein d'un groupe dont une spécialité consiste en la fabrication de microcircuits hautement performants, qui a conduit à la réalisation d'une nouveauté dont l'intérêt réside dans le fait qu'elle a été construite **par** des gens de notre région, avec du matériel fabriqué sur place et **pour** des gens de notre région. En effet, la «minuterie» électronique capable de programmer un grand nombre d'opérations allie la précision du quartz horloger à la souplesse de l'ordinateur. Destinée en premier lieu à remplacer les minuteries électro-mécaniques équipant encore bon nombre d'installations de traitements thermiques, de trempe, de traitements de surface, de nettoyage etc., cette nouvelle commande interactive baptisée «Multitime» apporte des avantages décisifs dans la modernisation et l'adaptation d'équipements spécifiques.

Inutile d'entrer dans de trop longs détails techniques ou scientifiques. L'important est de retenir qu'il existe sur place des équipes capables de savoir ce qu'il faut faire pour améliorer certains critères de qualité, d'homogénéité de la production et de prix de revient.

En l'occurrence nous observerons que des groupes importants ou des laboratoires de recherches pourtant fort bien équipés en personnel et en matériel ont déjà fait appel à ces spécialistes constituant une partie de l'environnement indispensable au bon développement des industries de pointe.

L'AMOUR DU BIDULE?

Une chose nous a souvent frappés en visitant des entreprises: chacune d'entre elles a apporté nombre de modifications à des outillages ou à des machines ayant au départ déjà une certaine réputation d'universalité. L'explication?

«La plupart du temps, nous dit M. Blaser, lorsque l'on reçoit une machine en microtechnique, il y a tellement de paramètres à enrober qu'il faut parfois des mois de mise en route pour parvenir à une sérieuse adaptation aux spécificités données...»

Et ce type d'adaptation fait aussi partie des activités du bureau, qui avaient du reste débuté en réalisant des interfaces pour machines à écrire électroniques...

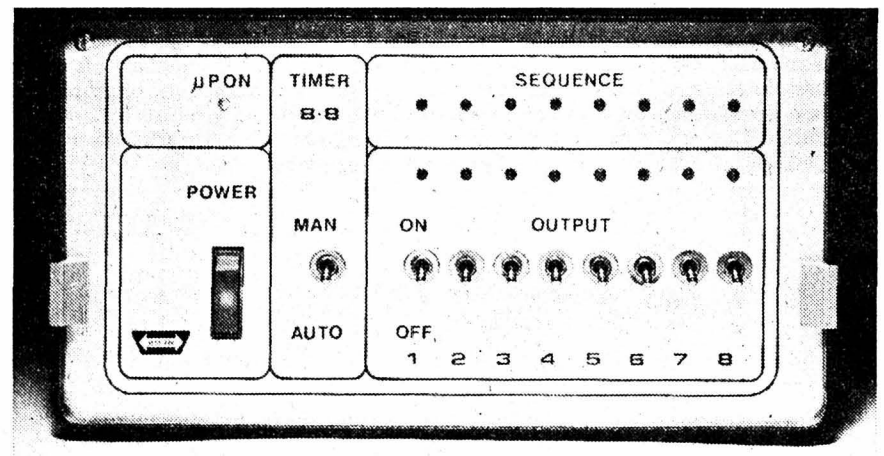

Une commande MULTITIME capable en l'occurrence de contrôler une batterie de four, chacun commandé par un séquenceur autonome appelé «Timer» basé sur le circuit intégré de EEM Marin «M-3000» et relié à l'ordinateur par un bus standard. Les séquenceurs sont donc des unités à microprocesseur autonome comprenant chacun une base de temps à quartz, une mémoire et les entrées-sorties nécessaires à la commande des différentes séquences, ici des fours de diffusion. Une batterie tampon assure la continuité du programme en cas de coupure du réseau et un circuit «chien de garde» – watch dog – surveille en permanence le bon fonctionnement de l'appareil qui peut être équipé de fonctions additionnelles, avec micro-ordinateur, logiciel permettant l'introduction de programmes de diffusion par le clavier, stockage sur disquette transfert dans les séquenceurs, possibilité de suivre les programmes en cours sur écran par jeu de tableaux donnant les informations: numéro, temps restant de séquence, temps restant total etc. Le tout avec imprimante et «journal de bord»...

Et maintenant...

Ogival est morte, vive NOW

La nouvelle société, fondée à la suite de la faillite du précédent groupe Ogival: New Ogival Watch Co. SA, vient d'abandonner un nom qui, du moins peut-on le supposer, emporte avec lui des relents qui pourraient encore se révéler désagréables, l'affaire de l'ancienne Ogival n'étant pas terminée.

La société désormais gérée par Mme Sylvie Rumo, présidente du Conseil d'administration et Mme Liliane Stettler, administratrice, a décidé d'adopter la nouvelle raison sociale: NOW SA.

Se refusant à vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, Mme Rumo, nous avait fait part, quelques jours après l'assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle la décision de transformer la raison sociale avait été prise, de son espoir de parvenir à remettre l'entreprise sur ses rails. Notamment par une politique de produits essentiellement créative et de haute qualité, très sérieusement menée.

On observera que Mme Rumo est loin d'être une débutante dans l'industrie horlogère où elle était déjà active avant son mariage. Elle possède toutes les chances de gagner un pari par ailleurs difficile à relever. R. Ca.

Balance commerciale américaine

Déficit record

Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis, calculé sur la base de la balance des payements, a atteint le record de 33,3 milliards de dollars au troisième trimestre contre 25,7 milliards le trimestre précédent, a annoncé jeudi le Département du commerce.

Pour les neuf premiers mois de l'année, le déficit ressort ainsi en rythme annuel à 113,2 milliards de dollars contre 61,1 milliards pour la totalité de 1983. (ats, afp)

En deux mots et trois chiffres

● **Les entrées de commandes consolidées du groupe Sulzer, à Winterthour, se sont accrues de plus de 30 pour cent au cours des neufs premiers mois de cette année par rapport à la même période de 1983,** indique le rapport intermédiaire de la société. En outre, les comptes du groupe se solderont en 1984 par «une perte beaucoup moins importante» que celle enregistrée l'année précédente, ajoute la deuxième entreprise suisse de construction de machines, dont la perte s'était inscrite en 1983 à 102 millions de francs.

● **La Société suisse de réassurances, la deuxième en importance de la branche à l'échelle internationale, à l'intention de modifier sa politique et ses objectifs sur le marché américain des assurances** a déclaré à Zurich, M. Walter Diehl, président du Conseil d'administration. M. Diehl a par ailleurs indiqué que sa société se soumettrait dès les premiers mois de 1985 à une étude d'analyse des coûts qui a été confiée à l'entreprise McKinsey & Cie, Zurich.

● **La consommation d'électricité en Suisse a augmenté de 5,5 pour cent durant l'année hydrologiques écoulée (octobre 1983 à septembre 1984). Elle a passé de 37,4 milliards de kilowattheures (mrd kwh) à 39,5 mrd kwh. L'Union des centrales suisses d'électricité (UCS) qui a communiqué ces chiffres note à ce propos que la hausse a dépassé de deux points les prévisions de l'économie électrique.**

● **Deux compagnies suisses sont sur les rangs pour tenter d'enlever un contrat de 600 millions de dollars canadiens (un milliard 134 millions de francs) du ministère canadien de la Défense.** Oerlikon-Bührle et Contraves ont toutes deux fait savoir à Ottawa qu'elles étaient disposées à fournir le matériel de défense anti-aérien à basse altitude que les forces canadiennes veulent acquérir pour protéger leurs bases militaires de Lahr et de Baden, en Allemagne.

BOURSE

NEUCHÂTEL	A	B
Cr. Fonc. Ne.	670	675
La Neuchâtel.	570	570
Cortaillod	1300	1300
Dubied	225	225

HORS BOURSE	A	B
Roche b/jce	92875	92125
Roche 1/10	9450	9525
Asuag	29	28
Kuoni	8300	8200
Astra	1.70	1.75

ACTIONS SUISSES	A	B
B. Centr. Coop.	745	745
Swissair p.	1027	1027
Swissair n.	835	835
Bank Leu p.	3750	3725
UBS p.	3495	3485
UBS n.	657	658
SBS p.	358	356
SBS n.	275	268
SBS b.p.	301	296
C.S. p.	2320	2310
C.S. n.	433	430
BPS	1485	1470
BPS b.p.	148.50	147
Adia Int.	2080	2070
Elektrowatt	2530	2510
Galenica b.p.	440	443
Holder p.	738	736
Jac Suchard	6050	6000
Landis B	1540	1540
Motor col.	823	815
Moeven p.	3750	3650
Buerhle p.	1330	1335
Buerhle n.	285	280
Buehrle b.p.	320	312
Schindler p.	3400	3450
Bâloise n.	660	655
Rueckv p.	7750	7825
Rueckv n.	3695	3695
W'thur p.	3775	3740
W'thur n.	2020	1990
Zurich p.	18050	18000
Zurich n.	10400	10150
Atel	1310	1310
BBC I-A-	1385	1375
Ciba-gy p.	2520	2510
Ciba-gy n.	1070	1065
Ciba-gy b.p.	1980	1975
Jelmoli	1920	1925
Hermes p.	330	320
Globus p.	3600	3450
Nestlé p.	5330	5330
Nestlé n.	3125	3115
Sandoz p.	7300	7150
Sandoz n.	2515	2480
Sandoz b.p.	1120	1130
Alusuisse p.	768	760
Alusuisse n.	258	257
Sulzer n.	1750	1740

ACTIONS ÉTRANGÈRES	A	B
Abbott Labor	104.—	102.50
Aetna LF cas	86.—	86.50
Alcan alu	72.25	69.75
Amax	46.75	46.—
Am Cyanamid	118.50	118.50
ATT	46.—	45.50
ATL Richf	113.50	112.—
Baker Intl. C	39.25	39.25
Baxter	35.25	34.75
Boeing	138.50	135.—
Burroughs	136.50	135.—
Caterpillar	80.75	81.75
Citicorp	87.75	86.—
Coca Cola	157.—	155.—
Control Data	83.75	90.—
Du Pont	116.50	115.50
Eastm Kodak	176.—	175.—
Exxon	108.—	107.—
Fluor corp	40.25	39.—
Gén. elec	141.—	139.50
Gén. Motors	195.50	191.—
Gulf corp.	—	—
Gulf West	69.25	69.50
Halliburton	77.25	77.25
Homestake	64.50	63.75
Honeywell	147.50	145.—
Inco ltd	28.25	27.50
IBM	306.—	303.—
Litton	160.50	156.—
MMM	202.50	200.—
Mobil corp	74.50	72.75
Owens-Illin	95.—	95.—
Pepsico Inc	107.—	108.50
Pfizer	95.—	95.—
Phil Morris	195.50	195.50
Phillips pet	103.50	103.50
Proct Gamb	143.—	142.—
Rockwell	73.50	72.50
Schlumberger	101.50	100.50
Sears Roeb	80.75	79.50
Smithkline	130.—	128.50
Sperry corp	95.—	94.—
STD Oil ind	141.—	140.50
Sun co inc	121.—	118.50
Texaco	85.—	84.—
Warner Lamb.	84.25	84.50
Woolworth	90.—	89.—
Xerox	90.50	90.—
Zenith radio	56.25	54.75
Akzo	73.—	72.—
Amro Bank	47.25	46.75
Anglo-am	33.50	34.—
Amgold	238.—	238.—
Mach. Bull	9.—	8.75
Cons. Goldf I	23.50	23.50
De Beers p.	13.75	14.—
De Beers n.	12.—	12.25
Gen. Shopping	327.—	330.—
Norsk Hyd n.	34.75	33.75
Phillips	40.—	40.25
Rio Tinto p.	18.50	18.75
Robeco	49.50	48.75
Rolinco	46.—	46.—
Royal Dutch	123.—	124.—
Sanyo eletr.	5.05	5.05
Aquitaine	63.25	63.25
Sony	38.—	37.—
Unilever NV	218.—	220.50
AEG	84.—	85.—
Basf AG	140.—	139.50
Bayer AG	151.50	150.—
Commerzbank	143.50	143.—
Daimler Benz	470.—	466.—
Degussa	305.—	308.—
Deutsche Bank	314.—	311.—
Dresdner BK	151.50	152.50
Hoechst	147.50	147.—
Mannesmann	125.50	126.50
Mercedes	413.—	408.—
Rwe ST	136.50	136.—
Schering	327.—	328.—
Siemens	373.—	372.—
Thyssen AG	69.50	68.50
VW	162.50	161.—

BILLETS (CHANGE)	Achat	Vente
1 $ US	2.37	2.45
1 $ canadien	1.79	1.89
1 £ sterling	2.95	3.20
100 fr. français	26.—	28.—
100 lires	-.125	-.14
100 DM	81.25	83.25
100 fl. hollandais	72.—	74.—
100 fr. belges	3.90	4.20
100 pesetas	1.30	1.55
100 schilling autr.	11.60	11.90
100 escudos	1.20	1.70

DEVISES	Achat	Vente
1 $ US	2.40	2.43
1 $ canadien	1.8250	1.8550
1 £ sterling	3.0450	3.0950
100 fr. français	26.40	27.10
100 lires	-.1305	-.1330
100 DM	81.80	82.60
100 yen	-.9970	1.0090
100 fl. hollandais	72.50	73.30
100 fr. belges	4.02	4.12
100 pesetas	1.44	1.48
100 schilling autr.	11.63	11.75
100 escudos	1.49	1.53

MARCHÉ DE L'OR	Achat	Vente
Once $	346.—	349.—
Lingot	26900.—	27150.—
Vreneli	158.—	168.—
Napoléon	159.—	168.—
Souverain	193.—	203.—
Double Eagle	1229.—	1356.—

CONVENTION OR	
9.11.84	
Plage	27300.–
Achat	26940.–
Base argent	640.–

NEW YORK	A	B
Aetna LF & CASX	36⅛	35¾
Alcan	28⅞	29.–
Alcoa	37⅜	37.–
Amax	18⅞	18⅞
Att	18⅜	18¾
Atl Richfld	46½	46⅛
Baker Intl	15¾	16⅜
Boeing Co	56⅛	57⅛
Burroughs	55⅞	55¼
Canpac	37½	37⅜
Caterpillar	33¾	33⅞
Citicorp	35⅞	35¾
Coca Cola	64½	64½
Crown Zeller	30¾	30⅜
Dow chem.	29⅞	29⅞
Du Pont	48⅝	47⅞
Eastm. Kodak	72½	72⅞
Exxon	44½	44⅜
Fluor corp	16⅛	16½
Gen. dynamics	66¾	66⅜
Gen. élec.	57⅜	57¾
Gen. Motors	80⅝	78½
Genstar	20¾	20⅜
Halliburton	31⅞	31⅞
Homestake	26¼	25⅞
Honeywell	60.–	59½
Inco ltd	11½	11⅜
IBM	125⅛	124⅜
ITT	28¼	28¼
Litton	64⅜	64.–
MMM	82⅜	82½
Mobil corp	30⅜	29⅞
Owens Ill	39¾	40⅝
Pac. gas	15⅞	16.–
Pepsico	44⅞	45⅛
Pfizer inc	39½	39¾
Ph. Morris	81.–	81⅝
Phillips pet	43⅛	43½
Proct. & Gamb.	59¼	58½
Rockwell int	29½	29⅞
Sears Roeb	32⅝	32⅜
Smithkline	—	52¼
Sperry corp	38⅝	38⅛
Std Oil ind	58¼	—
Sun CO	49⅛	49⅜
Texaco	34¾	35.–
Union Carb.	50⅜	51⅛
Uniroyal	12⅞	13.–
US Gypsum	63½	63¼
US Steel	25⅞	25½
UTD Technol	37½	37⅛
Warner Lamb.	35⅛	34½
Woolworth	37⅛	37¼
Xeros	37.–	—
radio	22⅝	23⅛
Amerada Hess	25⅝	25¼
Avon Prod	23½	23⅛
Chevron corp	33¼	33⅝
Motorola inc	34⅝	34½
Pittston co	11⅞	12.–
Polaroi	28.–	27⅞
Rca corp	37¾	37½
Raytheon	40⅜	40⅜
Dome Mines	9⅞	9⅝
Hewlet-pak	37⅜	35⅜
Revlon	36.–	35⅞
Superior Oil	–	—
Texas instr.	124¼	123½
Union Oil	40⅛	40⅜
Westingh el	26⅞	27⅛

(L.F. Rothschild, Unterberg, Towbin, Genève)

TOKYO	A	B
Ajinomoto	1110	1100
Canon	1520	1490
Daiwa House	541	537
Eisai	1320	1340
Fuji Bank	1100	1060
Fuji photo	1630	1600
Fujisawa pha	1060	1040
Fujitsu	1410	1390
Hitachi	870	860
Honda Motor	1280	1250
Kangafuchi	482	482
Kansai el PW	1250	1220
Komatsu	439	435
Makita elct.	1060	1070
Marui	1100	1080
Matsush el I	1620	1600
Matsush el W	646	628
Mitsub. ch. Ma	292	291
Mitsub. el	414	404
Mitsub. Heavy	237	232
Mitsui co	325	325
Nippon Music	—	—
Nippon Oil	910	941
Nissan Motor	600	600
Nomura sec.	760	745
Olympus opt.	1080	1090
Rico	1010	1000
Sankyo	975	951
Sanyo élect.	511	508
Shiseido	1120	1130
Sony	3770	3680
Takeda chem.	810	800
Tokyo Marine	684	675
Toshiba	429	420
Toyota Motor	1300	1300

CANADA	A	B
Bell Can	34.625	34.625
Cominco	14.75	14.875
Dome Petrol	2.60	2.64
Genstar	26.75	27.125
Gulf cda Ltd	18.625	18.—
Imp. Oil A	44.25	43.50
Noranda min	20.—	19.875
Royal Bk cda	29.—	28.625
Seagram co	50.25	49.50
Shell cda a	24.—	23.75
Texaco cda I	38.75	38.25
TRS Pipe	19.25	19.375

Achat **100 DM** Devise **81.80**

Achat **100 FF** Devise **26.40**

Achat **1 $ US** Devise **2.40**

LINGOT D'OR 26900 - 27150

INVEST DIAMANT Novembre 1984, 520 - 215

(A = cours du 7.11.84)
(B = cours du 8.11.84)

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1233.11 — Nouveau: 1228.80

SPORTS

Jean-Paul Saucy vainqueur de la Coupe suisse de slalom

L'ambition malheureusement ne suffit pas

A 26 ans, le Fleurisan Jean-Paul Saucy est un réel espoir du sport automobile suisse. Comme on dit dans le jargon, il a le «pied lourd», très lourd même puisqu'au terme de deux saisons seulement, il se retrouve titré en Coupe suisse de slalom. Il a de plus fait une entrée fracassante en championnat suisse de vitesse, en signant la victoire tant pour sa première course en circuit, à Dijon, que pour sa première course de côte lors du difficile rendez-vous européen des Rangiers.

Jean-Paul Saucy: un réel espoir. (Photo cb)

Différentes embrouilles l'ont contraint à se tourner vers les slaloms. Spécialité où il est très à l'aise pour autant que le tracé soit rapide et si possible glissant.

Début novembre, en terre glaronnaise, le Fleurisan s'adjugeait la Coupe suisse au terme d'une saison qui ne fut pas exempte d'embûches, mais l'homme a du talent et il s'est admirablement tiré de toutes les situations difficiles.

DE BOUT EN BOUT

Leader dès la première manche, longtemps en compagnie de Jean-Bernard Claude, le Fleurisan aura été l'homme à battre toute l'année, ce qui ne s'est pas passé sans heurts. Témoin, un protêt infondé et lors de l'ultime rendez-vous, une cohorte de pilotes Suisses alémaniques qui en avaient terminé avec le championnat de vitesse et qui se retrouvaient, comme par hasard, engagés dans la catégorie du Fleurisan. Très solide nerveusement, Saucy n'en a jamais perdu son sourire et sa rage de vaincre.

COMMOTIONNÉ MAIS AU DÉPART

S'il fallut attendre la dernière manche pour le voir couronné, c'est suite à un stupide et banal accident de la route qui lui fit perdre sa rutilante Golf GTI. Réduite à l'état d'épave, il termina sa saison sur celle de son préparateur et ami Daniel Nicoulin de Porrentruy. Le jour de sa mésaventure, Saucy, très fortement commotionné rejoignait pourtant Lignières en auto-stop et il tentait l'impossible pari de faire l'épreuve. Groggy, soutenu pour monter dans la Golf de Nicoulin, il pilotait dans un état second, complètement déboussolé, il n'en a pas moins pris le quatrième rang après avoir réalisé le meilleur temps des essais. Sa course à peine terminée, il rejoignait l'hôpital pour y subir les soins que nécessitait son état.

Deux semaines plus tard, il s'imposait à Genève et se retrouvait en position de force pour affronter l'ultime manche. Son adversaire, Hanspeter Schneeberger était condamné à gagner, ce qu'il ne réalisait pas.

PLACE À 1985

Dans ce sport, il faut d'abord trouver un budget avant d'échafauder de grands projets. Les titres, même nationaux, n'ouvrent pas forcément les portes du paradis. De l'ambition, Saucy n'en manque pas, mais acquérir une formule 3 ou une voiture du groupe A reste au-dessus de sa bourse et autant ne pas trop rêver.

Alors, il va probablement se rabattre sur une voiture du groupe N en montant d'une ou deux classes de cylindrée. Il est certain qu'il lui est impossible de décrocher le titre national, en championnat de vitesse, en se cantonnant en 1600 cmc. Jusqu'à maintenant, ce sont de petits commerçants locaux qui l'ont soutenu, mais pour faire une saison complète de championnat suisse, cela risque de s'avérer un peu juste, d'autant qu'un déplacement de quatre jours comme Zeltweg, au fin fond de l'Autriche, vous grève déjà quelques deniers.

Différentes solutions sont bien sûr envisagées et il ne reste plus qu'à espérer qu'elles aboutissent, car volontaire, sérieux et décidé comme il l'est, Saucy n'a pas fini de faire parler de lui et de sa région.

Christian Borel

Selon le président de la FISA

Des chances pour Monaco et le «Monte»

M. Jean-Marie Balestre, président des Fédérations internationale et française du sport automobile (FISA et FFSA), doit avoir prochainement une réunion (la troisième) avec un membre du gouvernement monégasque au sujet de la tenue en 1985 du Grand Prix de Monaco de F 1 et du Rallye Monte-Carlo. Il a déclaré au cours d'une conférence de presse, à Paris, qu'il y avait «maintenant des chances raisonnables» pour que ces épreuves aient bien lieu.

Le Grand Prix n'était pas inscrit au calendrier et le Rallye en avait été rayé. Le Grand Prix parce que l'Automobile-Club de Monaco (ACM) entendait conserver ses droits de télévision avec la chaîne américaine ABC, alors que les «accords Concorde», qui régissent la F 1, prévoient que ces droits appartiennent à la Fédération internationale et sont gérés par l'Association des constructeurs (FOCA). Quant au Rallye de Monte-Carlo, son inscription définitive était liée à l'obtention du visa de la FFSA, visa assorti d'une redevance d'un million de francs. D'autre part, la FISA est l'objet, et n'accepte pas, de procès intentés contre elle par l'ACM.

La situation était bloquée jusqu'à ce que le président Balestre trouve un nouvel interlocuteur du gouvernement monégasque, qui a autorité de tutelle sur l'ACM, en la personne de M. Bianchieri, ministre plénipotentiaire, conseiller aux Finances de la principauté de Monaco.

(si)

En deuxième ligue de hockey sur glace

La manière forte n'a pas payé!

● LES JOUX-DERRIÈRE - UNIVERSITÉ NEUCHÂTEL 5-1 (1-0, 1-0, 3-1)

Les hommes du chef-lieu ont une conception particulière du hockey sur glace. Chez eux le point fort est la force physique avant la force mentale. Ce qui eut pour résultat que dans le camp d'Université, l'on s'occupa plus souvent de l'homme que du puck. Cette façon d'évoluer ne s'arrangea guère avec les minutes d'où une pluie de pénalités et pour ne pas être en reste lors des derniers instants, l'équipe locale s'y mit aussi. Nous assistâmes à une fin particulièrement pénible.

Pourtant tout a bien commencé, le jeu fut rapide à souhait. Les deux gardiens furent mis à contribution d'entrée.

Durini se trouva particulièrement en état de grâce cette soirée tandis que son vis-à-vis fut souvent délaissé.

Les banlieusards chaux-de-fonniers se créèrent un léger avantage pendant la première période. Par la suite, le jeu eut tendance à s'égaliser.

Lors de la seconde période, les gars du Littoral dépensèrent beaucoup d'énergie, mais pas toujours à bon escient, ce qui profita aux Joux-Derrière qui marquèrent un second but de rêve par Leuba. Profitant du déséquilibre de Granata, l'avant chaux-de-fonnier plaça un tir en «back-hand».

Université tenta le tout pour le tout. Alors qu'il restait six secondes de jeu dans ce deuxième tiers, ils firent sortir leur gardien pour évoluer à six, mais le score ne changea pas.

Dans le troisième tiers, Les Joux-Derrières en supériorité numérique ne parvinrent pas à profiter de cette aubaine pour creuser l'écart. Il fallut attendre les trois dernières minutes de jeu pour voir les Chaux-de-Fonniers asseoir leur victoire.

Durini: une seule capitulation hier soir aux Mélèzes. (Photo Gladieux)

A la 50e minute toutefois, Ballerini réussit à sauver l'honneur pour Université. Leuba et Gygli formèrent une paire qui s'entendit à merveille, mais la victoire est à mettre au compte de l'équipe entière qui durant toute la rencontre évolua à trois lignes.

Les Joux-Derrière: Durini; Cuche, Geinoz; Loepfe, Leuba, Gygli; Ganguillet, Büttikofer; Jutzi, Flück, Nicole; Bianchi, Yerli, Singelé.

Université: Granata; Matthey, Lauber; Guyot, Boulianne, Renaud; Claude, Lironi; Soukup, McLean, Lapointe; Strahm, Huguenin, Guye; Gisiger, Ballerini, Wieland.

Arbitres: MM. Bueche et Biedermann.

Buts: 10' Gygli 1-0, 30' Leuba 2-0, 38' Leuba 3-0, 57' Ballerini 3-1, 58' Gygli 4-1, 59' Leuba 5-1.

Pénalités: 7 × 2' et 1 × 10' contre Les Joux-Derrière, 10 × 2' contre Université.

R. V.

Le Locle - Tramelan	5-3
Fuet-Bellelay - Court	7-3
Montmollin - Tavannes	3-7

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Saint-Imier	2	2	0	0	20- 8	4
2. Tavannes	3	2	0	1	18-12	4
3. Université	3	2	0	1	11- 8	4
4. Le Locle	3	2	0	1	15-16	4
5. Joux-Derr.	3	1	1	1	12-11	3
6. Fuet-Bell.	3	1	1	1	10-10	3
7. Noiraigue	1	1	0	0	4- 1	2
8. Delémont	2	1	0	1	8- 6	2
9. Tramelan	3	0	2	1	9-11	2
10. Court	2	0	0	2	4-13	0
11. Montmollin	3	0	0	3	8-23	0

PROCHAINS MATCHS

Samedi 10 novembre: Court - Joux-Derrière (16 h. 15, à Moutier), Delémont - Fuet-Bellelay (17 h. 30 à Porrentruy). – **Dimanche 11 novembre:** Tavannes - Noiraigue (19 h., à Moutier), Université - Le Locle (20 h. 30, à Neuchâtel).

T *Tennis*

Tournoi d'Helsinki

Hlasek bat Meyer

Dans le cadre du tournoi satellite de Helsinki (25.000 dollars), Jakub Hlasek, dans un affrontement helvétique, a pris le meilleur sur Christoph Meyer.

Simple messieurs, deuxième tour: Jakub Hlasek (S) bat Christoph Meyer (S) 6-2 6-0. (si)

B *Basketball*

Coupe d'Europe

Un exploit de Vevey mais...

Une semaine auparavant, dans sa salle, Vevey était tombé avec les honneurs en ne s'inclinant que de dix points face au Real Madrid. Lors du match retour, dans la capitale espagnole, le Veveysans ont encore fait mieux: ils ont contraint les tenants de la Coupe des vainqueurs de coupe au match nul. Lors de ce match retour du deuxième tour de la Coupe d'Europe des champions, Real Madrid et Vevey se sont en effet séparés sur le score de 79-79 (46-39). Malgré cet exploit, les champions de Suisse ont bien évidemment été éliminés. (si)

Coupe d'Europe des champions

Sérieuse option pour Davos

● DAVOS - FELDKIRCH 11-2 (3-1 3-1 5-0)

Le HC Davos a pris une sérieuse option sur sa qualification en Coupe d'Europe des champions. Sur sa patinoire, en match aller du deuxième tour, il a en effet nettement battu le champion d'Autriche VEU Feldkirch, par 11-2 (3-1 3-1 5-0).

Les Grisons ne devraient pas connaître trop de problèmes lors du match retour, le 15 novembre en Autriche, et devenir ainsi le cinquième club helvétique à atteindre le troisième tour, après La Chaux-de-Fonds, Berne, Langnau et Arosa. Un troisième tour où il sera confronté au CSCA Moscou...

Face à Feldkirch, Davos a rapidement assis sa victoire. A la mi-match, les champions suisses menaient déjà par 6-1. Il faut dire que cette formation autrichienne a présenté de nombreux points faibles.

En définitive, seule la ligne de l'entraîneur-joueur soviétique Barinev est parvenue à tirer son épingle du jeu.

C'était la troisième fois consécutive que Feldkirch affrontait un club suisse en Coupe d'Europe: il y a deux ans, Arosa ne l'avait emporté qu'au tir des penalties, alors que l'an dernier Bienne avait été éliminé par les Autrichiens. Une issue que Davos devrait sans doute éviter cette fois.

***Patinoire de Davos,* 1500 spectateurs.**

***Arbitres:* MM. Böhm (RFA), Schmid et Radosei (Suisse, RFA).**

***Buts:* 4e Nethery 1-0; 9e Batt 2-0; 14e Barinev 2-1; 18e Weber 3-1; 27e Thomas Müller 4-1; 27e Claude Soguel 5-1; 30e Nethery 6-1; 32e Greenbank 6-2; 50e Eberle 7-2; 50e Eberle 8-2; 51e Nethery 9-2; 53e Meier 10-2; 60e Wilson 11-2.**

***Pénalités:* 6 fois 2 minutes contre Davos. – 5 fois 2 minutes contre Feldkirch. (si)**

PUBLICITÉ

L'article de marque subsiste grâce à la fidélité de ses acheteurs. Et cette fidélité ne peut être garantie, à la longue, que par une constante qualité.

Et aussi par la loyauté du fabricant. C'est pourquoi l'article de marque tient non seulement ce qu'il promet, mais ne promet que ce qu'il est sûr de pouvoir tenir.

L'article de marque, c'est le bon choix.

Vif est un article de marque.

79-222

Chez Edith et R'né

Restaurant des Chasseurs

✆ 038/53 24 25
2056 Dombresson
Fermé le lundi
A partir du 9 nov., tous les soirs sauf dimanche et lundi
musique sud américaine avec **LOS MARANGATU**
Petite bouffe sur place ! 87-367

Téléski

A vendre petit téléski Borer 5 CV, longueur 170 m., démontable, en parfait état.
Henri Besson
Les Loges
✆ 038/53 12 47
28-31740

Hôtel du Lac
Les Brenets
Toujours
la fondue chinoise
Fr. 16.- par personne
Prière de réserver
Toute restauration
✆ 039/32 12 66 - J. Habegger
91-130

RESTAURANT DU DOUBS
Les Brenets
Deux truites Maison pour **Fr. 12.–**
Cuisses de grenouilles **Fr. 6.50** la dz
Feuilleté aux morilles **Fr. 8.–**
Entrecôte de poulain à la Mexicaine frites, salade panachée **Fr. 16.50**
Veuillez réserver svp.
✆ 039/32 10 91 - **FERMÉ LE LUNDI**
91-67

REDAJIS AGENCE
renseignements écritures détection affaires journalisme intermédiaire services
TEL 8h - 12 h ma a je 039 36 11 68

Publicité intensive
Publicité par annonces.

depuis 1969 vite résolues.
dettes
ARRANG. FINANCIERS, S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038/33.69.70

A louer
2 PIÈCES
ou
STUDIO
meublé ou non, dans maison d'ordre, calme, centrée, cuisine agencée. Tout confort, téléphone, Coditel. ✆ (039) 23 88 76. 28908

Famille avec 2 enfants cherche
PERSONNE
pour s'occuper d'eux à notre domicile.
✆ 039/32 19 43. 91-62388

A vendre
pneus neige BMW
modèle 5, usés 20% et montés sur jantes.
✆ prof. (039) 23 51 71, ✆ privé (039) 23 77 48.
91-30677

Je cherche pour l'hiver
chambre indépendante
ou
petit logement
sans confort.
✆ 029/8 81 73
17-461542

PERDU
pas mal d'argent pour n'avoir pas acheté mon salon chez:
Meubles Graber, Serre 116
La Chaux-de-Fonds

Les Entre-deux-Monts
Dimanche 11 novembre, midi
Dernier civet de chevreuil
Spätzli
Réservations souhaitées
A. et R. Graber, ✆ 039/31 60 10

Dimanche 11.11, départ 9 h
FÊTE DE ST-MARTIN EN AJOIE
Prix spécial Fr. 50.-
Menu de fête compris
Demandez le menu

HOLIDAY ON ICE
Mercredi 14 nov. Départ 12 h 30
Prix réclame AVS Fr. 32.–
Prix réel Fr. 38.-
car + billet compris
Inscriptions jusqu'au 12 novembre au soir

Inscriptions - Excursions Stauffer
Le Locle, ✆ 039/31 49 13
91-144

Renseignez-vous sur les
conditions de reprise exceptionnellement avantageuses
que nous pouvons actuellement vous concéder à l'achat d'une nouvelle
machine à laver
Bauknecht

● Séchoirs

Service-conseil, livraison à domicile et installation par:

Flückiger Electricité S.A.
LES PONTS-DE-MARTEL
✆ 039/37 13 77
SAINT-BLAISE
✆ 038/33 33 40
91-624

Restaurant des Chasseurs
Fam. Sylvain Lapaire
✆ 039/31 45 98
CE SOIR ET DEMAIN
tripes à la neuchâteloise
Dimanche 11 novembre ouvert

Chez Bebel
LE COL-DES-ROCHES
✆ 039/31 23 21
Toujours la chasse
jusqu'à fin novembre
Il reste encore quelques places pour ce week-end... dépêchez-vous !
91-312

Abonnez-vous à L'Impartial

LE LOCLE

Ferblanterie - Couverture
Installations sanitaires
Air comprimé - Ventilation - Aspiration
Etanchéité - Monocouche
René Vernetti
Atelier: Envers 17a, ✆ 039/31 24 39
Bureau: Les Monts 54, ✆ 039/31 35 54
Toujours à votre service:
Dépannage, entretien, transformations réparations, déneigement, devis 91-185

LE LOCLE
A louer tout de suite ou à convenir, appartement de
3 pièces
Fr. 320.- + charges.
Pour visiter:
(039) 31 56 19
cogestim sa
Maupas 6, Lausanne, tél. 021/208861

En toute saison,
L'IMPARTIAL,
votre source d'informations

«L'Impartial» est lu partout et par tous

CONFISERIE TEA-ROOM
Angehrn
Le Locle, ✆ 039/31 13 47
Fermeture mensuelle:
Dimanche 18 novembre
91-319

A louer pour fin janvier ou à convenir
appartement 2 pièces
balcon, rez-de- chaussée, tout confort.
✆ 039/31 48 78 le matin ou dès 18 h.

Maison de Paroisse - Le Locle
Samedi 10 novembre 1984, à 20 h 30
CONCERT DU GROUPE
PEOPLE
Dave Peterson, sax ténor; **Niklaus Reiser,** flûte; **Olivier Truan,** piano, synthétiseur; **David Klein,** batterie; **Peter Frei,** basse
Entrée: adultes Fr. 12.-, étudiants, apprentis Fr. 8.-
Organisation: **La Grange** 91-298

NOTRE AVENIR, C'EST LA JEUNESSE.

pro juventute
Timbres et cartes pour notre jeunesse.

CE SOIR, LA PORCHETTA DA SANDRO
Gare 4 - Le Locle - Tél. 039/31 40 87
91-207

Crêt-Vaillant
A louer ou à vendre à l'état brut ou fini
2 appartements
de 47 m² avec cheminée
2 appartements
de 115 m² avec cheminée
1 appartement
de 250 m² en duplex avec cheminée.
Pour tous renseignements et propositions, écrire à **WMG, case postale 45, 2400 Le Locle.** 91-32388

CONSULTATION GRATUITE DE VOS OREILLES (audition)
MARDI 13 NOVEMBRE
LE LOCLE
de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Pharmacie MARIOTTI
38, Grande-Rue - ✆ 039/31 35 85
60-359 204
CENTRE D'ACOUSTIQUE MÉDICALE
43 bis, avenue de la Gare 1001 LAUSANNE
M. DARDY
Tél. (021) 23 12 45

Si vous recherchez...
- **un appartement**
- **un local**
- **une surface industrielle ou commerciale**

...alors n'hésitez pas, téléphonez au
(039) 31 62 40
MONLOGIS SA, gérance immobilière
Girardet 57, Le Locle. 91-622

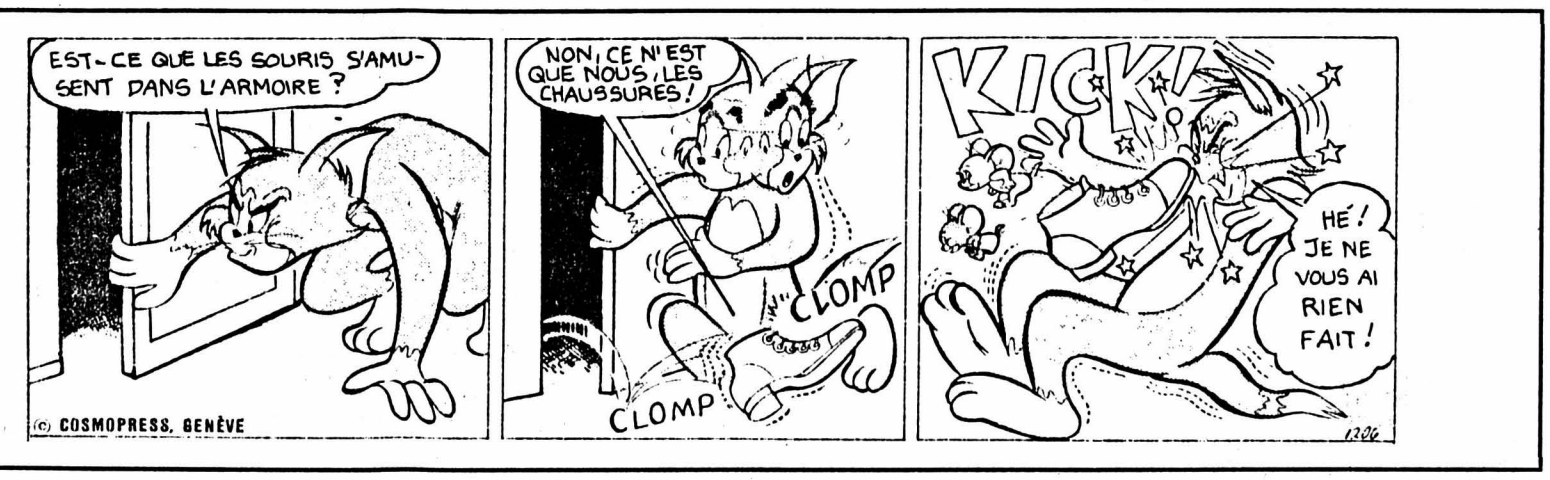

Au Feu de Bois

Pour les amateurs de vraie raclette, rendez-vous ce soir au Feu de Bois

La nouvelle et dynamique équipe dirigée par MM. G. Desvoignes et S. Anthoine vous attendent nombreux pour cette grande soirée
N'oubliez pas notre menu du jour à Fr. 8.50
ainsi que nos viandes et grillades au feu de bois

RÔTISSERIE-BAR

Cernil-Antoine 3, ✆ 039/26 82 80,
La Chaux-de-Fonds

Boucherie Nouvelle
P.-A. Lambercier
Jardinière 89, ✆ 039/23 30 16
Toujours bien assorti en viande de première qualité

Boulangerie-Pâtisserie
Confiserie - Tea-Room
J.P. Freyburger
Parc 29, ✆ 039/23 35 50

BBC - La banque sympathique
BCC
Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
Av. Léopold-Robert 30,
La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 91 23

DROZ & CIE S.A.
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Jacob-Brandt 1 Tél. 039 23 16 46
Le rendez-vous des bons vins

Auto-Electricité - Appareils ménagers

Fritz-Courvoisier 62, La Chaux-de-Fonds

ehrbar
Warteck
La vie en blonde
Dépositaire: Eaux minérales
La Chaux-de-Fonds, Parc 135,
✆ 039/26 42 50

Alimentation du Succès
Daniel Schwab, Succès 1
Vins, liqueurs, fruits et légumes

Helvetia Assurances
Pour vos problèmes d'assurances adressez-vous à
Daniel Berger Inspecteur
Bureau, av. L.-Robert 107,
✆ 039/23 63 63

Cigares - Cigarettes - Tabacs - Gros détail
Jean Muller SA
automates à cigarettes - Vidéo - Flipper
Rue Neuve 12, La Chaux-de-Fonds,
✆ 039/28 34 44

Pour vos achats à bon compte
CENTRAL CASH
Av. Léopold-Robert 157,
La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/26 43 77

Spécialiste café-thés
Torréfaction journalière
Concert 4
✆ 038/25 53 43
Neuchâtel
J.-Cl Facchinetti

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
Florian Matile
Jardinière 71, La Chaux-de-Fonds,
✆ 039/23 18 76

NOUVEAU! Notre expo-vitrine a doublé en profondeur

Notre grande exposition
(ouverte tous les jours)
vous propose un choix international qui mérite votre visite.

- vous bénéficiez de conseils compétents et personnels
- le service après-vente est excellent
- les prix sont avantageux et les facilités de paiement agréables

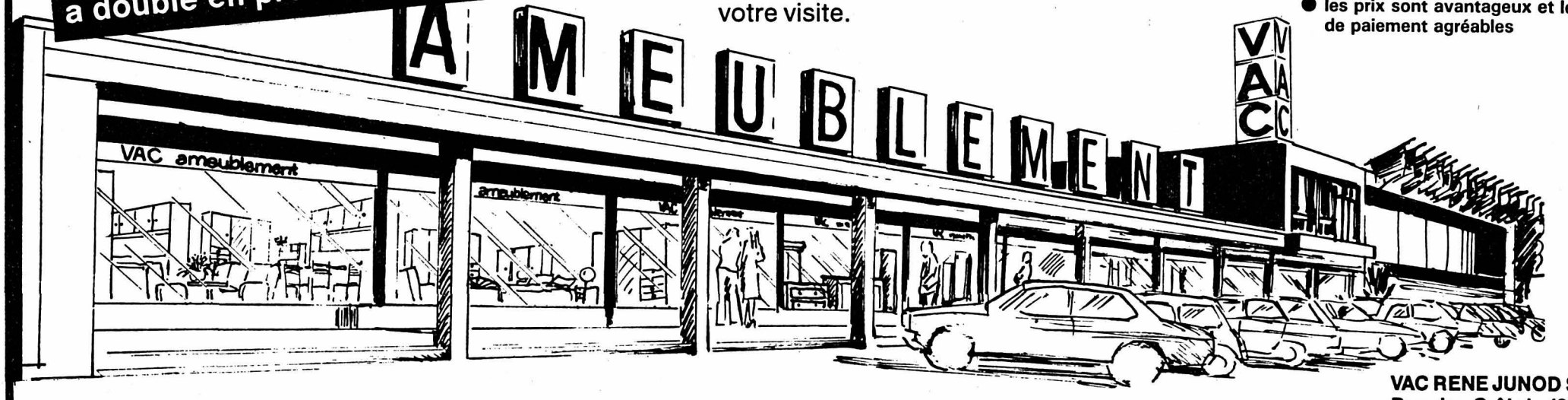

VAC-AMEUBLEMENT

VAC RENE JUNOD SA
Rue des Crêtets 130
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/21 11 21
P Grand parking
Fermé le lundi matin

Warteck
Brasserie du Warteck SA 4002 Bâle

La vie en blonde
ehrbar
Dépositaire: Eaux minérales
La Chaux-de-Fonds,
Parc 135, ✆ 039/26 42 50

La Chaux-de-Fonds Pavillon des Sports

Samedi 10 et dimanche 11 novembre

Samedi dès 16 heures (50 combats)
Dimanche dès 13 heures (18 finales)

BOXE

Championnat suisse romand
Challenge Aimé Leschot

sous contrôle FSB

Prix Fr. 12.- Enfants gratuit

LA NOUVELLE GENERATION OPEL. LE N° 1 EN SUISSE

Venez faire un essai...

Garage et Carrosserie du Collège
Maurice Bonny SA
La Chaux-de-Fonds

Restaurant-Snack
au britchon
Rue de la Serre 68,
✆ 039/23 10 88

Bell
Chaque année mieux coté.
par sa viande de qualité et sa charcuterie fine

Etuis horlogerie et bijouterie
Important choix de pochettes
Valise de collection
Cartonnages
CREATION-BOX
André Schopfer
Rue du Chalet 15,
case postale 89,
2300 La Chaux-de-Fonds 2,
✆ 039/28 31 58

coop Coop
La Chaux-de-Fonds
(Rayon d'activité: districts de La Chaux-de-Fonds, du Locle, des Franches-Montagnes, de Courtelary, de Moutier, de Delémont, de Porrentruy et de La Neuveville + Le Landeron)

Café Bâlois
Rue du 1er-Mars 7a,
✆ 039/28 28 32
Menu du jour
Spécialités valaisannes
Salle pour banquets

Moser
Comestibles - Serre 59,
✆ 039/23 26 88
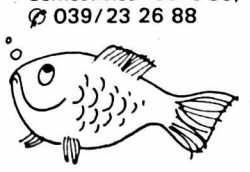
Succ. J. Locorotondo
Poissons frais du lac et de mer

SPORTS

Championnat suisse jeunesse de gymnastique artistique

Le nouvel élan des Chaux-de-Fonnières

Cinq Chaux-de-Fonnières de L'Abeille ont donc fait, durant la saison dernière, le nombre de points suffisants pour participer au championnat suisse. Ces résultats représentent à eux seuls une performance encourageante.

Soixante-quatre filles de chaque niveau se sont affrontées le week-end dernier dans la région zurichoise. Les seize premières de chaque catégorie disputaient la finale le dimanche après-midi.

EN NIVEAU I

Patricia Giacomini a dominé le concours de façon exemplaire. Après s'être classée première aux éliminatoires, elle s'envole à la finale avec les plus hautes notes au sol, à la poutre et aux barres asymétriques. Bravo à cette Chaux-de-Fonnière promise à un bel avenir! Geneviève Hauser prend la huitième place du classement, une performance qui réjouit ses entraîneurs et saura la mettre en confiance. Moins chanceuses, Marie-Laure Jaquet et Caroline Schwarz ratent de peu les éliminatoires.

EN NIVEAU II

Line Zurcher (Le Lignon) gagne le titre devant Sylvie Ray (Genève Artistique). Ensuite Virginie Merique et Catherine Clerc, toutes deux de Boudry, prennent respectivement les troisième et quatrième places, juste récompense pour leurs bons résultats tout au long de cette saison de compétition.

EN NIVEAU III

La talentueuse Genevoise Carole Bula ne fait que confirmer ses capacités et remporte le concours devant Tanja Siegfried (Opfikon-Glattbrugg) et Mireille Paquier (Locarno). La Chaux-de-Fonnière Delphine Brandt, première Neuchâteloise, est en continuelle progression et se place au dixième rang, devançant les Boudrysannes Virginie Faivre et Antonietta D'Atilia.

Ce championnat suisse Jeunesse permet d'entrevoir un bel avenir pour L'Abeille artistique et les efforts consentis par ces jeunes filles placent la section parmi les mieux représentées de Suisse.

Profitons de l'occasion qui nous est offerte pour remercier la monitrice Nadia Marton qui n'a pas compté ses efforts pour mener à bien la tâche qui lui a été confiée, et ainsi donner un nouvel élan à la gymnastique artistique féminine à La Chaux-de-Fonds.

LES RÉSULTATS

Niveau I: 1. Patricia Giacomini (L'Abeille) 36,75 points; 2. Petra Hofstetter (Windisch) 36,05; 3. Barbara Heizmann (Bâle) 35,90. Puis, 8. Geneviève Hauser (L'Abeille) 35,30.

Niveau II: 1. Line Zurcher (Le Lignon) 38,25; 2. Sylvie Ray (Genève Artistique) 36,30; 3. Virginie Merique (Boudry) 36,25; 4. Catherine Clerc (Boudry) 36,15.

Niveau III: 1. Carole Bula (Lancy) 37,50; 2. Tanja Siegfried (Opfikon-Glattbrugg) 36,85; 3. Mireille Paquier (Locarno) 36,75. Puis, 10. Delphine Brandt (L'Abeille) 35,15; 11. Virginie Faivre (Boudry) 35,10; 14. Antonietta D'Atilia (Boudry) 34,95. (fj)

La gymnastique artistique féminine a trouvé un nouvel élan à La Chaux-de-Fonds, confirmé par la présence de cinq jeunes filles au championnat suisse Jeunesse et le titre obtenu par Patricia Giacomini de L'Abeille. Voici les paricipantes de L'Abeille à cette importante compétition: (en haut, de gauche à droite) Patricia Giacomini, Marie-Laure Jaquet, Delphine Brandt; (en bas, de gauche à droite) la monitrice Nadia Marton, Caroline Schwarz et Geneviève Hauser. (Photo Impar - Gladieux)

En demi-finale masculine à Fribourg

Boris Dardel et Flavio Rota face aux olympiens

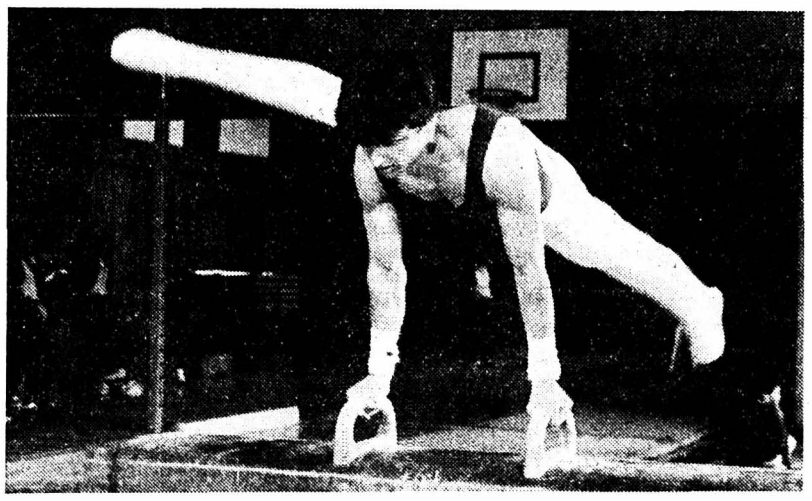

Flavio Rota du Locle: une «première» à Fribourg (Photo archives Schneider)

Samedi 10 novembre à 18 h. 30 débutera la demi-finale «A» du championnat suisse de gymnastique à l'artistique.

Vingt-cinq gymnastes seront engagés et se disputeront les quatorze premières places qui permettent d'accéder à la finale de Möhlin/AG les 17 et 18 novembre.

Parmi eux, nos deux «cracks» Boris Dadel (Serrières), champion suisse juniors et l'Européen Flavio Rota (Le Locle). Pour Dardel, ce sera le troisième essai lors de demi-finale de championnat suisse «A», puisque en 1982 et 1983 il avait déjà pris part à ce concours sans toutefois se qualifier. Pour Rota par contre, ce sera une «première» car l'an passé il avait renoncé afin de mieux préparer les championnats d'Europe du mois d'avril de cette année.

Face à l'équipe olympique au grand complet, les deux Neuchâtelois n'auront certes pas la tâche facile, mais à l'impossible nul n'est tenu car rappelons qu'à la Fête fédérale au mois de juin, face aux mêmes concurrents, Rota s'était classé 12e et Dardel 19e.

DU BEAU MONDE

Les absents auront tort, c'est sûr. Rien que de savoir que Zellweger (champion suisse en titre), Lehmann, Wunderlin, Piatti et Cavelti seront présents vaut le déplacement car le spectacle est assuré. Ces gymnastes seront entourés par des jeunes du cadre juniors ou d'ex-membres du cadre national.

Dans ce contexte, Dardel et Rota auront leur mot à dire et la porte de la finale leur est grande ouverte si tout se passe bien.

Ch. Wicky

COLLECTION 1984-85 COLLECTION 1984-85 COLLECTION 1984-85 COLLECTION 1984-85
Fourrures - Visons de l'Orée, Bornand & Cie - Fourrures
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane/NE - ✆ 038/57 13 67
SWAKARA - LOUP - RENARD - RAGONDIN
RÉVERSIBLES - FOURRURES - CUIRS
VISON - PATTES DE VISON, etc.
Tailles 36 à 50 en stock
TRANSFORMATION - CONFECTION
ENTRETIEN de vos FOURRURES
Fermé le lundi Fermé le lundi

Antoine
Haute coiffure
Serre 63, ✆ 23 33 53
coiffeur conseil

Imprimeur
32 ans, possédant CFC compositeur et conducteur typo, notions montage et impression offset (Kord, Kors, GTO, rotative journal) cherche place région Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle pour février 1985.
Ecrire sous chiffre P 06-320567 Publicitas, 2501 Biel/Bienne.

Roland Fahrni
2316 Les Ponts-de-Martel
Tél. 039/37 18 37
Appareils ménagers et industriels
Vente et réparation toutes marques
Agencements de cuisine
Service officiel ZANKER
Frigidaire

Lames-lambris dès Fr. 7.80 m²
isolations diverses
avec rabais spécial
Service à domicile
JURA-BERNE-BOIS BOBA SA
2615 Sonvilier, ✆ (039) 41 47 68/71

A vendre
Peugeot 304 Break
année 1978, 55 000 km, état impeccable, expertisée du jour. Fr. 4300.-.
Carrosserie Barth, La Sagne, ✆ (039) 31 53 33. 29000

A vendre
Renault 9 GTS
modèle 1983, 27 000 km. Excellent état. Prix à discuter.
✆ 039/23 09 67 (heures repas et soir)

...d'abord nous allons chez Salamander
OFFRE ATTRACTIVE
Botte moderne pour Messieurs
grise et brune
Fr. 119.90
cuir véritable

SALAMANDER
58, av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds 153-83800

Modernisez votre cuisine et demandez nos
offres de reprise
avantageuses à l'achat des nouvelles
cuisinières et fours encastrables
Bauknecht
Nous sommes spécialistes en renouvellement et encastrement. Modifications de niches sans problème.

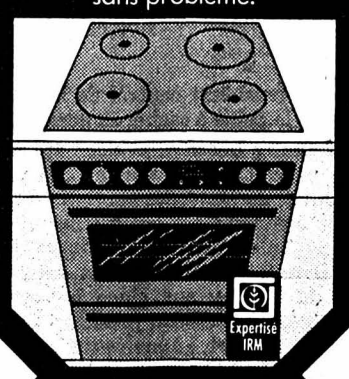

Service-conseil, livraison à domicile et installation par:
JOSEPH HAEFELI
APPAREILS MÉNAGERS
AGENCEMENTS DE CUISINE
2725 Le Noirmont
✆ 039/53 14 03

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL
dès le: Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*
Nom et prénom:
Domicile:
No - Localité:
Signature:

Prix d'abonnement:
3 mois: Fr. 41.50 - 6 mois: Fr. 79.- - annuellement: Fr. 152.-
*biffer ce qui ne convient pas.
Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds
Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement
A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

SPORTS

Présentation de l'équipe cycliste Cilo-Aufina hier à Oron

Auguste Girard sérieusement critiqué !

M. Louis Jan a réglé ses comptes. Auguste Girard est désormais un homme banni.

Il a été ouvertement critiqué, remis en question hier au Château d'Oron, à l'occasion de la présentation de l'équipe Cilo-Aufina saison 1985.

Le constructeur de Romanel n'a pas ménagé ses mots. «Auguste Girard s'est montré incapable de dominer, de diriger ses coureurs. Deux clans se sont formés. Ce fut finalement la débandade. Dans l'équipe, le climat s'est dégradé à tel point qu'entre certains coureurs le dialogue est devenu impossible. Pire encore, au Tour de France, certains éléments ont applaudi le manque de réussite de Gilbert Glaus face à Sean Kelly!

Cette situation nous a obligé à revoir notre politique. Nous nous sommes montrés bon joueur. Nous avons élaboré un nouveau concept, présenté un cahier des charges à Auguste Girard pour la future saison! Il l'a rejeté. Aussi, avons-nous décidé d'accepter définitivement sa démission, une démission, et tout le monde s'en souvient, qui nous est parvenue à l'occasion du Tour de Romandie.»

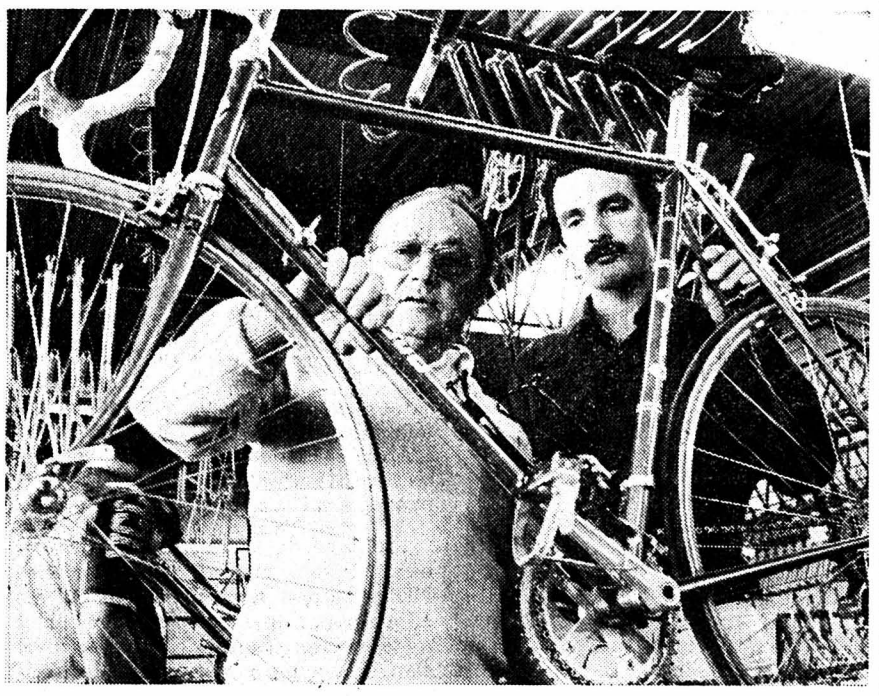

Giovanni Ciusani (à gauche) et le Neuchâtelois Daniel Schwab. Ils ont succédé à Auguste Girard à la tête de la formation Cilo-Aufina. (Photo SL)

Avec lui, d'autres sont partis: Beat Breu, Urs Zimmermann, Erich Mächler et Stefan Mutter qui courront l'année prochaine pour une firme italienne!

Ces départs, pour le seul groupe professionnel helvétique sont ou seront peut-être bénéfiques.

– par Michel DERUNS –

Cilo-Aufina, pour l'année prochaine et les futurs saisons a décidé de changer son fusil d'épaule. On a opté pour la carte jeunesse. C'est tant mieux!

La cuvée 85 ne comprendra aucune vedette. Les onze coureurs partiront quasiment avec des chances égales. Toutefois, les anciens, le Valaisan Bernard Gavillet, le sprinter Gilbert Glaus et Hubert Seiz un cycliste complet, devraient être les ténors de cette formation qui comprendra encore deux coureurs qui portèrent les couleurs de Cilo-Aufina la saison dernière: Daniel Wyder et Marcel Russenberger.

Les nouveaux professionnels ont pour noms Victor Schraner et surtout le Vaudois Mike Gutmann employé cette année, à la journée par le groupe «La Vie Claire».

Pour compléter l'effectif, les dirigeants vaudois ont fait appel à trois des quatre médaillés d'argent du 100 km. par équipes des Jeux de Los Angeles: Alfred Ackermann, Heinz Imbofen et le Payernois Laurent Vial.

Douzième de la course sur route aux J.O. 84, Stefan Maurer, le meilleur amateur élite de ces deux dernières années a également trouvé grâce devant les responsables de Cilo-Aufina.

DEUX HOMMES À LA TÊTE

Depuis longtemps, il était prévu de remplacer notre direction sportive monobloc par une direction bicéphale et ce pour de nombreuses raisons a affirmé hier M. Claude Jan. Et de poursuivre: **Cilo-Aufina n'a pas cherché un directeur sportif vedette mais des hommes efficaces et compétents. Après avoir envisagé plusieurs candidatures possibles notre choix s'est porté sur deux hommes alliant l'expérience et la passion d'un vieux connaisseur du cyclisme et l'enthousiasme, les compétences d'un jeune entraîneur fraîchement diplômé.**

C'est ainsi que la direction sportive a été confiée à M. Giovanni Ciusanni, qui depuis 1968 dirige la formation Cilo réservée aux amateurs élites. Il a donc vu passer entre ses mains plus de 110 coureurs dont Jean-Mary Grezet à qui il voue une très grande estime. Hier d'ailleurs, le Loclois – actuellement au service militaire dans la région de Moudon – est venu rendre visite et féliciter son père prodigue durant le repas officiel.

Le Neuchâtelois Daniel Schwab, entraîneur national des juniors, qui bénéficie d'une solide expérience et qui est en plus un fervent disciple des méthodes de Paul Köchli (le directeur sportif de Bernard Hinault), assumera les fonctions de directeur technique.

PROGRAMME ALLÉGÉ

Contrairement aux dernières saisons, le programme 1985 de la formation Cilo-Aufina a été sensiblement allégé. C'est ainsi que cette dernière ne participera pas aux courses du début février. Elle fera son entrée à l'occasion de Nice - Alassio. Elle fera l'impasse sur les classiques dites des «pavés» (Tour des Flandres, Gand - Wevelghem, Paris - Roubaix).

Elle portera ses efforts sur le Tour de Romandie et le Tour de Suisse. D'ores et déjà, elle a décidé de prendre le départ du Tour d'Italie. Par contre, le Tour de France ne figure pas au programme de Cilo-Aufina qui toutefois sera représentée au Tour de l'Avenir.

Notons enfin que plusieurs camps d'entraînement seront mis sur pied dans notre pays, en cours de saison.

Avec de nouveaux coureurs, une nouvelle direction, Cilo-Aufina dont nous publierons les nouveaux concepts dans une prochaine édition, ne désespère pas de bien figurer sur le plan national et international. On ne peut que le lui souhaiter!

L'effectif

Anciens: Bernard Gavillet (Monthey, 1960), Gilbert Glaus (Utendorf, 1955), Marcel Rüssenberger (Merishausen, 1958), Hubert Seiz (Arbon, 1960), Daniel Wyder (Waedenswil, 1962).

Nouveaux: Mike Gutmann (Jongny, 1960), Viktor Scharner (Mettau, 1956).

Néo-pros: Alfred Achermann (Hitzkirch, 1959), Heinz Imboden (Bleienbach, 1962), Stefan Maurer (Schaffhouse, 1960), Laurent Vial (Corcelles, 1959).

Tchoukball à La Chaux-de-Fonds

Et de deux !

Pour la deuxième fois, le Tchoukball-Club La Chaux-de-Fonds organise, samedi 10 et dimanche 11 novembre, dans les salles de gymnastique du Gymnase cantonal, son tournoi annuel.

Rappelons que ce sport, inventé par un Suisse, le Dr Brandt, connaît un engouement croissant dans le monde et tout particulièrement sur le continent asiatique.

Bien que basé sur l'idée du respect de l'adversaire et de l'absence de contact corporel, ce sport demande un engagement physique de tous les instants.

Dans notre pays, le canton de Neuchâtel fait figure de pionnier puisque, pour l'instant, les clubs appartenant à la Fédération suisse sont ceux du Val-de-Ruz, de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Cela risque de changer car le tchoukball est de plus en plus enseigné au niveau scolaire.

Pour la première fois, ce tournoi se déroulera sur le plan national avec la participation d'équipes de Bâle, Zoug, Frauenfeld, Lausanne, Neuchâtel, Val-de-Ruz, Centre professionnel du Littoral neuchâtelois, La Chaux-de-Fonds, Ecole de commerce et gymnase.

Les matchs se dérouleront selon l'horaire suivant: SAMEDI, 14 à 18 heures. DIMANCHE, 9 à 16 heures. (jb)

PUBLICITÉ

NEUCHATEL FC

Stade de La Maladière
Samedi 10 novembre à 18 h. 15
NE XAMAX
SC ZOUG
Match de championnat
Location d'avance: Muller Sports
Tosalli Sports Neuchâtel et Colombier
Piaget Sports Peseux
Secrétariat du club, TN place Pury
Transport public gratuit jusqu'au stade pour les membres et détenteurs de billets. 27103

A la Ligue suisse de hockey sur glace

«Avenir» lave plus blanc !

«Fünf vor zwölf». L'expression allemande a pris toute sa valeur à la Ligue suisse de hockey sur glace (LSHG). Sans la perspicacité du groupe de travail «Avenir», l'association faîtière du hockey sur glace helvétique aurait connu des lendemains difficiles. En deux ans, la situation financière s'est singulièrement détériorée, la perte sèche s'élevant selon les conclusions de la commission à quelque 900.000 francs pour les saisons 1983-84 et 1984-85.

Les membres de la commission «Avenir» ont écarquillé à plus d'une reprise les yeux en examinant de plus près les livres de comptes. Le chef des finances, Heinz Weisshaupt, s'est en effet permis de bafouer les principes comptables les plus élémentaires. Des sommes importantes n'ont pas été prises en compte à leurs justes places; d'autres se sont vues tout simplement différées d'une année pour ne pas charger les dépenses. Ce petit manège a débuté en 1978 sous la présidence de M. François Wollner. Personne ne s'est aperçu de ces erreurs répétées. La Commission de gestion et les vérificateurs de comptes ont passé au travers durant cinq ou six ans. Expert-comptable du groupe «Avenir», M. Max Bolli s'est contenté d'une vingtaine d'heures pour découvrir le pot-aux-roses. Ses révélations et les conclusions de sa commission présidée par M. Peter Bossert d'Arosa ont débouché sur une «grande lessive».

Le président central de la LSHG M. Max Bigler est décidé à rendre son tablier lors de l'assemblée des délégués du 29 juin prochain à Berne. Le chef des finances M. Heinz Weisshaupt a remis sa démission avec effet immédiat. Secrétaire général de la LSHG et chef du département technique, M. Max Sterchi s'est aussitôt retiré de même que le coordinateur du département technique M. Gerhard Stähli. Les contrats du chef des licences M. Stefan Kohli et d'un employé à mi-temps au service de la comptabilité M. Ernst Graber ont également été résiliés par le comité central de la LSHG. C'est dire si «Avenir» a lavé plus blanc!

UNE GROSSE SURPRISE

Le groupe «Avenir» a rendu publiques ses conclusions lors d'une conférence de presse tenue à Berne hier après-midi. Cette commission formée de MM. Peter Bossert, Urs Dietrich, Walter Bolli et Charly Corbat s'est exprimée en présence du président central de la LSHG ayant de la peine à cacher sa nervosité.

Les quatre hommes avaient été mandatés en août dernier par la LSHG afin de trouver de nouvelles sources de revenus et examiner les éventuelles économies possibles, les chiffres rouges devenant inquiétants. Travaillant dans l'intérêt du hockey sur glace helvétique, selon les propos de son président le Grison Peter Bossert, «Avenir» est tombé de haut en découvrant les pratiques du grand argentier de la LSHG.

Les exemples présentés à la presse n'ont pas manqué. Ainsi les «combines» pratiquées pour l'exercice financier 1983-84 ont abouti à un dépassement du passif budgété de 352%. Un triste record!

Bien entendu, le budget de l'exercice 1984-85 s'est aussi avéré «maquillé». En principe, le déficit avait été calculé sur un montant de 247.000 francs. Le groupe «Avenir», en se penchant sur la question, est arrivé à un solde négatif de... 542.000 francs.

«Avenir» ne s'est pas contenté de dénoncer les pratiques peu orthodoxes du responsable des finances. La commission a effectué des propositions devant permettre dans un premier temps d'effacer les dettes et envisager des mesures pour l'assainissement en profondeur du secteur financier.

– par Laurent GUYOT –

Les 542.000 francs pourraient être réduits d'une bonne moitié par des économies (224.000 francs) et l'apport d'un sponsor (50.000 francs). La mobilisation des réserves financières de la LSHG permettrait de ramener le «trou» à 120.000 francs. Ce dernier devrait être comblé, selon «Avenir», par un engagement à fonds perdu de la Ligue nationale et la 1re ligue. La caisse de la LSHG serait ainsi vide mais franche de dettes.

Samedi matin à Berne, les délégués de la Ligue nationale examineront les conclusions du groupe «Avenir». La décision définitive interviendra au mois de janvier lors d'une assemblée extraordinaire des délégués de la LSHG.

Dans l'immédiat, le responsable des finances M. Heinz Weisshaupt est remplacé par M. Walter Blumenthal. La comptabilité effectuée jusqu'alors à Bâle a pris le chemin du secrétariat central à Zurich et sera placée sous la responsabilité de M. Max Bolli jusqu'à la fin de la saison 1984-85.

Que serait devenu la LSHG à court terme sans la curiosité du groupe de travail «Avenir»? Il est difficile de le prévoir exactement. Chose certaine en revanche: le hockey sur glace helvétique se serait volontiers passé d'une telle publicité à quelques mois des championnats du monde du groupe B prévus à Fribourg au mois de mars 1985.

F *Football*

Coupe UEFA

PSG éliminé

● **VIDEOTON - PARIS SAINT-GERMAIN 1-0 (0-0)**

Videoton Szekesfehervar a dû s'y reprendre à deux fois mais il a tout de même facilement obtenu sa qualification pour le troisième tour de la Coupe de l'UEFA, aux dépens du Paris Saint-Germain. La veille, ce match retour avait été arrêté à la 67e minute, en raison du brouillard. Les Hongrois menaient alors par 2-0, après avoir remporté le match aller à Paris par 4-2.

Rejouée hier sur le coup de midi, la rencontre s'est terminée par une nouvelle victoire des Magyars, vainqueurs par 1-0 sur un but de Majer à la 54e minute.

Szekesfehervar: 20.000 spectateurs. **Arbitre:** M. Schmidhuber (RFA). **But:** 54' Majer. **Avertissements** à Havel (44') et Fernandez (55'). (si)

B

boîte à confidences

Protestation viennoise

Rapid Vienne, batu 3-0 à Glasgow et éliminé de la Coupe des vainqueurs de coupe par Celtic, a déposé plainte auprès de l'UEFA, consécutivement à la blessure, par jet de bouteille, d'un de ses joueurs, et demandé le gain du match par 3-0, au titre de l'article 17 du règlement de jeu. Dans sa protestation, Rapid Vienne indique que Weinhofer n'a pu poursuivre le match, blessé par le jet d'une bouteille de whisky sur le terrain (82'), et qu'il a été contraint de terminer le match avec dix joueurs, ayant déjà procédé à deux remplacements.

Cette plainte sera examinée prochainement par la commission de contrôle et de discipline de l'UEFA, à Zurich. (si)

Importantes élections

Lors de sa 63e session tenue à Berne, l'assemblée des délégués de l'Association suisse du sport a procédé à d'importantes élections. Ainsi, huit nouveaux élus siègeront au comité central pour une période de quatre ans, sous la direction de Hans Möhr (Coire). Il s'agit de Clemente Gilardi (Société fédérale de gymnastique), Max Schüpbach (ski), Georg Kennel (athlétisme), René Hüssy (football), René Burkhalter (escrime), Bernhard Schneider (polyathlon militaire), François Valmaggia (tennis) et Rita Arnold-Hunger (Fédération catholique suisse de gymnastique).

D'autre part, Georges-André Chevallaz, ancien conseiller fédéral, a été nommé membre d'honneur de l'ASS. (si)

Le meilleur entraîneur

Tony Ulrich, l'entraîneur national de natation, a été élu «meilleur entraîneur de l'année» pour 1984. Cette distinction lui a été attribuée par l'Association des entraîneurs diplômés CNSE. Au palmarès, l'entraîneur genevois succède à Hansueli Kunz, entraîneur des décathloniens suisses.

Agé de 44 ans, Ulrich avait fait ses débuts dans la carrière d'entraîneur lors de l'ouverture de la piscine des Vernets à Genève, en 1966. Il est actuellement entraîneur en chef de Genève-Natation en même temps que de l'équipe suisse. L'équipe nationale qu'il dirige avait réussi des résultats particulièrement brillants aux derniers Jeux de Los Angeles avec, en particulier, la médaille de bronze d'Etienne Dagon, la première médaille jamais obtenue par un nageur suisse aux Jeux olympiques. (si)

Un fournisseur exclusif

L'écurie française Renault de F1 sera équipée de pneumatiques Goodyear la saison prochaine, ont annoncé le manufacturier américain et le constructeur français dans un communiqué commun. Renault utilisait jusqu'alors des pneus Michelin, mais cette dernière firme a renoncé à la F1.

Le communiqué de Goodyear-Renault précise que le manufacturier d'Akron (Ohio) sera le fournisseur exclusif de l'écurire et que les premiers essais débuteront le 12 novembre prochain sur le circuit Paul Ricard. Renault devrait y retrouver les McLaren, autre récent «transfuge», ainsi que les écuries Ferrari, Alfa-Romeo, Lotus et Williams. Quant à Brabham, autre ancien client du manufacturier français, il a déjà signé un contrat avec Pirelli.

Président convaincu

M. Juan Antonio Samaranch, président du CIO, a affirmé, à Mexico, sa conviction que le mouvement olympique sortirait vainqueur des épreuves qui lui seront imposées à l'occasion des Jeux de Séoul en 1988. **Nous connaissons les problèmes qui nous attendent et qui sont tous dus aux tensions créées par des circonstances politiques. Mais nous sommes sûrs que le mouvement olympique triomphera en 1988 avec la présence aux Jeux de Séoul de tous les comités nationaux olympiques,** a-t-il notamment déclaré lors de l'ouverture des travaux de l'Association de comités nationaux olympiques. (si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle	(039) 31 33 31	Saint-Imier	(039) 41 11 83
Fleurier	(038) 61 35 75	Tramelan	(032) 97 54 47
Neuchâtel	(038) 51 39 50	Saint-Brais	(066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Je ne fais pas de politique

Au Val-de-Travers, ce printemps, les électeurs de deux villages sont restés au lit le matin des élections communales. Normal: elles se déroulaient tacitement, faute de candidats en quantité suffisante. C'était à Noiraigue et à Buttes où, pour diverses raisons, rares sont ceux que tente une participation au législatif.

«Moi, monsieur, je ne fais pas de politique.»

Deux référendums ont été lancés ces derniers mois dans le district. A Noiraigue et à Buttes. Pour s'opposer à une décision du Conseil général.

Au pied de la Clusette, 79 personnes ont exercé leurs droits politiques en remplissant valablement le référendum contre la station électrique.

A Buttes, ils seront certainement plus de septante pour dire non au chemin qui devrait traverser la piste de ski des Couellets.

Signer un référendum. c'est un acte politique.

Rédiger et distribuer des tracts, c'est la même chose.

Les papiers qui circulent ces jours au pied de la Roche au singe sont assez gratinés. Des extraits:

– Certaines personnes aisées, qui ont la possibilité d'aller skier onéreusement dans les grandes stations sont les plus acharnées à la réalisation de ce projet (Ski-Club).

– N'y a-t-il pas des choses plus importantes à faire? Construire des appartements modernes à des prix avantageux et aménager une zone à bâtir pour villas (tract d'un habitant)?

– Nous vous invitons à signer ce référendum non pas par esprit de contradiction au projet ou aux autorités, mais simplement pour que chaque contribuable puisse en prendre la responsabilité (réponse du Ski-Club à la circulaire des autorités).

Dans ces trois extraits, on trouve un peu de lutte des classes, des logements sociaux et un appel à la responsabilité des habitants.

Ce n'est pas de la politique?

Si toutes les tendances qui se manifestent contre le projet communal s'étaient trouvées réunies pour en discuter au sein du législatif, on aurait fait l'économie d'un référendum.

Ceux qui, aujourd'hui, veulent sauver le pâturage des Couellets feraient bien d'y penser dans quatre ans.

Oui, c'est au printemps 1988 que se dérouleront les prochaines élections communales.

Tacitement?

J.-J. CHARRÈRE

Depuis 1895
BIJOUX BONNET
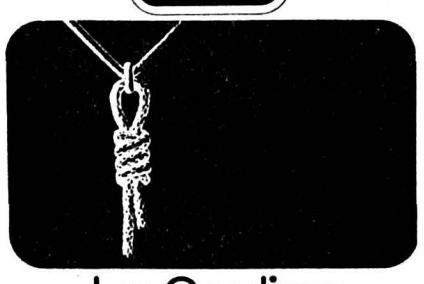
Les Gardiens
design Eric Bonnet

Ratification du partage des biens, hier à Berne et Delémont

• Berne: sans enthousiasme
• Jura: satisfaction légitime

Journée historique hier, à Berne et à Delémont. Le Grand Conseil bernois et le Parlement jurassien ont ratifié le concordat qui met un terme définitif au partage des biens entre les deux cantons. Sans douleur et sans cris, ils ont accepté 26 conventions établies par les deux gouvernements, assistés d'experts, un peu plus de cinq ans après l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura.

Un tour de force en soi qui fera jurisprudence non seulement sur le plan fédéral mais également sur le plan international. En tenant compte de la valeur boursière des titres cotés et de la valeur d'inventaire du mobilier transféré en nature, le canton du Jura aura reçu en espèce 203 millions de francs, 82,5 millions de francs en nature et 28,2 millions en intérêts, soit au total 313,5 millions de francs.

Un résultat équitable pour les deux parties.

A Delémont le président du Parlement jurassien, Jean-Louis Wernli, donnait le ton du débat en déclarant que les députés tournaient la dernière page d'un volumineux dossier intitulé «Berne - Jura: 164 années de vie commune, fin de la première question jurassienne». Le président du Gouvernement jurassien, François Lachat, chef du Département des finances et chargé de négocier le partage des biens, s'est déclaré satisfait de l'accord, tout en désamorçant avec minutie la bombe de dernière minute lancée par Denis Roy (haut fonctionnaire genevois d'origine jurassienne) qui tentait de prouver que le canton du Jura avait été spolié de 600 à 700 millions de francs.

Son homologue bernois, le conseiller d'Etat Werner Martignoni a estimé que la ratification du concordat était un premier pas vers la paix, qu'il mettait un point final à un chapitre mouvementé de l'histoire jurassienne.

A Delémont, l'opinion publique est plus nuancée: on parle ouvertement du partage des biens de la première question jurassienne...

Au vote final, les députés bernois ont accepté le concordat sans enthousiasme par 152 voix contre trois, alors que les députés jurassiens l'ont accepté par 55 voix contre cinq abstentions.

P. Ve et C. D.

● DÉBAT DU GRAND CONSEIL BERNOIS: LIRE EN PAGE 19.
● DÉBAT DU PARLEMENT JURASSIEN: LIRE EN PAGE 21.

A gauche: un vote sans enthousiasme au Grand Conseil bernois. A droite, à Delémont, trois artisans de ce *partage: de gauche à* droite, Jacques Saulcy, le président François Lachat et J.-F. Roth, président de la commission de négociations. (Bélinos Keystone)

Colloque sur le comportement alimentaire à Neuchâtel

Attention, les ethnologues nous regardent!

Dis-moi ce que tu manges et je te dirai qui tu es? C'est peut-être un peu ça, mais en beaucoup plus élaboré, qu'une vingtaine d'ethnologues vont faire au début de la semaine prochaine, à Neuchâtel.

Les lundi 12 et mardi 13 novembre se déroulera en effet à l'Université de Neuchâtel, sous les auspices de l'Institut d'ethnologie, un colloque international sur le thème «Identité alimentaire et altérité culturelle». Des ethnologues, psychologues et autres anthropologues de divers instituts, centre de recherches et universités suisses et français y étudieront les rapports entre les pratiques alimentaires et les relations humaines, les autres habitudes de vie, et la signification rituelle de l'alimentation. Des modèles seront examinés aussi bien dans les populations d'Iran ou d'Afghanistan que dans les «fast-food» de Lausanne ou dans le rite du riz chez les Ifugaos des Philippines.

L'ethnologie de l'alimentation fait partie des études menées par le Centre de recherches de l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel. C'est l'occasion de rappeler deux ou trois choses qu'il est bon de savoir sur cet institut, unique en son genre en Suisse romande. C'est l'occasion aussi de préciser quelques notions au sujet d'une discipline encore méconnue même si les termes d'ethnologie et d'ethnographie se sont largement popularisés.

On pourra constater notamment que si les ethnologues sont loin d'avoir abandonné le terrain de curiosité exotique dans lequel les confine volontiers l'imagerie populaire, ils sont de plus en plus aussi les explorateurs de notre quotidien. Et quand ils nous livrent le fruit de leur analyse minutieuse des microcosmes qui nous sont souvent très proches, on est très loin du folklore et très près d'une nouvelle fonction sociale: nous faire voir au-delà du banal, susciter l'interrogation sur des évidences apparentes. Un exercice dérangeant, mais enrichissant...

Michel-H. KREBS

● *LIRE EN PAGE 18*

Piscine d'Engollon

Les statuts de l'association sont à l'eau

● LIRE EN PAGE 23

Tribunal du Val-de-Travers

Jurés: cas unique

Lundi, Mme Monique Guillaume-Gentil, de Couvet, s'est éteinte après une longue maladie. Cette femme remarquable était juré du Tribunal du Val-de-Travers depuis le 1er août 1958. Elle fut la première personne de sexe féminin à siéger à l'Hôtel de district de Môtiers. Pour que le nombre des jurés soit du huit, il faudra la remplacer en puisant dans la liste des suppléants qui n'avaient pas été élus les 5 et 6 juin 1982. C'est la première fois que ce problème se présente. Et sans doute la dernière.

Coup de théâtre en mai 1982. Une liste «sauvage» revêtue de huit noms se trouvait opposée à celle des huits jurés, préparée, comme c'était l'habitude depuis très longtemps, par les députés et les présidents de commune du district.

JJC

► Page 18

billet

Dans le vaste registre proposé par le «va et connais-toi toi-même (et les autres aussi du moment que tu y es») le tout nouveau jeu de la réincarnation devrait faire délirer les foules et les collègues de bureau, d'atelier, etc. etc. C'est pas triste, ce jeu qui ne coûte pas un rond, surtout quand on possède un brin d'imagination et de perception de la nature infuse des gens qui forment l'entourage. Ce jeu-là a officiellement été mis au point un jour où l'ambiance était à la déprime. Il a fait rire, gratuitement et sans autres effets secondaires pernicieux.

Dis-moi en quoi ou qui tu aimerais être réincarné après ton trépas. Si tu ne trouves pas, on va t'aider, te fais pas de souci. Tour de salle rapide. Il y a celui qui, en toute innocence, ne pourrait se voir renaître que sous la forme délicate d'un edelweiss, «parce que c'est une plante protégée». Il y en a un autre qu'on décide de métamorphoser en poste de télé: tellement il aime bien quand on le regarde, quand on fait attention à lui.

Un autre, c'est le bidet de nos chères salles de bain qui conviendrait drôlement bien à une deuxième vie, histoire d'intimement coller à son actuelle perception de l'être féminin. Un autre: le clairon, qui sonne haut et faux mais qui se fatigue très vite.

Lui, il le dit sans détour et sans fausse pudeur: il veut être réincarné en lui-même. Il s'aime suffisamment fort pour exiger du sort obscur fait à notre carcasse ce simple service à la clientèle. Etc., etc.

ici

Q

quidam

Passionné de moteur, Richard Habegger, de Tramelan, attend avec impatience ses 18 printemps.

Son métier l'aide beaucoup puisqu'il accomplit actuellement un apprentissage de mécanicien sur auto à Tavannes.

Son regard vif, son entrain et sa gentillesse font que ce jeune garçon a plusieurs bons copains qui partagent avec lui ses loisirs.

Sportif, il pratique le ski en hiver avec un groupe OJ alors que le tennis de table l'intéresse également beaucoup.

(photo vu)

B

bonne nouvelle

Made in Moutier

La maison prévôtoise Moutier Machines Holding (MMH) se lance dans l'assemblage des pièces usinées.

Elle vient de concevoir une chaîne entièrement automatisée et la commercialisation a débuté. L'entreprise, l'un des piliers de l'industrie suisse des machines, vise les constructeurs d'automobiles et l'électro-ménager avec sa nouvelle chaîne.

Une nouvelle chaîne qui a suscité déjà un vif intérêt lors de sa présentation à Bâle. Le constructeur de cassettes Sony a même déjà passé commande.

Cette direction prise par l'entreprise équivaut à prendre le virage de la diversification. (cd)

S

sommaire

LAC DES TAILLÈRES. – Trop d'algues, parce que trop de phosphore.

PAGE 16

MÔTIERS. – Pierres tombales au ruisseau.

PAGE 18

TRAMELAN. – Le Club des patineurs sur la bonne voie.

Page 19

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Beau-Site: 19 h., «Par les villages», de Peter Handke (TPR).
Aula des Forges: 20 h. 30, «La balade du grand macabre», par la Théâtrale La Chaux-de-Fonds - Sonvilier.
Maison du Peuple: 21 h., gala de jazz, «Jumpin'Seven»; 23 h., Liz Mc Comb.
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: me, sa, di 14-17 h.
Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h. Expo «De L. Robert à Le Corbusier», collec. art régional et internat.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, ouv. sur demande; sa-di, 10-12 h., 14-17 h.
Home médicalisé La Sombaille: expo artisans amateurs du 3e âge.
Galerie du Manoir: expo Atila, ma-sa, 15-19 h., me, 15-22 h., di, 10-12 h.
Galerie Sonia Wirth: expo peintures de Maîtres suisses et français; gravures et incrustations de Th. Wintrebert.
Galerie L'Echoppe: expo artistes de la galerie, lu-ve, 14-19 h., sa, 14-17 h.
Galerie La Plume: expo dessins et peintures de Charles Wenker, ma-sa, 8 h. 15-12 h. 15, lu-ve, 14-18 h. 30, sa, 14-17 h.
Galerie Louis Ducommun: expo Henri Châtillon, lu-sa, 17-21 h., di, 14-20 h.
Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; discothèque, 16-20 h. Expos «Ecrivains suisses alémaniques».
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
Ménageothèque: rens. ✆ 28 14 46.
Patinoire: tous les jours, 9-11 h. 45; lu, ma, je, ve, 14-15 h. 45; me, 14-16 h. 45; sa, 14-16 h. 30; di, 15-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 h.
Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing-Attractions.
Club 55: Dancing-Attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-Dancing.
Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 17-22 h., ✆ 23 24 26.
Informations touristiques: ✆ 28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial: Rocher 1, tél. 28 56 56.
Consultations conjugales: ✆ (038) 24 76 80.
Service d'aide familiale: ✆ 23 88 38 et 23 98 00, 8-12 h., 14-16 h.
Ecole des parents: ✆ 26 72 76 et 23 10 95. Garderie: ma, ✆ 23 28 53, ve, 26 99 02.
Parents information: ✆ (038) 25 56 46.
Information allaitement: ✆ 35 13 76 et (038) 33 53 95.
Crèche de l'amitié: Manège 11, ✆ 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: ✆ 26 87 77.
Services Croix-Rouge, ✆ 28 40 50. Babysitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30. Consultations pour nourrissons, Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30.
Soins à domicile, Serre 12: ✆ 28 41 26.
Consult. pour stomisés, Ligue contre la tuberculose: Serre 12, je, 9 h., ✆ 28 54 55.
Information diabète: Serre 12, ve après-midi, ✆ 28 41 26.
Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.
Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, ✆ 23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.
Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.
Vieux Puits du CSP: Puits 1, me-ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.
Boutique et bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.
Pro Senectute: L.-Robert 53, ✆ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ✆ 23 20 53, le matin.
AVIVO: ✆ 23 02 70 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je fermé.
Eglise réformée: secrétariat, ✆ 23 52 52.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ✆ 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.
Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ✆ 23 16 23.
SOS alcoolisme: ✆ 28 75 23.
Alcooliques Anonymes AA: ✆ 28 23 76, permanence 24 h. sur 24.
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ✆ 23 07 56 et 23 67 03.
La Main-tendue: ✆ 143. 20" d'attente.
Aide aux victimes de désaxés sexuels «Les Oeillets», ✆ 26 51 50 ou 28 70 08.
Hôpital: ✆ 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Bertallo, L.-Robert 39. Ensuite, police locale, ✆ 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: ✆ 23 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., ✆ 23 37 09.
Consult. juridiques, Serre 67, je, 16-20 h.
Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., ✆ 28 37 31.
Chômage information: Serre 67, lu et ve, 17 h. 30-19 h. 30.
Ass. déf. chômeurs: Ronde 21, ✆ 28 40 22.
Contrôle des champignons: Service d'hygiène, 11-12 h., 17-18 h.
Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, ✆ 23 45 65, 17-19 h.
Police secours: ✆ 117.
Feu: ✆ 118.

CINÉMAS

ABC: 20 h. 30, Fanny et Alexandre.
Aula Gymnase: 16 h. 45, 19 h., Wir Bergler in den Bergen.
Corso: 20 h. 45, Joyeuses Pâques.
Eden: 20 h. 45, Conan le destructeur; 23 h. 30, L'été chaud de Sissi.
Plaza: 20 h. 45, Top secret.
Scala: 20 h. 45, Paris, Texas.

● **Communiqué**

Concert de la Clé d'Ut: sa 10 novembre à 17 h., au Conservatoire, récital de piano par Mireille Bellenot. Ancienne élève d'Elise Ditisheim, elle travaille actuellement avec Werner Bärtschy. Oeuvres de Messiaen, Szymanowski, Dinescu et Liszt.

Le Locle

Cinéma Casino: 20 h. 30, Quartier des femmes.
Collège secondaire: expo Photo-Club, 20-22 h.
Musée des beaux-arts: expo aquarelles, dessins et gravures d'Alfred Huguenin, 14-17 h., me aussi 20-22 h.
Bibliothèque Ville: lu-ve, 14 h. 30-18 h. 30.
Bibliothèque des jeunes: lu au ve, 13 h. 30-18 h., sa, 10-12 h.
Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.
Le Dragon d'or: bar-dancing.

Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ✆ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ✆ (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, ✆ 31 20 19. Ma, je, ✆ 31 11 49.
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ✆ 31 52 52.

La Main-Tendue: ✆ No 143.
AVIVO: ✆ 31 51 90.
Service aide familiale: ✆ 31 82 44, 9-10 h.
Planning familial: tél. 28 56 56.
Consult. conjugales: ✆ (038) 24 76 80.
Office social, Marais 36, ✆ 31 62 22.
Aide aux victimes de désaxés sexuels, «Les Oeillets»: ✆ 31 77 92.
Crèche pouponnière: ✆ 31 18 52, garderie, tous les jours.
Ecole des parents: ✆ 31 85 18; garderie ve, 14-17 h.
Société protectrice des animaux: ✆ 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

Peter Handke
Par les villages

Dernières représentations à Beau-Site !
Vendredi 9 novembre à 19 h.
Samedi 10 novembre à 19 h.
Location: TPR ✆ 039/23 05 66

THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND

Neuchâtel

Aula nouveau Gymnase: 20 h. 30, «L'anno del Signore», film de L. Magni.
Cabaret du Pommier: 20 h. 30, One man show par François Silvant.
Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Expo Rousseau, me et sa, 14-17 h.
Plateau Libre: dès 22 h., El Calefon, samba latin jazz.
Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h. Expo Objets prétextes, objets manipulés.
Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h., je, 14-21 h., collect. Musée: L. Robert, Anker et art sacré du XVe siècle.
Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'archéologie: 14-17 h.
25e Salon flottant: vernissage à 20 h., Port de Neuchâtel.
Galerie du Pommier: expo peintures de Bogaert.
Galerie Ditesheim: expo Claude Loewer, 10-12 h., 14-18 h. 30.
Galerie de l'Orangerie: 18 h., vernissage expo gravures et dessins de Marco Bertino.
Galerie des Amis des Arts: expo peintures et mosaïques de Maurice Robert, 10-12 h., 14-17 h., je aussi 20-22 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Centrale, rue de l'Hôpital. Ensuite ✆ 25 10 17.
Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, ✆ (038) 24 33 44.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 33 18 90.
Alcooliques Anonymes: ✆ (038) 55 10 32 (le soir).
La Main-Tendue: ✆ 143.
Consultations conjugales: ✆ (038) 24 76 80.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Papillon; 17 h. 45, Sans soleil.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Greystoke, la légende de Tarzan.
Bio: 20 h. 45, Le meilleur; 18 h. 30 Tempête.
Palace: 15 h., 20 h. 45, Le jumeau.
Rex: 20 h. 45, Notre histoire.
Studio: fermé.

Hauterive

Galerie 2016: expo peintures, pastels et collages de Bayod Serafini, me à di, 15-19 h., je, ve, aussi 20-22 h.

Val-de-Ruz

Cernier, Fontenelle: expo «Nos forêts en péril», 14-17 h., 19-21 h.
Château de Valangin: 10-12 h., 14-17 h., fermé ve après-midi et lu.
Hôpital et maternité: Landeyeux, ✆ 53 34 44.
Ambulance: ✆ 53 21 33.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. ✆ 53 15 31.
Aide familiale: ✆ 53 10 03.
La Main-Tendue: ✆ 143.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 33 18 90.
Protec. suisse des animaux: ✆ 53 36 58.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ✆ (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ✆ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ✆ (032) 97 14 48. Bévilard, rue Principale 43, ✆ (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ✆ (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ✆ (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Cinéma Lux: 20 h. 45, Mon nom est personne.
CCL: expo France Giovannoni-Berset, lu-je, 14 h.-17 h., je, 19 h. 30-21 h. sa, 15-18 h.
Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ✆ 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: ✆ 41 44 30.
Services techniques: électricité, ✆ 41 43 45; eaux et gaz, ✆ 41 43 46.
Service du feu: ✆ 118.
Police cantonale: ✆ 41 25 66.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Metropolis.
Château de Môtiers: expo peintures de Patricia Monnet, 10-22 h.
Fleurier, salle Fleurisia: 20 h. 15, revue «Histoire de rire».
Fleurier, salle du stand: expo Maurice Gostelli, 14-18 h., 19 h. 30-22 h.
Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
Fleurier, Centre de rencontre: ✆ 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, ✆ 61 10 78.
Police cantonale: ✆ 61 14 23
Police (cas urgents): ✆ 117.
Police du feu: ✆ 118.
Fleurier, service du feu: ✆ 61 12 04 ou 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: ✆ 63 19 45; non-réponse, ✆ 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: ✆ 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: **✆ 63 25 25.**
Ambulance: ✆ 61 12 00 et 61 13 28.
Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ✆ 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: ✆ 143.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 33 18 90.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ✆ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ✆ 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
La Main Tendue: ✆ 143.

Le Noirmont

Cinéma: 20 h. 30, Fort Saganne.

Les Breuleux

Cinéma Lux: 20 h. 30, Le bon roi Dagobert.

Saignelégier

Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ✆ 51 21 51.
Préfecture: ✆ 51 11 81.
Police cantonale: ✆ 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: ✆ 51 22 44.
Hôpital et maternité: ✆ 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, ✆ 51 22 88; Dr Bloudanis, ✆ 51 12 84; Dr Meyrat, ✆ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ✆ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ✆ 54 17 54.
Pharmacie Fleury: ✆ (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: ✆ (039) 51 11 50.
Aide familiale: ✆ 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Indiana Jones et le temple maudit.
Cinéma La Grange: 20 h. 30, L'ascenseur.
Bibliothèque ville (Wicka II): lu, ma, je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30.
Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me, je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.
Centre culturel régional: ✆ 22 50 22.
Auberge de jeunesse: ✆ 22 20 54.
Maison des jeunes: me et sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.
Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.
Bureau renseignements: ✆ 22 66 86.
Services industriels: ✆ 22 17 31.

Service du feu: ✆ 118.
Police cantonale: ✆ 21 53 53.
Police municipale: ✆ 22 44 22.
Hôpital et ambulance: ✆ 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Miserez, ✆ 22 11 93.

Sœur visitante: ✆ 22 20 36.
Sœurs garde-malades: ✆ 22 16 60.
Centre de puériculture: ✆ 22 55 34.
Baby-sitting: ✆ 22 28 41.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, 23 h., Indiana Jones et le temple maudit.
Cinéma Colisée: 20 h. 30, Le bon roi Dagobert; 23 h., Bilitis.
Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, je, ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me 14-18 h.
Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.
Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: ✆ 66 18 53.
Service du feu: ✆ 118.
Police cantonale: ✆ 66 11 79.
Police municipale: ✆ 66 10 18.
Hôpital et ambulance: ✆ 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Desboeufs, ✆ 66 25 64.
Consultations conjugales: ✆ 93 32 21.
Police municipale: ✆ 41 20 46.
Ambulance: ✆ 42 11 22.
Pharmacie de service: Liechti, ✆ 41 21 94. Ensuite, ✆ No 111.
Hôpital: ✆ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Infirmière visitante: ✆ 41 40 29 ou 41 46 41 ou (032) 97 17 34.
Aide familiale: ✆ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: ✆ 41 12 18.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: ✆ 44 10 90.
Administration district: ✆ 44 11 53.
Infirmière visitante: ✆ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov ✆ (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: 20 h. 15, Paradis pour tous.
Maison de paroisse: 17 h. 30, vernissage expo itinérante de l'Université de Berne.
Ludothèque: ma et je, 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, ✆ (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: ✆ 97 41 30.
Feu : ✆ 118.
Police cantonale: ✆ 97 40 69.
Police municipale: ✆ 97 51 41; en dehors heures bureau ✆ 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden ✆ (032) 97 51 51. Dr Meyer ✆ (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger ✆ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ✆ (032) 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ✆ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
Aide familiale: ✆ 97 61 81.
Centre de puériculture: Collège 11, ✆ 97 62 46, ve, 15-17 h.
Landeau-service: Collège 11, ✆ 97 66 71.

Tavannes

Cinéma Royal: 20 h. 15, Mesrine.
Salle catholique: 20 h. 30, «Trop tard», spectacle de Pierre Miserez.
Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévilard

Cinéma Palace: 20 h. 30, Les risques de l'aventure.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Break Street; 23 h., Fantasy.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ✆ 93 18 24.
Services industriels: ✆ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ✆ 93 12 53.
Service du feu: ✆ 93 18 18.
Police cantonale: ✆ 93 38 31.
Police municipale: ✆ 93 33 03.
Hôpital: ✆ 93 61 11.
Ambulance: ✆ 93 40 40.
Sœur visitante: ✆ 93 14 88.
Sœurs garde-malades: ✆ 93 18 69.
Centre de puériculture: ✆ 93 20 72.
Pharmacie d'office: Greppin, ✆ 93 26 96 ou ✆ 93 18 71.

Bienne

Aula Gymnase: 20 h. 15, «La Locandiera», de Goldoni, par le Teatro 7 de Milan.
Photo Forum Pasquart: expo photos de Peter Gasser, 15-19 h.
Galerie Schürer: expo Jean-Denis Zaech et Georges Rechberger.
Soc. des beaux-arts: expo Urs Dickerhof, ma-ve, 16-18, 20-21 h. 30, sa-di, 10-12, 16-18 h.
Musée Omega: je, 15-19 h.
Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.
Musée Schwab: 10-12 h., 14-17 h.

CINÉMAS

Apollo: fermé.
Capitol: 15 h., 20 h. 15, 22 h. 45, Le jumeau.
Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Dr Sex.
Lido 1: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, 22 h. 30, Police Academy.
Lido 2: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, 22 h. 45, Sueurs froides.
Métro: 19 h. 50, Passeur d'hommes; Une fille nommée Apache.
Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Vier Fäuste gegen Rio.
Rex: 14 h. 45, 20 h. 15, 22 h. 45, Le pont de la rivière Kwaï; 17 h. 30, Hokusai - Passions et fantasmes.
Studio: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Splash.

● **communiqué**

Tramelan: Concert annuel du Chœur mixte Anémone, sa 10 novembre à 20 h. 30, à la Halle de gym de Tramelan-Dessus. Rire avec une pièce de théâtre de Ernst Iselin, «Glatti Helde». Le Jodlerklub «Heimelig» de Schwarzenbach-Huttwil ainsi que le quatuor de musiques à bouche «Les Raydapieje» du Fuet sont également invités. La soirée se terminera au son de l'orchestre «Bärnerland» de Kéniz.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Cridor: la coiffe «finale» tombée du ciel

Opération délicate, mais réussie: la pose de la coiffe «convergent» au sommet de la cheminée de Cridor. Le spectacle a attiré les regards. (Photo Impar-Gladieux)

Hier matin, le spectacle venait du ciel. Un des deux hélicoptères de Héli- Neuchâtel était appelé d'office pour placer l'appareil qui va désormais permettre une meilleure diffusion dans l'air des fumées de Cridor, l'usine d'incinération des ordures. Le ballet aérien a commencé par le transport, sur l'une des surfaces plates qui forme le toit d'un des corps de l'usine, du matériel nécessaire à la réfection de l'étanchéité de ladite surface. Gain de temps appréciable, précision des largages, etc. Les cinq mouvements successifs de l'hélicoptère ont montré qu'il serait vain, à notre époque, de ne pas mettre de son côté tous les atouts de la rationalisation.

Le pilote de l'hélicoptère était une femme. Détail, en passant. Pour placer la coiffe cônique – à l'intérieur de la cheminée – il n'a pas fallu beaucoup de temps. Une petite minute. Un ouvrier de l'usine d'incinération était au sommet de la cheminée – sommet qu'il avait gagné en grimpant le long de l'échelle intérieure; sous la coiffe pendait une corde qu'il a fallu saisir pour amener l'engin, gentiment mais sûrement, au centre de la cheminée. Le but de l'opération? Ainsi que le signalait la direction de Cridor, l'installation permettra d'accélérer la vitesse de sortie des fumées (donc de se mieux répartir dans l'air). (icj)

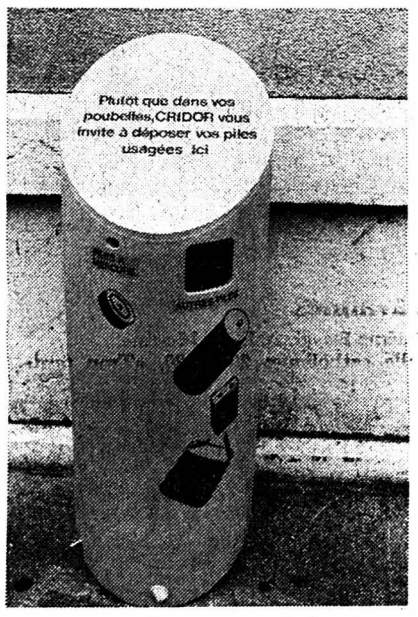

L'urne pour piles usagées, placée devant Cridor. (Photo Impar-Gladieux)

Piles usagées: une urne «funéraire» devant Cridor

On ne peut plus jeter n'importe quel déchet n'importe où. C'est notre époque qui veut cela et pas seulement pour ennuyer le monde. Mais, et c'est un truisme de la plus belle espèce, parce que les produits de consommation que nous secrétons pour notre vie quotidienne ne sont plus anodins. Le mercure, des dérivés du pétrole et une foultitude d'autres éléments composent notre environnement ménager et professionnel. Au moment de détruire ces composants dont sont faits les objets de la vie arrive la grande peur d'une pollution tellement peu gentille qu'elle a déjà et «doit» provoquer de sérieuses envies de ne plus jeter au feu tout ce qui porte le nom de détritus. Au fond, la «saveur» des fumées qui s'échappent de Cridor dépend de nous. C'est ainsi que, aux fins d'améliorer encore la pureté du panache, il a été décidé de placer une «urne» pour piles usagées à l'entrée de l'usine d'incinération. On rappellera au passage que bien des magasins de la place disposent déjà d'un coffret pour piles usagées; piles qui continnent du mercure ou du zinc, par exemple, qui ne sont pas du tout propices à l'épanouissement et des bronches et de l'environnement. (icj)

Le vestiaire de la Croix-Rouge a dix ans

Un succès grandissant

Des habits propres, en bon état et à des prix écrasés. Le vestiaire mérite bien son succès. (Photo Impar-Gladieux)

Le vestiaire de la Croix-Rouge, ce n'est pas la pièce où les infirmières rangent leurs manteaux ou leurs blouses, c'est un vieil appartement où des bénévoles vendent des habits donnés par la population de La Chaux-de-Fonds. Deux jours par semaine, le mercredi et le jeudi, de 14 h. à 18 h., chacun peut se rendre au 73 de la rue de la Paix et acheter, qui un manteau, qui un pantalon. Et cela à des prix défiant toute concurrence.

C'est en 1974 que le vestiaire est né. L'idée de départ était de permettre aux gens de se procurer des vêtements pour presque rien. Avec le produit des ventes, les responsables pensaient lancer un centre d'ergothérapie. Ce projet n'étant pas réalisable, ils décidèrent de «parrainer» un service privé de soins à domicile. Ainsi depuis quatre ans une grande partie des frais de ce service est couvert par le bénéfice du vestiaire.

La quinzaine de personnes qui a lancé cette entreprise, est toujours fidèle au poste. Mme Andrée Nardin est l'âme du vestiaire, elle se dévoue entièrement depuis 1974 à la bonne marche de ce «magasin». **Le succès du vestiaire est grandissant. Non seulement le public nous donne de plus en plus de vêtements, mais les ventes augmentent continuellement. Je crois que l'on ne remerciera jamais assez la population de la Chaux-de-Fonds d'avoir participé à cette entreprise.**

Le système du vestiaire est très simple: les gens viennent à Paix 73 déposer leurs dons, ensuite une équipe trie les affaires en bon état, les lave si besoin est et les répartit dans le vestiaire. Le reste est envoyé au kilo à la centrale de la Croix- Rouge à Berne pour être expédié dans le tiers monde. En un mot tout est utilisé!

On trouve de tout au vestiaire, des habits, des chaussures, des rideaux, des chapeaux, etc. Allez-y faire un tour, vous serez étonnés.

J. H.

Prochain Camp de La Sagne

Sauvegarde du sol agricole et des forêts

Le thème du prochain Camp de La Sagne, qui aura lieu samedi 2 février 1985, sera donc la sauvegarde du sol agricole et des forêts.

Le matin, un débat contradictoire mettra plus particulièrement en lumière les conflits entre l'agriculture et l'économie dans l'utilisation du sol ; ce débat interviendra à la suite de deux exposés, présentés respectivement par MM. Laurent Lavanchy, ingénieur agronome, et Denis Maillat, professeur à l'Université de Neuchâtel.

Le dépérissement des forêts sera abordé durant l'après-midi. La réalité neuchâteloise à ce sujet sera plus largement évoquée par M. L.-A. Favre, inspecteur cantonal des forêts. (Imp.)

Spectacle de la Théâtrale La Chaux-de-Fonds - Sonvilier

Le Grand Macabre en drôle de balade

Le Grand Macabre a passé et vécu: paradoxalement, il a laissé derrière lui joie de vivre et ennivrement des douces choses de la vie. Après sa tentative échouée de semer la pagaille dans le monde et de décimer une troupe de comédiens, il n'a réussi qu'à tisser plus fort les liens avec la vie et sa meilleure représentation: le théâtre.

Cet acte méritant, exemplaire même, s'est déroulé hier soir à l'Aula des Forges; 15 troubadours de ce temps, aidés de la complicité de compères fraternels, conviaient le public à venir partager «La Balade du Grand Macabre» une farce au ton épique, signée Michel de Ghelderode.

C'était donc La Théâtrale La Chaux-de-Fonds-Sonvilier, troupe de comédiens amateurs qui marquait le coup de la première de son nouveau spectacle. Sous la houlette de Jean-François Robert, cette troupe nous a depuis longtemps habitués à un travail de qualité et à des spectacles d'intérêt. Ils sont bien rôdés dans les ébats de scène et pour cette prestation-ci, ils ont renforcé leurs rangs de gens nouveaux, affichant d'emblée un joli talent.

On peut tout d'abord les féliciter d'avoir puisé dans un répertoire peu connu et d'avoir révélé la richesse multiple d'un texte écrit en 1934 par cet auteur belge; une pièce marquée par son contexte géographique, réaction à la petitesse, quête de racines profondes.

Mais, si on les connaît un peu – les Robert Chopard, Frey et leurs acolytes féminines Luce Stegmeier, Renata Capt, Josiane Béguin et Simone Graber –, on saisit d'emblée ce qui les a séduit d'abord. Une gouaillerie savoureuse, une truculence pertinente, bien empreintes de poésie populaire, sentiment partagé par leurs plus jeunes compagnons, Blaise Faessler, Jean-Marc Favre, Sandra Bovay, Réjane Luthi, Laurent Droz.

Tous ont rendu à merveille la densité de cette balade peu ordinaire qui voit un grand macabre, en l'an tantième de la création, arriver en Breugellande, pour y exécuter le grand final du monde des vivants.

Si d'aucuns des citoyens de ce lieu emboîtent gaillardement le pas de cette grande destruction, d'autres, plus terre à terre dans leurs ambitions, tenteront de résister. La mort en balade se voit ressuscitée aux charmes de l'amitié et d'une ivresse bien terrestre et tout finira bien, pour les bons, du moins, et comme il se doit.

Il serait dommage de dévoiler par le menu cette sorte de grande farce à souffle épique. Elle se savoure certes dans la drôlerie des actions justicières ou leurs simulacres, mais surtout elle se déguste par le texte que Gheldérode a truffé d'allusions coquines, de jeux de mots paillards et de dérapages poétiques en effluves alcoolisées. Par-delà cette faconde amusante, un brin de philosophie narquoise, parodie du pouvoir, clin d'œil bienveillant à la misère de la nature humaine.

Les comédiens de La Théâtrale, soutenus par une équipe technique qu'il ne faut pas oublier, ont soigné leur ouvrage.

Imaginé par Blaise Faessler, le décor est sobre, coloré et offre une structure mobile; il reste léger, encadrant la mise en scène, lui donnant les aires nécessaires sans capter par trop l'attention. Alors le jeu des divers personnages peut se développer à l'envi; ils ne se sont privés d'aucun plaisir et, au-delà du texte, ont bien illustré le côté grotesque et fort attachant de cette fable à l'échelle de l'humanité de tous les temps. Même recherche au niveau des costumes, avec quelques effets bien placés: masques, visages peints, contrastes éloquents des couleurs, etc.

C'est d'un comique salutaire et d'un burlesque entraînant, avec le rire qui souvent n'a guère le temps d'éclater tant les sollicitations sont multiples. Passées les premières confrontations et leurs tensions obligées, les comédiens ménageront peut-être mieux les espaces indispensables à mieux assimiler les subtilités du texte.

A voir ce soir encore, 20 h. 30 à l'Aula des Forges, et samedi à 17 heures. Suit samedi en soirée, le cabaret de La Théâtrale. (ib)

L'œil flâneur...

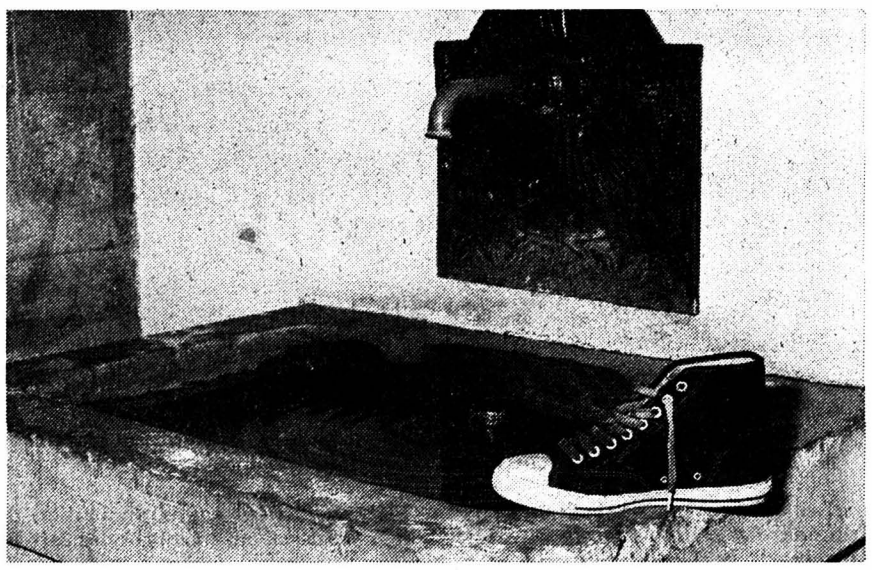

... se demande si l'unijambiste qui se baigne dans la fontaine du passage Zimermann va bientôt remonter à la surface et récupérer sa basket. A moins que cette chaussure n'ait été oubliée par un cul-de-jatte nostalgique. Toutes les hypothèses farfelues sont les bienvenues! (jh - photo Impar-Gladieux)

TRIBUNE LIBRE

L'intox au bonheur

A deux reprises en l'espace d'un mois, voici qu'on frappe à ma porte pour m'offrir non pas les services du plombier, mais bien le vade-mecum du bonheur et du salut dans le royaume de Dieu. Que je vous précise tout de suite que je ne suis pas croyante et que, par dessus le marché, j'ai un sens très prononcé de ce qu'on appelle la «privacy».

Imaginez donc un peu quel fut le bouillonnement – à coup sûr dans ces cas-là – qui martyrisa le fond de mes entrailles, lorsqu'en ouvrant ma porte... je les vis. Ils sont immanquablement deux; cette fois une femme et un enfant d'une dizaine d'années. Très poliment, ça toujours, et d'un sourire qui écarquillait sa bouche, la dame, qui devait être certainement la mère du gosse, me dit: «Excusez-moi de vous déranger, mais nous voudrions, ça ne sera pas long (tu parles!), parler avec vous des problèmes de la vie. – Je la vois venir grande comme une montagne, mais je ne peux tout de même pas l'envoyer... au diable; alors je commence par lui dire que je suis très occupée et que... Le téléphone sonna, libérateur, au bon moment. Passons sur le fait que je considère leur démarche – je ne les ai pas appelés – comme une agression de l'intimité de la personne. Regrettable.

Passons aussi sur le fait que la fréquence de ces visites a une sérieuse tendance à me faire croire que la crise qui frappe la région n'y est pas pour rien, ce qui en soi fait preuve d'un certain sens pratique (la loi de l'offre et de la demande, vous connaissez? «Un placement sûr à faire sans tarder» pour «désemparés». Tout un programme que je vous laisse découvrir dans leur revue. Si vous ne l'avez pas encore, ne vous impatientez pas. On va certainement vous l'apporter un de ces quatre matins).

Ce que je trouve par contre tout à fait révoltant c'est que l'on se serve d'un enfant, qui aura vraisemblablement fort bien appris la leçon sans y comprendre grand-chose, comme d'un pièce à conviction. Non mais, pour qui nous prennent-ils? C'est fâcheux et malhonnête; tristement révélateur d'un procédé fort dangereux: l'intox.

Gaby Naef
Temple-Allemand 101
En ville

NAISSANCE

Joëlle et Pascal
NANCHEN
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de

SYLVIE

le 6 novembre 1984

Clinique Montbrillant

Numa-Droz 125
La Chaux-de-Fonds

29172

Jubilé dans la boulangerie

La section chaux-de-fonnière de l'Association suisse du personnel des boulangers, pâtissiers et confiseurs fête ses cinquante années d'existence en 1984.

Il y a un demi-ciècle, quelques ouvriers boulangers ont décidé de fonder une société afin de venir à bout des divers problèmes rencontrés dans cette profession. Dans les années qui ont suivi, sont venus se joindre à eux les pâtissiers, puis les confiseurs.

La section chaux-de-fonnière compte actuellement 56 membres, et regroupe des ouvriers du Locle et de Saint-Imier. Samedi 27 octobre dernier, une soirée récréative a été mise au point afin de commémorer l'anniversaire; les anciens membres étaient également de la partie. (cp)

PUBLICITÉ

RECTIFICATIF

Ce soir à 20 HEURES

CERCLE CATHOLIQUE

GRAND LOTO

du Handball-Club

29164

LE LOCLE
et son district

la voix d'une région

Beaucoup d'algues aux abords du lac des Taillères
Pas de pollution, mais trop de phosphore

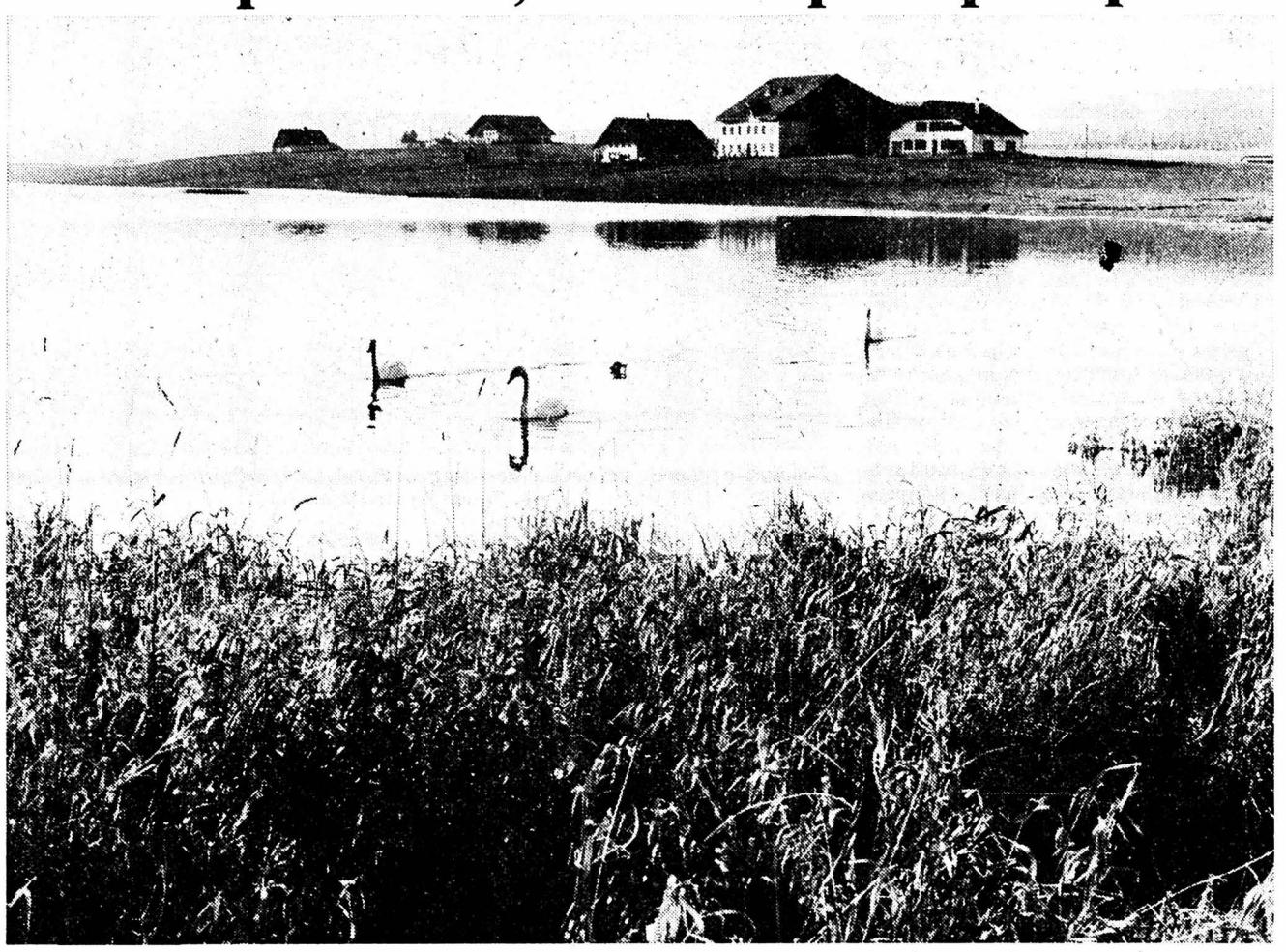

Le lac des taillères: pas pollué, mais trop «phosphoré» et d'un équilibre très peu stable actuellement surveillé de près. (Photo Impar-Charrère)

Rien à priori ne semblait devoir venir troubler les eaux déjà noirâtres – en raison du sol tourbeux – du lac des Taillères. Et pourtant si. Les eaux de ce petit lac qui confère un charme particulier à la vallée de La Brévine, dans lesquelles se reflètent les fermes du lieu, contiennent une quantité excessive de phosphore. La présence de cette substance s'apparentant à un engrais a entraîné, cet été surtout, un développement massif d'algues, dites algues bleues, qui se sont amassées sur les berges nord-ouest du lac.

De sorte que certains ont pu craindre qu'un phénomène de pollution s'était développé dans le lac des Taillères. Ce d'autant plus que les pêcheurs se plaignent de ne retirer des eaux que des «blancs». Certes reconnaît-on au Service cantonal de la protection de l'environnement, l'équilibre de ce lac est très peu stable, mais il serait faux de parler de pollution. Pour l'heure un constat a établi la présence trop massive du phosphore et il faut songer à mettre sur pied un programme d'assainissement des eaux du lac des Taillères.

Ce n'est pas la première année que les promoteurs suivant les berges du lac des Taillères constatent la présence, parfois nauséabonde, d'algues déposées sur les rives ou en flottaison sur les eaux. Cette année toutefois ces fameuses algues se sont développées massivement. L'été dernier elles étaient surtout visibles à l'extrémité est du lac. Actuellement, le vent les a écrémées et chassées à l'opposé. Alerté, le Service cantonal de l'environnement s'est préoccupé de cette prolifération. Certaines algues ont été prélevées et ont fait l'objet d'analyses et d'identifications microscopiques.

Le chef de ce service est formel: «Elles ne contiennent aucun métaux lourd». Ses propos sont confirmés par les dires d'une biologiste du même service qui indique que la présence anormalement excessive de phosphore est responsable de ce développement massif.

LE PHOSPHORE: EN CONSTANTE AUGMENTATION

Il est établi que la présence de ce phosphore découle des activités agricoles, c'est-à-dire des engrais utilisés par les exploitants des environs puisque ce lac n'est alimenté que par un petit ruisseau et par le ruissellement des eaux de surface.

Les conditions climatiques aidant (période particulièrement chaude durant quelques temps cet été) en plus du phosphate, les algues se sont massivement développées à la faveur d'un phénomène de surfertilisation.

Difficile d'imputer d'autres causes à ce fait puisqu'il n'y a aucun apport d'eau usée dans ce lac et qu'il faut d'emblée exclure dans ce cas les pluies acides.

Ainsi le Service cantonal de protection de l'environnement a recommencé dès ce printemps à prélever régulièrement l'eau du lac à fin d'analyse. Mais M. Liechti ne peut de ce fait établir un premier bilan relatif à l'évolution de l'état sanitaire de cette grande mare.

Une biologiste indique malgré tout que le phosphore a considérablement augmenté ces 25 dernières années et qu'il est fort possible que de nouvelles algues, du même type par exemple que celles dites du «sang des Bourguignons» fassent leur apparition l'an prochain.

RISQUE DE DÉSOXYGÉNATION

Pas de réelle pollution donc, ni de danger immédiat pour l'environnement. Un chimiste signale par ailleurs que les baigneurs n'ont quasiment rien à craindre puisque le phosphore n'est pas considéré comme un produit toxique.

Pourquoi certains pêcheurs se plaignent-ils? On peut comprendre leurs préoccupations en raison d'autre phénomène: celui de la décomposition des algues, des végétaux qui, au terme de leur temps d'existence se décomposent. Lors de cette phase pouvant dégager une odeur nauséabonde, les algues absorbent de l'oxygène. On parle alors d'eutrophisation, ce qui peut conduire à une désoxygénation des couches profondes du lac; entraînant du même coup une difficulté supplémentaire pour la faune (les poissons) de survivre dans ces eaux.

Ceci peut expliquer les raisons pour lesquelles les pêcheurs estiment que le lac n'est plus autant poissonneux qu'auparavant.

Ainsi on arrivera vraisemblablement à une situation assez cocasse. A savoir que l'Etat en concertation avec la commune de La Brévine devra s'occuper de l'état sanitaire d'un lac qui n'appartient ni à l'un ni à l'autre puisqu'il est privé, propriété de l'ENSA. (jcp)

Précisons...

... que c'est M. Francis Nadler, organiste, de La Chaux-de-Fonds, qui a composé l'œuvre qui sera présentée aux éliminatoires de «Musicha», au printemps 1985, dans le cadre du concours organisé par l'Association fédérale de musique et les chaînes de télévision et de radio de toute la Suisse.

Mais, contrairement à l'information que nous avons publiée dans «L'Impartial», c'est M. Claude-Alain Fahrny qui a harmonisé cette composition et il aura l'honneur de la diriger à la tête de la Fanfare de la Croix-Bleue, de La Chaux-de-Fonds. (m)

ÉTAT CIVIL

LE LOCLE

Promesses de mariage

Cosandey Rémy Denis et Mettler Pierrette Andrée.

Décès

Bianchin Louis Marcel, né en 1907, époux de Madeleine Ida, née Dubois.

cela va se passer

Les bouquets de Noël

A l'approche des fêtes de fin d'année, **la Fédération romande des consommatrices (FRC)** à la judicieuse initiative d'organiser une **démonstration sur la confection des bouquets de Noël.**

Ainsi, **lundi 12 novembre à 20 h. 15 au Centre Mireval,** une personne compétente expliquera, par des démonstrations, comment marier harmonieusement fleurs fraîches et bougies dans la confection d'un bouquet. Des compositions qui peuvent notamment servir pour la décoration des tables de Noël.

Toutes les personnes que ce sujet intéresse, sont invitées à se retrouver au Centre Mireval pour suivre les explications d'une spécialiste. (cm)

Musique et théâtre aux Ponts-de-Martel

La fanfare Sainte-Cécile aux Ponts-de-Martel donnera ses **traditionnelles soirées musicales et théâtrales les samedis 10 et 17 novembre à 20 heures à la salle de paroisse de la localité.**

Au programme de ces deux représentations figure un concert en première partie suivie d'une pièce de théâtre jouée par un groupe de la Sainte-Cécile.

C'est ainsi que les musiciens, placés sous la direction de Jean-Robert Barth, interprèteront tout d'abord six morceaux, une valse, une polka et une marche notamment.

Puis, les acteurs amateurs présenteront en deuxième partie une comédie vaudeville en trois actes de Jean des Marchenelles «On ne peut se passer des nanas...». Sur les planches onze acteurs pour une pièce mise en scène par Claude Vuille.

Par ailleurs, ces deux soirées se poursuivront à la salle de gymnastique des Ponts-de-Martel avec dès 23 heures un bal conduit par l'orchestre «Dynamic Melodie». (cm)

Clin d'œil

Le vieil homme et les pigeons. Ce pourrait être le titre d'un film racontant une charmante histoire de pure fiction. C'est pourtant bel et bien la réalité. Depuis cet été, tous les jours M. Maurice Masoni du Locle a pris l'habitude d'aller nourrir les pigeons qui fréquentent le quartier de l'Hôtel de Ville.

Jusque là rien de très extraordinaire, surtout lorsqu'on sait que fréquemment des personnes retraitées vont elles aussi donner à manger aux pigeons qui survolent les jardins de l'Hôtel de Ville et du casino. Mais l'histoire devient plus piquante si on sait que plusieurs de ces pigeons sont devenus tellement habitués à la présence quotidienne et régulière de cet ancien boulanger qu'ils vont jusqu'à lui manger dans les mains.

M. Masoni fait maintenant partie de l'environnement familier de ces volatiles. Dès qu'ils le voient apparaître, tous les matins sur le coup de dix heures, ils s'envolent du toit du casino où ils sont généralement perchés et l'entourent.

«Au début je leur donnais des cacahuètes, un solde de la boulangerie, explique M. Masoni. En été, ils sont trop bien nourris et ne mangeaient pas de pain. Maintenant ils sont moins gourmands et avalent le pain sec que je leur prépare». Et quelle préparation. M. Masoni découpe du pain vieux de quelques jours en très petits cubes qu'il mélange à des flocons d'avoine. Pour accompagner le festin de ces pigeons il tient encore toujours quelques poignées de riz blanc en réserve.

«C'est un passe-temps et j'ai toujours aimé les oiseaux, confie M. Masoni. Ça m'occupe et j'aime voir l'attachement qu'ils me témoignent». Au début les volatiles ne s'approchaient pas trop de celui qui les nourrit. De nature méfiante ils se tenaient à distance. Puis, petit à petit ils ont pris confiance et se sont enhardis jusqu'à poser leurs pattes sur les mains de leur «père nourricier»,

«Tous ne sont pas aussi familiers, explique encore M. Masoni. Sur la bande de 25 qui viennent tous les matins à mon rendez-vous, il n'y en a que six, toujours les même, qui viennent manger dans ma main». Le boulanger retraité, après avoir fait preuve d'une belle patience pour en quelque sorte apprivoiser ces pigeons, doit être aussi très calme lorsqu'il les nourrit. Un simple mouvement trop brusque de la tête, une parole, un geste et les voilà qui déguerpissent tous ensemble. Pour revenir rapidement d'ailleurs jusqu'à ce qu'ils soient rassasiés. (jcp-photo Impar-Perrin)

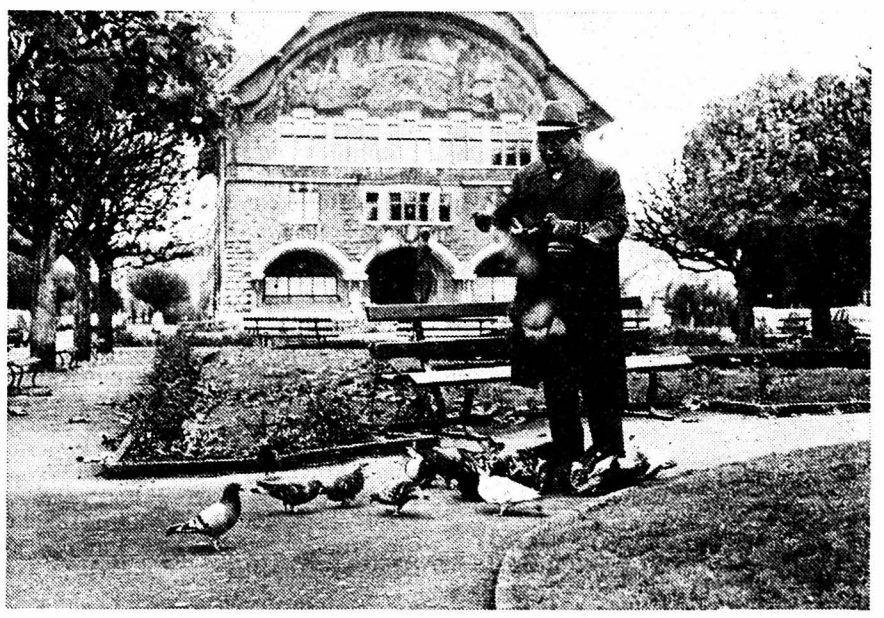

Une saison chasse l'autre
Ça patine sur le Communal

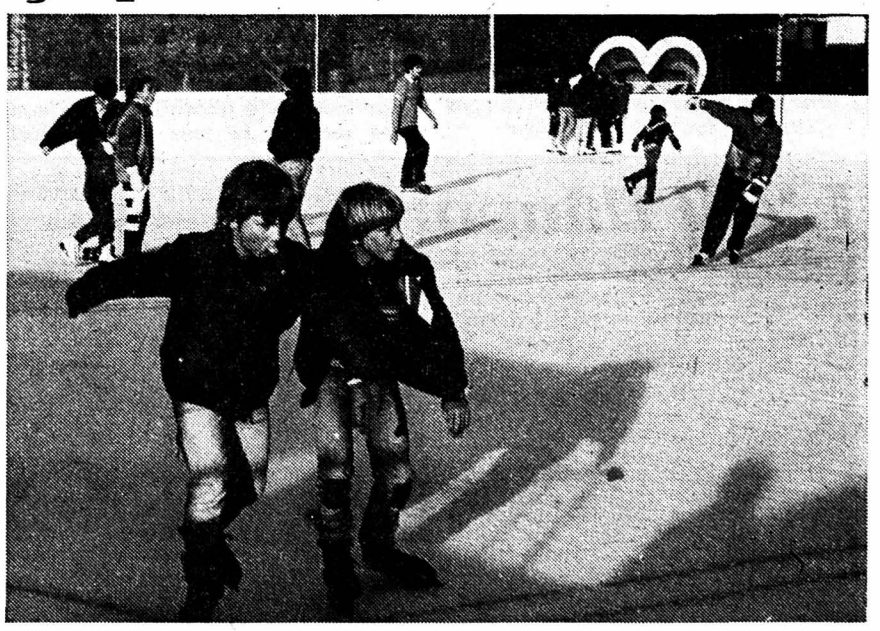

De nombreux patineurs ont profité mercredi des installations du Communal. La glace était bonne et le soleil était présent: des conditions très favorables pour ce début de saison. (Photo Impar-cm)

Les saisons tournent vite au Communal. Juste le temps de fermer la piscine et de procéder aux différents travaux d'entretien que déjà la patinoire ouvre ses portes.

Les installations de glace fonctionnent en effet depuis le 8 octobre dernier. Un départ tout en douceur à l'occasion des vacances d'automne.

Techniquement, la saison a bien démarré. Le récent remplacement de la double conduite d'ammoniaque reliant la machinerie de la piscine-patinoire au réservoir d'eau du Haut des Fiottets a permis que la glace se forme dans les conditions optimales.

Par ailleurs, les conditions météorologiques ont été favorables en ce début de saison. Durant un après-mdi pourtant, les installations ont été fermées à cause du fœhn.

Mais c'est depuis le début du mois de novembre que la patinoire attire les sportifs; en fin de semaine surtout les amateurs de patin à glace sont nombreux.

Malgré tout, les responsables des installations du Communal qualifient ce début de saison comme étant moyen. Depuis quelques années aussi, ils constatent régulièrement une diminution du nombre des abonnements et des entrées. (cm)

ÉTAT CIVIL

LA BRÉVINE, octobre 1984

Naissance

Capelli Linda, fille de Capelli Diego Pompilio et de Livia Maria, née Jelmini.

Mariage

Margueron Claude Joseph et Fleuti Dominique Rose Marie.

Décès

Racine, née Matthey-de-l'Endroit, Nadine Odette, veuve de Racine Paul.

LES BRENETS, octobre 1984

Naissance

Wüthrich Nicolas et Isaline (nés le 11 octobre au Locle) enfants de Wüthrich Raymond Adrien et de Marinette, née Jaquet.

Mariage

Pellaton Didier Luc et Catherine Françoise, née Baumann, aux Brenets. – Mollier Eric Jean Louis, et Fabienne Marie Madeleine, née Bonnet, aux Brenets.

LES BRENETS

Bienfaisance

La section des Brenets des Samaritains remercie les fossoyeurs de M. M. Bianchin, qui lui ont versé la somme de 40 francs à la suite de ce décès. (dn)

bravo à

Philippe Steffen, des Brenets...

... qui, après avoir obtenu sa maturité commerciale à La Chaux-de-Fonds, vient de réussir brillamment une licence en sciences-économiques à l'Université de Neuchâtel. (dn)

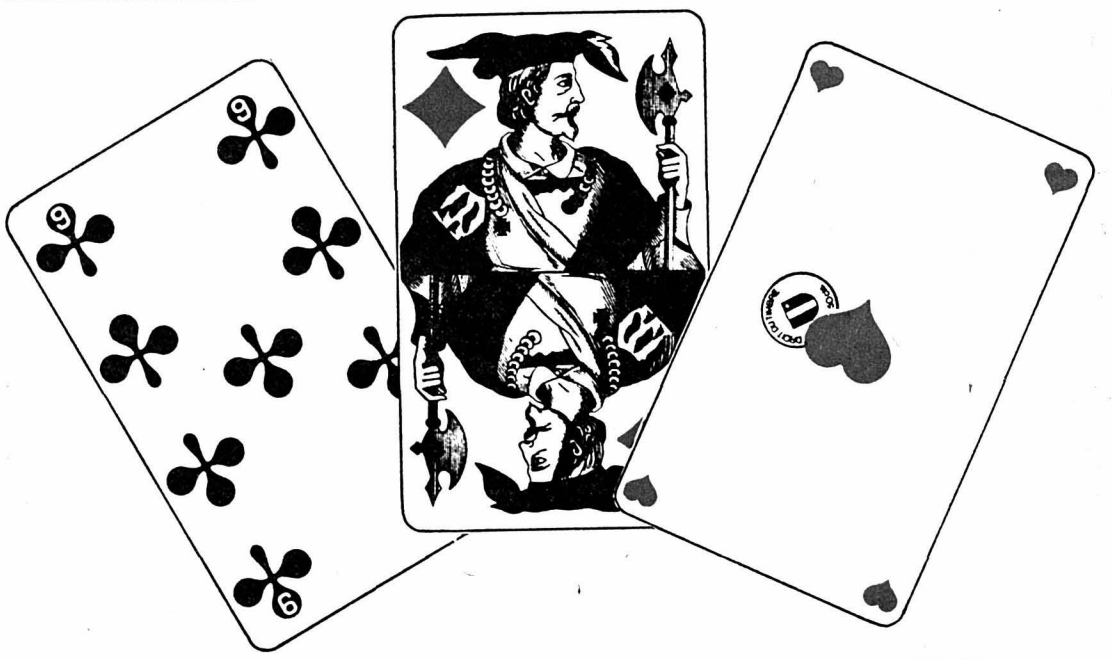

LE LOCLE ET DISTRICT

Commerce Indépendant de Détail

..... VOS ATOUTS

La Peugeot 205 GTI mord la route à belle dents – mais pas la poussière! 1580 cm³, injection L-Jetronic 105 ch DIN, 5 vitesses, 0–100 km/h en 9,5 s, 190 km/h chrono! Prix jugulé, y compris 6 ans de garantie anticorrosion Peugeot: **Fr. 17 425.–**

PEUGEOT 205 GTI

ENTILLES SA

Garage et Carrosserie

La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/26 42 42
Le Locle, ✆ 039/31 37 37

PEUGEOT TALBOT
VOILÀ DES AUTOMOBILES

Pêche

De notre assortiment: vêtements, bottes, cuissardes, cannes, moulinets, fils nylon, petit matériel, amorces vivantes, etc...

Aquariophilie

Aquariums et accessoires, poissons d'eau douce, selon arrivage

Zoologie

(Nous prenons petits animaux en pension)

Oiseaux exotiques, lapins nains, cobayes, hamsters...

Pour leur bien-être: graines, nourriture fortifiante, cages et petit matériel, articles pour chiens et chats.

C. et M. Monnier

Daniel-JeanRichard 22,
2400 Le Locle, ✆ 039/31 25 25

Coutellerie P.-A. Vermot

Grand choix d'étain à tous les prix

D.-JeanRichard 21,
Le Locle

Des nouveautés dingues à des prix imbattables

Réservez dès maintenant pour les fêtes!

Model's shop
P.-A. VERMOT
D.-JeanRichard 21
2400 LE LOCLE

91-213

Action

emosan

Pour un hiver chaud et douillet!

camisole+culotte longue
Fr. 59.80
Fr. ~~81.30~~

PHARMACIE DU CASINO
D.-JeanRichard 39, Le Locle

A. JORDAN
AU SIGNAL
JEUX ET JOUETS TECHNIQUES
M.-A.-CALAME 16 2400 LE LOCLE

La montre électrique à billes
Roll-o-clock Fr. 98.–
facile à assembler.
Pièces de précision s'emboîtant par simple pression - Collage superflu

chèques fidélité

Les biscômes de Saint-Gall sont en vente

CONFECTION

Frutiger

Daniel-JeanRichard 15, Le Locle
Entreprise familiale

BLOUSONS

CUIR et DAIM

Girard

LAITERIE-ALIMENTATION

Bournot 17, Le Locle,
✆ 039/31 10 66

Pommes d'encavage

Golden 1er choix Fr. 1.70 le kilo
Golden 2e choix Fr. 1.40 le kilo
Boscop 1er choix Fr. 1.70 le kilo
Boscop 2e choix Fr. 1.40 le kilo

en plateau de 14 à 16 kilos

Fromage «mélange fondue»

à l'achat de 1 kilo, **rédution de Fr. 4.- sur 1 litre de Kirsch et de Fr. 2.- sur ½ litre de Kirsch**

Fromage Gruyère Action: Fr. 14.50 le kilo

Combustible, fer et métaux
J.-M. GRANGE FILS
2400 Le Locle
✆ 039/31 42 18

NOUVEAU

BRIQUETTES
DE PÉPINS DE RAISIN
en cartons de 25 kg.

CONFISERIE TEA-ROOM
Angehrn
Le Locle, tél. (039) 31 13 47

Salon Louis-Philippe
ancien
canapé, 2 fauteuils, 4 chaises
chez

C. Matthey

Tapissier-Décorateur
Côte 14
✆ 039/31 35 28
LE LOCLE

Voyez ses vitrines

Tout pour la peinture à l'huile

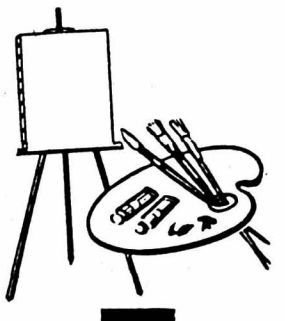

Grandjean
PAPETERIE
encadrements
LE LOCLE
RUE DU TEMPLE **3**

District du Locle
Samedi-Chance
jusqu'au 24 novembre 1984
12 x Fr. 50.-
en bons d'achat

BatiBoum

Willy Maurer
Rue Andrié 3, 2400 Le Locle
✆ 039/31 38 15

Vernis
Dispersion
Papiers peints
Moquettes

N'achetez pas «plus qu'il vous faut» car les magasins

SENJ

stockent pour vous !

INFOS - MICHEL BERGER ÉLECTRICITÉ - INFOS

Daniel-JeanRichard 25 - Le Locle - ✆ 039/31 30 66

LAVE-VAISSELLE 10 couverts inox	dès Fr.	**990.–**
FRIGO 140 litres	dès Fr.	**300.–**
ASPIRATEUR TRAINEAU	dès Fr.	**179.–**
LAVE-LINGE + SECHOIR (même appareil)	Fr.	**1750.–**

INFOS - MICHEL BERGER ÉLECTRICITÉ - INFOS

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

Colloque sur le comportement alimentaire à Neuchâtel

Attention, les ethnologues nous regardent!

Si je vous dit «ethnologue», quelle image vous vient à l'esprit? Celle, sûrement, d'un type en train de regarder vivre de leur curieuse manière quelque tribu javanaise ou quelque population andine. Pas fausse, l'image. Mais très incomplète. Les ethnologues sont aussi, peut-être même de plus en plus, très près de nous. Ils nous regardent nous. Et d'une manière suffisamment curieuse pour qu'on s'intéresse à ce qu'ils font, à ce qu'ils voient. Car ces explorateurs de notre quotidien, ces éclaireurs de notre banalité, ont beaucoup à nous apprendre sur nous-mêmes...

Tentons une définition pas trop compliquée de l'ethnologie (qui ajoute une dimension analytique à l'ethnographie, étude plus descriptive). C'est l'étude, avec des méthodes propres et une approche aussi «neutre» que possible, d'ensembles socio-culturels, de phénomènes de sociétés, de comportements humains. A une échelle qui peut être aussi bien celle des civilisations comparées que celle d'un lieu très restreint.

L'approche spécifique de l'ethnologue met en évidence des significations autrement cachées derrière les apparences, les habitudes, la banalité, les données simplement quantitatives.

Ouais, pas très simple, encore! Mieux valent quelques exemples.

PAR EXEMPLE COMMENT NOUS MANGEONS...

Le colloque sur l'alimentation qui va se tenir à Neuchâtel au début de la semaine prochaine en est un. Les ethnologues français et suisses qui y participent vont comparer des comportments alimentaires de groupes socio-culturels très différents: Afghans du Nord comme travailleurs immigrés en Suisse, tribu ivoirienne comme Américains à Lausanne. Ils vont dégager les liens qui existent entre l'alimentation et le mode de vie (sédentaire ou nomade, enraciné ou déraciné, rural ou urbain, etc), entre l'alimentation et les rapports sociaux.

Ils vont mettre en évidence les effets du développement des communications sur les habitudes alimentaires ou les processus d'acquisition des habitudes alimentaires, ou la dimension symbolique, religieuse ou sociale, des repas, etc.

Ce secteur des usages alimentaires est un des domaines explorés par le Centre de recherches de l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel, dont une équipe participe actuellement à la création du Musée de l'alimentation de Vevey.

...OU CE QUE NOUS FAISONS DE NOS VIEUX

Autre exemple: la dernière publication de l'Institut d'ethnologie. Dont le titre, à lui seul, donne une bonne idée du côté dérangeant que peut présenter la mise en lumière ethnologique de notre propre environnement social: «Le crépuscule des vieux». Il s'agit d'une ethnologie d'un home médicalisé pour personnes âgées, en l'occurrence celui de La Paix du Soir à La Chaux-de-Fonds.

Pendant plusieurs mois, ses auteurs, J.L. Alber et T. Bettosini, ont «exploré» la vie quotidienne du home. Leur étude le situe dans son histoire, dans le cadre légal et social d'organisation des établissements de ce type, en décrit les conditions d'existence, analysant les comportements de ceux qui y vivent.

Ce travail, incomplet bien que fouillé, parce qu'il n'était pas possible d'aborder tous les aspects d'un problème fort vaste (par exemple la sexualité dans les homes, ou le point de vue des intéressés directs), a suscité des réactions assez vives. Il s'en dégage en effet un certain nombre de problèmes, d'interrogations, liés au vaste débat général sur la race et le rôle des vieux dans notre société.

Significatif: les trois autres publications de l'Institut qui ont précédé celle-là ont trait également à cette «ethnologie de proximité». La première («Du pain sur la planche») présentait une ethnographie d'une boulangerie lausannoise, la deuxième, («Routes et autres voies») constituait une approche ethnologique du «voyage marginal», du monde des «routards». La troisième, de nature méthodologique, («Eléments d'enquête anthropologique»), présentait une méthode d'enquête-sondage en milieu rural adapté aux conditions africaines, mais avait un rapport avec les besoins de la Coopération technique suisse.

Etudiants et chercheurs de l'Institut d'ethnologie ont aussi analysé par exemple, des vignerons vaudois, des paysans du Jura neuchâtelois, des vacanciers des campings romands ou l'dentité régionale à la Vallée de Joux, au Tessin, en Valais...

UNE PLACE DANS NOS GRANDS PROBLÈMES

C'est que désormais, l'ethnologie participe, comme source d'information, à l'approche des problèmes actuels et à la recherche de leurs solutions. Ainsi, le Centre de recherches neuchâtelois a reçu du Fonds national de la recherche scientifique un mandat touchant à l'identité régionale, dans le cadre d'un programme national de recherches sur les régions de montagnes et les zones frontalières.

De tels mandats, dans une perspective d'approche pluridisciplinaire des problèmes sociaux, d'aménagement, de développement actuels sont une des voies d'avenir de l'ethnologie, dont les débouchés actuels sont encore limités.

En dix ans, en effet, les étudiants en ethnologie et l'Institut de Neuchâtel ont passé d'une vingtaine à plus de cent, les ceux-cinquièmes provenant d'autres cantons. Ce développement se traduit maintenant «dans le terrain» par le nécessaire agrandissement en cours de l'Institut et de son voisin et partenaire, à statut communal, le Musée d'ethnographie. Dont le conservateur, J. Hainard, qui illustre chaque année avec un rayonnement considérable les nouvelles approches de l'ethnologie au travers d'expositions remarquables, est aussi chargé de cours (d'ethnomuséographie) à l'Institut qui, lui, participe aux expositions. Cette complémentarité des deux institutions est d'ailleurs très profitable à leur rayonnement commun.

Mais l'Institut ne dispose encore que d'une petite équipe d'encadrement, dont le professeur P. Centlivres a la responsabilité, assisté de M. J.-L. Christinat, chef de travaux, de deux chargés de cours, d'un chargé d'enseignement et de deux assistants à mi-temps. Il ne couvre donc pas l'entier de son domaine, mais s'est choisi un certain nombre de perspectives et de thèmes dans lequels il perpétue une réputation déjà ancienne de l'ethnologie à Neuchâtel. Avec la ferme volonté de la faire évoluer vers une reconnaissance sociale à la mesure de son importance. par exemple en développant les applications de la recherche, ou en envisageant un rôle futur de centre de formation permanente en ethnologie.

Pour que ces peuplades étonnantes que nous formons se connaissent de mieux en mieux et apprennent donc à vivre de mieux en mieux ensemble...

Michel-H. KREBS

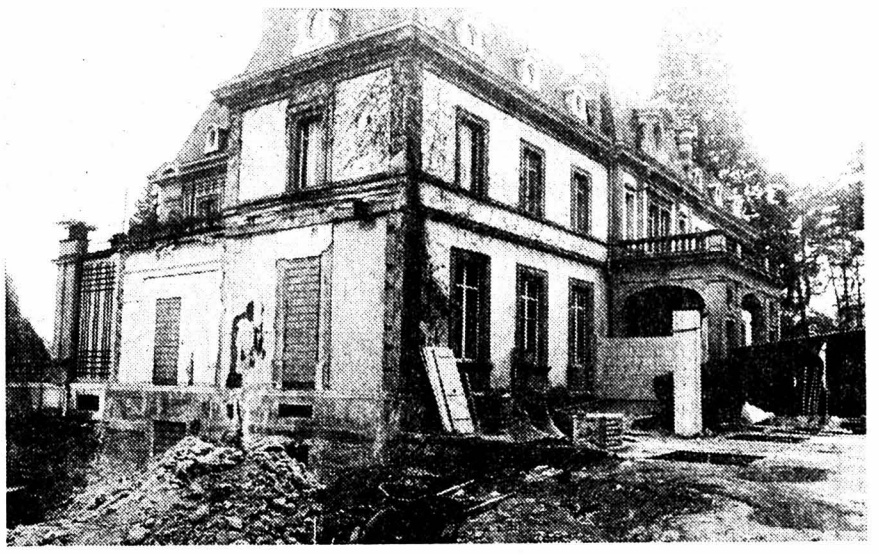

Entre l'Institut d'ethnologie et le Musée d'ethnographie voisin, le lien de collaboration va se matérialiser par un nouveau bâtiment à usage commun, dont le chantier s'est ouvert. C'est aussi un signe du développement important que connait l'ethnologie à Neuchâtel, et son rayonnement. Reste à confirmer ce développement dans le tissu social... (Photo Impar-Schneider)

Désaffectation au cimetière de Môtiers

Pierres tombales au ruisseau

Ils étaient nés sous la Révolution (celle de 1848) et morts au début du siècle. Morts et enterrés au pied de l'église de Môtiers dans la partie sud-ouest du cimetière qui sera désaffecté au printemps prochain. Les familles ont été averties. Elles devront faire enlever les monuments, bordures et autres ornements. Si elles ne sont pas réclamées, les pierres tombales serviront à consolider les berges d'un ruisseau.

Le temps efface la douleur et gomme les souvenirs. Dans la partie sud-ouest du cimetière de Môtiers, de nombreuses tombes sont à l'abandon. Elles datent, en général, du premier quart de ce siècle. Le Conseil communal qui va procéder à la désaffectation de ce secteur a averti une trentaine de familles. Pour l'instant, cinq ou six d'entre-elles se sont manifestées.

D'ici le 1er mai de l'an prochain, l'autorité disposera des bordures et autres ornements qui n'auront pas été réclamés. Les ossements des personnes décédées resteront en terre. Cependant, si les descendants des défunts en font la demande, ils pourront obtenir qu'ils soient remis pour incinération. Même chose avec les urnes contenant des cendres et retrouvées intactes. Sur demande de la famille, les fossoyeurs communaux les placeront dans la partie du cimetière qui leur est réservée. Gratuitement.

Quant aux pierres tombales non réclamées, elles serviront à consolider les berges du ruisseau de Riaux. Lors d'une précédente désaffectation, la commune avait déjà procédé ainsi mais en omettant de faire disparaître les inscriptions. Quelques promeneurs et pique-niqueurs s'en étaient étonnés. L'erreur ne se reproduira pas deux fois.

Consolider une berge avec un monument funéraire, voilà une drôle d'idée. Peut- être, mais alors qu'en faire? Les jeter à la décharge ou les entreposer dans un coin? Leur utilisation dans le beau vallon de Riaux est une solution qui respecte le souvenir des défunts. On y voit même un symbole. L'eau, source de vie, sera canalisée par la pierre des tombes. C'est la lutte de la vie et de la mort. C'est, aussi, le rappel que chacun, ici bas, est mortel.

Tous les monuments funéraires ne disparaissent pas au moment d'une désaffectation. Dans le cimetière de Môtiers, à l'entrée, trois grandes pierres sont exposées. Celles de notables de la région: Louis Courvoisier (1769-1847), conseiller d'Etat et châtelain du Val-de-Travers; James-Alexandre Barrelet (1795-1856), pasteur et un couple, les de Vattel, dont l'inscription sur l'imposante pierre est pratiquement illisible. Et puis, neuf croix de fer, plantées au pied du chœur de l'église, rappellent la mémoire de neuf soldats de l'armée de l'Est, morts au chef-lieu entre 1871 et 1897.

Il existe une loi cantonale sur les sépultures qui date du 10 juillet 1894. Elle précise que les cimetières sont des propriétés publiques qui doivent être établies hors du village. Leur étendue est prévue pour que la réouverture des tombes en vue de nouvelles sépultures n'ait lieu qu'après un délai de trente ans au moins. Outre les normes à appliquer pour la largeur, la longueur et la profondeur de fosses, la loi dit aussi que les inhumations se font dans une ligne non interrompue, sans distinction de culte, d'âge ou de sexe.

C'est l'égalité dans la mort.

JJC

La partie du cimetière qui sera désaffectée. De nombreuses tombes sont à l'abandon. (Impar-Charrère)

Un cours à l'Institut suisse de police à Neuchâtel

1385 participants et un nouveau directeur

On peut dire que tous les policiers suisses connaissent Neuchâtel pour y avoir suivi un ou des cours à l'Institut suisse de police, fondation créée le 5 janvier 1946.

Il s'agit d'une Fondation de droit privé, sous le contrôle de la Confédération qui, comme l'Etat et plusieurs cantons, lui alloue des subventions.

Quel est le but de l'ISP? Former les futurs policiers, permettre à ceux qui sont déjà établis de se perfectionner. Les cours sont d'une durée plus ou moins longue, quelques jours, quelques semaines, voire trois mois et demi pour les aspirants à qui sont inculquées les bases du métier, leur stage se poursuivant ensuite dans les postes de police cantonaux ou communaux. Quant à l'Ecole suisse de police, elle accueille des futurs fonctionnaires qui passent deux ans à l'Ecole de commerce, puis suivent une année d'enseignement spécialisé.

Les cours ou les conférences sont donnés par des spécialistes de Suisse ou même de l'étranger, ils touchent tous les domaines.

Actuellement, l'ISP vit un cours de perfectionnement réservé aux policiers des cantons ou des communes suisses. De lundi à ce soir, 1385 participants provenant de 113 corps différents auront été reçus, dont 991 provenant de Suisse alémanique, 394 de Suisse romande. Les sujets traités? Ils vont aussi bien du milieu zurichois aux précautions prises lors de la visite du Pape...

Pour succéder à M. Ernest Schmid, récemment décédé, le poste de directeur de l'Institut suisse de police a été confié à M. Jules Huggenberger de Soleure. Juge d'instruction à Zurich, il a été commandant de la police soleuroise pendant une vingtaine d'années avant de prendre ses nouvelles fonctions le 1er novembre. Il a eu l'occasion de diriger de nombreux cours, notamment sur la police des autoroutes et l'engagement des hélicoptères; il n'aura pas à découvrir Neuchâtel, ville qu'il connaît fort bien.

Le rôle du directeur de l'ISP est de mettre sur pied l'organisation technique de tous les cours, de présider les commissions, d'en contrôler la bonne marche. M. Jules Huggenberger se prononce d'étudier un nouveau projet pour la formation permanente de tous les policiers et de créer éventuellement une Académie de la police. Pour l'heure, il dirige son premier cours et il étudie à fond tous les dossiers de l'Institut.

M. Jules Huggenberger, nouveau directeur de l'ISP.

Il a participé récemment à un séminaire organisé pour les chefs des départements de police et les commandants, consacré aux situations graves qui s'abattent sur une région, aussi bien les catastrophes naturelles que les prises d'otages ou les émeutes populaires, ces derniers faits ayant malheureusement à être résolus de plus en plus fréquemment.

Les policiers, de l'aspirant au commandant, doivent faire face à des situations extrêmement diverses, les décisions et les comportements ne peuvent être pris à la légère. L'Institut suisse de police doit pouvoir leur assurer un constant et complet perfectionnement.

RWS

PUBLICITÉ

URS MEYER ELECTRONIC

JOURNÉES DE DÉMONSTRATION HÔTEL CLUB LES 9 ET 10 NOVEMBRE 1984

rue du Parc 71, La Chaux-de-Fonds
ouvert sans interruption
de 9.00 à 19.00 heures

Epson PX-8 Apple computer
Commodore 64 Wang

Fontainemelon

28-1105

Tribunal du Val-de-Travers

Jurés: un cas unique

Page 13 ◄

En général, malgré la publication d'un arrêté de convocation des électeurs dans la «Feuille Officielle», les jurés étaient élus tacitement, les partis politiques s'arrangeant entre eux.

Au soir du 6 juin, après des élections qui ne firent pas courir les foules (participation de 27% au Val-de-Travers), deux jurés de la liste officielle perdirent leur siège, MM. Dupont et Emery, les deux de Couvet. Deux nouveaux, de la liste «sauvage» s'installèrent à leur place: MM.Bieler (Fleurier) et Clerc (Noiraigue).

Cette élection provoqua quelques grincements de dents dans les états-majors des partis vallonniers et certainement dans les autres districts du canton (sauf Boudry) où des listes «sauvages» s'opposèrent aux officielles.

C'est sans doute la raison pour laquelle la nouvelle loi sur l'exercice des droits politiques précise qu'à l'avenir le Parlement cantonal désignera les jurés. Sur proposition des partis. Cette loi a été acceptée en première lecture par le Grand Conseil en octobre 1983. Il devra se prononcer une nouvelle fois après la seconde lecture. Et puis, la modification d'articles constitutionnels seront encore soumis au vote du peuple.

En attendant, comment désigner un nouveau juré au Tribunal du Val-de-Travers?

A la Chancellerie, M. Bernard Gicot hésite un instant avant de donner sa réponse:

– *Vous me posez une colle car c'est la première fois que le problème se présente. A mon avis, tant que la nouvelle loi sur l'exercice des droits politiques n'est pas votée, c'est parmi les suppléants des élections de juin 1982 qu'il faudra trouver un remplaçant.*

Le premier des «viennent-ensuite» était une femme, Mme Jeannette Steudler, des Bayards. Pour une voix, Mme Yvonne Barbezat, de la Côte-aux-Fées, se trouvait au second rang. Et puis, respectivement, MM. Emery et Dupont, candidats officiels non-élus, occupaient les 3e et 4e rangs. Si les deux femmes qui les précèdent renoncent à remplacer Mme Guillaume-Gentil, l'un d'entre-eux pourrait bien retrouver son siège... JJC

Impar...donnable

Deux malheureuses erreurs se sont glissées dans l'article sur la Société fédérale de gymnastique de Boveresse, paru hier. C'est bien M. Tony Erb et pas M. Tony Bouquet, moniteur actif, dont le départ est regretté. Quant au comité – une ligne a été sautée à la composition – il se présente comme suit: M. René Blanc, président; M. Daniel Debray, vice-président; M. Roger Erb, caissier; M. Franco Pizzotti, secrétaire; M. Gilbert Huguenin, matériel; MM. Charles Martin, Gilbert Huguenin et Yves Petitpierre. (Imp.)

Suite des informations neuchâteloises ► 23

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Le partage des biens Berne - Jura devant le Grand Conseil bernois

«Point final à un chapitre mouvementé de l'histoire suisse»

Hier, le Grand Conseil bernois et le Parlement jurassien étaient appelés à approuver ou à rejeter le concordat concernant le partage des biens entre les cantons de Berne et du Jura. Ce concordat est issu d'une procédure très complexe dont l'accord date de mars 1981. Cet accord définissait l'organisation et l'objet des négociations comme aussi les règles devant présider à la mise en œuvre du partage.

Il prévoyait que des acomptes pouvant s'élever à 90% des sommes dues pouvaient être versés avant même l'entrée en vigueur. Ce qui explique qu'il reste aujourd'hui une facture de 22 millions de francs à payer pour le canton de Berne. En effet, sans enthousiasme mais dans un esprit de conciliation, les députés du Grand Conseil ont dit oui hier matin au concordat, par 152 voix contre trois. Pour le conseiller d'Etat Werner Martignoni, cette décision marque «un point final à un chapitre mouvementé de l'histoire suisse».

En fait, le concordat concernant le partage des biens entre les cantons de Berne et du Jura aura passé presque comme une lettre à la poste hier matin au Grand Conseil. En deux heures, l'affaire était dans le sac. Une affaire qui d'ailleurs aura été réglée en moins de temps qu'il ne faut pour le dire.

L'entrée en souveraineté du Canton du Jura devenue effective le 1 premier janvier 1979, il s'agissait d'en tirer les conséquences financières. Trois possibilités s'offraient: une procédure judiciaire, l'intervention d'une instance d'arbitrage ou la négociation bilatérale. C'est cette dernière solution qui a été choisie par les gouvernements des deux cantons concernés. Mais le droit positif suisse ne contenait aucune norme écrite relative au partage des biens lors d'une séparation d'Etats. L'affaire était donc sans précédent dans l'histoire de la Confédération en tant qu'Etat fédéral. Au moment du partage du canton de Bâle en Bâle-Campagne et Bâle-Ville, la Suisse était encore une Confédération d'Etats. Il a donc fallu inventer.

210 MILLIONS ATTRIBUÉS AU CANTON DU JURA

Le concordat présenté hier au Parlement bernois attribuait 210 millions de francs au Canton du Jura. La moitié de cette somme est liée à la fortune des institutions bernoises, dont les avoirs sont obligatoirement affectés à un objet déterminé. Les dettes étaient elles aussi comprises dans ce partage. Etant donné que les créances remontent au moment de la création du nouveau canton, des intérêts de l'ordre de 30 millions sont mis à la charge du canton de Berne.

Mais, afin de permettre le bon fonctionnement du nouveau canton immédiatement après son entrée en souveraineté, il avait fallu procéder à un premier partage provisoire. Ce qui veut dire qu'aujourd'hui, le canton de Berne ne doit plus que 22 millions de francs au Canton du Jura. Ce qui fera dire au député Werner Scherrer, de Thoune, représentant de l'Union démocratique fédérale, que l'acceptation du concordat n'est plus que formelle pour le Grand Conseil. Le député proposera cependant le renvoi de l'objet. Pour lui, il vaudrait mieux résoudre d'abord le problème d'Ederswiler et de Vellerat.

AVEC GÉNÉROSITÉ, MAIS SANS ENTHOUSIASME

Les députés du Grand Conseil n'ont pas fait preuve d'un grand enthousiasme face au concordat. M. Jean-Pierre Schertenleib, udc, de Nobs, s'est exprimé au nom de la députation du Jura bernois. Il a souligné que le canton de Berne faisait preuve d'une bonne volonté évidente et a souhaité que ce geste généreux soit compris autrement que par des appels à la réunification. Le représentant de l'udc a parlé d'un moment historique. Il a souligné le bon travail qui avait été fait et souhaite une attitude claire du Gouvernement jurassien vis-à-vis des extrémistes.

Le Biennois Hans Villard, socialiste, a insisté lui sur le goût amer que laisse chaque séparation.

Enfin, le représentant du groupe libre, M. Jean-Claude Zwahlen, de Bévilard, a constaté que le solde positif d'environ 300 millions en faveur du Canton du Jura prouve bien que le Jura n'a jamais été entretenu par Berne. Il a souligné que le concordat ne résoud pas le problème de la réunification et a terminé son intervention en chantant une strophe de la Rauracienne.

Le président du Parlement lui, a fait un compliment, lui disant: «Si nous savions tous chanter aussi bien que vous, nous vous aurions accompagné»...

En son nom personnel, le député de Courtelary, André Ory, socialiste, a regretté que seule une déclaration d'intention règle le cas des archives de l'ancien évêché de Bâle. Il a aussi précisé qu'il n'était pas d'accord avec le compte routier, qui attribue cinq millions au Canton du Jura.

Le Grand Conseil s'est alors prononcé fermement contre la proposition Scherrer, puis les 26 conventions du concordat ont été passées en revues. A 11 heures, par 152 voix contre trois, le concordat était accepté.

C. D.

Déclaration du conseiller d'Etat Werner Martignoni

«Le canton de Berne a rempli son devoir»

Dans une déclaration, le conseiller d'Etat Werner Martignoni a tenu à souligner que «le partage des biens marque l'aboutissement définitif de la procédure qui a conduit à la création du canton du Jura».

Il a ajouté: «Il est vrai qu'il reste encore à régler le problème de l'appartenance des communes d'Ederswiler et de Vellerat». Pour lui, on ne peut pas attribuer au canton de Berne le fait que la volonté politique de ces deux communes n'a pu encore se réaliser.

Le conseiller d'Etat a encore expliqué que l'approbation du concordat signifie que «le canton de Berne a rempli son devoir, non pas seulement face au nouveau canton du Jura mais aussi face à la Confédération, à l'Etat fédéral». Et il a déclaré à l'intention du nouveau canton et de ses habitants: «Respectez votre voisin». (cd)

Subvention cantonale bernoise pour l'amélioration de la Montagne de Diesse

Un crédit supplémentaire de 106.000 francs, nécessaire en raison de frais additionnels dus au renchérissement, a été accordé par le Conseil exécutif bernois, pour financer l'amélioration globale de la Montagne de Diesse. (oid)

Club des patineurs de Tramelan

Avenir prometteur

Tests passés avec succès pour: (de gauche à droite) Karine Monnerat, Delphine Boillat, Carine Amstutz, Nathalie et Magalie Wisard.

Dirigé de mains de maître, le Club des patineurs de Tramelan n'a pas attendu la construction de la patinoire artificielle pour se lancer dans une belle aventure.

En effet, depuis ses débuts et grâce à la compréhension de certains responsables de la patinoire de Saint-Imier, le club de Tramelan peut se déplacer régulièrement dans le chef-lieu d'Erguel et se préparer pour le jour d'inauguration à Tramelan (jour qui n'est pas lointain).

Grâce au dévouement de plusieurs mamans le Club des patineurs de Tramelan a déjà un beau passé à son actif et plusieurs patineuses ont eu l'occasion de se distinguer lors de plusieurs manifestations. Certaines d'entre-elles ont eu le privilège d'obtenir plusieurs diplômes et côtoyer aussi de grands champions.

Ceci est bien sûr tout à l'honneur du professeur Mme Marlène Buri ainsi que des monitrices Maud Viglietti, Josette Matter et Monique Vuilleumier.

Dimanche matin avaient lieu différents tests à la patinoire de Saint-Imier, dont plusieurs élèves étaient jugées par Mmes Patricia Dubois et Nathalie Hug de La Chaux-de-Fonds ainsi que par M. Fritz Schuerch de Bienne juges 2e classe. Toutes les candidates ont réussi les tests soit: Karine Monnerat (Union suisse de patinage, 4e classe figure, petite médaille de bronze); Delphine Boillat (Ass. romande de patinage, 6e classe libre, petite médaille de bronze), Test 1 de club: Monique Vuilleumier et Magalie Wisard; Test 2 de club: Nathalie Wisard et Carine Amstutz. (Texte et photo vu)

Parution prochaine du premier annuaire statistique jurassien

Un ouvrage de synthèse unique réalisé par l'ADIJ

L'Association pour la défense des intérêts jurassiens (ADIJ) vient de mettre un point final au premier annuaire statistiques qui réunit des données sur les districts du canton de Jura, du Jura bernois et du Laufonnais. L'annuaire sera disponible dans quelques jours déjà. Il a été réalisé par Jean-Paul Bovée qui y a passé plus d'une année.

Il faut bien dire que l'ouvrage compte 350 pages et une centaine de milliers de données historiques et actuelles. L'ouvrage est unique en son genre: en effet, le Service de statistiques de la République et canton du Jura, comme celui du canton de Berne, ne produisent des informations que pour la région jurassienne qu'ils couvrent.

Il y a un an, presque jour pour jour, que débutaient les travaux en vue de la réalisation du premier annuaire des statistiques jurassiennes. Le but de l'ADIJ (Association pour la defense des intérêts jurassiens) était de publier un recueil des principales données chiffrées jurassiennes. Un travail considérable a été accompli par l'auteur de l'annuaire, M. Jean-Paul Bovée et l'objectif a été atteint.

L'annuaire a été entièrement composé et tiré sur micro-ordinateur et l'opération a permis d'économiser 10.000 francs sur le budget établi en 1983. Les travaux ont permis de rassembler environ un million de données historiques et actuelles et l'annuaire en réunit une centaine de milliers. Une quinzaine de chapitres forment l'ouvrage. Parmi eux, citons le climat et la géographie, l'agriculture et l'élevage, le tourisme et l'hôtellerie, la politique. Les données générales sont en début de chapitre.

VERS UNE VÉRITABLE BANQUE DES DONNÉES

Les très nombreuses données qui n'ont pas trouvé place dans ce premier annuaire ne sont pas perdues pour autant. Ainsi, l'ADIJ conserve cette matière sur micro-ordinateur et envisage de créer une véritable banque des données statistiques jurassiennes. Cette banque sera mise à la disposition du public, mais ses modalités restent actualisées chaque année, et publiées directement dans le bulletin de l'ADIJ.

La publication de l'annuaire confirme la nouvelle orientation qu'entend prendre l'association, soit celle de centre de réflexion, de discussion, d'information et d'animation, rôle qui n'est tenu à ce jour par aucune autre association. A signaler pour terminer que l'annuaire a déjà rencontré un vif succès alors qu'il était mis en souscription auprès des entreprises, des communes et des sociétés de la région.

C. D.

cela va se passer

4e Bourse régionale de cartophilie, à Saint-Imier

Regroupant les cartophiles des régions du Jura bernois, du Jura et de Neuchâtel, la **Société régionale de cartophilie de Saint-Imier organise dimanche 11 novembre sa 4e Bourse aux cartes postales à l'Hôtel de l'Erguël (salle du 1er étage) dès 9 heures, avec la participation d'une dizaine de marchands. L'après-midi, dès 16 heures environ, la société organise une vente aux enchères avec prix de départ** pour le plaisir des cartophiles chevronnés, amateurs ou visiteurs de passage à la quête d'un document recherché ou envié depuis longtemps.

L'occasion de se retrouver entre collectionneurs, faciliter la réalisation ou la recherche de documents enviés: voici un excellent argument pour se déplacer dimanche à la Bourse de cartophilie ouverte de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. L'entrée est libre. (Comm.)

Bientôt la 11e «Expo» de Noël à Saint-Imier

Cette année, le Commerce indépendant de détail de Saint-Imier et du Vallon (CID) **organise sa 11e «Expo» de Noël du mercredi 14 au dimanche 18 novembre à la salle de spectacles de Saint-Imier.** Comme le veut la tradition, les organisateurs se sont efforcés de donner à l'exposition un caractère des plus attractifs possible. **Ils accueilleront d'ailleurs les Chemins de fer fédéraux.** Les autorités cantonales, régionales et communales seront associées à l'ouverture officielle. **Ouverture qui aura lieu le mercredi 14 novembre à 16 heures** à la salle de spectacle et à l'occasion de laquelle les participants se verront offrir une petite collation. (cd)

Thé missionnaire de la Paroisse à Villeret

La Paroisse réformée de Villeret organise son traditionnel thé missionnaire samedi 10 novembre dès 15 heures à la cure. Vous pourrez y déguster pâtisserie, canapés, thé, etc. Vous pourrez d'autre part vous ravitailler au stand des «Magasins du monde» ainsi qu'au comptoir des ouvrages. **Pour les enfants, une pêche miraculeuse a été prévue de même qu'une garderie et quelques dessins animés.** Les adultes, quant à eux, pourront visionner des **films du tiers monde.** La Paroisse réformée souhaite d'ores et déjà une très cordiale bienvenue à toutes et à tous.

Un petit mot encore pour rappeler que les dons en nature (ingrédients pour la pâtisserie, objets, ouvrages, etc.) sont les bienvenus. Ils peuvent être apportés à la cure. Un grand merci à tous. (mw)

Ancien bâtiment de la Banque Cantonale de Berne à Tramelan

Démolition toute prochaine

A droite, l'ancien bâtiment construit en 1916, qui sera démoli encore ce mois et à gauche le nouveau bâtiment inauguré en juin dernier.

Remplacé par une nouvelle construction inaugurée en juin 1984, l'ancien bâtiment de la Banque Cantonale de Berne, comme déjà annoncé précédemment, sera voué à la pioche des démolisseurs. Les travaux préparatoires débuteront lundi 12 novembre 1984 et dureront environ trois semaines. L'emplacement est réservé à la construction d'une annexe au nouveau bâtiment, qui accueillera entre autres un petit hôtel-restaurant avec 11 lits. La Banque Cantonale de Berne apporte ainsi également sa contribution au développement touristique de Tramelan.

Les précautions nécessaires seront prises pour éviter le plus possible des désagréments au voisinage. La Banque Cantonale de Berne prie toutefois la population de faire preuve de compréhension pour ces travaux qui ne pourront être exécutés sans quelques perturbations, également pour le trafic routier.

C'est certainement avec nostalgie et un brin de regret que l'on verra disparaître cet édifice construit en 1916. Gageons toutefois que le nouveau complexe, une fois terminé, saura le remplacer avantageusement en apportant un nouval atout au centre commercial de Tramelan. (Comm-photo vu)

PUBLICITÉ

Le vrai havane de tous les jours.

QUINTERO

77-858

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Amicale des vétérans de la Fédération jurassienne de musique

Sympathiques retrouvailles aux Breuleux

Dimanche, les membres de l'Amicale des vétérans de la Fédération jurassienne de musique, au nombre de 130, étaient réunis aux Breuleux pour leur assemblée annuelle, mais avant tout pour de sympathiques retrouvailles.

La population des Breuleux, par le concours de ses sociétés locales a réservé un accueil chaleureux aux vaillants musiciens qui ont été reçus dans les locaux de la nouvelle école primaire.

La partie officielle qui s'est déroulée le matin a été suivie d'un concert appéritif animé par le choeur mixte «Echo des Montagnes» et les vétérans eux-mêmes qui ont interprété plusieurs morceaux de leur répertoire soigneusement mis au point, notamment à Rettemberg. Une prestation qui ne laissait rien paraître d'une moyenne d'âge des exécutants dépassant les 70 ans. Puis, tour à tour, l'Orchestre «Euterpia», les dames de la Femina et bien sûr la fanfare ont agrémenté le repas et l'après-midi qui s'est prolongé joyeusement.

Au cours de celui-ci, M. Marc Beuret des Breuleux a été fêté et décoré de la médaille de la Fédération internationale de musique, décernée aux musiciens particulièrement méritants. Ce n'est pas un vain mot pour M. Beuret qui, à l'âge de 81 ans, vient de quitter les rangs des actifs de la Fanfare des Breuleux où il a joué le bugle durant 65 ans.

ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE

L'Amicale ayant malheureusement perdu son président, M. Roger Berberat, le vice-président, M. Gaston Noguès a présidé les débats de cette 10e assemblée.

Après avoir salué spécialement M. Jean-Michel Boillat, maire de la commune des Breuleux, M. Bernard Jodry, représentant de la Fédération jurassienne de musique, ainsi que tous les représentants des amicales romandes, il a donné la parole à M. Gilles Juillerat, président de la société organisatrice de cette journée, qui a présenté les souhaits de bienvenue.

Le procès-verbal de la dernière assemblée à Alle, rédigé par M. Martin Boillat, a été accepté sans observation de même que les comptes et le budget 85 commentés par M, Georges Bourquin.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

M, Noguès a fait le tour de l'activité de l'année écoulée qui a vu l'inauguration d'une nouvelle bannière. L'Amicale compte aujourd'hui 295 membres dont 24 nouveaux. Un vibrant hommage a été rendu aux 15 membres décédés durant l'année, dont les deux premiers présidents de l'Amicale, M. Roger Berberat, qui a assumé cette charge durant les six dernières années avec compétence et dévouement et M. Joseph Berdat, membre fondateur et président de 1975 à 78. M. Noguès a terminé en remerciant les membres du comité sortant pour leur précieuse collaboration.

NOMINATIONS

Devant l'impossibilité de trouver un remplaçant à M. Berberat, M. Noguès a accepté d'assurer le poste de président, tout en espérant qu'un nouveau candidat pourra être proposé lors de la prochaine assemblée. Il a été nommé par de vives acclamations ainsi que les autres membres du comité pour une période de trois ans. Il s'agit de MM. Martin Boillat des Pommerats, secrétaire; Georges Bourquin de Diesse, caissier, Bernard Stegmüller de Courtételle, représentant de la FJM; Léon Salgat de Cornol et Rémy Châtelain de Courtelary. Reste à nommer ultérieurement un représentant du district de Moutier. L'assemblée a ensuite accepté à l'unanimité quelques petites modifications des statuts.

CAMP DE MUSIQUE

Chaque année, un camp de musique, organisé à Rettemberg attire une quarantaine de musiciens vétérans. M. Achille Joly, fidèle participant a su par quelques mots transmettre son enthousiasme et le plaisir qu'il trouve chaque année lors de cette semaine de vacances musicales.

ACTIVITÉ FUTURE

1985 marquera le 10e anniversaire de la fondation de l'Amicale. Le comité préparera l'événement. D'autre part, la Fédération jurassienne de musique fêtera à mi-juin prochain son 100e anniversaire à Saignelégier. Les vétérans qui auront certainement à coeur de défiler à cette occasion derrière leur drapeau réserveront cette date. M. Noguès a encore rappelé le camp d'automne à Rettemberg où les nouveaux seront les bienvenus.

(pf)

SAINT-URSANNE

Orgues restaurées

Les orgues restaurées de la collégiale de Saint-Ursanne ont été inaugurées officiellement dimanche. Après une cérémonie religieuse, le professeur Dr Tagliavini a donné un concert très apprécié. L'orgue de Saint-Ursanne est le dernier orgue français sur territoire suisse. Grâce à H. J. Fuglister, facteur d'orgues à Grimisuat (VS), l'instrument qui date de la moitié du XVIIIe siècle a retrouvé son aspect originel. On a même retrouvé d'anciens documents qui ont permis de le restaurer selon les méthodes et gestes d'autrefois.

Les orgues de Saint-Ursanne restaurées, c'est l'une des étapes importantes de la restauration de la collégiale qui se termine. Pas étonnant que quelques 250 personnes aient assisté au concert inaugural et que les orgues soient placées sous la protection de l'Office du patrimoine historique.

(pve)

Carnet de deuil

SAIGNELÉGIER. – M. Fritz Jost est décédé dans sa 83e année. Né en Suisse alémanique, le défunt était venu très tôt s'établir à Saignelégier où il avait effectué sa scolarité. Ayant appris la profession de boucher, il a pratiqué son métier à divers endroits. En 1952, il avait renoncé à la boucherie pour s'engager à l'usine Miserez.

En 1928, M. Jost avait épousé Mlle Rosa Maurer qui lui donna deux enfants. Citoyen aimable et consciencieux, le disparu a consacré le meilleur de lui-même à sa profession et à sa chère famille. (y)

Importants travaux aux Bois

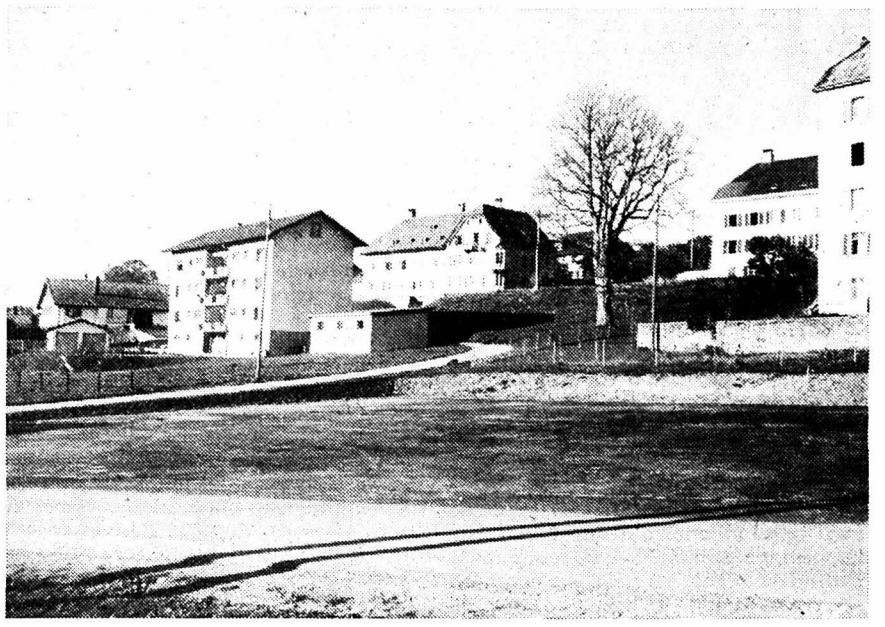

A l'instar d'autres villages des Franches-Montagnes, de grands travaux se déroulent aux Bois; la place de la Foire (notre photographie) qui a été agrandie et goudronnée pour recevoir les nombreuses et importantes éliminations de bétail, la nouvelle place de la Boucherie, l'usine Henri Paratte qui est sous soit et qui accueillera le 1er janvier prochain plus de 150 ouvriers. La protection civile, quant à elle, a construit des toilettes au Creux-des-Biches. (texte et photo jmb)

Elections tacites pour les commissions communales

Grâce à une entente communale interpartis, trois commissions communales ont été nommées tacitement; il s'agit des:

Commission de vérifications des comptes: François-Xavier Boillat, pdc; Jean-Paul Reinbolt, pdc; Hubert Bouille, Indépendant; Jean-Pierre Epitaux, Indépendant; Olivier Boichat, pcsi.

Comission des impôts: François Claude, Charles Cattin, Paul Cerf, pdc; Willy Amez-Droz, André Chapatte, Indépendant; Gérard Jeanbourquin, Robert Kilcher, pcsi.

Commission d'école: Michel Godat, Françoise Cuenin, pdc; Marianne Hugi, Paulette Perret-Gentil, Indépendant; Françoise Rast, Yvette Koller, pcsi.

(jmb)

MONTFAVERGIER

Les membres des commissions élus tacitement

Dans notre édition de mardi, nous avons présenté les candidats au conseil communal et à la mairie. Ils ont tous été élus tacitement. De même que les candidats des commissions communales, dont voici les noms:

- Commission de vérification des comptes.- Jean Gerber et Ernest Tschannen.
- Commission d'impôts et suppléants.- Joseph Rollat, anc.; Etienne Chenal, nouv.; Jean Gerber, anc.; René Erard, anc.; Kurt Gunti, anc.

ALFA ROMEO

L'art automobile

Samedi 10 novembre de 10 h à 22 h

Dimanche 11 novembre de 10 h à 20 h

Alfa Romeo présente

La nouvelle génération 1985

2 premières mondiales

ALFA 90 et Station 33 4 × 4

Emil Frey SA

Garage et Carrosserie AUTO-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS

Fritz-Courvoisier 66

29069

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Concordat sur le partage des biens devant le Parlement jurassien

Satisfaction légitime malgré une bombe de dernière minute

Ambiance détendue à Delémont, avec tout de même un brin de solennité. Avant même que s'ouvre la séance, l'issue du débat ne fait aucun doute. Les parlementaires sont placés devant une seule alternative: c'est tout ou rien. A Delémont, la séance du Parlement jurassien était attendue: le Canton n'aura pas quitté le canton de Berne les mains vides comme l'ont toujours affirmé ses détracteurs et a su faire preuve de souveraineté en choisissant la négociation bilatérale. La bombe lancée par un haut-fonctionnaire genevois s'est bel et bien consumée en pétard mouillé. Avec un arrière-goût de malaise pour deux députés (Marcel Frésard et André Biedermann du pcsi) qui s'abstiendront au vote final. Les orateurs se succéderont à la tribune pour distribuer des gerbes de fleurs aux négociateurs, notamment au délégué technique Jacques Saucy, aux experts Blaise Knapp, de l'Université de Genève, Jean Babel, ancien conseiller d'Etat genevois, Claude Jeanrenaud, de l'Université de Neuchâtel.

La Commission parlementaire du partage des biens est unanime pour recommander l'approbation du concordat. Son porte-parole, le député démocrate-chrétien Jean-François Roth devait retracer les étapes du partage, commenter brièvement les 26 conventions signées et qui aboutissent à un transfert d'actifs net en espèces de 229,866 millions de francs, des biens en nature de 62,203 millions de francs. La commission n'a pas abordé toutes les questions techniques. Sa conclusion est claire: le système de classification des biens donne toutes les garanties que l'ensemble du patrimoine bernois a fait l'objet d'un partage. Elle considère enfin que les critères retenus étaient différenciés et de nature à appréhender l'ensemble des biens le mieux possible et à corriger par ailleurs les insuffisances d'investissements par le critère de l'équivalence.

Tous les groupes parlementaires se sont déclarés satisfaits du résultat, jugé équitable pour les deux parties et ont vivement remercié les négociateurs.

Pour le socialiste Bernard Varrin, le Canton du Jura part dans de bonnes conditions. Alors que l'ensemble des cantons ont une dette par habitant de 3800 francs, le Canton du Jura a une fortune par habitant de 4800 francs.

Pour le président du groupe parlementaire pcsi Daniel Gerber, cet accord ne clôt pas la question jurassienne. «Oui au partage des biens, non au partage des gens», dira-t-il.

Pour Mme Claire Von Allmen, pdc, les critères retenus du partage étaient judicieux et le Parlement est confronté à un vote de confiance et de raison.

Le député plr Jean-Michel Conti insistera sur le fait que le Jura a manifesté sa souveraineté en choisissant la négociation bilatérale, plutôt que le Tribunal fédéral ou un arbitrage.

LE MALAISE

A titre personnel, le député pcsi Marcel Frésard montera à la tribune pour dire que s'il reconnaît le bon travail des experts, il est contraint de demander le renvoi du dossier. «Les grands investissements de l'Etat de Berne, pour la plupart, n'ont pas été pris en compte», dira-t-il.

Marcel Frésard se base sur les déclarations de M. Denis Roy. Même si c'est tardif, même si beaucoup sont pressés d'en finir, il estime qu'il faut procéder à une nouvelle analyse du dossier, notamment s'agissant des critères retenus. Il proposera de retarder d'au moins un an la ratification de l'arrêté.

Josiane Etique du pop annoncera qu'elle s'abstiendra de voter l'entrée en matière, parce que le Sud est oublié.

Roland Béguelin adoptera la même attitude. Mais la partie est jouée, d'autant plus que François Lachat prendra un soin particulier à réfuter les arguments infondés de Marcel Frésard, au travers des chiffres avancés par Denis Roy. (Lire l'encadré).

Au vote, l'entrée en matière sera acceptée par 58 voix contre une (celle de Marcel Frésard). Quelques instants plus tard, on passera au vote final. Le concordat est accepté par 55 oui contre cinq abstentions. Les abstentionnistes sont Roland Béguelin, Josiane Etique, Max-Goetschmann pour raisons politiques; Marcel Frésard et André Biedermann. Le vote a eu lieu à l'appel nominal.

P. Ve.

Intervention de Roland Béguelin remarquée

Roland Béguelin a fait une longue intervention, remarquée. Dans une analyse historique implacable, il a rappelé qu'avant le 23 juin 1974 les mouvements antiséparatistes d'Ajoie (GIPUC-UPJ) n'arrêtaient pas de peindre le diable sur la muraille, en disant dans leur publicité que si le Jura quittait l'Etat de Berne il se retrouverait sans le sou, avec des dettes. Des annonces du GIPUC d'Ajoie avançant ces arguments ont provoqué le rire des députés. Car le Jura ne part pas les mains vides – élément également mis en évidence par François Lachat. Cela c'est le beau côté de la médaille. Le revers, c'est que le Sud reste sous domination bernoise. En conclusion, Roland Bégulein dira: «Devant l'histoire, devant le peuple jurassien, et face aux districts du sud, pour qui tout reste à faire, je ne puis donner quittance au canton de Berne. C'est la raison pour laquelle je m'abstiendrai». (pve)

Très longue intervention de François Lachat

Une contre-expertise bien peu crédible

François Lachat commentera très longuement le dossier. Non seulement, il retracera les grandes étapes du partage des biens mais soulignera des aspects importants. Le canton du Jura a obtenu la garantie de tous les documents ou informations nécessaires de l'administration bernoise. La négociation bilatérale était la plus favorable et la plus sûre quant au résultat du partage. «Lorsque que l'on sait que l'ensemble du partage définitif a été réglé au fond par la voie de la négociation en trois ans sans qu'il y ait eu besoin de recourir à des tiers, on peut affirmer que les objectifs que s'est fixé le gouvernement ont été tenus et que la procédure choisie était la bonne», lancera-t-il. Au critère de population plus favorable que la capacité contributive, le canton du Jura a pu aussi obtenir le critère d'équivalence permettant de combler le retard d'investissements dans le Jura. Les négociations sont certes terminées mais une clause prévoit que si on découvrait de nouveaux faits susceptibles d'avoir exercé une influence sur le partage des biens, l'affaire devrait être portée devant le Tribunal fédéral. Les révélations du fonctionnaire bernois Hafner sur certaines irrégularités du Conseil exécutif sont postérieures à 1979, dès lors, elles n'entrent pas en ligne de compte. Quant aux sommes versées à des mouvements politiques avant le 23 juin 1974, elles ne peuvent également pas entrer en ligne de compte. Mais le Gouvernement jurassien reste vigilant.

François Lachat ne va mâcher ses mots à l'égard de Denis Roy. Non, le canton du Jura n'a pas été spolié et l'ensemble de la fortune bernoise a fait l'objet d'une évaluation. Première remarque: les déclarations de M. Roy sont curieusement tardives... Concernant les investissements: M. Roy les a tous réévalués au 1er avril 1984. Or, une seule date peut être retenue: l'entrée en souveraineté du canton du Jura. De plus, M. Roy a partagé deux voire trois fois les mêmes montants. Et François Lachat de citer des exemples précis pour illustrer ses propos.

M. Roy retient un seul critère, celui de la porportion moyenne de population entre 1815 et 1978. Un seul critère fausse l'appréciation – il ne permet pas d'apporter des correctifs – et il ne tient pas compte que l'essentiel des investissements ont été consentis après la guerre, dès lors une moyenne de population à partir de 1815 n'est pas applicable. En conclusion, M. Lachat jugera le procédé de M. Roy inacceptable, son analyse fausse, dangereuse.

Commune de Courrendlin: une convention est en cours d'élaboration pour permettre à la commune de Courrendlin d'éponger les 327.000 francs qu'elle a versé au syndicat hospitalier de Courrendlin, à tort. Si la commune de Courrendlin paie sa part du déficit de 1973 à 1983 à l'hôpital régional de Delémont, le canton épongerait le restant de la créance envers l'hôpital de Moutier; pour autant que Courrendlin ne revendique plus la somme versée à l'hôpital de Moutier à tort. (pve)

Restructuration au sein du HC Franches-Montagnes

L'assemblée générale du Hockey-Club Franches-Montagnes qui a réuni 37 membres revêtait une importance toute particulière, à une année de l'ouverture de la patinoire artificielle du Centre de loisirs. Le club a décidé de mettre tous les atouts de son côté, afin de ne pas manquer cet important rendez-vous. Le club a été restructuré et un nouveau comité a été désigné.

Présidée par M. Pierre Kröll, l'assemblée a approuvé les comptes et a admis sept nouveaux membres. La première équipe, reléguée en troisième ligue, envisage l'avenir avec confiance, ainsi que l'ont déclaré ses responsables, MM. Gilles Braichet et Philippe Aubry.

Avec l'ouverture dans un an de la patinoire du Centre de loisirs, le fonctionnement de la société va subir de profonds changements et une restructuration s'avère indispensable pour que le HC soit si possible à la hauteur des installations qui seront mises à sa disposition.

Un nouveau comité a été constitué. Il se présente comme suit: MM. Gino Croci, président; Jean-Paul Nappiot, secrétaire des verbaux; Michel Froidevaux, secrétaire; Michel Cuenat, responsable des finances; Philippe Miserez, matériel; Claude Jeanbourquin, responsable des actifs; François Jobin, responsables des juniors; Raymond Fornasier, école de hockey; Gilles Braichet, caissier; Jean-Daniel Aubry, relations avec le Centre de loisirs.

Dans les divers, M. Bernard Vallat, arbitre, a orienté l'assemblée sur les nouvelles règles de jeu. M. Jean-François Boillat, conseiller communal, a avisé l'assemblée que vu les difficultés à trouver un responsable de la glace, l'ancienne patinoire ne sera pas ouverte l'hiver prochain. Enfin, M. Camille Barth, membre d'honneur, a souhaité que la réalisation du Centre de loisirs soit à l'origine d'une nouvelle période glorieuse pour le HC Franches-Montagnes. (y)

Chômage en baisse dans le Jura

Le chômage diminue dans le canton du Jura. A fin octobre, le service des arts et métiers et du travail a en effet recensé un total de 822 chômeurs, soit 43 personnes de moins qu'à fin septembre, a-t-on appris hier.

Le taux de chômeurs par rapport à la population active passe ainsi de 2,93 à 2,79 pour cent. La diminution concerne aussi bien l'industrie métallurgique (– 22 personnes) que l'industrie horlogère (– 22 personnes), l'accroissement se répartissant entre divers secteurs. (ats)

La FTMH et le renouvellement de la convention collective

«Oui, mais pas à n'importe quel prix»

Le syndicat FTMH est favorable au renouvellement de la convention collective de travail, mais pas à n'importe quel prix. C'est ce qui ressort d'un communiqué de sa plus grande section, celle de Delémont et environs. Si la convention n'arrive à échéance qu'à la fin de l'année prochaine, la FTMH prend les devants. Le syndicat a déjà élaboré un cahier de revendications bien précises.

La FTMH demande notamment: une meilleure protection de la santé des travailleurs par la création d'une commission paritaire; l'application dans les faits du principe «à travail de valeur égale - salaire égal»; une meilleure protection contre les licenciements; le 13e salaire; la diminution de la durée du travail à 38 heures par semaine, avec compensation du salaire, le renforcement de la présence syndicale dans l'entreprise.

Une proposition importante enfin: la création d'un fonds de compensation alimenté par les employeurs en vue de couvrir les pertes que pourrraient subir des travailleurs du fait du non-respect de la convention collective de travail.

Pour mémoire, on rappellera que la FTMH a fait pas moins de sept propositions lors de son congrès national à Berne. Parmi elles: les délégués jurassiens ont chargé l'USS de relancer le débat en vue de l'unification du mouvement syndical suisse et, d'autre part, les organes dirigeants de la FTMH d'entreprendre une telle démarche auprès des syndicats concurrents de la métallurgie et de l'horlogerie.

Préoccupée par la situation de l'emploi, la FTMH du Jura demandait que l'on étudie la création d'une caisse d'assurance- chômage complémentaire destinée à aider les chômeurs qui ont épuisé leurs droits aux prestations de l'assurance-chômage. Les délégués suisses ont préféré revendiquer une augmentation du nombre des indemnités qui sont limitées à 250 plutôt que de s'engager sur la voie d'une caisse complémentaire dont le financement serait très coûteux.

(comm- pve)

L'Ecole jurassienne

Le point de vue des syndicats chrétiens

Dans un communiqué, la Fédération jurassienne des syndicats chrétiens (FJSC) estime qu'il est impossible de proposer une véritable réforme de l'école aussi longtemps qu'une analyse fouillée de la pratique de l'enseignement et des structures scolaires actuelles – y compris des systèmes expérimentaux – n'aura pas été établie.

La FJSC souhaite qu'une telle étude se réalise et qu'un véritable débat s'engage sur différentes propositions de réforme. Elle déplore que dans le cadre de cette consultation, un seul projet ait été soumis à la discussion.

La FJSC admet que le système de cours à niveaux est intéressant. La commission préconise six années primaires et trois années secondaires pour tous les élèves. La FJSC propose cinq années primaires, une année d'adaptation et d'orientation et trois années secondaires (...).

La FJSC reconnaît le rôle des parents et est favorable à l'officialisation de la réunion de classe et préconise l'instauration de devoirs accompagnés afin d'aider les enfants dont les parents travaillent.

(comm-pve)

LE BÉMONT

Deux commissions élues tacitement

C'est tacitement que les membres des Commissions de vérification des comptes et des impôts ont été élus. Elles sont constituées comme suit:

- Commission de vérification des comptes.- Jean-Pierre Brunod , enseignant; Pierre Beuret, employé, anciens; Jean Maillard, ouvrier; Ignace Froidevaux, horloger (suppléant).

- Commission d'impôts.- Henri Froidevaux, agriculteur; Norbert Wermeille, agriculteur; Henri Frésard, agriculteur; Jean Maillard, ouvrier; Jean-Pierre Vermeille, agriculteur; Georges Dubois, typographe. (g)

VIE POLITIQUE

Comment guérir l'assurance-maladie?

L'Union syndicale et le Parti socialiste suisse ont récemment décidé de lancer une initiative fédérale visant à la réforme globale de l'assurance-maladie, dont les défauts actuels ne sont ignorés par personne, indique un communiqué.

Pour l'essentiel, le projet du PSS et de l'USS vise à instaurer une assurance-maladie obligatoire, financée sur le modèle de l'AVS-AI. En 1974, les Jurassiennes et les Jurassiens avaient accepté un projet présenté par le PSS et l'USS. Dans le nouveau canton, la constitution impose l'assurance-maladie obligatoire. C'est dire que la nouvelle initiative répond aux vœux de la population.

Le Parti socialiste jurassien et l'Union syndicale jurassienne présenteront leur initiative lors d'une soirée-débat animée par Mme Christiane Brunner, avocate, présidente du Syndicat suisse des services publics et membre du comité d'initiative. Toutes celles et tous ceux qui sont (à juste titre) préocuppés par l'inflation des coûts de la santé sont cordialement invités à participer à cette réunion, mardi 13 novembre, à 20 h. 15, au Buffet CFF, à Delémont. (comm.)

Le Noirmont: pour la piscine de Roc-Montès

A la villa Roc-Montès, les travaux d'infrastructure pour la piscine du futur centre cardio-vasculaire vont bon train, notre photo. Ces jours-ci, on a procédé au décoffrage des premiers éléments. (Photo z)

50 km./heure: bonne adaptation

Selon un communiqué du Service de presse cantonal, les contrôles de visesses opérés sur les routes du Jura démontrent que les automobilistes respectent assez bien les limitations de vitesse à 50 km./h. imposées dans les localités.

En revanche, le nombre des accidents et des blessés n'a pas connu de notables améliorations en septembre par rapport aux mois précédents.

Quant aux infractions entraînant le retrait de permis, elles restent très nombreuses, puisque près de 100 permis ont été retirés durant les deuxième et troisième trismestres de 1984. (vg)

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

Au Pavillon du Crêt-du-Locle

Tél. (039) 26 73 44

occasions

GARAGE DES 3 ROIS SA

A-1

Escort XR 3	82	19 000 km	Lancia Gamma Berline 2500 aut.	81	
Renault 14 TL	79	Fr. 4 300.–	Lancia Beta Berline 2000 aut.		Fr. 5 800.–
Renault 9 TSE	82	26 000 km	Audi 80 L aut.		Fr. 6 500.–
Sierra 2000 L	83	34 000 km	Granada 2300 L aut.	79	Fr. 8 300.–
Fiesta 1100	82	19 000 km	Lancia Delta 1500	81	Fr. 9 500.–

UTILITAIRES

Ford Transit Combi 1600 E 81 42 000 km
Ford Transit combi 120 (13 pl.) 79 Fr. 9 000.–
Ford Escort 1600 L break 81 36 000 km
Fort Taunus 1600 L break Fr. 7 200.–
Subaru 1800 super 4 × 4 break 81

Avec garantie, livraison selon votre désir - Crédit immédiat

29155

ELECTROLUX Z-370 TURBOTRONIC

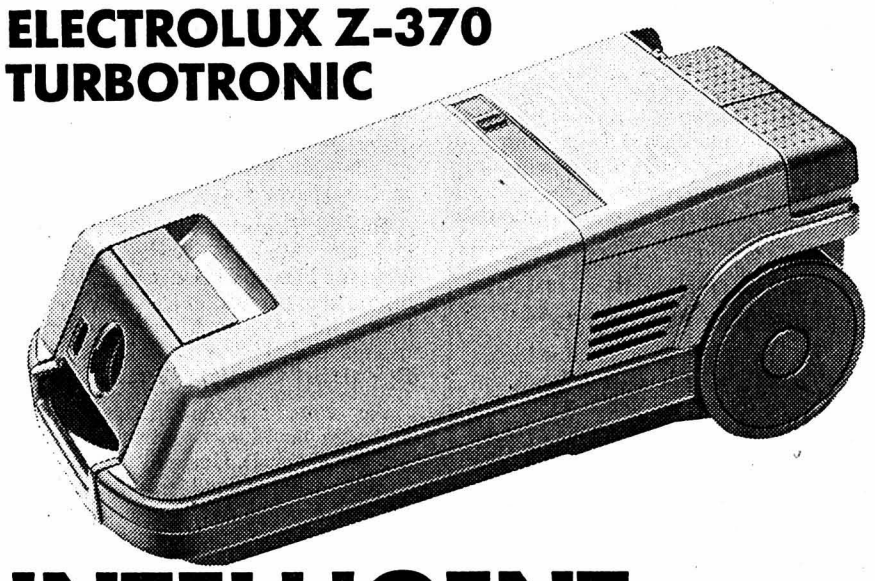

INTELLIGENT, PERFORMANT ET SILENCIEUX.

Son énorme puissance d'aspiration s'adapte automatiquement à l'état du revêtement de sols à nettoyer. Des 400 watts délicats aux 1000 watts super-puissants. Cela économise du courant, du temps et de l'argent.
Le suceur qui glisse tout seul, de conception nouvelle, exerce une action aspirante exceptionnelle, et est équipé de roues. Donc: aucune force n'est nécessaire et les tapis deviennent impeccablement propres.
Tous les accessoires sont là où on en a besoin: dans l'appareil même, donc toujours sous la main.

A l'achat du nouveau modèle de pointe Electrolux Z-370 turbotronic, à prix brut de Fr. 578.–, votre commerçant spécialisé vous fera, contre ce

BON, une remise de Fr. 100.–

Electrolux

la qualité dont on parle

Electrolux Ménage SA, rue de Lausanne 60, 1020 Renens, téléphone 021/34 80 38

LE MOT MYSTÈRE

Thème: Arbres - un mot de 4 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que Le Mot Mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution: page 39

N	O	D	L	O	B	I	E	R	E	I	S	O
A	C	B	R	E	I	L	F	E	N	T	E	R
I	I	O	B	N	E	X	U	O	H	M	N	N
N	M	I	A	L	T	B	N	S	R	A	H	E
O	E	S	L	U	E	I	A	E	I	I	A	E
Y	L	E	S	A	T	L	G	N	S	P	U	R
E	U	C	A	U	M	I	I	U	I	I	T	O
R	A	E	A	O	T	R	I	S	A	N	P	R
P	S	H	R	E	B	E	S	A	L	I	L	M
I	E	T	K	U	I	A	I	C	A	C	A	E
E	V	C	I	A	N	I	P	A	S	L	N	C
D	E	S	H	E	M	U	O	K	O	U	T	O
T	C	N	O	R	T	A	H	K	A	N	A	T

(pécé)

A Acacia
Aulne
Aune
B Balsa
Bois
Boldo
Brin
Buis
C Cime
E Ecot
Enter
G Germe
H Haie
Haut
Hautin
Houx
K Khat
Kola
L Lais
Lilas
M Mai
Mort
N Nain
Nain
Néflier
Noyer
O Obier
Okoumé
Orée
Orme
Orne
Osier
P Pied
Pin
Plant
S Sal
Sapin
Saule
Sec
Sève
T Tan
Teck
Tek
Tête
Thé
Tige
Tronc

A vendre magnifiques
bus Toyota Lite-Ace
1300 cm³, année 1980. Fr. 6500.-, et
Mazda 323 Break
Fr. 4300.-
Expertisés
✆ 038/51 36 15
28-300734

Occasions
VW Golf GLS
1979, Fr. 6500.-
VW Golf GLS
automatique, 1981, Fr. 7900.-
VW Scirocco GLI
1978, avec options, Fr. 8500.-
Fiat 131 Racing 2.0
1980, Fr. 7500.-
Alfa Romeo Giulietta 1.6
1979, Fr. 7900.-
Subaru Turismo 1800 4WD
1982, Fr. 10 900.-
Peugeot 504 GL
1976, Fr. 4600.-
Land Rover
50 000 km,
Fr. 7500.-
Garage des Brenets
Edouard Noirat
✆ 039/32 16 16
91-159

Occasions bon marché expertisées
BMW 520
6 cylindres, 5 vitesses, 1980, options, Fr. 6800.-
R5 TS
1981, Fr. 5500.-
R14
1980, Fr. 3500.-
R14
1981, Fr. 5400.-
Golf
1976, Fr. 3500.-
Derby GLS
1978, Fr. 4400.-
Passat 1.3
1978, Fr. 5800.-
Passat
1977, Fr. 4300.-
Mazda
1977, Fr. 3500.-
VW 1300
1974, Fr. 3400.-
Taunus
1976, Fr. 3800.-
Volvo 144
1974, Fr. 4500.-
R12 TS
1977, Fr. 3800.-
Escort
1978, Fr. 4400.-
Fiat Racing
1982, Fr. 7400.-
Fourgon VW
1978, Fr. 5800.-
Bus VW
équipé camping, Fr. 5700.-
Transit
cabine double, pont aluminium, charge utile 1700 kg, Fr. 7500.-
STATION SHELL
BOINOD 15
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 16 88
91-460

Particulier vend avec garantie d'usine
Ascona 1.8 SR/E
limousine, 5 portes, blanche, vitres teintées, sièges Recaro, 5 vitesses, 7500 km, radio/cassettes stéréo, mise en circulation mars 1984. Prix neuf Fr. 21 000.-, prix de vente Fr. 16 500.-. Possibilité de paiement par acompte. ✆ (032) 51 94 82
80-62388

Splendide
Citroën CX 2400 GTI
avec air climatisé, 1979, rouge-moyen, 73 000 Km. Expertisée, garantie totale. Seulement Fr. 202.- par mois sans acompte.
Reprise éventuelle.
Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou comptant.
M. Garau
case postale 772
2501 Bienne
✆ 032/51 63 60.
06-1527

Occasions impeccables

VW Golf GTI
mod. 83, blanche, 18 000 km
mod. 83, toit ouvr., noire, 33 600 km
mod. 83, toit ouvr., rouge, 13 300 km
mod. 83, argent mét., 23 200 km

VW Scirocco
GTI, mod. 83, toit ouvr., champagne mét., 11 000 km
GL, mod. 79, bleue, 65 000 km

VW Passat
GL 5E, mod. 83, grise, 38 000 km
GL 5E, mod. 83, rouge, 64 500 km
GL, mod. 82, bleu mét., 45 000 km
GL 5E, mod. 83, bleu mét., 13 500 km

Audi 100
CC 5E, mod. 83, saphir mét., 43 000 km
CS 5E, mod. 83, toit ouvr., bleu mét., 46 000 km
GL 5E Avant, mod. 79, gris mét., 77 500 km

DIVERS
Citroën GSA X, mod. 81, vert mét., 24 000 km
Mazda 323 GR, mod. 82, toit ouvr., rouge, 28 000 km
Lancia Beta 2000, mod. 80, bleue, 28 500 km
Renault 20 TS, mod. 81, jaune, 26 000 km

Garantie 100 % Echange / Crédit

Ouverture quotidiennement:
8.00 à 12.00 h
et 13.30 à 19.00 h
Samedi: 8.00 à 17.00 h

AMAG Bienne
Nouvelle route de Berne
✆ 032 25 13 13

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel.
Lam. III, v. 26

Madame et Monsieur Aimé Monot-Duvanel:

Madame et Monsieur René Bovigny-Monot et leur fille Christelle à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur Michel Monot, en Mer;

Monsieur et Madame Jean-Louis Duvanel-Baggenstos à La Chaux-de-Fonds:

Monsieur et Madame Eric Duvanel-Waldmann;

Madame et Monsieur Aldo Cantoni-Duvanel et leur petite Emilie, à Saint-Aubin;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jules Duvanel;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Louis DUVANEL

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, qui s'est endormi paisiblement dans sa 88e année.

LE LOCLE, le 8 novembre 1984.

Le culte sera célébré samedi 10 novembre, à 9 heures, en la Salle de La Résidence.

Il n'y aura pas de cérémonie au centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de La Résidence.

Domicile de la famille: Les Reçues 20b, 2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser au Home médicalisé La Résidence, ccp 23-1573.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

199146

Repose en paix chère maman et grand-maman, tes souffrances sont passées.

Arturo et Janine Scalera-Grimm:

Yan Scalera,

Manuela Scalera;

Monsieur et Madame Georges-André Zehr et famille, à Colombier,

Mademoiselle Gaby Zehr, à La Ferrière,

Le Docteur Gaudenz Monsch,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Madame
Suzanne ZEHR

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection jeudi, dans sa 76e année, après une longue maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 novembre 1984, Rosiers 2.

L'incinération aura lieu samedi 10 novembre.

Culte au centre funéraire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Arturo Scalera, Paix 71.

Veuillez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp 20-6717.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

199136

LE FAMIGLIE SCALERA (MADDALONI-ITALIA)

partecipano al dolore della loro cara Janine per la perdita di sua madre

Madame Suzanne ZEHR

29176

L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES CHÔMEURS DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Suzanne ZEHR

mère de son estimée présidente Janine Scalera

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

29175

La famille de

Madame Mathilde MONNIER

a la douleur de faire part de son décès survenu le 3 novembre 1984.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

LE FLON, ORON-LA-VILLE

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

29081

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

Assemblée de l'Association des communes du Val-de-Ruz

Piscine d'Engollon: les statuts sont à l'eau

Réunie hier soir dans la salle du Tribunal de Cernier, l'assemblée de l'Association des communes du Val-de-Ruz, présidée par M. Guy Fontaine, de Cernier, n'est pas parvenue à entériner le projet de nouveaux statuts de l'Association de la piscine du Val-de-Ruz. Le président a dû se résoudre à jeter l'éponge dès le septième article déjà, les propositions et modifications amenées par les uns et les autres aboutissant à d'inextricables problèmes juridiques qu'il conviendra d'examiner en détail. Au terme de cette décision, M. André Duvoisin, président de l'Association de la piscine, invité pour la circonstance par l'assemblée, n'a pas caché sa déception en quittant la salle, évoquant à la cantonade le travail considérable que ce refus allait engendrer pour le comité chargé d'élaborer ces statuts.

Rappelons, en bref, que la piscine d'Engollon inaugurée en 1968 a connu six exercices bénéficiaires et neuf déficitaires, que l'Association de la piscine a dû recourir à l'emprunt pour amortir sa dette et faire appel à l'aide des communes pour couvrir son déficit d'exploitation et que l'an passé une nouvelle demande a été faite aux communes du Val-de-Ruz pour que cet équipement de sports et de loisirs d'utilité publique ait finalement sa dette couverte régulièrement par l'ensemble des communes. D'où la nécessité de refondre les statuts de l'association afin d'assurer une résolution rapide et efficace de ce lancinant problème.

Hier soir toutes les communes du Val-de-Ruz étaient représentées à l'exception de Montmollin qui n'a jamais été partie prenante dans la réalisation de la piscine d'Engollon. Au cours des débats, deux poistions se sont rapidement dessinées: celle soutenue par M. Cl. Martignier, des Geneveys-sur-Coffrane, qui penchait pour la création d'une société propriétaire de la piscine et d'un syndicat intercommunal d'exploitation. Une nouvelle formule en fait qui a été combattue par ceux qui voulaient plutôt un réajustement de certains articles des statuts.

Ainsi M. J. Montandon, de Boudevilliers, a proposé de supprimer la subvention de trois francs par habitant allouée à la piscine au profit de la création d'un compte spécial d'exploitation. M. J.-Cl. Cuche, de Dombresson, lui était pour le maintien de la taxe spéciale de trois francs représentant une somme globale de 33.000 francs utile à l'équilibre des comptes. Ce à quoi M. J.-L. Virgilio a répondu en proposant de simplement budgétiser à l'avenir une certaine somme pour payer les premières factures de la saison. M. F. Chiffelle, de Boudevilliers, a surrenchéri en déclarant que les trois francs devenaient inutiles du moment que les communes assuraient de couvrir les déficits.

Dans un premier temps, le président Fontaine a fait voter la proposition Martignier qui a été repoussée par huit communes contre une.

Les statuts ont alors été lus et corrigés article par article et, rapidement, il est apparu que la modification de certaines formulations posaient de nombreux points d'interrogation quant à leur valeur juridique d'où l'obligation de faire examiner toutes les nouvelles propositions par un service juridique. Le comité de rédaction des nouveaux statuts a été agrémenté de MM. F. Pelletier, Cl. Martignier et J.-Ph. Schenk. Et la tâche ne sera pas aisée, M. Duvoisin n'a pas manqué de le souligner...

ORDURES ET FINANCES

A l'ordre du jour figurait également la demande par la maison Botteron d'une indéxation des prix du transport des ordures ménagères dans le Vallon. Les prix de ce service n'avaient plus été réajustés depuis 1981. Cette demande n'a pas été combattue et dorénavant il en coûtera 19,50 francs par habitant pour faire procéder à ce travail, soit une augmentation de deux francs.

La Paroisse catholique du Val-de-Ruz, elle, sollicitait une aide financière de 240.000 francs pour la réfection de son église de Cernier dont la toiture et les murs sont en piteux état. Là non plus personne n'a refusé cette demande qui sera budgétisée par les communes.

Dans les divers, des questions préoccupantes ont été soulevées, telles celle du remplacement des ambulanciers, prochainement à la retraite, qui ne manquera pas de créer des difficultés si l'on ne réagit pas rapidement, l'éternel problème du carrefour-à- accidents de Poil-de-Rate, entre Fontaine et Valangin, dont l'Etat ne semble pas prendre au sérieux le cas, ou encore le déplacement probable de 60 élèves secondaires des Geneveys- sur-Coffrane à La Fontenelle à Cernier.

Autant d'élements dont nous aurons à reparler sans doute prochainement...

M. S.

Une «organisation de prestations de services semi-sociales» au Pâquier

«SVP-Madame»: la solution en toute circonstance?

Du haut de ses 150 membres professionnels affiliés et de quelques membres privés encore recrutés entre les cantons du Jura, de Fribourg, du Valais, du Jura bernois et de la ville de Bienne, «SVP-Madame» se lance dans le canton de Neuchâtel en ouvrant son agence générale au Pâquier dans le Val-de-Ruz. Hier, en présence du directeur de cette «Organisation de prestations de services demi-sociale», M. René Imark, de l'agente générale pour le canton Mme Marlène Zurcher et d'autres collaboratrices cantonales, a été officiellement inaugurée cette nouvelle pierre d'achoppement dans la construction d'un réseau vieux de neuf mois. A relever que malgré son appellation, «SVP-Madame» ne s'adresse pas qu'aux femmes, mais aussi aux hommes, aux couples et familles.

«SVP-Madame», unique organisation du genre en Suisse, offre gratuitement à ses adhérents – contre une cotisation annuelle de 200 francs – toute une série de services et d'avantages par le biais de son bulletin périodique (parution environ toutes les six semaines) où figurent la liste des commerçants affiliés à des petites annonces privées.

Le but avoué de M. Imark est «la sauvegarde du petit commerce et du consommateur en comblant une lacune sur le marché suisse, voire étranger, et en venant en aide aux êtres humains si possible dans tout le pays». Bien entendu l'organisation «SVP-Madame» n'est pas une société philanthropique. C'est en recrutant le plus grand nombre possible de membres professionnels (commerçants mais aussi médecins, avocats, etc.) et de membres privés voulant bénéficier de leurs prestations ou recourir au service téléphonique de l'agence susceptible de résoudre tous les problèmes, que l'association se développera.

Ce vaste programme exclut bien entendu toutes les affaires de galanterie matrimoniale et de travail temporaire. Il va sans dire que pour l'instant «SVP-Madame» n'a pas les moyens de verser de salaires aux responsables cantonaux, mais l'affaire tourne et les frais engagés sont couverts normalement. Dans un futur relativement proche M. Imark va ouvrir une succursale dans les cantons de Vaud et de Genève avant de se lancer à la conquête de la Suisse alémanique, si tout se passe bien.

QUE DES AVANTAGES?

Selon le directeur de «SVP-Mdame», le petit commerçant qui doit lutter contre la concurrence des grandes surfaces a besoin d'un appui et la publicité par les voies traditionnelles est souvent un investissemnt coûteux pour peu d'effets. Mais celui qui souscrit à son organisation, contre 200 francs, voit son nom diffusé dans le bulletin à l'usage des membres et on lui offre un premier espace publicitaire gratuit dans ce même bulletin. Les publicités suivantes lui seront facturées entre 30 et 50 francs. Ce même commerçant pourra librement alors offrir un rabais ou un «cadeau» à ses clients adhérents de «SVP-Madame».

Au privé, «SVP-Madame» donne, toujours pour 200 francs, la liste des commerçants sympathisants qui lui offriront généralement entre 5 et 10% de rabais – des chiffres publiés dans les bulletins périodiques déjà diffusés – soit ce qui se pratique habituellement chez de nombreux commerçants lorsque l'on paie au comptant..., ou bénéficier gratuitement d'adresses de personnes qui pourraient lui être utiles pour résoudre les problèmes les plus divers. Ce qui fait tout de même cher l'annuaire téléphonique...

Mais où l'affiliation à «SVP-Madame» devient réellement passionnante c'est qu'il est possible aux membres eux-mêmes de se proposer, contre émoluments, à rendre divers services ou prestations demandés par d'autres membres. L'agente générale pour les cantons de Berne et Jura nous a même avoué que certains membres récupéraient ainsi plus que l'investissement de départ de 200 francs...

Société simple, juridiquement, «SVP-Madame» a assumé sérieusement jusqu'à maintenant ses prestations «semi-sociales». En attendant de se développer pour prouver la justesse de ses thèses, nous espérons que l'organisation de M. Imark ne deviendra jamais «SOS-Madame».

M. S.

cela va se passer

Introduction à l'homéopathie familiale au Louverain

La rencontre qui aura lieu **au Centre de jeunesse et de formation «Le Louverain» ce week-end est destiné à donner quelques notions élémentaires à ceux qui ne connaissent pas l'homéopathie.** Le cours se composera d'une partie **théorique** donnée par le Dr Choffat: origine et principes de l'homéopathie et déroulement du traitement. **Et** d'une **partie plus pratique** en collaboration avec Catherine Choffat: **exercice et préparation d'une petite pharmacie de base comprenant une dizaine de médicaments.**

Le tout, d'un abord très simple, sera principalement axé sur les maladies bénignes (des enfants en particulier) ainsi que les petits accidents de la vie quotidienne... Un polycopié d'une quinzaine de pages et les médicaments préparés sur place, sont compris avec le cours, qui débutera **samedi à 10 heures.** (m.)

Décès

NEUCHÂTEL
M. Albert Kaufmann, 1898.

CORTAILLOD
M. Gauthier Brunko, 1907.

BEVAIX
Mme Lina Jeanneret, dans sa 100e année.

Pour vos décorations mortuaires

Couronnes, gerbes, décorations de cercueils

Laurence - Fleurs
Laurence PERRET
Numa-Droz 90 - Tél. 23.18.03

LE HOCKEY-CLUB MONTMOLLIN-CORCELLES

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Arthur BAUME

père de son membre actif
M. Réginald Baume

29156

SAINT-IMIER †

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.
Repose en paix, cher époux et papa.

Madame Inès Baume-Liebi;
Monsieur Réginald Baume et son amie Andrée Romy;
Monsieur et Madame Théo Liebi, leurs enfants et petit-fils;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Arthur BAUME

leur très cher époux, papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé brusquement à leur tendre affection dans sa 77e année.

SAINT-IMIER, le 7 novembre 1984.

L'enterrement aura lieu samedi 10 novembre 1984.

La cérémonie de sépulture aura lieu à la chapelle du cimetière de Saint-Imier à 14 heures, où le corps repose.

Cet avis tient lieu de faire-part. 199142

LA BRÉVINE

Profondément touchée et dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

MADAME ODETTE RACINE - MATTHEY-DE-L'ENDROIT

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages de condoléances, leurs envois de fleurs ou leurs dons et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Un merci tout spécial au Docteur Jeanneret et au personnel de l'Hôpital du Locle pour leur dévouement et leur gentillesse ainsi qu'aux personnes qui ont entouré notre chère maman par leurs visites et leurs fleurs durant sa maladie. 29080

Un soir il n'y eut plus de lumière et dans le cœur naquit le souvenir.

Monsieur Jean-Pierre Weber,
Madame Tilla Fuhrer-Planta, à Berne, ses enfants et petits-enfants,
Madame Anne-Marie Landry-Weber, ses enfants et petits-enfants,
Madame Anina Schwarzenbach, à Carona,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Cathy WEBER

née PLANTA

enlevée à leur tendre affection mardi, dans sa 67e année, après quelques heures de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6 novembre 1984.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.
Domicile de la famille: Mélèzes 3.
Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 28966

VILLERS-LE-LAC

Monsieur et Madame Roland Schmid;
Monsieur et Madame René Schmid;
Monsieur et Madame Maurice Fadin;
Monsieur et Madame Bernard Schmid;
Monsieur et Madame Michel Faivre-Pierret;
Monsieur et Madame Joseph Domenech et leurs enfants;
Mademoiselle Claudine Schmid,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Lucie SCHMID

née CHAUTEMS

leur très chère mère et grand-mère enlevée à leur tendre affection à l'âge de 76 ans.

Le corps repose au funérarium de l'Hôpital de Pontarlier.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 10 novembre 1984.

La cérémonie selon le rite évangélique aura lieu à l'église paroissiale de Villers-le-Lac, à 14 heures.

Domicile de la famille: Les Perce-Neige, Villers-le-Lac.

Le présent avis tient lieu de faire-part. 29171

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:
Rédacteur en chef: **Gil Baillod.**
Rédacteurs RP:
Willy Brandt, Monde. - **Roland Carrera,** Economie. - **Jean-Jacques Charrère,** Val-de-Travers. - **Michel Déruns,** Sports. - **Raymond Déruns,** Agriculture, Magazine et TV. - **Cécile Diezi,** Jura bernois, Jura. - **Roland Graf,** Coordination de nuit. - **Laurent Guyot,** Sports. - **Ingrid-C. Jeannet,** La Chaux-de-Fonds. - **Michel-Henri Krebs,** Canton de Neuchâtel. - **Catherine Montandon,** Le Locle. - **Jean-Claude Perrin,** Le Locle. - **Mario Sessa,** Régionale. - **Pierre Thomas,** Correspondant parlementaire, Berne. - **Pierre Veya,** Jura. - **Ruth Widmer-Sydler,** Littoral.
Stagiaires:
Pascal Brandt, Christiane Ory, Anouk Ortlieb.

Publicité:
Locale: bureau de **L'IMPARTIAL**
Suisse: **ASSA**

Samedi 10 novembre à 20 h.

FLEURIER

LA CHAUX-DE-FONDS

INTER MEUBLES
Mieux servis et plus avantageux
Place Neuve 2-4, ✆ 039/28 52 81, La Chaux-de-Fonds
SOYEZ OK

Hôtel Fleur-de-Lys
Trattoria Toscana
Restauration soignée jusqu'à 23 h.
✆ 039/23 37 31

CLINIQUE GÉNÉRALE DES FORGES
Numa-Droz 208
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/26 95 66

BIERI & GRISONI S.A.
Entreprise de construction
Département TER
Transformation - Entretien - Rénovation
La Chaux-de-Fonds
039/26 02 02

Bolomey
Revêtements de sols
Moquette, lino, plastique
Ormes 32
✆ 039/26 03 26
La Chaux-de-Fonds

Oberli
JL. Gonzales
OPTICIEN
Léopold-Robert 15

V.A.C
RENE JUNOD SA
115, avenue Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds
Articles de ménage - Tapis - Rideaux - Radio - TV - Hi-Fi - Photo - Ciné - Maroquinerie - Horlogerie - Bijouterie, etc.
V.A.C AMEUBLEMENT
130, rue des Crêtets - La Chaux-de-Fonds
Ouvert tous les jours, fermé le lundi matin

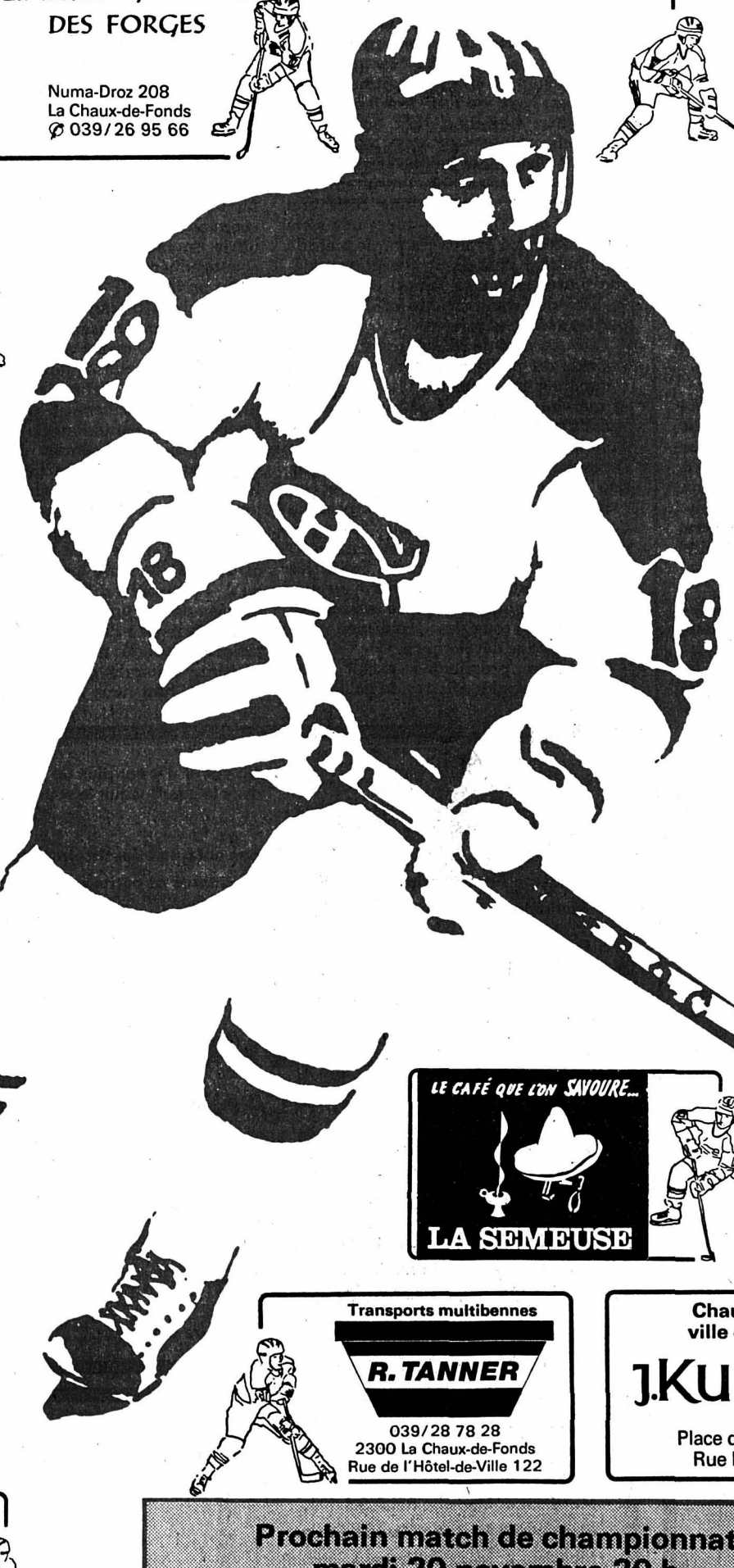

Faites connaissance avec...

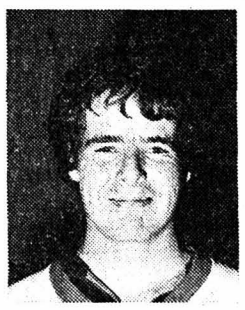

Nom: Dubois
Prénom: Laurent
Né le: 21.10.1966 à La Chaux-de-Fonds
Etat-civil: célibataire
Profession:
étudiant au Technicum
(micro-mécanique, troisième année)
Hobbies:
informatique. Aime tous les sports
Carrière:
début dans le hockey en 1972. A fait toutes ses classes au sein de la section juniors du HC La Chaux-de-Fonds. Introduit en première équipe au début de cette saison. Occupe le poste de défenseur. Dispute également le championnat des juniors élites
Pronostics pour la rencontre de demain soir:
une victoire chaux-de-fonnière.

Entrée gratuite pour tous les jeunes jusqu'à 15 ans (contrôle)

Carrosserie des Grandes-Crosettes
Travail de qualité
✆ 039/23 14 85

Renault
Mercedes
Garage
P. Ruckstuhl SA
F.-Courvoisier 54
✆ 039/28 44 44

VideoShop
H. Benninger
Vente - Location - TV
Vidéo - Cassettes
Progrès 2a
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 20 28

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...
LA SEMEUSE

Transports multibennes
R. TANNER
039/28 78 28
2300 La Chaux-de-Fonds
Rue de l'Hôtel-de-Ville 122

Chaussures ville et sport
J. KURTH SA
Place du Marché
Rue Neuve 4

adescap

TAXIS BLEUS
26 91 91
Radio-téléphone
Ville et extérieur
Jour et nuit
M. et Mme André Godin

Prochain match de championnat
mardi 20 novembre 20 h
SION

Coop City
La Chaux-de-Fonds
le magasin des sportifs

EB
Eugenio Beffa
Vernis, couleurs, papiers peints
Carrosserie, outillage
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 08 33

AF Discount du Marché
Appareils ménagers
Agencement de cuisines
✆ 039/28 40 33
Marché 6, La Chaux-de-Fonds

Championnat **JUNIORS ÉLITE**
Groupe B ouest
dimanche 11 novembre à 12 h 30
FRIBOURG

PEUGEOT 205
ENTILLES SA
Garage et carrosserie
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/26 42 42
Le Locle
✆ 039/31 37 37

CSZ Carrosserie du Sentier
J.-L. Zosso
Réparations transformations
peintures au four catalyseur
Ronde 21a, 039/23 93 33

Liste des points de vente des billets HC:
Bar Le Rallye, Léopold-Robert 80
A. Racheter, Tabacs, Fritz-Courvoisier 2
Buvette de la patinoire

MAGAZINE

grand écran

Interview de Wim Wenders

Jean-Pierre Brossard. – Quel est le point de départ de votre film «Paris, Texas» ?

Wim Wenders. – C'est l'histoire d'un homme qui est comme un enfant, car il a tout perdu y compris et surtout sa mémoire. Il veut retrouver une femme qu'il a aimée et il veut de plus retourner vers le lieu où il a été conçu, où ses parents se sont rencontrés.

JPB. – «Paris, Texas» donne le sentiment d'être un film beaucoup plus linéaire que vos œuvres précédentes ?

WW. – Cette impression est vraie. L'histoire toute simple se raconte directement, son héros Travis est mû par un désir unique et très fort qui le pousse. En tout cas l'histoire n'est pas une intrigue. On pourrait dire qu'il y a un désir au début du film et que je raconte ce qui arrive à ce désir.

JPB. – Comment et pourqoi avez-vous choisi la ville de Paris au Texas ?

WW. – J'avais besoin d'un endroit auquel Travis faisait toujours référence.

J'ai pensé à la ville de Corpus Christi, mais je trouvais que c'était quand même un peu trop ! Un soir, avant de m'endormir, j'ai feuilleté un atlas américain et fait la liste des villes «européennes» qu'on trouve aux Etats-Unis. Il y a une foule de Paris, Berlin, Londres, Berne, Varsovie...

Paris arrive en tête et celle du Texas était la plus grande. Comme on voulait tourner au Texas et que de Los Angeles à cet endroit on pouvait trouver tous les types de paysages américains, j'ai proposé qu'on choisisse Paris, Texas pour la ville que Travis veut retrouver.

JPB. – Lors du tournage de «L'état des choses» (1982), vous aviez déclaré être fatigué des films qui se nourrissent davantage du cinéma que de la vie. «Paris, Texas» répond-il à cette lassitude ?

WW. – Oui, car ça n'est pas un film sur le cinéma, un film de référence, comme mes derniers films. Il ne regarde pas en arrière sur ses propres conditions d'existence, il ne regarde pas les autres films qui racontaient une histoire semblable.

Je n'avais pas beaucoup de possibilités après «L'état des choses»: ou bien laisser tomber, abandonner mon métier, ou bien découvrir quelque chose de nouveau, que je pourrais faire avec joie et conviction. J'ai eu la chance de trouver cela.

JPB. – Votre film a été écrit en collaboration avec Sam Shepard, peut-on dire qu'il procède alors de deux regards ?

WW. – Je dois beaucoup à S. Shepard et j'avais depuis longtemps le désir de travailler avec lui. Il me connaissait un peu par mes films, moi pour son théâtre. Nous avons commencé par nous raconter des histoires, afin de trouver celle qui nous intéresserait tous les deux. Très vite, on a trouvé le désert, avec cet homme que l'on croyait perdu, mort... Le regard de Sam c'est l'Ouest. Il demeure fasciné par un pays mythique, un univers de pionniers. C'est un grand rêveur.

JPB. – Vous avez déclaré souvent avoir une perception plus forte des lieux que des individus. Il me semble que ces deux perceptions se confondent dans «Paris, Texas» ?

WW. – C'est vrai, dans ce dernier film l'image n'était pas centrale pour moi.

Les images des paysages et des lieux étaient subordonnées à nos personnages et à leur histoire. Pour une fois, tout ce que l'on voit dans le film est venu par nous, en relation seulement avec le mouvement et le désir de Travis. En fait, il n'existe rien qui n'appartienne à l'histoire, aux personnages mêmes. Cela a créé des relations différentes entre les objets, les personnages et les lieux.

JPB. – Comment avez-vous choisi Nastassja Kinski ?

WW. – J'ai pensé à elle tout de suite. Elle faisait partie du film avant qu'il y ait un scénario et même un synopsis. Il y avait simplement cette idée d'un homme qui réapparaît et se met à chercher cette femme... Pour moi, c'était vraiment très important que ce soit quelqu'un que je connaissais qui interprète Jane parce que l'aventure de ce film-là était dans cette relation, entre cet homme et cette femme...

JPB. – En voyant et en revoyant «Paris, Texas», on a réellement le sentiment d'être porté par une histoire ?

WW. – Cela m'était déjà arrivé avec «Alice dans les villes» et aussi un peu dans «Au fil du temps». Mais à ce point, comme une force qui vous pousse sans cesse en avant, je ne connaissais pas ça.

Je crois que cela tient pour beaucoup au scénario de Sam Shepard. Il y a aussi les acteurs et aussi le fait que j'ai enfin tourné aux Etats-Unis le film que j'aurais dû faire six ans avant, ou plutôt que j'aurais voulu faire, mais à l'époque je n'ai pas pu.

«Paris, Texas» raconte avec complexité ce que j'ai toujours voulu raconter dans et sur l'Amérique. J'ai l'impression que je ne vais pas y retourner de si tôt pour faire un film entier...

JPB. – Avez-vous déjà des projets ?

WW. – Le sujet de mon prochain film sera un tour du monde. Il va d'ailleurs s'appeler «Jusqu'au bout du monde» et je suis en train de l'écrire avec la comédienne qui aura un des rôles principaux...

C'est une histoire d'amour où l'on voyage énormément...

Propos recueillis à Cannes en mai 1984 par Jean-Pierre Brossard.

Paris, Texas de Wim Wenders

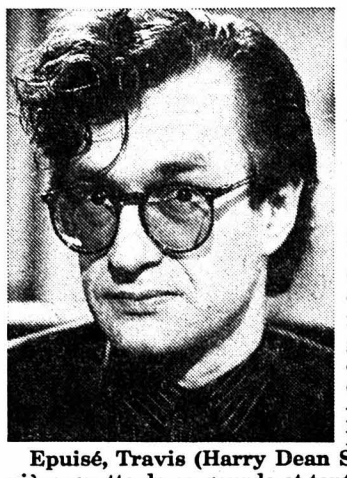

Ces rochers qui forment comme des taupinières géantes, un bizarre air joué à la guitare: la caméra s'envole et saisit, au loin, une tache rouge, la casquette d'un homme qui marche péniblement dans le désert, s'en approche: les cinq premiers plans de tout grand film sont forcément réussis. C'est gagné: on est pris. Le générique peut commencer.

Epuisé, Travis (Harry Dean Stanton) boit la dernière goutte de sa gourde et tente de poursuivre son errance. De l'hôpital où officie le Dr Ulmer (Bernard Wicky, acteur et cinéaste suisse – Wenders confie souvent des rôles à des cinéastes en ses films), Travis s'enfuit. Son frère Watt (Dean Stockwell) le retrouve. Il va tout de même parvenir à le ramener à Los Angeles où Travis finira par renouer avec Hunter (Hunter Carrington), son fils abandonné depuis quatre ans, recueilli par Watt et Anne (Aurore Clément), qui sont devenus ses presque vrais parents. Peu à peu, Travis accepte la présence de son passé, sollicités que sont ses souvenirs par un film superhuit qui donne vie une première fois à Jane, sa femme absente. Alors, quand son fils est redevenu son fils, quand le père est redevenu père, comme l'y aide le souvenir du sien qui acheta un terrain à Paris, Texas, là où peut-être Travis fut conçu, commencera une autre quête, celle de la mère disparue, par le père et le fils ensemble. A Houston, Travis, incognito, parlera à Jane (Nastassja Kinski), derrière la glace sans tain d'une salle de spectacle privée, genre «peep-show». Mais comme l'amour est devenu impossible entre eux, entre un homme et une femme, cet homme et cette femme, par amour, Travis s'éloignera pour rendre son fils à sa mère, pour redonner une mère à son fils.

Bref, du mélo, mais oui, une histoire, mais oui, un film émouvant, mais oui, et pourquoi pas ? Oui, mais aussi un chef-d'œuvre. Voici pourquoi. Du moins essayons.

L'ami américain Tom

Wenders a tourné la grande partie du film dans l'ordre chronologique. Il faut savoir que le scénario, conçu avec son ami américain, le substitut de Peter Handke l'Autrichien, sans Shepard, ne l'a pas été facilement. Ainsi, la fin n'existait pas quand le tournage en était à sa bonne moitié. La recherche de l'écriture se double donc de recherche de vie, de sensibilité, de traits justes, de l'approche des personnages. Elle est longue à venir, cette Jane, parce qu'ils ne savaient pas très bien si réellement elle serait de la quête. Et elle vient, dans un «peep-show» où elle s'exhibe, derrière une glace, Travis peut la voir, réciproque possible seulement par le regard du souvenir...

Du mutisme à la logorrhée

L'errance se double d'abord d'un mutisme de Travis que l'on croit volontaire, auquel Watt finit par arracher quelques mots. Et la parole revient lentement, à Los Angeles, quand quelque chose enfin se passe avec son fils, pour se poursuivre intense par émetteurs interposés et tomber dans la presque logorrhée entre Travis et Jane. L'errance reprendra, et le silence peut-être, alors que beaucoup ou tout aura changé pour les autres, Jane, Hunter, Anne, Watt. Cheminement du verbe reconquis, aussi.

Cheminement entre la sensibilité américaine et la fascination pour l'Europe, Paris, avant que l'on comprenne que c'est Paris, Texas, cela aurait pu être Paris, France, un rêve. Dans le désert, la marche. Puis on s'approche de la ville, la voiture remplace la marche, un instant même l'avion que, effrayé, Travis quitte. Et voici Los Angeles, où Travis défie les règles du jeu en marchant avec son fils à la sortie de l'école, drôle de bonhomme pour les autres. A Los Angeles, il n'y a que des routes, des autoroutes, des aéroports, des avions, des voitures. Il faudra, pour retrouver le plaisir de la contemplation, s'arrêter sous les arches d'un pont. Et ce sera en voiture que père et fils redécouvriront Jane dans une banque pour automobilistes. L'Amérique, c'est cela, admirablement montrée par Wenders.

Non, sentie, devinée.

A Lotte Eisner

Le film est dédié à Lotte Eisner, qui fut l'amie de tous les grands cinéastes allemands des années 20/30, que dans leur quête d'identité culturelle les jeunes reprennent à leur compte, grande dame, collaboratrice de Langlois, à la Cinémathèque française où elle trouve accueil et refuge, qui sut si intensément «réunir» les Allemands, exilés, extérieurs du nazisme, intérieur du miracle des années 50. Et Wenders, bête de festival depuis quinze ans, admiré dans quelques ciné-clubs, projeté parfois dans les ghettos de l'art et essais ou des nocturnes de nos télévisions, le voici enfin – certes, il s'en approchait avec ses derniers films – reconnu du grand public. Voici un des plus beaux films de l'année qui est aussi un imposant succès commercial. «Au fil du temps», son meilleur film avant «Paris, Texas», durait trois heures sans que l'on se rende compte du temps qui défilait. Miracle ici répété.

Des défauts ? On peut éventuellement en trouver deux, minimes: le gosse est peut-être trop âgé, dans la version doublée, intellectuellement, pour son âge. Et le «peep-show» est une transposition de Munich à Houston.

Acteurs magnifiques, musique sublime, images splendides, montage efficace: il y aurait encore de quoi essayer de faire partager son enthousiasme...

Freddy Landry

«Conan le destructeur» de Richard Fleisher

Une bien méchante et perfide reine confie à une frêle vierge mission de reprendre à son terrible et monstrueux ennemi, la corne sacrée (Freud et ses symboles phalliques trainent par là) qui lui rendra ses pouvoirs. Après la réussite de l'opération, elle tentera de sacrifier la vierge et demande à son chef de guerre qui accompagne l'expédition d'éliminer Conan dès que faire se pourra. Bien sûr, faire ne se pourra pas: Conan est indestructible et la fin du film annonce une autre histoire. Ajoutons à ces personnages un assistant de Conan poltron, un magicien qui vrombit comme voiture de course, beaucoup d'autres très méchants, une guerrière noire, et vous aurez l'ambiance du film qui n'a d'autre prétention que de divertir et y parvient somme toute pas trop mal.

La lourde porte (même si elle sent le carton-pâte), dans le sinistre chateau, s'abaisse. Au tout dernier moment, bien sûr, Conan se glisse sous elle et rejoint les autres. Il ne pourrait tout de même pas disparaître au milieu du film.

La noire guerrière, cheveux coupés comme marine américaines, accompagne de son plein gré l'expédition et se montre d'une diabolique efficacité dans les combats. Grâce Jones, une chanteuse «new-wave», au corps mince et souple, mais ferme, est attirante. Elle posa du reste pour des publicités de jeans: on comprend combien ces habits qui épousent la peau devaient bien aller à son corps...

Et puis, il y a Conan, tas de muscles, pectoraux saillants, biceps éprouvants, 125 kgs, 185 cm de haut. Arnold Schwarzenegger manie l'épée avec virtuosité, qu'il élimine dix adversaires a coups de moulinets ou en affronte un seul comme en moyenâgeux tournoi. Il prend son personnage au sérieux, mais ose aussi plus encore briser son vocabulaire déjà pauvre un soir de cuite à l'hydromel.

A l'orignie du film, il y a un des soixante récits de Robert E. Howard, écrivain texan des années trente. C'était paraît-il un gringalet qui souffrait des quolibets amassés et pratiquait le culturisme pour améliorer son physique. Il se serait suicidé à la mort de sa mère. Son Conan est peut-être une réponse dérisoire à la grande dépression par le miracle de la réussite et une vengeance contre tous les «tas-de-muscles» qui se moquaient de lui. Car, décidément, Conan, c'est le culturisme, pas la culture. Richard Fleisher, avec de l'humour deci-delà, s'amuse aussi de Conan. Mais comme il a le sens des espaces, du rythme de l'aventure, le réalisateur des «Vikings» finit par tirer pas trop mal son épingle du jeu.

(fyly)

Découverte du cinéma suisse alémanique

Le Baiser de Tosca de Daniel Schmid

Réalisateur très personnel, Daniel Schmid s'inscrit plus facilement dans la filière de l'école allemande du baroque que dans la tradition du Heimat-film. Lié au clan Fassbinder, il a tourné «Cette nuit ou jamais» (1972), «La Paloma» (1974), «L'ombre des anges» (1975), «Violanta» (1977), «Hécate» (1982). Avec «Notre dame de la Croisette» (1981), «Le Baiser de Tosca» (1984) est son deuxième documentaire et il a été réalisé alors que son auteur est plongé dans l'opéra et prépare une mise en scène à Genève.

Ce documentaire a été filmé dans la maison de retraite fondée par Giuseppe Verdi. Cette «Casa» abrite aujourd'hui 65 ex-chanteurs et chanteuses, musiciens et compositeurs dont l'âge varie entre 80 et 96 ans.

«Nous sommes tombés amoureux de la maison et de ses habitants, déclarait D. Schmid. Nous avons été confrontés à une réalité, à des gens qui ont eu une expérience...»

Schmid filme donc cet univers particulier où les pensionnaires se sont réfugiés dans un monde à eux, peuplé de souvenirs et de fantômes. Ils sont maintenant confrontés à la sollitude, et on a l'impression que, pour eux, beaucoup de choses se sont arrêtées il y a 30 ou 40 ans. Ils vivent avec les valises sur les armoires, ils ont le sentiment d'être dans cette maison de façon provisoire, en attendant de reprendre des tournées toujours vivantes dans leurs souvenirs.

Schmid et l'opérateur Renato Berta captent les moments forts de cette rencontre, ils se prêtent au jeu de la folie nostalgique, ils les poussent à se représenter eux-mêmes, à faire revivre leurs souvenirs, à jouer comme quand ils étaient au sommet de leur gloire et quand ils montaient sur la scène...

Daniel Schmid, en magicien, leur offre un scénario arrangé pour eux, sans les tromper, car la caméra 16 mm est omniprésente, le résultat est saissisant. «C'est le premier tournage que nous avons terminé en larmes, dit encore l'auteur; la Scuderi et ses amis nous criaient «allez, vite, vite, allez ne vous retournez plus...».

Œuvre poignante donc qui renoue par moment avec les meilleures œuvres de Schmid du début («Cette nuit ou jamais») et physiquement très prenante car parlant d'un monde en voie de disparition, comme si une partie de nous-même s'était effacée quand rejaillit la lumière dans la salle.

J.-P. Brossard

dans les cinémas de la région

La Chaux-de-Fonds

● **Joyeuses Pâques**

3e semaine des gauloiseries très belmondiennes. (Corso, tous les s., 20 h. 45, sa et di, 14 h. 30, 17 h.).

● **Conan le destructeur**

Pour âmes peu sensibles et amateurs de biceps huilés. Voir texte dans cette page (Eden, tous les s. 20 h. 45, sa, di, et me 15 h.)

● **Pink Floyd The Wall**

La musique n'adoucit pas toujours les mœurs. Là, elle ouvre la tête en deux. C'est parfois utile. (Eden, sa et di, 17 h. 30)

● **L'été chaud de Sissi**

Porno, cet été-là, si, si. (Eden, ve, sa, 23 h. 30, lu, ma, me, 18 h. 30

● **Top Secret**

2e semaine. Un bon conseil: emmenez le plus grincheux de vos copains voir ce film. Il ne s'en remettra pas (tellement c'est rigolo). Bien fait pour lui. (Plaza, tous les s. 20 h. 45, sa et di, 14 h. 30)

● **Paris, Texas**

Interprétations et mise en scène sublimissimes. Pour un résultat final qui va droit au cœur et à la sensibilité. Voir texte dans cette page (Scala, tous les s. 20 h. 45, sa et di 15 h.)

● **Fanny et Alexandre**

L'œuvre forte de Bergman. (abc, ve, sa, di, lu, 20 h. 30)

● **Les cadavres ne portent pas de costard**

En lieu et place du «Baiser de Tosca», reporté à une date ultérieure.
(Gymnase, je 15, 20 h. 30)

Le Locle

● **Quartier des femmes**

Ça ne vaut pas le Crêt-Vaillant. A voir tout de même pour l'impact psychologique. (Casino, ve, di, 20 h. 30).

Tavannes

● **Mesrine**

Les gangsters ne meurent pas qu'au cinéma. (Royal, ve, sa, di, 20 h. 15)

Tramelan

● **Carmen**

Enfin, l'opéra mis en images qui fait autant plaisir à l'œil qu'à l'oreille. (Cosmos, sa, 20 h. 15)

● **Paradis pour tous.**

Avec Patrick Dewaere et Jacques Dutronc. Comment venir à bout de la dépression. (Cosmos, ve, di, 20 h. 15).

Les Breuleux

● **Le bon roi Dagobert**

Farces et attrapes coluchiennes. Enfin un roi gras du bide. (Lux, ve, sa, 20 h. 30)

Le Noirmont

● **Fort Saganne**

Superproduction sablonneuse française. Depardieu, Deneuve, Marceau et les autres s'aiment, se quittent, s'aiment, etc. (Ve, di, 20 h. 30, sa, 20 h. 45).

Delémont

● **Indiana Jones et le temple maudit**

Prolongation. Ah, Spielberg quand tu nous tiens! (Lido, ve, sa, lu, me, je, 20 h. 30, di 16 et 20 h. 30).

Bévilard

● **Les risques de l'aventure**

Aventure, aventure. Un film américain qui ne retient pas son souffle. Avec Anthony Quinn et James Coburn. (Palace, ve, 20 h. 30)

● **Le joli cœur**

Francis Perrin, le zézéyeur de charme, tombe amoureux. (Palace, sa 20 h. 30, di 15 h. 30, 20 h. 30).

Moutier

● **Break street**

La nuit, dans les rues des villes, tous les chats ne sont pas gris. (Rex, ve, sa, 20 h. 30, di, 16 h.).

● **Un chien dans un jeu de quilles**

Quand c'est un éléphant ça fait plus de dégât. (Rex, di, 14 h.).

● **Le bal**

Le superbe film d'Ettore Scola. Sans un mot, les images, seules, disent tout. (Rex, di, lu, 20 h. 30).

Contactez-nous avant d'acheter une voiture!

Vous cherchez une offre particulièrement avantageuse? Une proposition d'échange à prix imbattable? – C'est le moment ou jamais d'en parler avec votre concessionnaire Ford!

FORD FIESTA · ESCORT · ORION · SIERRA · GRANADA · TRANSIT Ford

GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, ✆ (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92 - **Neuchâtel:** Pierre-à-Mazel 11, ✆ (038) 25 83 01
Le Locle: Rue de France 51, ✆ (039) 31 24 31

Boudry: Garage Inter, Claude Krattinger, route des Addoz 64 - **Fleurier:** Robert Basset, Garage + Transports - **Les Geneveys/Coffrane:** Garage Nappez frères - **Le Landeron:** Samuel Hauser, Garage, rue de Soleure 16 - **Le Noirmont:** André Gay, Garage Rio - **Saint-Imier:** Garage Mérija SA, J. Dellenbach - J.J. Furrer, 24, rue de Châtillon. 44-6824

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

Du thinsulate, pour résister haut la main aux rigueurs de l'hiver.

Thinsulate®

Grâce à l'excellente isolation thermique du thinsulate, il est actuellement possible de confectionner des vêtements à la mode, ultra-légers.

SCHILD
LA MODE À SUIVRE

Parmi nos articles doublés de thinsulate: à gauche, veste longue, Fr. 198.–. A droite, manteau avec ceinture à nouer, Fr. 269.–.

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21 - **NEUCHÂTEL,** Saint-Honoré 9

86-317

BOVA service

Marchandises 2
Bienne
✆ (032)
23 87 17

URGENT !
Nous avons de très bonnes places de travail pour:
Mécaniciens
(mécanique générale)
pour montages ou productions
mécaniciens-ajusteurs
mécaniciens-électriciens
tourneurs
fraiseurs

Avis d'ouverture

J'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture le **1er novembre 1984** de mon entreprise de peinture, gypserie, carrelage, etc.
Avec plus de 20 ans d'expérience dans la branche, je suis en mesure de vous assurer un travail consciencieux à un tarif abordable.

RUSSO ALFIO
ENTREPRISE DE PEINTURE PLAFONDS SUSPENDUS
2610 SAINT-IMIER
Passage de la Charrière 9
Téléphone 039 - 41 46 53

SANDOZ TAPIS

S. à r.l.
Sous les Arcades - Av. Léopold-Robert 53
Téléphone 039/23 85 55

NOVILON - VIVA
en 400 cm. de large.
Prix normal de vente: Fr. 34.30 le m²
Notre prix boum Fr. 19.90 le m²

NOVILON - NOVA
en 400 cm. de large.
Prix normal de vente: Fr. 37.- le m²
Notre prix boum Fr. 22.90 le m²

6.90 le m² en 400 cm.
Tapis aiguilleté, côtelé, dos mousse,
11 coloris en stock dont 5 en roulement en magasin

Tapis Berbère Catania
avec légers défauts
Fr. 19.90 le m² notre prix **Fr. 14.–** le m²

Berbère 100% laine,
1080 g en 400 cm m² **Fr. 18.90**

Berbère chiné
en 400 cm m² **Fr. 13.50**

28319

C.P. FLEURIER SAISON 84/85

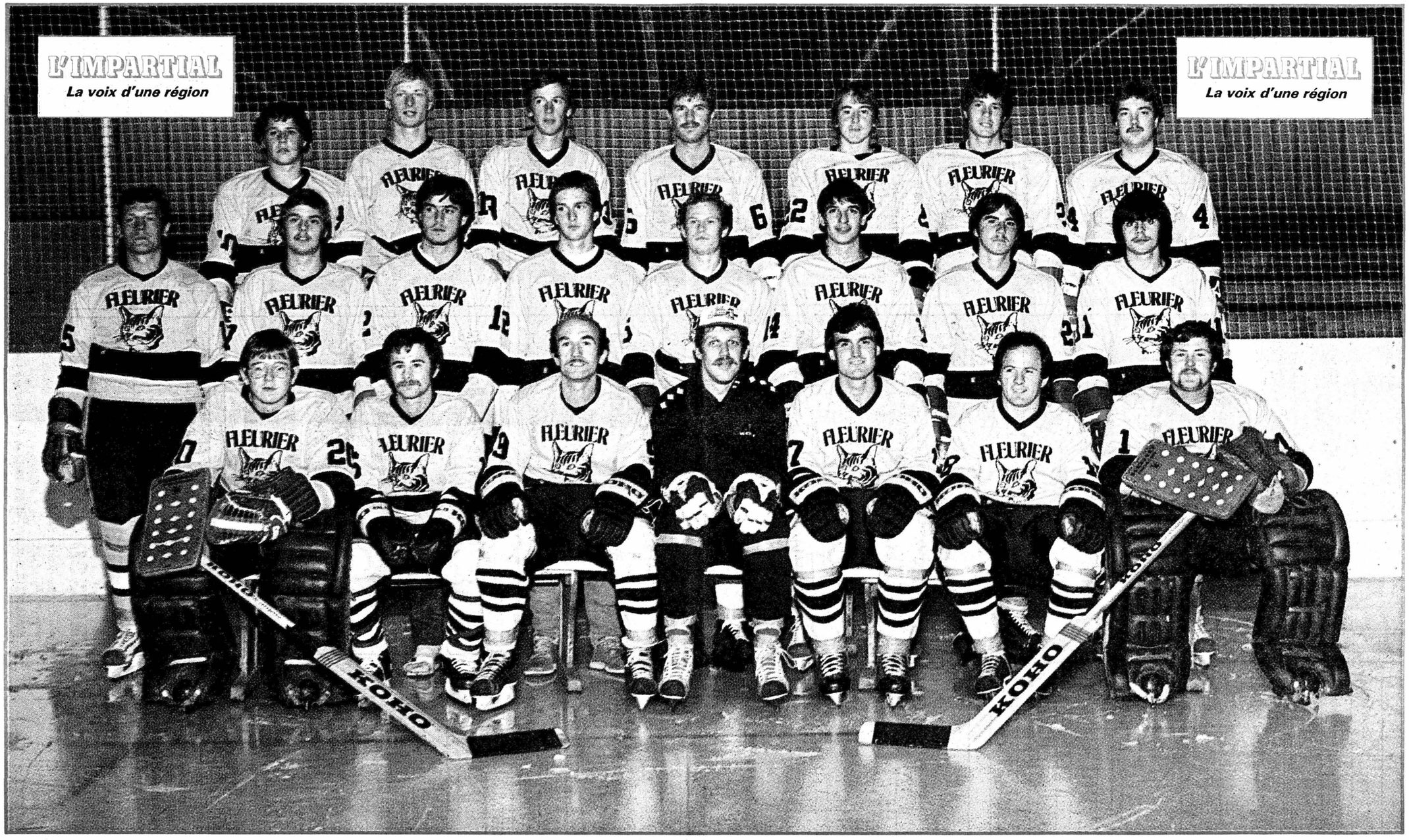

Assis, de gauche à droite: **Dubois Cyrille, Clottu Daniel, Jeannin Philippe, Walther Jean-Hugues, Rota Dulio, Gaillard Jimmy, Luthi Pierre-Alain.**

Debout, 1er rang: **Solange Jean-François, Hirschy Yannick, Messerli Jean-Michel, Liechti Hubert, Matthey Daniel, Spagnol Claudio, Dubois Gilles, Colo Yvan.**

Debout, 2e rang: **Aeschlimann Patrick, Marendaz Denis, Pluquet Philippe, Clerc Philippe, Bobiller Frédy, Jeannin Alain, Bacerra Jean-Luc.**

(Photo Uniphot-Schneider)

Résultat du concours vacances No 20

Dernière course au trésor: La Suisse ou plus précisément le Tessin avec comme objectif: AGNO.
Point de départ: LUGANO.

Pietro	Marcello	Alberto	Rita
Villa	Tente	Caravane	Hôtel
Lugano	Airolo	Chiasso	Locarno
Tennis	Natation	Football	Equitation
Flute	Violon	Basson	Piano

Deuxième étape: ASTANO.
Les signes du Zodiaque vous donnaient dans l'ordre les lettres du nom de cette énigme.

♊ GEMEAUX
♒ VERSEAU
♉ TAUREAU
♎ BALANCE
♏ SCORPION
♓ POISSONS

Troisième étape: MIGLIEGLIA.
Pour trouver la solution des égalités proposées il fallait additionner les points des 3 premiers dés et soustraire ceux du dernier: l'on obtenait ainsi le chiffre 6.

⚀ + ⚂ + ⚃ − ⚁ = 9
⚄ + ⚁ + ⚄ − ⚂ = 7
⚀ + ⚁ + ⚅ − ⚀ = 6

5 = DUMENZA
7 = NOVAGGIO
8 = BEDIGLIORA
⚂ + ⚄ + ⚀ − ⚄ = 6
6 = MIGLIEGLIA

Quatrième étape: BRENO.
Les intrus: le premier est un instrument à vent, le second un carnivore, le troisième vit en eau douce, le quatrième est un corps simple et le dernier un fruit.

B	UGLE
R	ATON
E	CREVISSE
N	ICKEL
O	LIVE

Cinquième étape: AROSIO.
Cette cinquième étape était aussi la dernière halte et par le hasard du montage la sixième étape! Il s'agissait de remplir le cube avec les mots proposés.

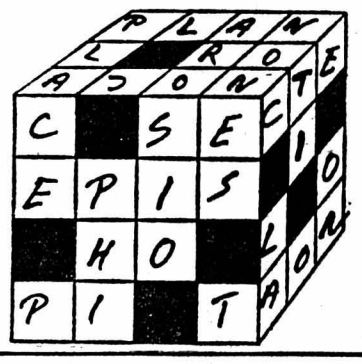

Cache du trésor: AGNO.

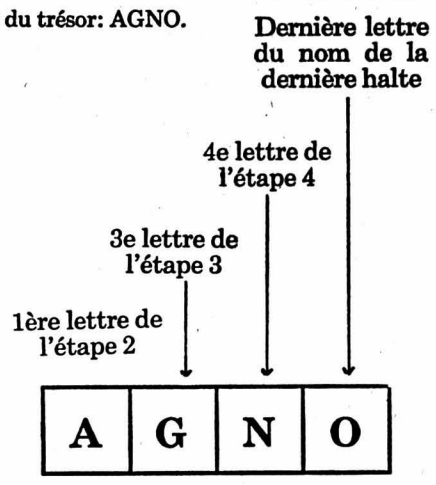

Le vainqueur du jour, désigné par tirage au sort est Monsieur Claude MÜLLER, Helvétie 7, La Chaux-de-Fonds. Sur sa carte réponse un concurrent nous donne le mot de la fin: «Ouf, enfin ce concours est terminé. Je peux enfin rattrapper mon sommeil en retard!».

Restaurant La Fontana
Locle 3b, La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/26 04 04
M. et Mme Danelon-Basting
DU NOUVEAU
FONDUE CHINOISE, 2 pers. Fr. 38.-
Tous les samedis: filets de perches frais servis sur assiette, potage et dessert Fr. 13.-
NOTRE DEVISE: — bien vous servir — vous voir revenir
P réservé à notre clientèle
Fermé le dimanche

Il n'y a pas de mauvaise place pour une publicité bien faite !

RESTAURANT TÊTE-DE-RAN
Chaque dimanche
BUFFET DE RÔTIS ASSORTIS avec garniture
BUFFET DE SALADES
SÉLECTION DE DESSERTS à volonté
Fr. 27.- par personne
Enfants de moins de 10 ans Fr. 15.-
Veuillez réserver votre table
✆ (038) 53 33 23
26218

Restaurant Coop City
NOUVEAU !
Nous avons le plaisir de proposer à notre fidèle clientèle notre
abonnement 10 repas
Valable deux mois, cet abonnement vous assure le
11e repas gratuit !
Profitez-en !
RESTAURANT COOP CITY
rue de la Serre 37-43, La Chaux-de- Fonds
29018

Les Hauts-Geneveys
Au collège, samedi 10 novembre à 20 h
GRAND MATCH AU LOTO
système fribourgeois
Jambon à l'os - Corbeilles garnies - Beaux quines
1er tour gratuit - Abonnement Fr. 15.-
Royale: 4 tours
Organisation: Association Suisse des Invalides, Section Val-de-Ruz
28-31741

Un restaurant dans le vent
A LA HURE D'ARGENT où l'on mange bien
Au Jurassien
Numa-Droz 1, ✆ 039/28 72 77
La Chaux-de-Fonds - Parking
Famille Picard
Notre grande quinzaine crustacés - fruits de mer se poursuit jusqu'au 18 novembre
* * * * * * * * * * *
Samedi 17 novembre
Soirée Paëlla
29014

Restaurant de La Chaux-d'Abel
✆ 039/61 13 77
DIMANCHE
Lapin frais
Le restaurant sera fermé du 12 au 23 novembre inclus

Conservatoire de La Chaux-de-Fonds et du Locle
Mardi 13 novembre 1984, à 19 h. 30
Dans le cadre des tournées d'interprètes de l'Association des Musiciens suisses
Musique française et anglaise autrefois aujourd'hui
Dowland, Ballard, J.-F. Zbinden, B. Britten
GUDRUN RYHMING, soprano
MATTHIAS SPAETER, luth, théorbe et guitare
Location au Conservatoire, ✆ 039/23 43 13 28798

Café du Globe
Ce soir
CIVET DE LIÈVRE
Nouilles - Salade
A volonté, Fr. 10.50
Ambiance avec DENIS et son accordéon
29010

Dimanche 11 novembre départ: 13 h 30
Prix spécial Fr. 20.–
COURSE D'APRÈS-MIDI
Dimanche 18 novembre départ: 12 h 30
HOLIDAY ON ICE
Fr. 53.– enfants de 6 à 16 ans Fr. 28.–
inscriptions: Voyages GIGER Autocars ✆ 039/23 75 24
29017

CAFÉ DU GAZ
CE SOIR
DANSE
avec WILLY et CHARLY 29002

Les Ponts-de-Martel, Maison de Paroisse
Samedi 10 novembre à 20 heures
Soirée musicale et théâtrale
de la Fanfare St-Cécile
Dès 23 heures, Halle de gymnastique
bal avec l'orchestre DYNAMIE MELODIE 91-30676

Vendredi 9 novembre 1984 dès 20 h
MATCH AU LOTO
du Corps de musique de Saint-Imier
Maison du Peuple, St-Imier
30 tournées de 4 quines à Fr. 1.-
2 tournées de 4 quines à Fr. 2.-
3 cartes pour 2
93-57689

L'Associazione Nazionale Combattenti e Reduci italiani
La Société des Anciens Combattants français
Le Comité du 1er Août
vous informent qu'un
hommage aux soldats décédés
pendant les guerres de 1914-1918, 1939-1945 sera rendu le
DIMANCHE 6 NOVEMBRE 1983, selon l'horaire ci-dessous:
● 9 h 45 Rassemblement au Parc des Musées, rue de La Loge. Dépôt d'une couronne au monument suisse.
● 10 h 30 Sainte messe à la chapelle du cimetière.
● 11 h. Dépôt d'une couronne aux monuments français et italien.
● 11 h 30 Apéritif offert au Cercle français, 1er étage, par les Anciens combattants français.
27507

47-11595
Baden
près de Zurich source de santé et de joie
Prix forfaitaire par semaine fr. 475.– net
7 jours pension complète, chambre individuelle ou double avec eau courante chaude et froide, téléphone. 7 entrées gratuites à la piscine thermale couverte et en plein air (avec accès direct de l'hôtel). Apéro de bienvenue – Solarium.
Cette offre est valable du 15.10.84 jusqu'au 30.6.85. Découpez ce bon et envoyez-le à:
OCHSEN
Hôtel de cure Ochsen, 5400 Baden, Tél. 056/22 52 51
IMP
Votre offre m'intéresse. Veuillez me confirmer la réservation
du _____ au _____ pour _____ personne(s)
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
No postal _____ Localité _____ Tél. _____

Joliat INTERIM SA
engage tout de suite
tous corps de métiers
pour l'industrie et le bâtiment.
Travaux en Suisse et à l'étranger.
Conditions exceptionnelles
Au service de l'emploi
58, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds ✆ 039/23 27 28

Chauffeur

cat. A, à temps partiel est cherché début 1985 pour le transport d'élèves à Boudevilliers. 3 courses par jour, 7-12-13 heures, les jours ouvrables.

Offres et renseignements: administration communale, ✆ (038) 36 12 44. 29011

Famille (un père et ses deux fils) cherche

personne

pouvant s'occuper de leur ménage trois à quatre heures par jour. Préparation des repas, nettoyages et repassage.

S'adresser entre 18 h. 30 et 20 h. 30 à **M. Adolfo Milani, Nord 206, 2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ (039) 23 18 61.** 28542

HÔTEL RESTAURANT LA TOURNE

fermeture annuelle

du 12 au 30 novembre inclus

Fam. Frédy Perrin-Gacond

28813

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
Service des ponts et chaussées

Avis de déviation du trafic

Suite au dépérissement des forêts, pour des raisons de sécurité, une importante coupe sanitaire organisée par le Service forestier nécessitera la fermeture complète de la route cantonale No 170 entre **Les Grattes et La Tourne**

du lundi 12 novembre au samedi 24 novembre 1984, chaque jour ouvrable de 7 h. 30 à 17 h. 30

En cas de mauvaises conditions météorologiques (enneigement), la coupe sera arrêtée et la route ouverte à la circulation.

Le trafic sera dévié par **Rochefort - la Côte-de-Rosières - Les Petits-Ponts et vice-versa**

La desserte des cars PTT sera maintenue

Nous remercions par avance les usagers de la route de leur compréhension

L'ingénieur cantonal

Même si ce salon ne coûte que Fr. 1350.- vous n'êtes pas obligé de tous les acheter!

EUROPE MEUBLES

SALON 3 pièces
1350.-

Salon nouvelle vague tout en souplesse, pour votre agrément et votre bien-être.

L'élégance des lignes et le confort douillet des coussins en font un ensemble jeune à un prix inouï.

Le salon complet, comprenant le canapé 3 places (215 cm), le canapé 2 places (155 cm), le fauteuil (105 cm): seulement Fr. 1350.– (prix livré à domicile).

ACTUELLEMENT GRANDE EXPOSITION DE SALONS, CUIR OU TISSU, DANS TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX.

EXPOSITION SUR 6 ÉTAGES – 30 VITRINES.

Heures d'ouverture: de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.
Samedi sans interruption de 8 h à 17 h. Lundi matin fermé.

HV 2017
87-280

meubles MEYER neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL» 24

Louis-Albert Zbinden

L'emposieu

Roman

Editions Mon Village SA, à Vulliens

Matile de son côté avait acquiescé, au point de les faire siens, aux propos du docteur sur le sommeil de Véronique. Tirés de leurs compétences respectives, ils échangeaient leurs arguments. Donne-moi la rhubarbe, je te passe le séné !

Dombresson prit congé de ses interlocuteurs en les remerciant et les vit s'éloigner de concert. «Je vous accompagne !» avait lancé le docteur au juge. Il avait donc quelque chose à lui dire sans témoin. Vingt mètres plus loin, sur le chemin de l'hôtel, Jérôme se retourna sur eux. Ils ressemblaient à deux oiseaux pédestres. Etaient-ce les pingouins de son rêve ?

La place avait perdu son monde. Le temps était de plus en plus couvert, comme s'il se préparait à l'unisson du deuil. Une brise légère levait les bords de l'affichette de la «Feuille d'avis» tenue par des pinces à linge à la porte de l'épicerie. On lisait en grosses lettres noires «Tragique décès à Vibrène.»

Il réfléchit à ce qu'il venait d'entendre. Le résumé du drame que lui avait fait le juge n'était certainement pas complet, mais il était clair. Il n'y trouvait pas trace de la «contradiction objective» qu'il cherchait.

C'est pourtant à ce moment-là qu'un peu de lumière apparut en lui qui lui permit de faire un pas sur le chemin de sa découverte. Il eut soudain la certitude que cette contradiction concernait l'heure de la mort du retraité. Une phrase avait été prononcée (mais par quelle bouche ?) qui ne s'accordait pas avec cette indication. Avec la même certitude, il sut que ce désaccord était de nature à ruiner l'explication que l'on fournissait du drame et qui semblait satisfaire tout le monde.

Quand il rentra à l'hôtel, Marion lui tendit un paquet qu'on avait apporté. Son nom s'y trouvait écrit à l'anglaise avec pleins et déliés. Il défit la ficelle et en sortit un carton qu'il lui fallut ouvrir encore. Une carte de visite apparut: «Madame Marie-Louise Ecline vous exprime sa gratitude émue pour le secours que vous avez apporté à son fils Jean- Claude et appelle sur vous la bénédiction du Très-Haut.»

Emballé, lavé, plié même et, lui sembla-t-il, discrètement parfumé, c'était son mouchoir.

VI

JÉRÔME SOUS L'ORAGE
EST LORGNÉ PAR DEUX SPECTRES

Au fond de la vallée des Chaux, barrée par la jonction des Joux, sont les emposieux, petits abîmes de tourbe aux lèvres de sphaigne où disparaissent les eaux. Le Bied, après avoir coulé droit jusqu'à Vibrène, égaille sa course et retarde par des méandres le moment de s'y perdre. Médiocre destin. Le ruisseau est fait pour la rivière, heureux d'y aller. Mais ici, le ruisseau s'achève dans moins que lui-même, un obscur engloutissement qui le fragmente. La terre l'éponge et le nie, jusqu'à son nom, car là où il ressurgit, dans la vallée voisine, des hommes sans mémoire lui en ont donné un autre.

Ces trappes et ces occultations illustrent assez bien les façons d'un peuple, lui aussi épongeur, qui montre son bois mais cache son linge. Comme le ruisseau, il va son train, puis flairant le risque, s'attarde, louvoie et cherche à éconduire le malheur en le débaptisant. La mort de Marvier pouvait être un crime, on la nommait accident, comme pour museler le destin. L'ordre venait avant la justice.

Après dîner, Dombresson ressortit et dirigea ses pas vers la maison mortuaire. La nuit tombait sans apporter de fraîcheur, hâtée par un plafond de lourds nuages. Il avait emporté son imperméable, qui ne valait pas celui de Bourquin.

Au lieu d'emprunter le chemin des Sorbes, il prit par le Bied que le sentier continuait de longer en aval des fleurs où il avait conduit Marion. Devant Vibrène le ruisseau fait une boucle. Après avoir frôlé le village, il y revient à la hauteur de ses dernières demeures. C'est le Bied qui le conduirait à destination, chemin d'eau dont le ciel plombé ne révélait la surface à aucun endroit. On n'entendait que son murmure. Les nuages sont les populages de la nuit.

Il atteignit la maison par l'arrière. Elle était obscure. Il en fit le tour. Les volets étaient mis. C'était une maison opaque, fermée sur son malheur, avec des murs massifs qui protégeaient son secret. Il n'est pas jusqu'au couvercle abaissé de la cheminée, trapèze noir sur le gris de la nuit, qui ne semblât commis à la garde des esprits intérieurs, du souffle des vivants et, si elle ne s'était déjà échappée, de l'âme du mort.

Le corps de Marvier était là, quelque part, au premier étage probablement, le visage exangue, la poitrine trouée, parés pour son dernier voyage.

(à suivre)

Restaurant Elite
Cheminée
Feu de bois
Viandes et poissons
+ chasse

2300 La Chaux-de-Fonds,
rue de la Serre 45,
✆ 039/23 94 33

VISION 2000
ORDINATEURS OPTIQUES
von gunten
Maîtres opticiens
Av. L.-Robert 23
✆ 039/23 50 44

SAAB
une longueur d'avance
Garage de l'Ouest
Jean Asticher
Av. Léopold-Robert 165,
✆ 039/26 50 85-86

Vente-Kermesse 1984

de la Mission catholique italienne, La Chaux-de-Fonds

les 9, 10 et 11 novembre 1984

Salle de Notre-Dame de la Paix,
Commerce 73

Vendredi 9 novembre de 19 à 24 heures	La Société mixte d'accordéons **La Chaux-de-Fonds** Les groupes **La Sorgente** et la **Chorale de la MCI** Danse **disco**
Samedi 10 novembre de 18 à 2 heures	Soirée dansante avec l'orchestre **REALITY** Démonstration de rock and roll
Dimanche 11 novembre de 11 à 18 heures	Les groupes: **les Majorettes Arc-en-Ciel, les jeunes de Montet** et **les enfants de la MCI du Locle** Tirage de la super-loterie, du panier garni et du poids du jambon de Parme
Tous les jours:	**Menus italiens - Bar - Boissons - Pâtisserie et le vrai café expresso italien**

Ambiance fabuleuse - Match au loto
Jeux et divertissements

Pour les trois jours, insignes à l'entrée

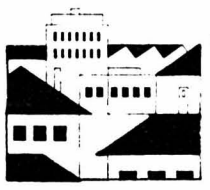
J.-P. Soguel
Entreprise de couverture

2300 La Chaux-de-Fonds,
Fritz-Courvoisier 22a,
✆ 039/28 30 26

CERCLE CATHOLIQUE
CHEZ DINO
Pizzeria-Restaurant
Place du Stand 16,
La Chaux-de-Fonds,
✆ 039/28 67 67
Maison spécialisée pour repas de sociétés, de familles, de mariages
Menus et grande salle à disposition

Styliste
Coiffure unisexe

Ubaldo
Avenue Léopold-Robert 76,
3e étage,
✆ 039/23 45 45

Gypserie-Peinture
Comby
Devis sans engagement
2300 La Chaux-de-Fonds,
✆ 039/28 15 74

le meublier de l'habitat d'aujourd'hui...
5 étages d'exposition
marcel jacot
formes nouvelles s.a.
tél. 28 25 51 la chaux-de-fonds

Le bon fournisseur
Beck & Co SA
Fruits et légumes
Serre 19-21,
La Chaux-de-Fonds,
✆ 039/23 32 17
ou 039/28 26 31

PIZZERIA SNACK
la gondola

Daniel-JeanRichard 41,
2300 La Chaux-de-Fonds,
✆ 039/23 74 74

Votre fournisseur de confiance
VIDEO TV HI-FI Frésard
Tél 23 27 83
Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds
Les meilleures marques aux meilleurs prix

Jouez gagnant-avec la
NISSAN CHERRY 1.3 Elite

Gain pour vous: Fr. 1500.–

Important: nos modèles peuvent rouler à l'essence normale sans plomb.

NISSAN CHERRY 1.3 ELITE, BOÎTE À 5 VITESSES
3 porte (5 porte + Fr. 600.–)
FR. 11 950.–

TECHNIQUES DE POINTE
- moteur de 1,3 litre
- 60 CV/DIN (44 kW)
- traction avant
- freins assistés
- suspension à roues indépendantes
- freins à disque à l'avant
- essence normale, moyenne de 6,4 l/100 km

CONFORT EXTRÊME
- vitres teintées
- sièges drapés de tissu de luxe
- dossiers arrière en 2 parties rabattables séparément
- moquette au plancher
- RADIO/LECTEUR STÉRÉO CLARION, OL/OM/OUC AVEC DÉCODEUR D'INFORMATIONS ROUTIÈRES
- lunette arrière chauffante
- sièges-couchette
- essuie-glace à la lunette arrière etc.

Garantie de 200 000 km ou 3 ans sur le moteur.

BON POUR REMBOURSEMENT

Suite à votre achat, NISSAN (Suisse) SA vous rembourse Fr. 500.– en espèces!

GRATUIT: 4 PNEUS À NEIGE

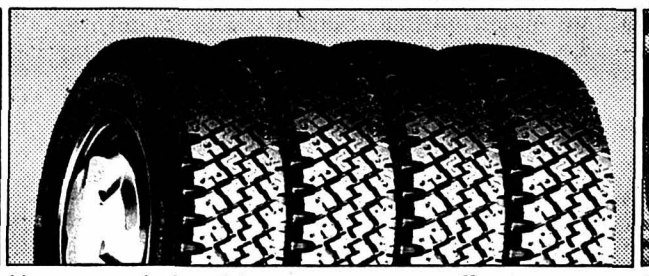

Vous serez ainsi parfaitement parés pour affronter l'hiver!

GRATUIT: RADIO/LECTEUR STÉRÉO CLARION

Super-radio/lecteur de cassettes CLARION, OL/OM/OUC avec décodeur d'informations routières

Autres modèles ELITE:

Modèle	Consom. ∅	Prix
Micra 1.0 ELITE	3 portes 4,9 l	Fr. 10 750.–
Stanza 1.6 ELITE	5 porte 7,1 l	Fr. 14 500.–

VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN/DATSUN VOUS OFFRE UNE CONTRE-VALEUR PLUS ELEVEE.
DÉCOUVREZ LES MODELES ELITE – VOLANT EN MAINS.

NISSAN (SUISSE) SA
BERGERMOOSSTRASSE 4, 8902 URDORF, TÉLÉPHONE 01 · 734 28 11

DATSUN, DE NISSAN. DEPUIS 50 ANS.

NISSAN DATSUN

Le Locle: Garage du Stand, 039/31 29 41. **La Chaux-de-Fonds:** Garage-Carrosserie de l'Est, P. Visinand, 039/28 51 88. **La Chaux-de-Fonds:** Frédéric Winkelmann, 039/28 35 80. 5/84/2

Grande Salle
de l'Ancien Stand

Dimanche 11 novembre
à 16 heures précises

GRAND MATCH AU LOTO
de la Société de chant La Pensée
Pendant le match il sera joué 4 cartons: en bon d'achat

Maximum de marchandise autorisé

Abonnement de Fr. 10.- pour les 25 premiers tours
Abonnement de Fr. 8.- pour les 20 derniers tours
Coupons 50 ct.
28819

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

Victoire Audi également au Championnat du monde des conducteurs

Après l'éclatant succès au Championnat du monde des rallyes des marques, les pilotes Audi s'imposent également au Championnat du monde des conducteurs. L'équipage Blomqvist/Cederberg sur Audi quattro Sport a remporté la 11ème des douze manches du Championnat du monde des conducteurs devant Mikkola/Hertz sur Audi quattro Turbo. Cinquième victoire de la saison pour Blomqvist/Cederberg.

Double triomphe de l'Audi quattro au rallye le plus dur de l'année en Côte d'Ivoire (Afrique).

1. Blomqvist/Cederberg (Audi quattro Sport)
2. Mikkola/Hertz (Audi quattro Turbo)

Sur 51 voitures au départ, seules 4 ont pu venir à bout des 4109 km de savane et de pistes africaines, sous une chaleur accablante. Et à l'arrivée, les 2 quattro d'usine.
Avec 125 points, Blomqvist s'est ainsi octroyé le titre de Champion du monde des conducteurs devant Mikkola, avec 101 points.

Voici le palmarès des Audi quattro au Championnat du monde des rallyes:

1981: Début en Championnat du monde des rallyes des marques et première victoire.
1982: Champion du monde des rallyes des marques.
1983: Champion du monde des conducteurs et deuxième au Championnat du monde des rallyes des marques.
1984: Champion du monde des rallyes des marques et des conducteurs.

Audi quattro

Champion du monde des rallyes des marques 1984

Une Européenne

AMAG 5116 Schinznach-Bad

Votre agent V.A.G se fera un plaisir de vous réserver une Audi 80 quattro ou une Audi quattro Turbo pour un essai.

bd

LA CHAUX-DE-FONDS: Sporting Garage-Carrosserie, J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/26 44 26
LE LOCLE: Garage A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 - **LA FERRIÈRE: Garage du Jura,** W. Geiser, tél. 039/61 12 14 - **LE BÉMONT: Garage du Bémont,** P. Kröll, tél. 039/51 17 15 - **SAINT-IMIER: Garage Touring, Carrosserie,** L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.

02-2500

Prix Unip

Colgate Fluor+Mineral Dentifrice
Gel 104 g 2.25
2.25
115 g (100 g 1.95)

Stick déodorant bac
Rollette 50 ml 2.75
2.75
40 ml (10 ml –.68)

PALMOLIVE
Savon de toilette 4 pièces
2.80
4 x 135 g (100 g –.52)

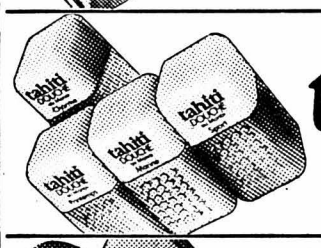

tahiti
Bain-douche
2.85
250 ml (100 ml 1.14)

Gloria
Shampooing 2 pièces
le flacon 150 ml 2.20
3.95
2 x 150 ml (100 ml 1.31)

Dentagard
Dentifrice 2 pièces
4.45
2 x 115 g (100 g 1.93)

SCHICK PIVOT
Rasoir
5 lames de rechange 2.70
4.50

SAVANE
After Shave
6.75
125 ml (100 ml 5.40)

vitaline
Bain mousse
5.90
500 g (100 g 1.18)

Schwarzkopf schauma
Shampooing
2.80
300 ml (100 ml –.93)

NIVEA
Crème
2.50
125 ml (100 ml 2.–)

44-75

UNIP

imprimerie
Picchione
Travaux rapides
et soignés
Toujours à votre
disposition
Paix 126a, case postale 58
2300 La Chaux-de-Fonds 6
✆ 039/26 07 23

DROZ & CIE S.A.
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Jacob-Brandt 1 Tel. 039 23 16 46
Le rendez-vous des bons vins

OISELLERIE
DE LA TOUR
B. et A.-F.
Piaget
Oiseaux et poissons
exotiques
Articles pour chiens et
chats
Daniel-
JeanRichard 13
✆ 039/23 88 55

Pour la première fois à La Chaux-de-Fonds

Grande salle communale (Maison du Peuple, Serre 68)

CE SOIR Gala de jazz

de 21 h à 23 h avec la participation de l'orchestre de jazz

Jumpin' Seven

Dès 23 h, avec la célèbre chanteuse

Liz MC Comb

de Cleveland (USA)
dans son concert de

**Negros spirituals
et gospel songs**

Production: MJDU JAZZ

Coiffure
pour Messieurs
Francesco
Place de la Gare
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 80 07

Centre de couture
et de repassage
elna elnapress
Giovanni Torcivia
Av. Léopold-Robert 83
✆ 039/23 89 60
La Chaux-de-Fonds

Spotv
La vidéo, c'est l'affaire du spécialiste vidéorecorder, dès Fr. 1498.-. Location dès Fr. 69.-, minimum 6 mois. Démonstration gratuite, garantie. Toutes marques
Tél. 23 27 83
Frésard
Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

esco
Mode masculine
de bon goût
62, avenue Léopold-Robert,
✆ 039/23 23 52

Nous vous recommandons
nos literies de marques
suisses:
Superba - Elite - Bico -
Happy - Roviva - Ressorta
INTER
MEUBLES
Place du Marché 2-4 et rue du Collège 15,
La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/28 52 81

Restaurant
Elite
Cheminée
Feu de bois
Viandes et poissons
+ chasse
2300 La Chaux-de-Fonds,
rue de la Serre 45,
✆ 039/23 94 33

Un partenaire
sûr
Société de
Banque Suisse
Le Locle
La Chaux-de-Fonds

Boucherie
W. Montandon
Stand 8
✆ 039/28 34 87
Tous les jeudis
choucroute cuite garnie
Service
à domicile

Mettez-vous en chenille avec ce nouveau pneu.

TCS/ADAC et la «Stiftung Warentest» sont unanimes: les meilleures notes des tests sur neige et glace ont été attribuées à ce fabuleux nouveau pneu de Goodyear, l'Ultra Grip 3. Conduisez votre main sur la bande de roulement. Vous comprendrez immédiatement pourquoi le Goodyear Ultra Grip 3 freine mieux, grimpe mieux et vire mieux sur la neige et la glace. Plus de 1000 segments de gomme s'agrippent sur le sol glissant. Et sur route sèche, il reste presque aussi discret qu'un pneu d'été.

GOODYEAR
ULTRA GRIP 3

CASH RSCG

90-2460

L'IMPARTIAL

reportage

Christiane Girardet

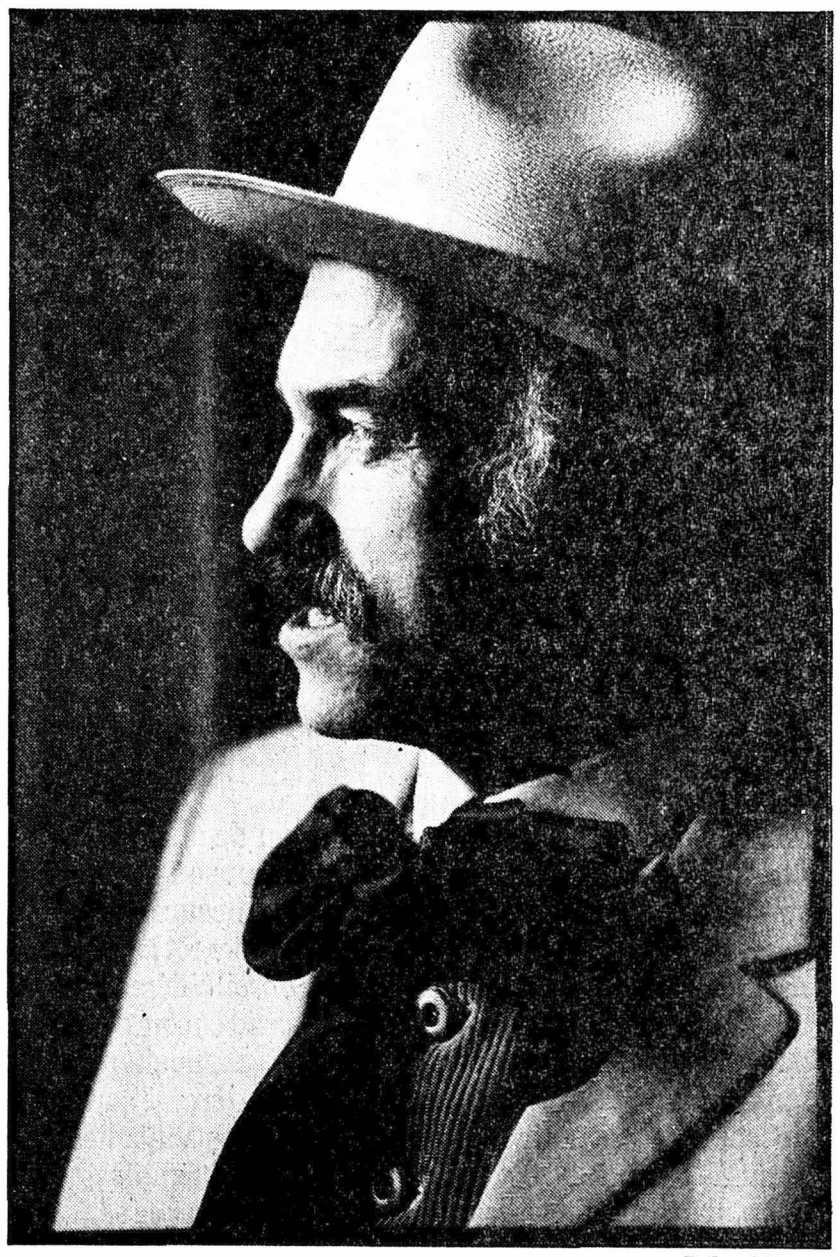

Roland Porret

Exposition du Photo-Club des Montagnes neuchâteloises

Claude Jacot

Du 9 au 18 novembre

Collège secondaire Jehan-Droz - Le Locle

C'est ce soir vendredi à 20 h. 15 que s'ouvre la traditionnelle exposition du Photo-Club des Montagnes neuchâteloises dont les portes se fermeront dimanche 18 novembre prochain. En un lieu unique, la salle polyvalente du collège Jehan-Droz, les amateurs de photos et le public en général, pourront découvrir les meilleurs travaux des membres du club réalisés sur des thèmes imposés lors de concours internes ou de manière libre.

Comme ces précédentes années l'exposition du Photo-Club sera l'occasion de découvrir les tendances de la photographie actuelle.

Aujourd'hui vendredi l'exposition sera ouverte jusqu'à 22 heures. Les samedis 10 et 17 novembre, de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 22 h.; les dimanches 11 et 18 novembre, de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 18 h. Enfin, l'exposition sera visible du lundi 12 au vendredi 16 novembre de 18 h. à 22 h. L'entrée est libre. (jcp)

Roland Porret

Claude Jacot

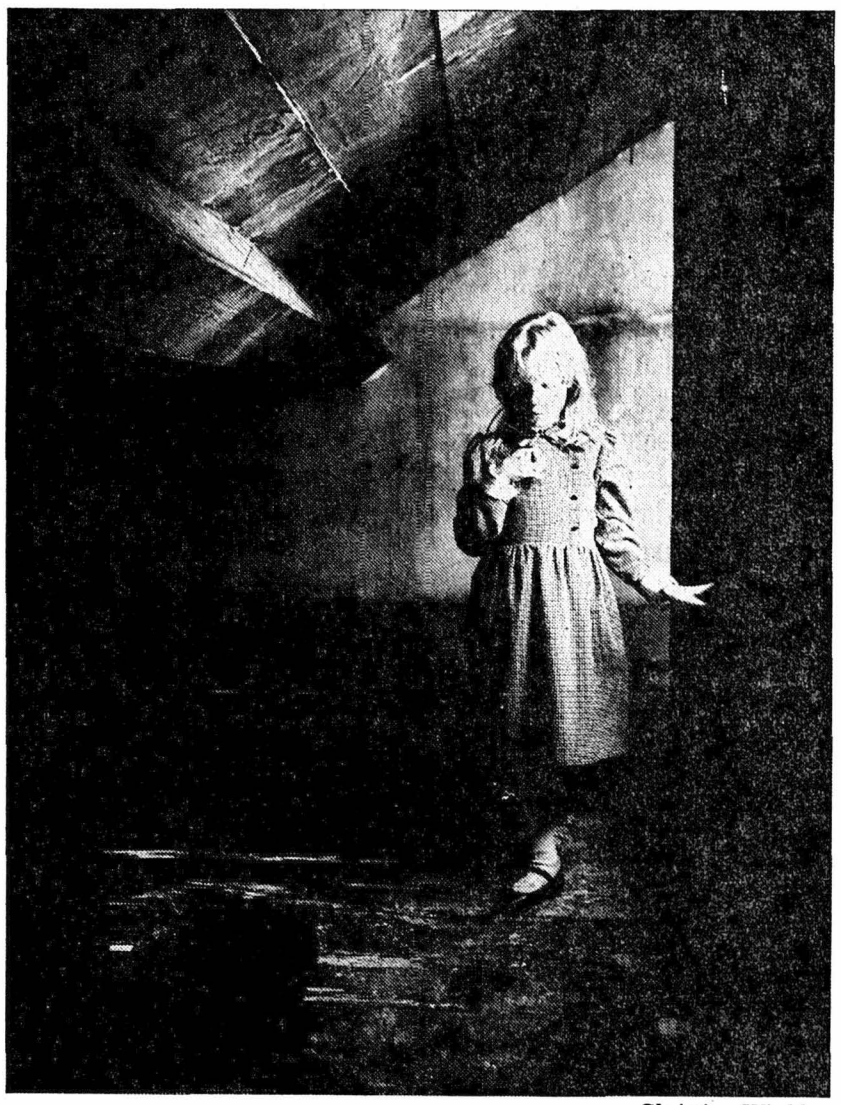

Christian Winkler

PUBLICITÉ

Tant va la cruche au tonneau de vin qu'à la fin elle se casse...

La Suisse et sa corruption politique

Le marché du vin en Suisse devient de plus en plus singulier: les prix devraient en principe baisser, dans la mesure où la demande, pour ainsi dire stable, ne peut absorber une marchandise beaucoup trop abondante et où il faudrait écouler les stocks afin de pouvoir bientôt laisser la place à la nouvelle récolte. Mais les prix restent élevés: le Conseil fédéral n'apporte pas seulement une aide qui se chiffre en millions, il descend encore davantage le rideau de fer douanier pour les importations de vin. **Les particuliers ne peuvent donc plus importer que 10 litres de vin. Tout cela se déroule sous le mauvais prétexte du soutien aux viticulteurs.** En réalité, les viticulteurs ne voient pas le moindre centime de cet argent. Les millions lucratifs des subventions disparaissent dans la poche des négociants en vins, car ce sont eux uniquement qui récoltent cette moisson de millions.

Ce système repose sur une loi qui entend protéger seulement les paysans. La loi sur l'agriculture donne en effet au Conseil fédéral de tels moyens d'intervention. Pourtant, de par la loi, il ne devrait faire usage de ces compétences que pour garantir les ressources des paysans indépendants. **La distribution de millions à laquelle nous assistons est donc contraire à la loi. Il s'agit là d'une odieuse corruption politique.** Sous prétexte d'assurer les moyens d'existence aux paysans pauvres, des millions sont pompés de la bourse des consommateurs suisses par le biais de surtaxes douanières sur le vin étranger, permettant ensuite à quelques non-paysans de s'enrichir sans la moindre honte. Le viticulteur, lui, ne voit pas la moindre trace pécuniaire!

Les statistiques démontrent que de plus en plus de viticulteurs indépendants doivent abandonner leur exploitation vu le traitement auquel ils sont soumis. Les négociants en vins s'emparent alors de leurs terres et produisent eux-mêmes. Sans oublier les vignerons amateurs dont le nombre dépasse toute mesure. C'est tout juste si les anciens viticulteurs peuvent encore s'engager comme ouvriers vignerons.

C'est le Conseil fédéral qui, tel un maître absolu, décide ce régime. On se demande vraiment pourquoi le gouvernement mène une telle politique, car des motifs raisonnables, il n'y en a guère.

DENNER ne peut tolérer une telle situation

DENNER n'accepte pas cette corruption de l'Etat qui fleurit aux frais des viticulteurs et des consommateurs. Elle ruine véritablement la confiance en la probité de l'administration, et même du Conseil fédéral. Elle crée par ailleurs un prolétariat d'ouvriers agricoles inconnu jusqu'ici en Suisse – et provoque, en fait, exactement le contraire de ce que recherche la loi sur l'agriculture. Mais les bonzes du vin ne s'en soucient pas pour autant. Des enquêtes de la Commission fédérale des cartels actuellement en cours le prouvent, et justement les autorités du canton de Vaud refusent de fournir à cette même Commission des données essentielles sur la structure de leur économie viticole. Le Pays de Vaud ne compte-t-il pas le plus grand négociant en vins de Suisse? **Et la Commission des cartels accepte de se voir refuser les renseignements? Au lieu d'exiger du Conseil fédéral qu'il bloque les subventions au canton de Vaud jusqu'à ce qu'il se décide à fournir les renseignements.**

DENNER a déjà fait le premier pas pour mettre de l'ordre une fois pour toutes sur le marché du vin suisse. Tenez-vous-le pour dit, administration et milieux du négoces en vins concernés: **il est vraiment temps qu'il soit pris connaissance du jugement du Tribunal fédéral du 12 novembre 1976, selon lequel *le droit de revendiquer la protection de la loi sur l'agriculture* ne s'applique pas en Suisse aux produits agricoles tout simplement, mais seulement à ceux provenant d'exploitations paysannes et non d'exploitations à caractère commercial ou industriel.** S'il n'est pas mis un terme à cette pratique de l'Office fédéral de l'agriculture – sous la conduite d'un directeur issu du milieu des gros fermiers vaudois – contraire à la loi et à la constitution ainsi qu'au jugement, si l'Office fédéral pour l'agriculture ne finit pas par respecter le jugement du Tribunal fédéral, le peuple mettra dans ce cas fin à ces agissements.

L'initiative en faveur des petits paysans soutenue par DENNER est à la veille d'être remise. Numériquement, elle est déjà prête. **Elle constituera les fondements de la lutte contre les princes des caves à vins, contre les barons des pondeuses en batteries et contre les spéculateurs sur les contingents.**

Les consommateurs sont pris pour des idiots

Le Conseil fédéral et l'Office fédéral pour l'agriculture – dont les fonctionnaires coûtent déjà presque 12 millions de francs par an (!) – qui, pendant l'année en cours, gaspillent plus de 1,5 milliard de francs en subventions à l'agriculture, ou plus exactement 1'534'712'700.– francs soustraits aux consommateurs et contribuables, devront savoir que les consommateurs ne se laissent pas continuellement prendre pour des idiots. Ils représentent en effet une **puissance politique** dans notre pays, comme l'a montré l'initiative DENNER pour la protection des consommateurs qui, il y a quelque temps, a vu le jour en peu de semaines avec un chiffre record de signatures.

En Suisse également, tant va la cruche au tonneau de vin que pour finir elle se casse. DENNER le dit dès maintenant: les remparts de la loi sur l'agriculture s'écrouleront lorsque les consommateurs leur donneront l'assaut, après avoir d'abord pris conscience, au moyen d'une campagne d'information efficace, du jeu sordide que joue l'administration avec les consommateurs, paysans et contribuables.

La patience des consommateurs aura des limites

Les consommateurs suisses sont certes prêts à payer le prix pour des produits qui proviennent d'exploitations paysannes en Suisse. Ils sont également prêts à payer un peu plus de taxes douanières si les produits étrangers sont concurrentiels par rapport aux produits des exploitations paysannes. Mais ils ne seront pas prêts à comprendre, et réagiront violemment, lorsqu'ils remarqueront qu'ils doivent payer sans cesse des prix surenchéris pour des produits qui proviennent non des paysans, mais de non-paysans, de propriétaires de vignobles ou de plantations d'arbres fruitiers à la structure d'organisation industrielle, ou encore de «fabriques» d'œufs et d'animaux, donc de gros industriels. Le Conseil fédéral est justement en train de promulguer de nouvelles «mesures de protection» pour les «fabriques» d'œufs jusqu'à 12 000 pondeuses, bien entendu des mesures contraires à la constitution, car très peu de ces «fabriques» se trouvent dans des fermes. DENNER ne cessera de critiquer cet abus de pouvoir de l'administration et, s'il le faut, il l'éliminera avec l'appui du peuple.

Les consommateurs se sont trop longtemps tus et sont trop longtemps restés spectateurs. Les choses vont maintenant changer avec nous!

Chères consommatrices et chers consommateurs: DENNER vous remercie de votre soutien dans la collecte de signatures pour l'initiative populaire pour la protection des consommateurs et en faveur des petits paysans. Vous avez de la sorte fait un grand pas pour montrer aux responsables qui est le maître. Restez vigilants à l'égard de l'Etat. Restez surtout vigilants à l'égard du lobby des pseudo-paysans. Demandez aux chefs des paysans pourquoi ils défendent avec tant d'ardeur les intérêts des agriculteurs-industriels. Demandez au Conseil fédéral pourquoi il arrose de millions les non-paysans à vos dépens. **Demandez aux politiciens ce qu'ils font à Berne contre cette monstrueuse corruption politique. Et demandez à vos journaux et leurs *journalistes pourquoi ils ne dévoilent pas ce scandale par des recherches minutieuses.***

DENNER S.A.
Karl Schweri

L'IMPARTIAL

mode

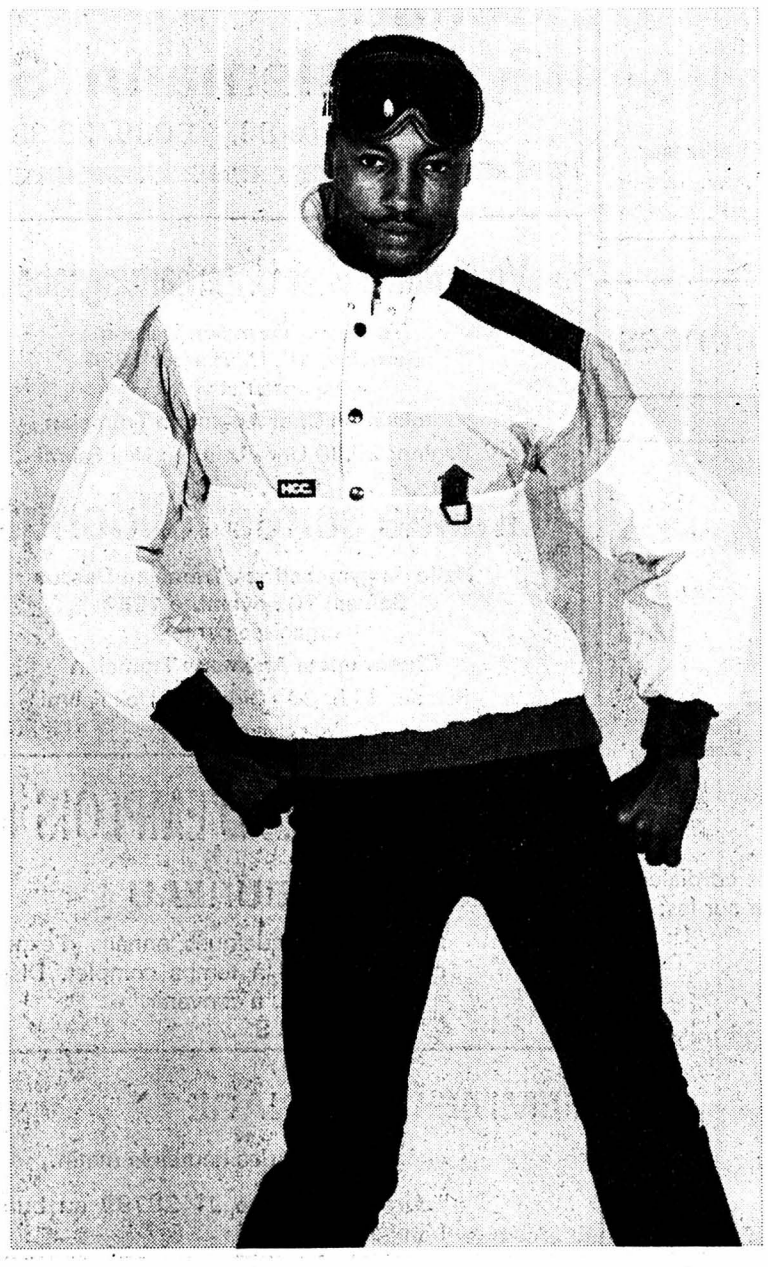

Très bientôt: le ski

Un équipement pour le ski ne se choisit pas uniquement sur la base de ses préférences pour telle ou telle couleur mais bien selon l'usage auquel il est destiné.

Les combinaisons collantes réservées aux champions ne sont pas de mise pour le débutant, un tissu lourd et perméable doit être exclu des pistes.

Depuis de nombreuses années, les initiales HCC sont brodées sur des ensembles conçus par des spécialistes, la coupe donne de l'aise à tous les mouvements, les tissus sont améliorés chaque saison et toutes les pièces ont une élégance et une originalité qui ont fait le renom de Henri-Charles Colsenet de Genève.

Le choix est grand dans tous les commerces, tous les skieurs, toutes les skieuses, enfants et adultes, caïds ou débutants choisiront leur équipement en tenant compte des conseils donnés par les spécialistes.

Voici quelques modèles tirés des nouvelles collections:

En haut: trois créations HCC: Une combinaison garnie de grandes poches, un chaud blouson pour homme, un ensemble stricte et confortable.

A gauche: Les commerces d'Intersport offrent une belle gamme de vêtements pour les jeunes skieurs, sous la marque CIS.

En bas: Deux skieuses prêtes à s'élancer sur les pistes avec leurs modèles HCC, un ensemble pour skieur pantalon, veste et gilet rayé HCC; pour les skieurs de fond une combinaison avec des incrustations de couleur créée par Adidas pour Du Pont de Nemours International.

RWS

Bureau d'ingénieurs de La Chaux-de-Fonds cherche un

ingénieur ETS ou dessinateur en génie-civil

ayant quelques années de pratique et de l'expérience de chantier.

Le candidat doit pouvoir travailler de manière indépendante.

Offre avec prétentions de salaire et date d'entrée en service à adresser sous chiffre 93-30876 à ASSA Annonces Suisses SA, 31, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Publicité intensive, publicité par annonces

Ecole d'Ingénieurs
Saint-Imier

Ecole Technique Supérieure (ETS)
Ecoles de métiers affiliées

PORTES OUVERTES

SAMEDI 17 NOVEMBRE 1984 de 8 h. 30 à 11 h. 30
et de 13 h. 30 à 16 h. 30

Parents, jeunes gens, jeunes filles et public en général sont cordialement invités à venir visiter l'école en activité et à se renseigner sur les:

Etudes d'ingénieur ETS

en mécanique technique, microtechnique, électronique.

Inscriptions jusqu'au 31 décembre 1984.
Examens d'admission: **28 janvier 1985.**
Début des études: **11 novembre 1985.**

Apprentissages

de mécanicien de précision, dessinateur de machines, mécanicien-électricien, micromécanicien, mécanicien en étampes, dessinateur en microtechnique, mécanicien-électronicien, électronicien en radio et télévision.

Inscriptions jusqu'au 31 décembre 1984.
Examens d'admission: **1er février 1985.**
Début des apprentissages: **13 août 1985.**
NOUVEAUTÉS
En informatique, commande numérique, robotique, etc. 06-12190

meublorama
Bôle/NE *C'est moins cher!*
(près Gare CFF Boudry)

Le grand discount du meuble...

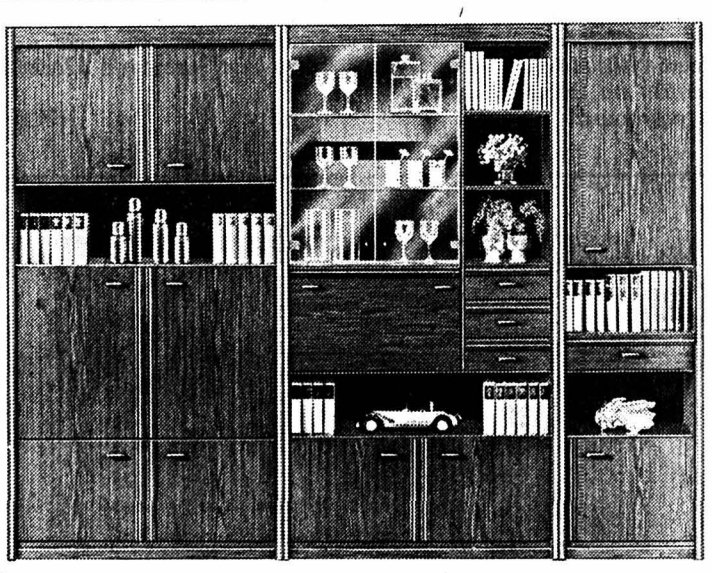

PRIX MEUBLORAMA

Paroi murale 270 cm, dernier cri, tous les rangements, y compris bar, éclairage, etc...
Une aubaine!

795.-

Vente directe du dépôt (8000 m²)
Sur désir, livraison à domicile
Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30
Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Lundi matin fermé.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama» P Grand parking 87-2800

meublorama
Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

Eau - Air - Air comprimé
Ferblanterie - Ventilation
Service de dépannage rapide
Détartrage de boilers

Schaub & Muhlemann SA
Progrès 88, ✆ 039/23 33 73

Volkstuemlicher Unterhaltungsabend

Turnhalle Tramelan-Dessus
Samstag, 10. November 1984
veranstaltet vom
Gemischten Chor Anemone Tramelan
Beginn: 20.30 Uhr - Leitung: Ueli Fahrni

Grande soirée folklorique

Halle de gymnastique Tramelan-Dessus
Samedi 10 novembre 1984
organisée par le
Chœur mixte Anémone Tramelan
Rideau: 20 h. 30 - Direction: Ueli Fahrni
Voir communiqué 06-126464

DEMANDES D'EMPLOIS

EMPLOYÉE DE BUREAU

avec CFC et quelques années d'expérience, cherche travail à temps complet. Disponible tout de suite ou à convenir.
✆ 039/23 76 85. 29027

FEMME DE MÉNAGE

cherche à faire des heures le matin.

Ecrire sous chiffre JT 28799 au bureau de L'Impartial. 28799

JEUNE FEMME

cherche travail à domicile ou éventuellement à aider dans un magasin à mi-temps. Ouverte à toutes propositions.
✆ 039/26 65 38 (heures des repas). 28811

JEUNE DAME

habile, ayant un enfant, cherche travail à domicile.

✆ 039/28 44 42 (heures des repas). 28917

JOAILLIER-SERTISSEUR

qualifié, cherche emploi à domicile.

✆ 039/28 31 02. 28918

GOUVERNANTE

39 ans, nationalité allemande, permis C et permis de conduire, cherche emploi chez personne seule ou famille sans enfant. Animaux appréciés.

Ecrire sous chiffre JZ 28398 au bureau de L'Impartial

GALVANOPLASTE

15 années d'expérience (actuellement employé en France), spécialiste de tous traitements de surface chimiques et électrochimiques, décoratifs ou fonctionnels.
Longue expérience dans le domaine horloger, recherche changement de situation. Pourrait se libérer rapidement. (Discrétion totale assurée.)
Ecrire sous chiffre LZ 28907 au bureau de L'Impartial

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

23 ans, diplôme de l'école de commerce, section secrétariat, séjour en Allemagne, bilingue français-allemand, expérience dans la branche soignante, cherche emploi, de préférence chez un médecin, éventuellement à temps partiel.

Ecrire sous chiffre 91-1133 ASSA Annonces Suisses SA, 31, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Mir-Inde	60 × 90	à 60.-
Mir-Inde	65 × 90	à 124.-
Mir-Inde	120 × 130	à 370.-
Mir-Inde	166 × 233	à 730.-
Mir-Inde	200 × 300	à 1105.-
Heriz-Inde	92 × 163	à 275.-
Heriz-Inde	132 × 200	à 620.-
Heriz-Inde	176 × 237	à 780.-
Heriz-Inde	198 × 290	à 1050.-
Mehrovan	200 × 300	à 1290.-
Tabriz-Inde	200 × 300	à 670.-
Chine	245 × 305	à 1290.-
Afghan. Doulat	200 × 300	à 2200.-
Pakistan	49 × 61	à 140.-
Pakistan	193 × 266	à 1700.-
Senneh-Iran	120 × 180	à 2100.-
Kars-Kasak	145 × 190	à 1650.-
Berber	200 × 300	dès 900.-

Enorme choix, qualités et prix incomparables dans toutes les dimensions, pour toute personne désirant faire un précieux cadeau 80-722

TapOrient cernier 80-722
en face de Moco Meubles
vente directe

Fust
La qualité aux prix les plus bas

Appareils électroménagers

Séchoir à linge
Novamatic Z 910 T
capacité utile 4-5 kg
- La **meilleure reprise** pour votre ancien appareil
- Des appareils d'exposition avec des **rabais super**
- Garantie allant jusqu'à 10 ans

Prix Fust 698.-
Location 39.-/ms.
Possibilité d'achat.

D'autres modèles de AEG, Electrolux, Miele, Novamatic, Bosch en stock
Durée de location minimum 3 mois

Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs

Plus de 20 000 appareils électroménagers en stock!

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
marin centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15

Fust

Miele BOSCH AEG NOVAMATIC therma SIEMENS PHILIPS BRAUN VOLTA SOLIS SIGG ROWENTA KOENIG KENWOOD

Meubles de cuisines et de salles de bains

05-2569

Pourquoi choisir votre occasion AU SPORTING ?

Nous vous garantissons
Qualité - Sécurité - Economie - Garantie

Grand choix de:
Golf - Golf GTI - Jetta - Scirocco - Audi 80 - Audi 100 Audi Quattro - Porsche - Nombreuses autres marques

Nos utilitaires

2 Renault 18 TS break 1980
1 Subaru 4WD break 1984
1 Ffourgon Fiat 900 41 000 km
1 bus Mitsubishi 4WD 1984
29053

Sporting Garage Carrosserie
J.-F. STICH - Crêtets 90 - La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 26 44 26
Dépannage nuit et jour - Tél. (080) 22 43 84

OFFICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES
District de Porrentruy

Vente publique de véhicules

Lundi 19 novembre 1984, dès 14 h., au Camping l'Allaine à Porrentruy, il sera offert en vente aux enchères publiques, contre paiement comptant:

Bus Caravan Dodge Winnebago
Première mise en circulation le 20.6.1980,
roulé environ 40 000 km.

Caravan bungalow Wilk 770
avec auvent, modèle 1983

Remorque frigorifique neuve
marque Frigotap II, à 2 essieux,
longueur 330 cm., largeur 157cm., hauteur 156 cm.,
poids à vide 550 kg., charge utile 1000 kg.

Visite: le jour de la vente dès 13 h. 30.

Porrentruy, le 19 octobre 1984

Le préposé aux faillites: René Domont

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Zone dangereuse (zone des positions – zone des buts – routes barrées)

Jours	Heures	Place de tir/ zone des positions
20.11.84	0800-1700	zones 1, 2
21.11.84	0800-1700	
22.11.84	0800-1700	**Troupe:** bat mi 71
24.11.84	0700-1200	zones 1, 2, 4
26.11.84	0700-1200	zones 1, 2, 4
27.11.84	0600-2300	
28.11.84	0700-1800	
29.11.84	0700-1200	**Troupe:** cp cyc II/7

Délimitation de la zone selon CN 1:50 000, feuille 232

Vue des Alpes

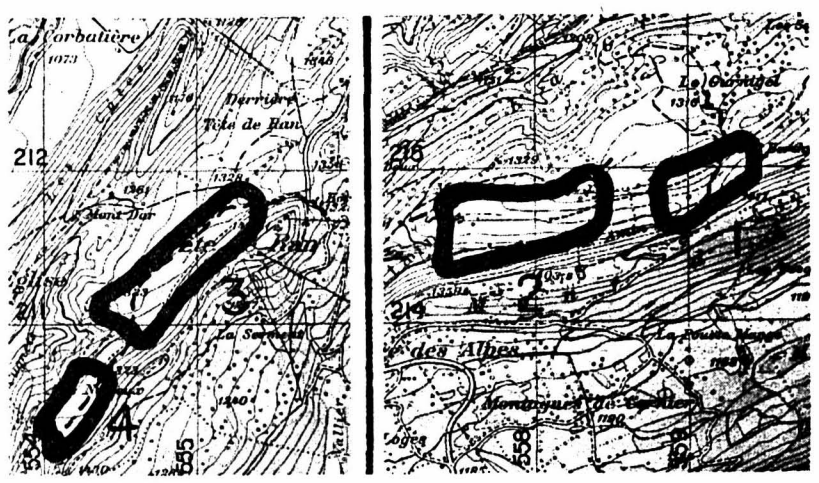

3. Tête de Ran
4. Les Neigeux

1. La Chaux d'Amin
2. Montperreux

Le libre passage par les itinéraires - - - - est assuré; de brèves interruptions sont possibles.
Sur les places de tir on ne s'écartera de ces chemins qu'avec l'autorisation de la troupe.

En hiver (ski de randonnée), le passage par l'itinéraire ——, **en direction Ouest seulement** sera libéré après quelques minutes d'attente.

Armes: d'infanterie (sans lance-mines)

Pour les détails, consulter les avis de tir affichés dans les communes et à proximité de la zone dangereuse.

Poste de destruction des ratés:
centrale d'annonces de raté
✆ 111

Demandes concernant les tirs: 024/21 70 59
Lieu et date: 1400 Yverdon, 18.10.84
Le commandement: Office de coordination 1

54.082.065

A vendre

VW POLO CLASSIC CL

1982, excellent état,
36 000 km, Fr. 7000.–
✆ 039/23 72 29

29021

À VENDRE

Lada Break 1500

année 1981, 54 000 km., état impeccable, expertisée du jour avec facture. Prix: Fr. 4900.-.
✆ 039/28 63 41.

28952

Ronde
VEND: EXPERTISE GARANTIE

Ritmo 65, grise,	p/mois Fr. 164.-
Ritmo 85 S, noire,	p/mois Fr. 238.-
GSA Break, vert,	p/mois Fr. 247.-
Lancia Cpé 1,3, rouge,	p/mois Fr. 183.-
Matra Murena, beige,	p/mois Fr. 295.-
Giulietta 1,6, noire,	p/mois Fr. 186.-
Renault 9 TSE, bleue,	p/mois Fr. 316.-
VW Passat, grise,	p/mois Fr. 178.-

2300 La Chx-de-Fds
039/28 33 33
Fritz-Courvoisier 55

Ronde
VEND: EXPERTISE GARANTIE
2300 La Chx-de-Fds
039/28 33 33
Fritz-Courvoisier 55

Plus attractif que jamais...

Voitures d'occasion

Garantie - Echange - Crédit

PEUGEOT 104 ZS CH	
1983	32 000 km
PEUGEOT 104 S CH	
1981	55 000 km
PEUGEOT 305 S	
1981	46 000 km
PEUGEOT 305 S	
1980	Fr. 7 500.-
PEUGEOT 305 SR	
1979	Fr. 6 900.-
PEUGEOT 305 SR	
1979	42 000 km
PEUGEOT 504 Coupé V6	
1980	67 500 km
PEUGEOT 505 GL	
1981	Fr. 9 400.-
PEUGEOT 505 SR	
1979	52 000 km
PEUGEOT 505 STI TRX	
1981	58 000 km
PEUGEOT 505 STI automatique	
1979	Fr. 11 500.-
SAMBA GLS	
1982	Fr. 7 900.-
CITROËN LNA	
1979	36 000 km
CITROËN VISA	
1981	22 500 km
FORD FIESTA 1.1	
1982	Fr. 7 700.-
OPEL MANTA GT	
1983	13 000 km
TOYOTA TERCEL 1.5	
1983	23 000 km
ALFA GIULIETTA	
1981	Fr. 9 900.-

UTILITAIRES

Jeep CJ7 Renagade	
1983	2 000 km
RENAULT 18 Br. TS	
1980	49 000 km
PEUGEOT 305 Br. SR	
1981	62 000 km

Ouvert le samedi jusqu'à 17 h.

ENTILLES SA
GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds Le Locle
039/26 42 42 039/31 37 37

28339

PEUGEOT TALBOT
VOILÀ DES AUTOMOBILES

Actuellement: Un grand concours dans femina

CSWH Univas

femina se met en quatre pour vous! Recomposez le puzzle et gagnez...

femina se met en quatre pour vous faire gagner un magnifique prix à son grand concours, et vous faire découvrir ses pages passionnantes que des dizaines de milliers de Romandes attendent chaque quinzaine avec impatience.

Collectionnez et envoyez-nous les 4 quarts du puzzle femina. Vous les trouverez dans votre boîte aux lettres ou dans les No 21 à 24 de femina.
Si la chance vous sourit, vous gagnerez un merveilleux voyage ou l'un des nombreux magnifiques prix femina.
De toute façon vous recevrez un joli cadeau en remerciement de votre participation.

femina, c'est bien plus qu'un magazine. C'est un véritable ami qui vous donne rendez-vous tous les quinze jours pour vous informer, vous divertir, vous donner des idées en matière de mode, de beauté, de cuisine, se pencher avec vous sur votre univers quotidien et sur les problèmes de notre société, vous aider dans le choix de vos lectures, vous conseiller dans l'éducation de vos enfants, et bien d'autres choses encore.

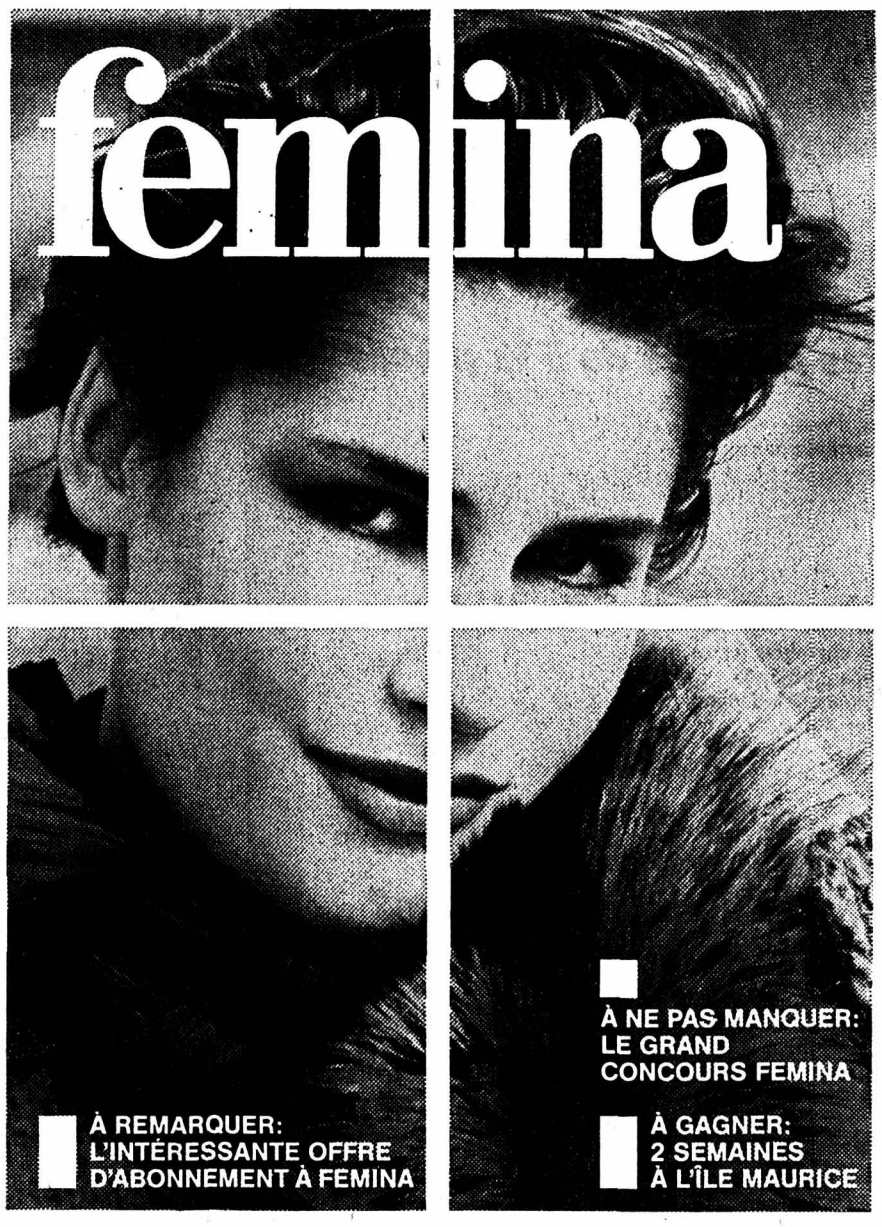

Pour ne manquer aucun de ses rendez-vous, abonnez-vous maintenant à femina pendant un an, au prix spécialement avantageux de fr. 70.50 au lieu de fr. 87.50 pour l'achat au numéro. Vous économiserez fr. 17.- et participerez automatiquement au concours!
En plus, vous recevrez un joli cadeau.

Si vous hésitez encore et préférez d'abord faire plus ample connaissance avec femina, commandez un abonnement d'essai de 4 numéros pour fr. 10.- seulement au lieu de fr. 14.-.

Attention! Même si vous ne souscrivez pas d'abonnement, ne manquez pas de participer au grand concours femina.
Il vous suffit pour cela de nous envoyer les 4 morceaux du puzzle sous enveloppe affranchie. Un cadeau vous attend!

femina
bien plus qu'un magazine:
un véritable ami

Grand concours

1er prix: 2 semaines à l'île Maurice pour 2 personnes, valeur fr. 7000.–.
2ème au 20ème prix: 1 appareil Kodak disc 4000
et de nombreux prix de consolation:
200 disques de chants de Noël d'une valeur de fr. 22.50.
Date limite d'envoi:
15 décembre 1984.

Coupon:

220
940 ☐ Je m'abonne à femina pour un an au prix de fr. 70.50 au lieu de fr. 87.50 (économie: fr. 17.–)

941 ☐ Je souscris un abonnement d'essai de 4 numéros au prix de fr. 10.– seulement (au lieu de fr. 14.–)

942 ☐ Je désire uniquement prendre part au concours et vous prie de m'envoyer les éléments du jeu dans ma boîte aux lettres.

Mon adresse:

44-5380

Nom
Prénom:
Rue/nº:
NPA/localité:

Signature:

A compléter, découper et renvoyer à: femina, 2, av. Tissot, 1001 Lausanne.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à La Chaux-de-Fonds
tout de suite ou à convenir, Serre 79

deux étages à usage commercial ou industriel

(environ 250 m² par niveau)

MONLOGIS SA, gérance immobilière
Girardet 57, Le Locle, ✆ 039/31 62 40 91-622

Publicité intensive, publicité par annonces

Appartements rénovés à vendre

dans l'immeuble rue Numa-Droz 103.

5 pièces, cheminée de salon, cuisine équipée, salle de bain, WC, dépendances. Conditions très avantageuses.

Renseignements et visites: **Agence immobilière F. Blanc et A. Bolliger, avenue Léopold-Robert 102, ✆ (039) 23 51 23 et 23 33 77.** 29032

À VENDRE

très grand appartement

de 160 m², 4 chambres, salle à manger-salon, avec cheminée, cuisine équipée avec coin à manger, salle de bain, douche, WC. Poutres apparentes dans pièces partiellement mansardées.
Finition au gré de l'acheteur. Immeuble rénové.
Situation: rue du Nord 69 (3e étage), La Chaux-de-Fonds.
Renseignements et visites: **Agence immobilière F. Blanc et A. Bolliger, avenue Léopold-Robert 102, ✆ (039) 23 51 23 et 23 33 77.** 29033

URGENT !
A vendre ou à louer

bar à café

avec patente alcool. CFC obligatoire.

✆ 039/31 30 38. 91-248

Particulier vend à **La Chaux-de-Fonds**

magnifique appartement moderne

3 pièces aménageables en 4 pièces, situation tranquille, ensoleillée, quartier Point-du-Jour, comprenant: salon 32 m², grande cuisine aménagée, hall, local de rangement, WC-lavabo, 2 chambres, WC-bains, balcon, garage.
Prix très avantageux: Fr. 145 000.–, hypothèque à disposition.

Pour visiter: ✆ 039/28 79 24 dès 18 heures. 91-60433

UNIQUE de particulier, à vendre ou à louer

joli appartement 4½ pièces

aux Hauts-Geneveys dans petit immeuble résidentiel, en bordure de forêt.
Magnifique vue sur le Val-de-Ruz, le lac et les Alpes, ski-lift à proximité. Cuisine agencée avec lave-vaisselle, balcon, cheminée, 2 salles d'eau, tapis tendus, garage, cave, vidéo 2000.
Prix de vente: Fr. 260 000.-, hypothèque à disposition, fonds propres nécessaires Fr. 30 000.-.
Libre rapidement.

Ecrire sous chiffre 87-1114 à ASSA Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

prêt comptant

Discret. Simple. Rapide. Dans toutes les BPS.

79-6020

Passez chez nous, téléphonez-nous ou renvoyez-nous le coupon. Rien n'est plus facile.

A84

Exemples y compris assurance solde de dette; **comparez:**

Fr. 4 000.–, 24 mois, Fr. 192.50/mois
Fr. 8 000.–, 30 mois, Fr. 318.55/mois
Fr. 12 000.–, 36 mois, Fr. 404.30/mois
Fr. 20 000.–, 48 mois, Fr. 526.65/mois
Fr. 30 000.–, 48 mois, Fr. 790.––/mois

BANQUE POPULAIRE SUISSE
La Banque proche de chez vous

(Prière d'écrire en caractères d'imprimerie.)
Je désirerais un prêt comptant de Fr.
Prénom, nom
Date de naissance
Rue, no
NPA, localité
Téléphone

Adresse: Banque Populaire Suisse case postale 26, 3000 Berne 16.

19

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA

039/23 26 56
58, RUE JAQUET-DROZ – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

APPARTEMENTS À LOUER

Nbre pièces	Situation	Date	Loyer
2	Crêtets 100	tout de suite	Fr. 320.– + 55.– de charges
2½	Crêtets 116	tout de suite	Fr. 345.– + 90.– de charges
3	Progrès 135	tout de suite	Fr. 346.– + 85.– de charges
3	Fritz-Courvoisier 24	tout de suite	Fr. 434.– + 86.– de charges
3	Paix 5	tout de suite	Fr. 413.– + 113.– de charges
3	Arc-en-Ciel 13	tout de suite	Fr. 274.– + 122.– de charges

✆ NOUVEAU !
Service de location 24 heures sur 24. Composez le No 039/23 71 28 pour connaître la liste de nos appartements à louer

Ces appartements peuvent être loués à une date ultérieure à celle indiquée

91-475

Confiez vos rêves à...

Votre maison familiale au prix d'un appartement

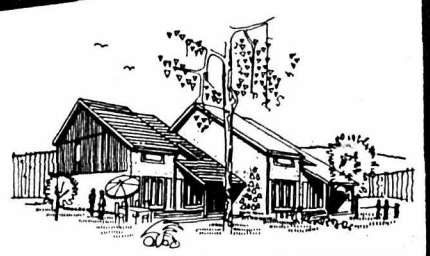

CAMELIA

A vendre
(pour le printemps 1985)

Colombier (sans vue)
Maisons familiales jumelles de 5½ pièces
– Séjour avec cheminée de salon
– 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau
– Cuisine entièrement équipée, terrasse dans le toit
– Sous-sol, garage indépendant
– Aménagements extérieurs
Prix : Fr. 459 000.–

Le Landeron
Villas familiales jumelles de 5½ pièces
Séjour avec cheminée de salon, 4 chambres à coucher
– 2 salles d'eau, cuisine entièrement équipée
– Terrasse dans le toit, sous-sol, garage indépendant
– Terrain avec vue sur le lac et les Alpes
– Aménagements extérieurs
Prix : Fr. 410 000.– à Fr. 435 000.–

Boudry, Pré des Praz
Maisons familiales mitoyennes de 5½ pièces, surface habitable 140 m2
– Séjour 34 m2 avec cheminée de salon, 4 chambres à coucher
– 2 salles d'eau, cuisine entièrement équipée
– Terrasse dans le toit, sous-sol, garage indépendant
– Y compris terrain et aménagements extérieurs
Prix : Fr. 383 000.– à Fr. 441 000.–

Colombier (sans vue)
Maison familiale de 5½ pièces
– Séjour avec cheminée de salon, 4 chambres à coucher
– 2 salles d'eau cuisine entièrement équipée
– Sous-sol avec garage, terrain 775 m2, aménagement ext.
Prix : Fr. 471 000.–

OCÉAN

B.E.R.C.I. SA 2028 VAUMARCUS
Tél. 038/55 31 31

...l'expérience

Jura français
1 heure de Genève, belle grande

ferme

en pierres, 300 m² au sol. Toiture refaite. Logement 5 pièces + dépendances sur verger, 4000 m².
Prix: Fr. 50 000.-
✆ 00 33 80/ 37 79 69

18-323639

A vendre en PPE à Couvet

Situation tranquille avec vue, en bordure de la zone agricole dans immeuble de trois étages, construit il y a une dizaine d'années:

Garages	Fr. 20 000.-
Appartements de 1 pièce (30 m²)	Fr. 35 000.-
Appartements de 2 pièces (42 m²)	Fr. 55 000.-
Appartements de 3 pièces (62 m²)	Fr. 85 000.-
Appartements de 4 pièces (76 m²)	Fr. 105 000.-

Pour tous renseignements et pour traiter:
Etude Jean-Patrice Hofner, avocat et notaire, Grand-Rue 19, Couvet, ✆ 038/63 11 44. 28-31735

Confiez vos rêves à...

Votre maison familiale au prix d'un appartement

Réalisation dans toute la Suisse romande dès **Fr. 400 000.-**

y compris aménagements extérieurs

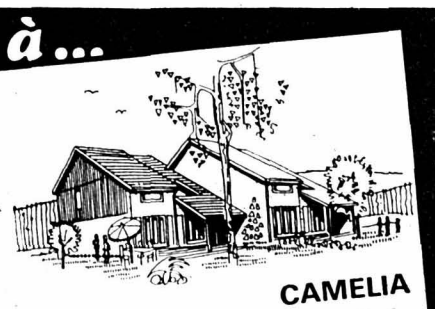

CAMELIA

Disponible Printemps 85 à Yverdon - Chéseaux-Noréaz - Chamblon - Le Landeron - Boudry - Colombier (NE) - Mex - Chavannes de Bogis

OCÉAN

CIPR **PORTES OUVERTES À YVERDON**
de 13 à 18 heures, les 10, 11 novembre 1984

28-356

route de Calamin
(sortie d'Yverdon direction Moudon)

B.E.R.C.I. SA 2028 VAUMARCUS
Tél. 038/55 31 31

...l'expérience

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à La Chaux-de-Fonds
Situation exceptionnelle avec vue

très jolie villa

comprenant 3 appartements - cuisines agencées - 2 garages - Jardins aménagés de 1000 m²

Ecrire sous chiffre TJ 28894 au bureau de L'Impartial. 28894

REGICO NEUCHATEL SA
3, RUE SAINT-HONORÉ – 2001 NEUCHÂTEL

à Chézard (à la Combe)

Visite des villas mitoyennes

vendredi 9 novembre
de 17 h. à 19 h.
samedi 10 et dimanche 11 novembre
de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h.
Pour tout renseignement:
✆ 038/24 34 88 et/ou 038/53 14 77
87-322

À VENDRE

à La Chaux-de-Fonds
MAISON DE MAÎTRE
Excellente situation.
Pour traiter: Fr. 200 000.-.
Pour tous renseignements, s'adresser à:

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ✆ 039/23 78 33
91-119

Vacances Repos **ESPAGNE** Résidence Soleil
Plage sablonneuse

Villa frs 88100.–
Terrain 1000 m² compris. Routes asphaltées, trottoir, éclairage. Entourage: orangers. C'est beau!

Salon avec cheminée, 3 chambres à coucher, cuisine agencée, salle de bain, douche/WC, boiler 100 l, terrasse couverte avec vue imprenable sur Méditerranée. Construction 1ère qualité, murs doubles. Garantie d'oeuvre 10 ans. Prix fixe. Visites hebdomadaires par avion.

E. + R. WEINBERGER, chemin de Beau-Val 26
case postale 285, 1000 Lausanne 12, tél. 021 32 80 80

ESPAGNE

Alicante - Torrevieja

PINO-MAR SA
vous présente:

LA ZENIA, lotissement **au bord de la mer** à 3 km au sud de Torrevieja, plusieurs plages de sable fin. Centre commercial, tennis, golf, piscines, restaurant panoramique, médecin et service de bus.
Nos prix: **20% moins cher** pour cette région, matériaux 1re qualité. **Jugez vous-même,** parcelles à 700 m de la mer: Fr. 44.– m². Prix du m² construction: Fr. 620.– y compris isolation, fer forgé, cheminée, clôture, gazon et arbres fruitiers, barbecue, cuisine complètement agencée.

VILLAS 83 m² + 700 m² de terrain, 2 chambres, salon, cuisine, salles de bain, galerie.
PRIX: Fr. 83 000.–

BUNGALOW à 200 m de la mer, 63 m², 2 chambres, salon, cuisine agencée, galerie, salle de bain, jardin 50 m². **Prix:** Fr. 49 200.–

GRANDE EXPOSITION
Samedi 10 et dimanche 11 novembre de 10 à 18 heures
Hôtel Moreau - La Chaux-de-Fonds
Pour tous renseignements:
✆ 021/72 24 53 22-001772

À LOUER Crêt 78, 2314 La Sagne

logement de 2 pièces

Cuisine, salle de bain/WC. **Fr. 305.-** charges comprises (par mois)
Libre dès le 1er janvier 1985

Renseignements et location:
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13,
2000 Neuchâtel,
✆ 038/24 25 25

Cherchons pour le printemps 1985

appartement 4 pièces

1er ou 2e étage, avec confort, balcon, à *proximité du bus + garage.*

Ecrire sous chiffre GJ 28792 au bureau de L'Impartial. 28792

À LOUER Gare 85b, 2314 La Sagne

chambres indépendantes

avec cuisinette, salle de bain/WC collective. **Fr. 110.-** par mois, charges comprises (Fr. 10.- de supplément pour draps)
Libres immédiatement ou à convenir

Renseignements et location:
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13,
2000 Neuchâtel,
✆ 038/24 25 25

A louer

appartement 3 pièces

tout confort, Fr, 435.- charges comprises, balcon et jardin.
✆ 039/28 22 96 l'après-midi. 28772

A louer dans immeuble rénové
APPARTEMENT

de 3 pièces, confort, cuisine, vestibule, salle de bain, chauffage électrique. Quartier vieille ville. Libre tout de suite ou pour date à convenir.
S'adresser à la **Gérance Bolliger, Grenier 27, ✆ 039/23 33 77.** 29036

A louer tout de suite ou pour date à convenir
SPACIEUX APPARTEMENT DE 5 PIÈCES

tout confort, cuisine agencée, tapis tendus, plafonds en bois. Chauffage central général. Quartier Sud-Est.
S'adresser à la **Gérance Bolliger, Grenier 27, ✆ 039/23 33 77.** 29035

A louer tout de suite ou pour date à convenir
STUDIOS MEUBLÉS

avec niche pour cuisiner, douche-WC communs, *chauffage central général. Loyer:* Fr. 250.- à Fr. 300.-. Situation: Promenade 14.
S'adresser à la **Gérance Bolliger, Grenier 27, ✆ 039/23 33 77.** 29037

Il restee quelques
PLACES DISPONIBLES

dans notre **garage collectif, rue du Crêt-Rossel. Loyer mensuel: Fr. 90.-**
S'adresser à la Gérance Bolliger, Grenier 27, ✆ 039/23 33 77. 29034

A louer
tout de suite, pour cause imprévue,

local

40 m², pour magasin ou atelier, 3 vitrines, Fritz-Courvoisier 11.
✆ 039/28 14 39 28953

Je cherche

appartement de 2 pièces

cuisine agencée, confort, quartier tranquille.
✆ 038/33 69 44 de 11 à 15 heures. 28943

A louer à **LA CHAUX-DE-FONDS**

appartement 3 pièces

libre tout de suite. Fr. 325.– + charges.

✆ 039/41 32 42 93-587

A louer rue Fritz-Courvoisier 5, 3e étage

appartement rénové 3 pièces

cuisine, bain, cave, chambre haute avec chauffage central, dès le 1er janvier 1985. Fr. 395.– charges comprises.

✆ 038/42 59 95 28888

A louer à Saint-Imier
Beau-Site 26, pour le 1er décembre 1984 ou date à convenir

appartement 3 pièces

avec confort, balcon.
Loyer Fr. 310. – + charges.
✆ 039/41 42 09 93-63127/01594

Privé solvable disposant de fonds **cherche** à acheter

maison ou petit locatif

bien situé entre Neuchâtel et Marin. Discrétion assurée.

Ecrire sous chiffre 87-1133 Annonces Suisses SA, Fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel 87-31212

A louer rue des Arêtes

APPARTEMENT DE 2 CHAMBRES

Cuisine habitable. Salle de bain.
Loyer Fr. 314.- + charges Fr. 85.-
Pour traiter, s'adresser à la :
Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA
Av. Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 63 68

---

devo 25 ans d'expérience

Locations de bureaux

Nous louons pour tout de suite, à des prix très favorables

des bureaux

à la place du Marché 5/7 à **St-Imier.**

Les intéressés voudront bien s'adresser à l'Administration **DEVO, Froburgstr. 15, 4600 Olten, ✆ 062/32 26 26**
29-000472

La Neuchâteloise Assurances
Neuchâtel

A louer, rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds

1 pièce meublée

tout de suite ou pour date à convenir. Au centre ville. Equipé d'une cuisine agencée et d'une salle de bain, tout *confort.*

✆ 038/21 11 71. 28-35

Accidents Maladie Vie Transport Incendie
Pertes d'exploitation Dégâts des eaux Bris des glaces, Vol Responsabilité civile Véhicules à moteur

---

GECO 039/23 26 56
GÉRANCE ET COURTAGE SA
58, RUE JAQUET-DROZ – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

A louer

appartement 5 pièces remis à neuf

dans petit immeuble résidentiel, Grenier 28
Confort, terrasse.
Loyer Fr. 929.– charges comprises
Libre tout de suite ou date à convenir.
91-475

Nous offrons **à louer à La Chaux-de-Fonds** pour le 1er décembre 1984 ou date à convenir

locaux industriels et commerciaux

modernes et bien équipés (force, air, vacuum).

Bureaux: 90 m²
Ateliers: 290 m²
Vestiaires: 35 m²

Places de parc, arrêt de bus à proximité.

Situation: rue Numa-Droz 158

S'adresser à:
Générale Ressorts SA, chemin du Seeland 4, Bienne,
✆ 032/25 23 23 80-39252

Artisans et bricoleurs

BOIS SUISSE

SdE

Nous organisons à notre succursale, **la scierie des Enfers au Locle, samedi matin 10 novembre,** entre 8 et 12 h., une vente de divers lots de bois, tels que

- **CARRELETS**
- **PLANCHES**
- **COUENNEAUX**
- **LATTES**

Prix avantageux

Solution du mot mystère: Buis

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

À LOUER Neuve 9, 2314 La Sagne

logement de 2 pièces

Cave, chambre-haute. **Fr. 325.-** charges comprises (par mois). Libre tout de suite ou date à convenir

Renseignements et location:
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13,
2000 Neuchâtel,
✆ 038/24 25 25

A LOUER
Grand-Rue 45 - 2316 Les Ponts-de-Martel

appartement de 4 pièces

entièrement rénové
Libre tout de suite ou à convenir

Renseignements et location:
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13,
2000 Neuchâtel,
✆ 038/24 25 25 87-112

Particulier cherche à acheter

maison familiale

avec dégagement région La Chaux-de-Fonds.

Ecrire sous chiffre LX 28780 au bureau de L'Impartial.

A louer pour fin novembre

appartement 3 pièces

confort, cuisine agencée, balcon, gaz et Coditel compris. Situation tranquille, très ensoleillée, près de la forêt. Arrêt de bus devant la maison.

✆ 039/26 90 76 dès 17 heures. 28793

À VENDRE

terrain à bâtir

1000 m², équipé, zone villas, quartier sud.
Renseignements: ✆ 039/23 97 59 après 18 h. 30. 29005

Particulier cherche à louer ou acheter pour janvier ou à convenir

ferme ou maison

avec parcelle de terrain.

Serait également intéressé par la location d'un appartement meublé (4-5 pièces) en plain-pied dans la région du Locle/La Chaux-de-Fonds.

Ecrire sous chiffre 91-1135 à ASSA Annonces Suissses SA, av. Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

52-414436

vendredi TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

12.00 Midi-public
(12.05 Les Enfants des autres), des flashes du Téléjournal (12.00, 12.30 et 13.00), un jeu

13.25 813: Arsène Lupin joue et perd
1er épisode - Avec: Jean-Claude Brialy - Christiane Kruger - Maurice Biraud

14.25 1954-1984
La TV a 30 ans (suite)
La naissance de Valérie

15.15 Vision 2: Face à la mort
La mort, drame et spectacle commmunautaires

16.10 Vespérales
Des cuivres pour la Réformation !

16.20 Les grandes inventions
Inventer pour le plaisir - Avec Yves Riffaux, près d'Annecy, et son merveilleux Musée du jouet

17.15 Les petits plats dans l'écran
Le gâteau en brioche

17.35 Flashjazz
Mama Lion et Johnny Rivers

17.50 Téléjournal

17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
Le Chat d'Henri: Le Concours - Le Théâtre Cassis-Hyacinthe

18.10 Les légendes indiennes
Aujourd'hui: Windingo

18.35 Journal romand

18.55 Dodu Dodo (179)

19.10 De A jusqu'à Z

19.30 Téléjournal

20.10 Tell Quel
Laurent: Vaincre son corps

20.45 Orca

Film de Michael Anderson - Avec: Charlotte Rampling - Richard Harris

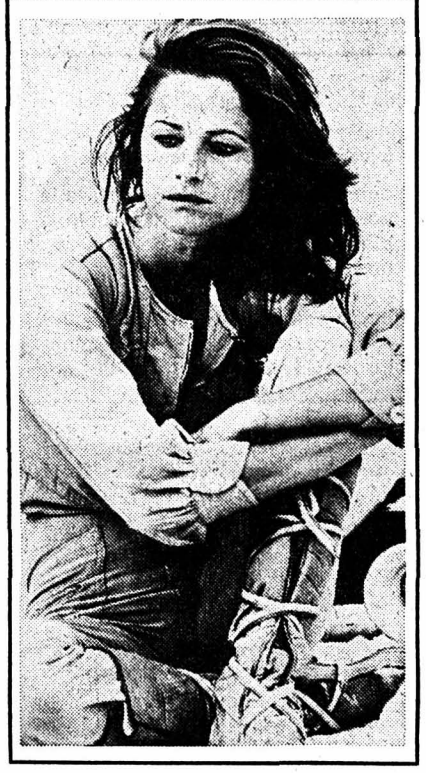

22.15 Jean Quinodoz, musicien

22.40 Téléjournal

22.55 Dire Straits: Alchemy

FRANCE 1

11.20 TF1 Vision plus

11.50 La une chez vous

12.00 Gorri le Diable
13 et fin. Triomphe de Gorri. Série - Avec: Robert Etcheverry

12.30 La bouteille à la mer

13.00 Le journal à la une

13.45 A pleine vie

13.50 Enquête en Direct
La Loi gagne toujours. Série - Avec: Trevor Eve

14.45 Temps libres
Temps libres... au music-hall

15.40 Les Perles de la Couronne
Film français de Sacha Guitry (1937) - Avec: Sacha Guitry - Ermete Zacconi - Lyn Hardin

17.20 Temps libres (suite)
17.25 Cinéma et vidéo - 17.35 Le temps de lire - 17.45 Le panier de Pierre-Yves Guillen

17.55 Minijournal

18.10 Le village dans les nuages
Casse Rock'n'Roll - Les Gouttes d'Eau: O'Glou amoureux

18.30 Danse avec moi (20)
Feuilleton brésilien - Avec: Tony Ramos

19.15 Actualités régionales

19.40 Cocoricocoboy

20.00 Le journal à la une

20.35 Salut les Mickey !

Présentation de: «Donald et la Sorcière», «Mickey à la Plage», «Mickey joue au Polo» - Extraits de: «La Belle et le Clochard»; «Robin des Bois» Invité du mois: Alain Souchon. Et la participation de: Anémone - Véronique Jannot - Laurent Voulzy

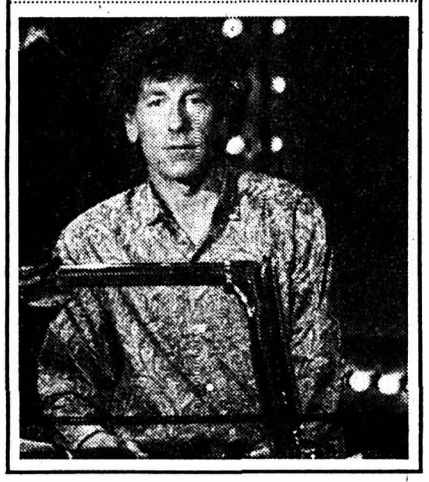

21.50 Voir l'Amérique
Téléfilm de Jean Bany et Jean Marboeuf - Avec: Yan Bany - Roland Blanche

Le portrait d'un joueur impénitent que sa passion mène d'échec en échec.

23.20 Une dernière

23.40 C'est à lire
Avec Luce Perrot

23.45 Clignotant
Avec: Sheila - Michel Esquelin

ANTENNE 2

10.30 A2 Antiope

12.00 Midi informations
Météo

12.08 L'académie des 9
Avec: Robert Manuel

12.45 Antenne 2 midi

13.30 Ton Pays sera mon Pays (15)
Avec: Patrick Guillemin

13.45 Aujourd'hui la vie
La Réunion

14.50 Timide et sans complexe
Le Trésor de la Sierra Madre - Avec: Ben Verreen

15.40 La télévision des téléspectateurs
«Le Bandeau», de J. F. Lambert - «The Life and Death of Joe Soap», de Lewis Cooper - Infos festivals: 8e Festival international de création Super-8 de Metz

16.10 Tibet au présent

17.00 Itinéraires

17.45 Récré A2
La Pimpa: Crabes, Crevettes - Latulu et Lireli

18.30 C'est la vie

18.50 Des chiffres et des lettres

19.15 Actualités régionales

19.40 Le théâtre de Bouvard

20.00 Journal

20.35 Des Grives aux Loups (6 et fin)
Avec: Bruno Devoldère - Maurice Barrier

21.35 Apostrophes
Thème: Femmes libérées ?

22.50 Edition de la nuit

Ciné-club:
Cycle Marlène Dietrich

23.00 Ange

Film d'Ernst Lubitsch - Avec: Marlène Dietrich - Herbert Marshall - Melvyn Douglas

En 1937, en France et en Angleterre. Une femme de l'aristocratie anglaise, délaissée par son mari, s'offre une escapade, et fait une rencontre... Durée: 90 min.

FRANCE 3

17.00 Télévision régionale
19.10 Inf 3 - 19.15 Actualités régionales

19.55 Lucky Luke
Le Grand-Duc (5). Dessin animé

20.05 Jeux de 20 heures
A Draguignan.

20.35 Vendredi

Le cœur et l'enfant: émission médicale

21.30 Soir 3

21.55 Bleu outre-mer
Album de voyage: La Nouvelle-Calédonie en 1953. Film

22.50 Vidéo à la chaîne
Vidéo mariage

22.55 Prélude à la nuit
Festival de Prades 1984.
Le violoniste Jean-Jacques Kantorow, le pianiste Luis Weber interprètent la Sonate No 35, de Mozart.

SUISSE ALEMANIQUE

9.00 TV scolaire
Géographie: 1. La forêt vierge tropicale - 9.30 Animaux venimeux: Guêpes et araignées

17.00 Fass

17.45 Gschichte-Chischte

17.55 Téléjournal

18.00 Carrousel

18.30 Franz Liszt
Dieu, plus grand que moi. Série

19.00 Magazine régional

19.30 Téléjournal
Sports

20.00 Fyraabig
Musique populaire

20.55 Rundschau

21.45 Téléjournal

21.55 Die heisse Spur
Un film d'Arthur Penn (1975), avec Gene Hackman, Susan Clark

23.30 Bulletin de nuit
Télétexte

ALLEMAGNE 2

15.00 Musik ist Trumpf

16.30 Freizeit
Magazine des loisirs

17.00 Informations
Miroir des Länder

17.45 Pat et Patachon

18.20 Musik macht Spass
Avec Hans Rosenthal

18.55 Les programmes

19.00 Informations

19.30 Auslandsjournal

20.15 Der Alte
Le Camarade de Classe. Série

21.15 Tegtmeier
Avec Jürgen von Manger

21.45 Informations

22.05 Aspects

22.50 Der eiserne Präfekt
Film de Pasquale Squittieri, avec Giuliano Gemma

0.45 Informations

A VOIR

Orca

TVR, ce soir, à 20 h. 45

Ce film de Michaël Anderson a été réalisé en 1976, soit un an après le succès fracassant des «Dents de la Mer», de Spielberg. Si ce classique du film d'horreur se servait d'un requin monstrueux, Anderson a en quelque sorte fait appel à l'un des «concurrents» naturels du squale, l'orque épaulard. Ce mammifère marin hante de préférence les mers froides. Mesurant une dizaine de mètres, armé d'une mâchoire redoutable garnie de cinquante dents robustes et acérées, c'est un terrible carnassier qui n'hésite pas à dévorer des dauphins ou des phoques. Raison pour laquelle les pêcheurs de grands cétacés le laissent prudemment tranquille. Dans cette histoire (interprétée par la belle Charlotte Rampling et l'excellent acteur Richard Harris), on découvre donc comment un marin, Nolan, a juré de capturer un épaulard. C'est un peu le mythe de Mobby Dick recréé à grand renfort d'effets spéciaux, au demeurant fort réussis. Et comme dans le roman d'Herman Melville, l'homme ne sortira pas vainqueur du combat...

Rachel Bedford est biologiste et se consacre à l'étude et à la protection de la flore et de la faune sous-marine, ainsi commence ce film. Lors d'une plongée, elle se trouve en difficulté. Le capitaine Nolan lui vient en aide, tandis que Ken, son compagnon de recherches, est sauvé par un orque, qui tue le requin qui les avait attaqués. Nolan fait part à Rachel de son projet: attraper un de ces animaux, ce qui lui permettrait de se renflouer financièrement. Rachel essaie de le décourager; l'orque est non seulement un ennemi dangereux, il est de surcroît un animal extrêmement intelligent... Durée: 95 min.

SUISSE ITALIENNE

9.00 TV scolaire
Art roman: L'Alsace romane (1)

16.10 Alle Donne ci penso io
Film de Bud Yorkin (1964), avec Frank Sinatra, Lee J. Cobb

18.00 TSI-jeunesse

18.45 Téléjournal

18.50 Le monde
Epices, saveur de notre vie: Le piment

19.20 Venerdì live

19.55 Magazine régional

20.15 Téléjournal

20.40 L'erreur de devenir vieux
Téléjournal

ALLEMAGNE 1

15.00 Le Comte de Monte-Cristo
La Revanche. Série

16.00 Téléjournal

16.10 Mensch, ich lieb dich doch (1)
Par la troupe Rote Grütze

17.50 Téléjournal

18.00 Programmes régionaux

20.00 Téléjournal

20.15 Pauline à la Plage
Film d'Eric Rohmer (1982)

21.45 Plusminus

22.30 Le fait du jour

23.00 Panorama sportif

23.25 Moment mal
Téléjournal

RADIO

Vendredi

SUISSE ROMANDE 1
12.30 Journal de midi. 12.45 Mag. actualité. 13.30 Avec le temps: 14.05 Profil; 15.05 Les déménageurs de piano; 17.05 Subjectif. 18.05 Journal du soir. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Journal des sports. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres. 19.05 Dossiers. 19.30 Le petit Alcazar (suite). 20.02 Au clair de la une: veillée au coin de l'histoire. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Théâtre: En plein océan, de Cami. 23.00 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.

SUISSE ROMANDE 2
12.32 Table d'écoute. 12.55 Les concerts. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute. 14.05 Suisse-musique. 16.00 La vie qui va... 17.05 Rock line. 18.10 Jazz. 18.30 Empreintes. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.10 Concert de l'Orchestre de la philharmonie de Liège et de la Communauté française, avec Boris Belkin, violon: œuvres de Magnard, Brahms et R. Strauss. 22.05 Symbole de la nuit. 0.05 Nouvelle diffusion: Orchestre de la Suisse romande. 2.00-6.00 Relais de Couleur 3.

SUISSE ALEMANIQUE
❶ 12.15 Mag. 12.30 Journal. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 14.30 Mus. 15.00 Lecture. 15.20 Pour les malades. 16.30 Enfants. 17.00 Welle eins. 20.00 Théâtre. 22.00 Express de nuit. 2.00 Club de nuit.
❷ 12.30 Journal. 12.40 Réflexe. 13.30 Musique classique. 14.05 RSR 2. 16.00 Feuilleton. 16.30 Musique. 18.20 Novitads, émission en romanche. 18.30 Actualités. 18.45 Italien. 19.15 Touristorama. 19.30 Réflexe. 20.15 Passage 2. 22.30 Lecture tardive. 23.00 DRS 3.

FRANCE MUSIQUE
Informations à 7.00, 9.00, 12.00, 19.00, 23.00. 12.05 Ch. Rousset, clavecin. 13.30 Les chants de la terre. 14.05 Repères contemporains. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Redécouvrir André Cluytens. 18.00 Quintette Arban. 19.15 L'imprévu. 20.00 Jazz. 20.30 Nouvel Orchestre philharmonique et H. Delavault, mezzo; M. Pirès-Reyna, soprano; S. Roberts, soprano; P. Amoyal, violon: Concerto, Mendelssohn; «Avila», Koering. 22.25-2.00 Les soirées de France-Musique. 1.00 Musique traditionnelle.

FRANCE CULTURE
Programmes donnés sous réserve. 13.40 On commence, par L. Attoun. 14.00 Un livre, des voix, par Pierre Sipriot. 14.30 Sélection Prix Italia. 15.30 L'échappée belle, par M.-H. Fraissé. 17.00 Musique. 17.10 Le pays d'ici. 18.00 Subjectif, par O. Germain-Thomas. 19.30 Les grandes avenues de la science moderne, par G. Leclère avec le professeur P. Auger, de l'Académie des sciences. 20.00 Musique. 20.30 La terre, l'instinct, la maison. 21.30 Musique: Black and blue. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

Samedi

SUISSE ROMANDE 1
0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.00 Radio-évasion, des séquences variées avec notamment: 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales du journal. 6.30 Journal régional. 6.55 Minute oecuménique. 7.15 Nature. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Tourisme. 8.25 Mémento des manifestations. 8.50 Les ailes. 9.05 Le bateau d'Emile, avec Emile Gardaz. 11.05 Le kiosque à musique: Les Armourins.

SUISSE ROMANDE 2
2.00-6.00 Relais de Couleur 3.
6.15 Valses, polkas et Cie. 8.15 L'art choral. 9.05 Sur la terre comme au ciel, le magazine chrétien, avec: 9.30 Dossier; 9.58 Minute œcuménique. 10.00 Mémento des expositions. 10.05 Samedi-musique. 10.45 Qui ou coi, Concours (1re partie). 11.00 Le bouillon d'onze heures (2e partie). 11.45 Une question salée. 12.02 Le dessus du panier. 12.25 Jeu du prix hebdo.

SUISSE ALEMANIQUE
❶ Club de nuit. 6.00 Bonjour. 8.00 Actualités. 8.45 Félicitations. 9.00 Palette. 11.30 Revue de presse du samedi. 12.00 Samedi midi.
❷ 6.00 Mattinata: Pages de J.-C. Bach, Nardini, Dussek, Paisiello, Haydn, Mozart, Donizetti, Bréval, Smetana, Schumann, Wagner, Dvorak. 8.00 Actualités. 9.00 Aula. 10.00 Pièce d'Esther Vilar. 11.15 Musique. 12.00 Fin de l'emna.

FRANCE MUSIQUE
2.00-7.00 Les nuits de France-Musique: André Cluytens: Psyché, Franck; 2.25 Ballade, Fauré; 2.30 Faust, extr., Gounod; 5.00 Daphnis et Chloé, Ravel; 6.00 Schéhérazade, Rimski- Korsakov; 6.40 Lohengrin, début acte 2, Wagner. 7.05 Avis de recherche, par M. Lejeune. 9.10 Carnet de notes 11.05 Paris-Lille: pages de Schubert, de Falla, Dukas, Messiaen, Vivier, Debussy.

FRANCE CULTURE
7.00 Fréquence buissonnière, par M.-H. Baconnet: Ballade sur le terrain; Le métier du dimanche; L'invité; les manifestations régionales, avec la participation des radios locales. 8.04 Littérature. 8.33 Voix du silence, par A. Spire. 9.05 Les matinées de France-Culture: le monde contemporain. 10.30 Musique. 11.00 Grand angle: Arianespace. 12.00 Panorama, par J. Duchâteau.